

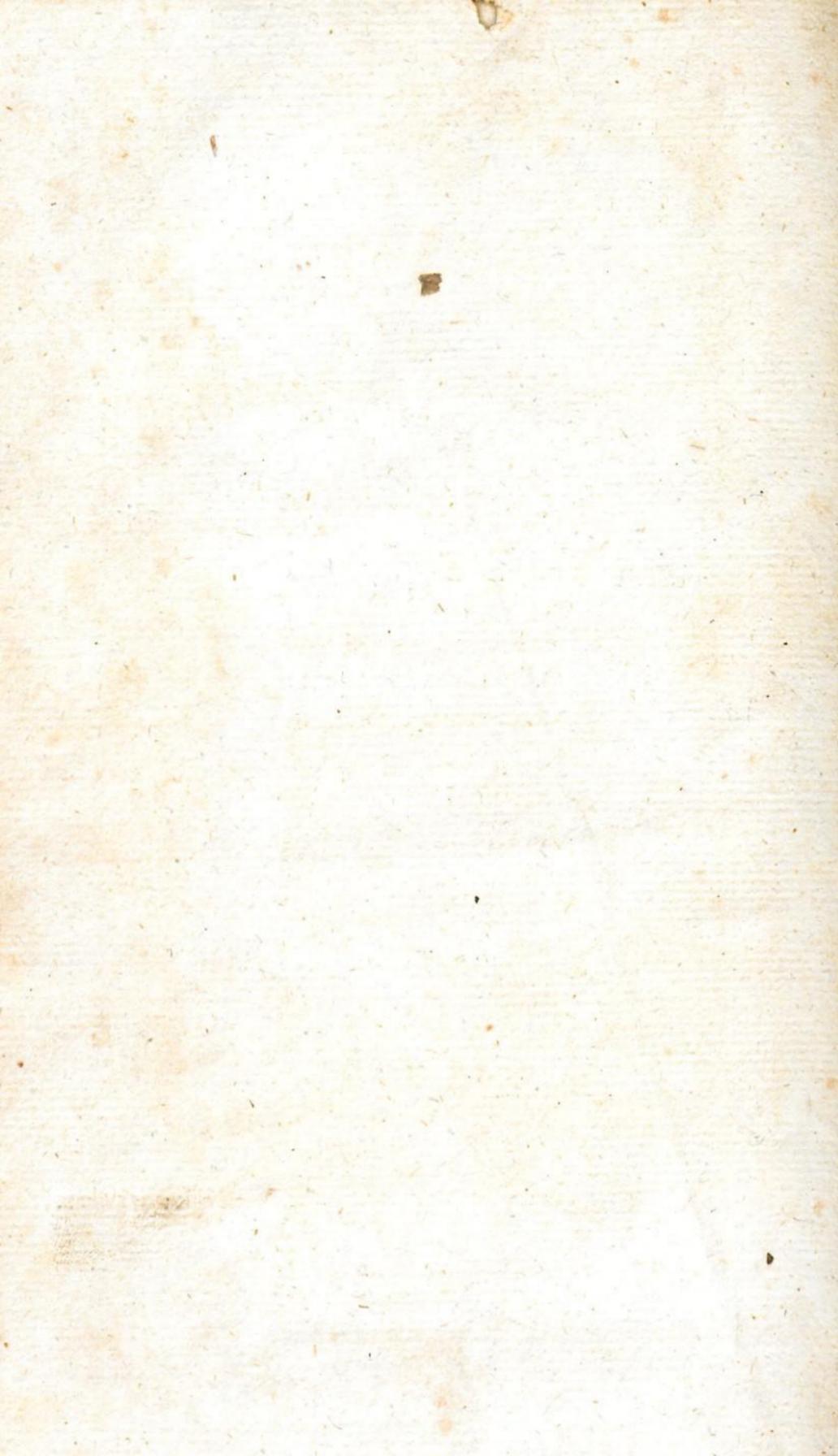






8796. IV. N. 6. 12.





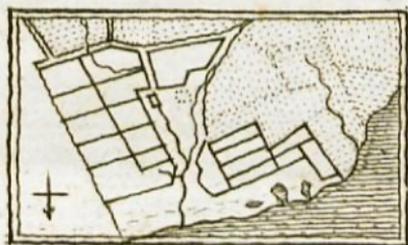


ESSAI

Sur L'HISTOIRE NATURELLE

DE S^T. DOMINGUE

Avec Figures en Taille Douce



Moitte y. fils. Sculp. 1776

Quillette Scryp.

A PARIS

Chez Gobreau Libraire Quai des Augustins.

M.DCC.LXXVI

Avec Approbation et Privilège du Roi

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE L'ISLE

DE SAINT-DOMINGUE,

Avec des figures en taille-douce.



A P A R I S,

Chez G O B R E A U, Libraire, Quai des Augustins,
à Saint Jean-Baptiste.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

ESSAI

sur

l'histoire naturelle

de l'île de

de SAINT-DOMINGUE

par M. de Buffon



A PARIS,

Chez Goussier, Libraire, Quai des Augustins
à Paris, chez Bachelier

M DCC LXXVI

chez la Citoyenne, & chez M. de la Harpe

AVERTISSEMENT.

JE présuerois trop de mes forces, si j'entreprendois de traiter en grand l'Histoire naturelle de Saint-Domingue. Un séjour de près de quatre ans dans cette île fortunée, m'a mis à portée de faire quelques observations détachées suivant le hazard ou les circonstances. Je n'avois alors en vue que de satisfaire mon goût, & de remplir des momens de loisir que les devoirs de mon état me laissoient libres. Les personnes à qui je les ai communiqués depuis mon retour en France, m'ont conseillé de les soumettre au jugement du public, espérant qu'elles pourroient être de quelque utilité pour la connoissance de l'histoire naturelle d'un pays si fréquenté & si peu connu.

J'aurois pu rendre ce petit ouvrage plus considérable, en recourant aux auteurs imprimés, pour remplir les lacunes qui s'y trouvent; mais comme la plûpart ne m'ont pas toujours paru véridiques dans le peu que j'ai observé, j'ai pu penser qu'ils pouvoient s'être aussi trompé dans ce que je n'ai pas eu le loisir d'examiner. J'aime mieux laisser un vuide à remplir à

iv AVERTISSEMENT.

des mains plus habiles, que de parler au hazard, & de donner des doutes pour des certitudes. Si j'ai quelquefois fait usage des observations rapportées dans le *Journal de Saint-Domingue*, ce n'est qu'autant qu'elles m'ont paru conformes à ce que j'observois moi-même.

L'histoire naturelle seroit certainement mieux connue, si tous ceux qui en ont parlé, n'avoient cité que le grand livre de la nature : nous n'aurions pas vu paroître, à la vérité, ces ouvrages volumineux, décoré d'un titre fastueux, d'après lesquels il semble qu'il n'y ait plus rien à dire; mais qu'en seroit-il arrivé? Les erreurs des anciens eussent été moins honorées; nous ne les verrions pas rajeunir tous les jours, & réunir en corps d'ouvrage avec les véritables découvertes; l'étude de la nature, qui devoit être à la portée de tout le monde, eut été plus facile, moins dispendieuse, & l'on marcheroit avec assurance dans le sentier de la vérité, ayant pour guides des observateurs & non des compilateurs.

J'ai hasardé quelques idées sur la situation actuelle des habitans de Saint-Domingue; je les ai peint tels qu'ils sont, ou du moins tels qu'ils m'ont paru. Ce n'est point ma faute, si mes portraits ne

AVERTISSEMENT. v

sont pas flatteurs; s'ils sont infidèles, tant pis pour les originaux; ils ont dès lors un vice de plus, l'hypocrisie : au reste, je parle en général, ce qui suppose nécessairement des exceptions.

On ne trouvera dans ce petit ouvrage, ni pureté de langage, ni correction de style; des phrases louches, mal digérées, rebuteront plus d'une fois le Lecteur. J'écris sans prétention; je travaille pour m'instruire. J'ai tâché de rendre mes descriptions exactes, je ne promets rien de plus.



Explication des abréviations.

- A** *Cost.* Acoſta, *Traëtado de las Drogas Orientales.*
Bar. Pierre Barrere, *Eſſai ſur l'hiſtoire naturelle de la France Equinoxiale.*
Boerh. Boerhaave, *Index Horti Lugd. Bat.*
Bont. Bontius, *Hiſt. nat. Indiæ Orientalis.*
Brey. Breynius (Jacobus), *Centuria, Prodrromus.*
Brown. Brown, *The civil and. natural, hiſtori of Jamaica.*
Car. en langue Caraïbe.
C. B. Caſpar Bauhin, *Pinax & Theatrum Botanicum.*
Cæſalp. Cæſalpinus, *de plantis.*
Clafſ. Clafſe dans laquelle la plante ſe trouve placée, ſuivant Tournefort ou Linnæus.
Cluſ. Cluſius, *Rariörum plantarum Hiſtoria & exoticorum libri decem.*
Dalec. Dalechamp, *Hiſtoria generalis Plantarum.*
Deſp. Poupé des Portes, *Traité des plantes uſuelles de Saint-Domingue.*
Fam. Famille dans laquelle M. Adanſon place la plante.
Herm. Hermann. *Catalogus Horti Lugdun. Batav.*
Hern. Hernandez, *Hiſtoria naturalis Mexicana.*
Hort. Mal. Hortus Malabaricus.
Houſt. Houſton, *Nova genera.*
Jacq. Jacquin, *Enumeratio Plantarum Americanarum.*
J. B. Jean Bauhin, *Hiſtoria Plantarum univerſalis.*
Jonſt. Jonſton, *Notitia regni vegetabilis.*
Linn. Linnæus, *Systema naturæ, ſpecies plantarum, &c.*
Lob. Lobelius, *Hiſtoria ſtirpium.*
Loc. Lieu où l'on trouve les plantes.
Mareg. Maregravius, *Hiſtoria naturalis Braſiliæ.*
Mem. Acad. Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris.
Merian. Meriana, *Plantæ Surinamenſes.*
Obſ. Observations ſur les plantes.
Ord. Ordre, méthode pour claſſer les plantes.
Ovied. Oviedo, *Hiſt. gen. Indiarum.*
Park. Parkinson, *Theatrum Botanicum.*
Piſ. Piſon, *Hiſtoria naturalis Braſiliæ.*
Pluk. Pluknetius, *Phytographia, Almageſtum.*

Pl. P. Plumier, Minime, *Description des plantes de l'Amérique.*

Prosp. Alp. Prosper Alpinus, *De Plantis Ægypti.*

Rumph. Rumphius, *Herbarium Amboinicum.*

Scalig. Scaliger, *Historia Plantarum Theophrasti.*

Seët. Section, division des plantes.

Sloa. Sloane, *Voyage to Jamaïca.*

Tabern. Tabernæmontanus, *Historia Plantarum.*

Tournef. Tournefort, *Elémens de Botanique.*

Uf. Usage qu'on fait des plantes.

Virt. Vertus ou propriétés des plantes.



E X P L I C A T I O N

De quelques expressions Techniques ou en usage dans les Isles.

AIGRETTE, Pappus. Espèce de couronne qui ressemble à un pinceau composé de plusieurs poils droits ou rameux. On la trouve sur les semences de plusieurs plantes, quand elles viennent à se détacher par la maturité du placenta qui les porte. Le moindre vent suffit pour les disperser au loin.

AIGUILLON, Aculeus. Pointe fragile qui n'est pas le produit du corps ligneux, comme l'épine, mais de l'écorce seulement; en sorte qu'en enlevant cette partie, tous les aiguillons se détachent avec elle; les piquans de la *Ronce* & du *Rosier* sont de cette sorte.

AÎLE, Ala. C'est un appendice membraneux très-fin qui borde les semences. Il sert à leur faire présenter plus de surface à l'air qui les répand de tout côté dans leur maturité. On dit d'une semence qu'elle est aîlée, *semen alatum, pinnatum.*

AISSELLE, Axilla. C'est l'angle que forme la queue des feuilles avec la tige qui les porte.

ALEXITAIRES, Alexipharmques. Ce sont les remèdes, qui employés intérieurement relèvent tout-à-coup les forces abattues, raniment la circulation du sang, en réveillant l'action des solides & atténuant les fluides. Les plantes qui ont ces vertus ont une odeur forte & pénétrante; on les associe aux purgatives, & elles détruisent l'effet des morsures venimeuses

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. ix
& des poisons coagulans , par leur vertu incisive.

ANOMALES. On appelle ainsi les plantes dont les fleurs sont irrégulières ; elles forment la troisième & la onzième classe de Tournefort ; telles sont la *Balsamine* , le *Reséda* , la *Capricine*.

ANODINS , remèdes propres à calmer & apaiser les douleurs.

ANTENNE , *Antenna*. On donne ce nom à de petites cornes mobiles que plusieurs insectes comme les *Papillons* portent sur la tête ; ils s'en servent pour examiner ce qui les environne & empêcher qu'ils ne se heurtent.

ANTHÈRE , *Anthera*. C'est une petite masse globuleuse , ovoïde ou allongée , qui termine les étamines.

ANTI-ÉPILEPTIQUES. On les emploie dans les maladies convulsives & épileptiques , qui viennent du mauvais état des fluides & des solides.

ANTI-SCORBUTIQUES. Remèdes contre le scorbut. On se propose , en les administrant , de corriger l'état des fluides , d'atténuer la partie grossière du sang , de lever les embarras qui le font croupir , d'édulcorer & d'adoucir la lymphe âcre & fœtueuse.

ANTI-VÉNÉRIENS. Remèdes employés contre cette maladie honteuse dont on ne rougit plus , qu'on nomme *vénérienne* & qui provient le plus souvent d'un commerce impur. Les plantes anti-vénériennes sont inefficaces lorsque le virus vérolique s'est engagé dans la masse du sang , & que le mal est invétéré ; il faut alors avoir recours au mercure.

ANTI-VERMINEUX ou vermifuges. Remedes qui chassent les vers logés ordinairement dans l'œsophage, l'estomac & les intestins.

ARBRE, *Arbor*. C'est une plante ligneuse qui n'a qu'un seul & principal tronc, divisé communément au sommet en plusieurs grosses branches; tels sont le *Chêne*, le *Noyer*, &c.

ARBRISSEAU ou arbuſte, *frutex*, *frutescens*. C'est une plante ligneuse qui produit de sa racine plusieurs tiges; tel est le *Troëne*, &c.

ARTICLE, Articulation, *Nodus*, *Articulus*. Termes d'anatomie pour signifier les parties d'une plante qui sont composées de pièces jointes entre elles bout à bout. On dit du *sureau*, par exemple, que ses tiges sont articulées, genouillées, *caule nodoso*, *articuloso*.

ASSOUPISSANS. Remedes qui provoquent le sommeil, calment les irritations, appaisent les douleurs. On les appelle aussi *narcotiques*, *anodins*, *somnifères*.

ASTRINGENS. Remedes qu'on emploie pour arrêter les excrétiens contre nature & excrétiens naturelles augmentées, par exemple, les hémorrhagies, les regles immodérées, les dévoyemens, les dysentéries, les fueurs trop abondantes. Ils donnent plus de ressort aux solides ou plus de consistance aux fluides.

ASTROITE. Production de polypes qui se trouve dans la mer; sa surface est couverte de figures partie en creux, partie en relief qui semblent représenter des étoiles. On en trouve aussi de fossiles.

BAIE, *Bacca*. C'est un fruit qui contient plusieurs semences répandues dans la pulpe;

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. xj
quelquefois les Baies sont isolées, souvent
elles sont rassemblées par grappe.

BASE, *Basis*. C'est la naissance des feuilles,
des fleurs & des tiges. La base d'une coquille,
c'est, dit M. d'Argenville, l'extrémité oppo-
sée à sa partie la plus élevée, quand il n'y a
point de queue; quand il y en a une, c'est la
partie la plus large entre la clavicule & la
queue.

BÉCHIQUE. Remède qui appaise la toux, &
facilite la sécrétion de l'humeur qui fournit la
matière des crachats.

BIVALVES, *Bivalvia*. On nomme ainsi les
coquillages qui ont deux pièces ou écailles;
les Hollandois les appellent *Doublettes*.

BOUCANER se dit proprement aux Isles des
viandes ou du poisson qu'on fait sécher à la
fumée. Il se dit improprement de tout ce qu'on
fait rôtir sur la braise.

BUCCIN, *Buccinum*. C'est un coquillage uni-
valve, fait en forme de trompette, dont le
ventre est un peu gros, la bouche large, très-
allongée & peu garnie de dents.

BULBE. *V.* Racine bulbeuse.

CALICE, *Calix*. C'est l'enveloppe la plus
extérieure de la fleur.

CAMES, *Chamae*. Ce sont des coquillages
bivalves dont les deux coquilles sont égale-
ment élevées, & la bouche ouverte & béante.

CAPSULE, *Capsula*. C'est un fruit sec qui
n'est composé que d'une cavité, quelquefois
d'une seule pièce, quelquefois de plusieurs.

CARMINATIFS. Remèdes employés pour chas-
ser les vents contenus dans l'estomac & les
intestins; ces vents prouvent que les diges-
tions se font mal.

CAYEUX, *Soboles*. On désigne par ce nom les petits Bulbes qui sortent des parties latérales du principal Bulbe, lorsqu'il a produit sa tige & qu'il s'est séché.

CÉLADON. C'est une couleur verte mêlée de blanc. Ce mot est synonyme avec verdâtre.

CÉPHALIQUES. Remedes contre les maladies de la tête : ils conviennent lorsqu'il est nécessaire de donner plus de mouvement aux solides & aux fluides ; les plantes céphaliques ont presque toutes une odeur forte & aromatique ; elles abondent en parties spiritueuses & volatiles : elles échauffent beaucoup.

CHRYSALIDE. On exprime par ce mot des chenilles enveloppées d'une membrane dure & épaisse, qui attendent leur plus brillante & leur dernière métamorphose : elles passent de cet état de sommeil à celui de papillon.

CLAVICULE. C'est la partie pyramidale d'une coquille tournée en spirale : on l'appelle souvent la tête d'une coquille.

COLÉOPTÈRE. *Voyez* Scarabée.

COLUMELLE. C'est le fût ou l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas. C'est autour de ce fût que les spirales sont contournées ; il ne se découvre que vers la bouche.

CŒUR, *Concha cordis*. C'est une coquille bivalve, de forme ronde, élevée, sans oreille, qui représente la vraie forme d'un cœur.

CONQUE anatifère, *Concha anatifera*. C'est une coquille multivalve, plate, triangulaire, composée de cinq pièces attachées à un pédicule. Son nom signifie une coquille qui porte un canard, étymologie fondée sur la Fable

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. xiiij
qui fait naître d'une Conque anatifère une
espèce d'oiseau marin nommé *Bernache*.

COQUILLAGE. On emploie ce mot, lorsqu'on
parle du poisson conjointement avec son écail-
le; & celui de *Coquille*, lorsqu'il ne s'agit que
de l'écaille. On appelle *Coquillages vivans*,
ceux qu'on trouve sur la surface de la terre
dans leur état naturel; & *Coquillages morts*,
ceux qu'on trouve pétrifiés; on les nomme
aussi *Fossiles*. Voyez ce mot.

CORSELET. C'est cette partie de l'insecte
qui se trouve sur le dos, entre le cou & la
naissance des aîles, & qui forme comme une
espèce de cuirasse.

CORDIAUX, *Cardiaca medicamenta*. Ce sont
les remèdes qui réveillent l'oscillation des
solides, & qui raniment la circulation, en don-
nant de la fluidité au sang.

CORNETS, *Volutæ*. C'est une coquille uni-
valve, dont la bouche est toujours alongée,
le sommet élevé, souvent aplati, l'extrémité
d'en-bas pointue & de forme pyramidale.

COROLLE, *Corolla*. C'est la partie la plus
éclatante des fleurs, par les diverses couleurs
dont elle est souvent ornée.

COTYLEDONS, *Lobes*. Ils forment la prin-
cipale partie de la semence. Il y a quelques
plantes qui n'en ont qu'un; la plupart en ont
deux, qui s'appliquent l'un à l'autre par une
surface plane: plusieurs en ont davantage.

COUCHES corticales, *Liber*. C'est la troisiè-
me enveloppe de l'écorce qui recouvre immé-
diatement le bois.

COURONNE, *Corona*. Elle couvre le sommet
des semences; elle n'est formée le plus sou-

vent que par des filets courbés. On appelle aussi *Couronne*, une espèce d'umbilic qui se trouve au sommet de certains fruits, comme dans la *poire*.

CRUSTACÉES, *Crustacea animalia*. On entend par ce mot des animaux couverts d'une croûte dure par elle-même, mais molle en comparaison des écailles ou coquilles des *testacées*. Les *crabes*, les *écrevisses* font du nombre des crustacées.

DIAPHORÉTIQUES. Remedes employés pour rétablir la transpiration insensible.

DIURÉTIQUES. Remedes qui provoquent la sécrétion de l'urine. Il y en a de deux sortes : les diurétiques chauds augmentent le mouvement des fluides & des solides ; les diurétiques froids en diminuent le mouvement.

DRAGEONS, *Stolones*. Ce sont des rejettons enracinés qui naissent des articulations qu'on trouve dans les racines de plusieurs plantes, comme le *Fraisier*, le *Chiendent*. On appelle les racines de ces plantes *stolonifères*.

DUVET. *V. Poils*.

ECORCE, *Cortex*. C'est l'enveloppe extérieure des plantes. Elle est composée de trois parties, qui sont : l'*épiderme*, l'*enveloppe cellulaire*, les *couches corticales*. Voyez ces mots.

ECORCE moyenne. *V. Enveloppe cellulaire*.

ECUSSON, *Scutellum*. C'est cette pièce triangulaire qui se trouve à l'extrémité du corcelet entre les élytres des insectes coléoptères.

ÉLYTRES. Ce sont les étuis écailleux qui renferment les ailes des insectes coléoptères.

EMBRYON, *Embryo*. C'est le rudiment du jeune fruit ; il fait la fonction de matrice, &

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. xv
contient les semences. Souvent un seul embryon est surmonté de plusieurs stils.

ÉMÉTIQUES. Remedes pour évacuer, principalement par en-haut, les matières contenues dans l'estomac. On les appelle aussi *vomitifs*.

EMMÉNAGOGUES OU HYSTÉRIQUES. Remedes pour provoquer les règles, en corrigeant la viscosité & l'épaississement du sang, levant les obstructions & les embarras de la matrice, & réveillant les oscillations des fibres.

ÉMOLLIENS. Remedes qui, appliqués extérieurement, relâchent le tissu fibreux des parties, & apaisent la rarefence des humeurs, en fournissant une humidité chargée d'un mucilage doux.

ENVELOPPE cellulaire, Ecorce moyenne. C'est la seconde partie de l'écorce.

ÉPI, *Spica*. C'est un amas de fleurs portées chacune sur un pédicule particulier, disposées sur un axe commun, comme dans le *froment*.

ÉPIDERME. C'est l'enveloppe la plus extérieure des plantes. Il est facile à reconnoître, parce qu'il se détache facilement des branches vertes sous la forme d'une membrane fort mince; il se trouve sur toutes les parties des plantes, même sur les feuilles, les fleurs & les fruits.

ÉPINE, *Spina*. C'est un petit corps aigu, piquant, qui sort immédiatement du centre de la tige, en perçant l'écorce qui lui forme comme une gaine. On en trouve sur l'*Oranger*, le *Citronnier*, &c.

ERRHINES, ou Sternutatoires, ou Ptarmiques. Remedes qui excitent une irritation vive

sur la membrane pituitaire, provoquent l'éternuement, & une sécrétion plus abondante de l'humeur qui lubrifie l'intérieur & les différentes cavités du nez.

ÉTAMINES, *Stamina*. Ce sont les organes mâles des fleurs; quelquefois elles adhèrent au *réceptacle*; souvent elles sont attachées à la *corolle*; on en voit aussi qui sont portées sur le *calice*, & même sur le *pistil*. On distingue dans les étamines le *filament* & l'*anthère*. Voyez ces mots.

ÉTIOLÉES (plantes). Ce sont celles dont l'enveloppe cellulaire n'est pas colorée; ce qui provient de ce qu'elles croissent à l'ombre dans les lieux humides.

FÉBRIFUGES. Remèdes contre la fièvre: ils réchauffent l'estomac, réveillent l'appétit, & hâtent la circulation des liqueurs. On sait que la fièvre est la fréquence du pouls, précédée ordinairement de frissons, accompagnée de chaleur, avec un dérangement sensible des fonctions animales.

FÉTICHES. Ce sont des figures de pierre ou de bois, grossièrement sculptées, que l'on regarde comme les fausses Divinités des Indiens: peut-être n'en faisoient-ils qu'un sujet d'amusement: peut-être prenons-nous pour des idoles ce qui n'étoit chez eux que des hiéroglyphes.

FEUILLES *alternes*. Elles sont placées tour-à-tour sur les deux côtés des branches; de sorte que celles d'un côté répondent au milieu de l'espace que laissent entre elles les feuilles du côté opposé.

FEUILLES

FEUILLES caulinaires Ce sont celles qui viennent immédiatement sur les tiges.

FEUILLES composées. Elles sont formées par plusieurs petites feuilles nommées *Follioles*, rangées deux à deux ou tour-à-tour sur une côte.

FEUILLES conjuguées, empannées, opposées. C'est lorsqu'elles sont disposées vis-a-vis l'une de l'autre. On dit aussi qu'elles sont alors rangées *par paire* ou *deux à deux*.

FEUILLES crenelées. Les dents de leur contour sont peu profondes & très-serrées.

FEUILLES dentelées. Les dents sont écartées & pointues comme les dents d'une scie.

FEUILLES découpées, échanrées, lorsque les languettes sont arrondies, & assez distantes les unes des autres.

FEUILLES florares. Elles accompagnent les fleurs.

FEUILLES laciniées. C'est lorsque les bords sont taillés profondément, de sorte qu'elles paroissent composées de plusieurs lanières.

FEUILLES en main ouverte, en parasol, en éventail, palmées, *Folia palmata*. Ce sont celles dont les follioles représentent une feuille ronde, profondément laciniée; toutes leurs queues convergent vers l'extrémité de la côte qui leur sert d'attache.

FEUILLES ondées; lorsque les languettes forment des faillies sur le corps de la feuille.

FEUILLES perfoliées, *Folia perforata*. La tige les perce par le milieu.

FEUILLES radicales. Elles naissent immédiatement du collet de la racine.

FEUILLES rameuses. Elles poussent sur les branches.

xviii E X P L I C A T I O N

FEUILLES *sessiles*, *Folia sessilia*. Elles sont posées immédiatement sur la tige ou sur les branches, sans l'intermede du *pétiole*.

FEUILLES *simples*; elles ne sont que l'épanouissement des vaisseaux qui les tiennent fixées à la tige; elles naissent toujours d'un bouton.

FEUILLES *umbiliquées*. C'est lorsque le *pétiole*, qui les soutient, paroît attaché vers le milieu de la feuille.

FEUILLES *vaginées*. Elles fournissent une espèce de gaine à la tige, comme dans les plantes bulbuses.

FEUILLES *verticillées*, disposées par étages tout autour des branches, qu'elles environnent en manière d'anneau.

FILAMENT, *Filamentum*. Petit corps cylindrique, grêle, plus ou moins long, qui fait partie des *étamines*.

FLEURS *amentacées*. V. Fleurs à *chatons*.

FLEURS *anomales*. V. Anomales.

FLEURS *apétales*. V. Fleurs à *étamines*.

FLEURS à *chatons*, Fleurs *amentacées*. Ce sont celles qui sont disposées sur un axe, semblable en quelque manière à la queue d'un chat. Ces *chatons* sont composés de fleurs à étamines dans certains arbres, & de fleurs à feuilles dans quelques autres. Les fleurs du *Noyer*, du *Noisetier*, du *Charme* sont à *chatons*. C'est la 19e. classe de Tournefort.

FLEURS *en cloche*, *Flores campaniformes*. La corolle est monopétale, le limbe évasé en forme de cloche; comme l'*Oreille-d'ours*, la *Buglosè*, &c. Tournefort en fait la première classe.

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. XIX

FLEURS complètes. Elles possèdent toutes les parties qu'on a coutume de reconnoître dans les fleurs.

FLEURS composées. Elles sont réunies plusieurs ensemble sur un point d'appui, nommé *réceptacle*.

FLEURS en corymbe. C'est un amas de fleurs dont les pédicules ne partent pas du même centre, mais à diverses hauteurs; comme dans les *Rosiers*, les *Œillets*.

FLEURS en croix, Flores cruciformes. Elles sont toutes composées de quatre pétales disposés le plus souvent en croix. C'est la cinquième classe de Tournefort.

FLEURS à demi-fleurons, Flores semi-flosculosi. Elles sont composées de plusieurs autres petites fleurs qui sont applaties en feuille, à l'exception du bas, qui est fistuleux, & porté sur un *embryon* de graine: telles sont la *Laitue*, la *Chicorée*. C'est la treizième classe de Tournefort.

FLEURS en entonnoir, Flores infundibuliformes. La *corolle* est monopétale, & approche de la figure d'un entonnoir; comme la *Guimauve*, le *Melon*. C'est la seconde classe de Tournefort.

FLEURS à étamines, apétales, Flores apetalæ seu stamineæ. Ce sont celles qui ne portent que des *étamines* sans *pétales*; comme le *Cabaret*, l'*Oseille*. C'est la quinzième classe de Tournefort, qui comprend aussi la dix huitième.

FLEURS femelles. Ce sont celles qui portent des *pistils* sans *étamines*.

FLEURS à fleurons, Flores flosculosi Elles sont composées de plusieurs petites fleurs faites en

tuyau par en-bas, évasées & découpées ordinairement par en-haut, & portées sur un *embryon* de graine : tels sont le *Bleuet*, le *Chardon*. C'est la douzième classe de Tournefort.

FLEURS *en gueule*, *Flores labiati*. Ce sont des petits tuyaux terminés en-devant par une espèce de masque, qui ressemble assez à la gueule des grotesques & des monstres que les Peintres & les Sculpteurs représentent dans leurs ornemens : telles sont la *Sauge*, la *Menzhe*, la *Melisse*. C'est la quatrième classe de Tournefort.

FLEURS *hermaphrodites*. Elles ont en même temps des *étamines* & des *pistils*.

FLEURS *incomplètes*. Ce sont celles qui manquent de quelques-unes des parties qu'on a coutume de reconnoître dans les fleurs.

FLEURS *légumineuses*, *papilionacées*, *Flores papilionacei*. Elles ont quelque ressemblance avec un papillon dont les aîles sont étendues. Les pétales sont au nombre de quatre ; le supérieur est le plus ample : on l'appelle l'étendard, *vexillum* ; l'inférieur est creux : on le nomme carène, *carina* ; ceux des côtés se nomment les aîles, *alæ*. Le calice de ces fleurs est un cornet, du fond duquel sort le *pistil* enveloppé d'une gaine frangée en étamines : ce pistil devient toujours une *silique* : tels sont les *Pois*, le *Trefle*, &c. C'est la dixième classe de Tournefort, à laquelle on peut rapporter la vingt-deuxième.

FLEURS *liliacées*, *Flores liliacei*. On nomme ainsi celles d'une seule feuille coupée en six pièces, ou de trois feuilles, & quelquefois de six. Leur pistil ou leur calice forme un fruit

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. xxj
qui est toujours divisé en trois loges : telles
sont la *Jacinthe*, la *Tulipe*, l'*Oignon*. C'est la
neuvième classe de Tournefort.

FLEURS mâles. Ce sont celles qui portent
des étamines sans pistil.

FLEURS en œillet, *Flores caryophyllæi*. Ce
sont celles dont les pétales sont disposés en
rond, étroits dans leur naissance, beaucoup
plus larges par le haut. Tournefort les range
dans la huitième classe.

FLEURS en parasol, en ombelle, *Flores um-
bellati*. Leurs pédicules, d'inégale grandeur,
partent d'un même centre, divergent inéga-
lement, & forment en-dessus une espèce de
parasol : tels sont le *Persil*, la *Ciguë*, la *Ca-
rotte*, le *Cerfeuil*. Tournefort en fait la sep-
tième classe.

FLEURS radiées, *Flores radiati*. Ce sont des
bouquets composés du disque, qui est un amas
de fleurons, & de la couronne, qui est for-
mée par plusieurs demi-fleurons disposés au-
tour du disque : tels sont la *Marguerite*, la
Couronne solaire, le *Soucis*. Les fleurs radiées
forment la quatorzième classe de Tournefort.

FLEURS en rose, *Flores rosacei*. Elles sont
composées de plusieurs pétales disposés en
rond autour d'un centre commun, à peu près
comme on le voit dans la *Rose*. Le *Pourpier*,
le *Pavot*, la *Rue*, la *Renoncule* sont des fleurs
en rose. Tournefort en fait la sixième classe
& la vingt-unième.

FLEURS sessiles, *Flores sessiles*. Elles sont
immédiatement attachées aux plantes, sans
aucun pédicule.

FLEURS simples. Elles ne renferment que ce

qui est nécessaire à la production d'un seul fruit.

FOLLIOLES, *Follicules*; ce sont des petites feuilles posées sur une côte commune, qui tombent en même temps qu'elle: cette côte naît toujours d'un bouton.

FOSILES, *Fossilia*. On donne particulièrement ce nom aux productions des regnes végétal & animal qu'on trouve dans les entrailles de la terre, tantôt dans leur état primitif, tantôt plus ou moins altérées, & même terrifiées, pétrifiées ou minéralisées.

GENOUILLÉ. *V. Article*.

GLAND de mer, *Balanus*. C'est une coquille multivalve, de la forme d'un gland, composée de douze lames, la bouche évasée, quelquefois rétrécie. Elle s'attache en forme de petit vase sur les rochers, sur les coquillages, les plantes marines, &c.

GOUSSE, *Legumen*. C'est un fruit sec, composé de deux panneaux qui ne sont pas séparés par une cloison mitoyenne. Elle ne contient qu'une rangée de semences attachées par des filets courts.

GRAPPE, *Uva*. On donne ce nom aux fruits en épi, dont l'axe pend en bas, au lieu de s'élever verticalement: tels sont les fruits du *Grofeillier*.

GRIFFES. Ce sont de simples filets droits & courts, semblables à de petites racines chevelues, qui s'implantent dans tous les corps qu'ils rencontrent, & y attachent fortement les plantes dont ils sont produits. Le *Lierre en arbre* est fort chargé de griffes.

HÉPATIQUES & Spléniques. Remedes pour

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. xxiiij
désobstruer le foie, la rate, & rétablir la circulation.

HISTÉRIQUES. V. Emménagogues.

LAMES, *Lamina*. C'est la partie supérieure des pétales dans une fleur polypétale.

LEPAS ou Patelle, *Patella*. C'est une coquille univalve, convexe, toujours attachée à quelque corps dur.

LIBER. V. Couches corticales.

LIMBE, *Limbus*. C'est la partie supérieure d'une corolle monopétale.

MADREPORE. C'est le nom que l'on donne à des substances calcaires qu'on trouve au fond de la mer, & qui sont produites par la liqueur qui sort du corps des polypes. Les Madrepores sont composés de cavités séparées par des cloisons qui forment communément des étoiles.

MAMELON. C'est une excrescence qui se trouve sur le corps des fruits ou des animaux.

MANCHE de couteau, ou *Solen*. C'est une coquille bivalve, dont le corps est long, ouvert par les deux extrémités, quelquefois droit, souvent arqué.

MARRON. On désigne aux Isles par ce nom les plantes sauvages, les animaux ou les esclaves fugitifs.

MASTICATOIRES. Remedes qui provoquent une sécrétion abondante de salive. On les nomme aussi *apophlegmatifans*.

MONOPÉTALE. On appelle ainsi les fleurs d'une seule pièce, comme le *Melon*.

MORNE. On donne ce nom à Saint-Domingue aux montagnes élevées, & on appelle

Mornet celles qui ne le sont guères ou qui y'occupent qu'un petit espace.

MULTIVALVE. Ce sont les coquilles composées de plusieurs pièces

NACRÉE se dit d'une coquille dont le dedans est argenté & brillant comme la nacre.

NARCOTIQUES, remedes employés pour procurer le sommeil.

NAUTILE, *Nautilus*. C'est une coquille univalve, de forme ronde, imitant un vaisseau.

NECTAIRES, *Nectaria*. Ce sont de petites parties qui servent à contenir un suc sucré nommé *Nectar*. Ils sont sous la forme de petites écailles adhérentes à la partie inférieure des pétales dans les *renoncules*; ils forment un cornet fort apparent dans les *capucines*; dans quelques fleurs ce sont de simples sillons, dans d'autres des espèces de poils. Leur forme varie dans les différentes fleurs ainsi que leur situation.

NERVURES. On donne ce nom aux côtes faillantes qui se trouvent sur les feuilles des plantes; elles partent de la côte principale, & vont aboutir aux bords de la feuille.

ODONTALGIQUES. Remedes employés contre les maux de dents.

ONGLET, *Unguis*. C'est la partie inférieure des feuilles qui composent une fleur poly-pétale.

OPERCULE, couvercle dont le poisson se sert pour défendre l'entrée de la bouche de sa coquille.

OPHTALMIQUES. Remedes employés dans les maladies des yeux.

OREILLE de mer. Coquille univalve, plate,

resemblant à l'oreille de l'homme, dont l'ouverture est des plus grandes.

OSCABRION ou Cloporte. Coquille multivalve composée de huit côtes séparées, qui s'attache aux rochers ainsi que les lepas.

OTHALGIQUES. Remedes employés contre les maladies d'oreille.

OURSIN, *Echinus*. Coquille multivalve de forme ronde ou ovale, ou à pans irréguliers, quelquefois plate, armée de pointes.

PANNICULE. C'est un amas de fleurs portées plusieurs ensemble sur un même péduncule qui s'attache sur un axe commun, lequel a une position verticale, comme dans le *Lilas*.

PAPIRACÉE se dit d'une coquille extrêmement mince.

PARENCHYME. C'est la pulpe qui se trouve dans les fruits à noyaux, qui sont succulens, comme la *Pêche*.

PÉDICULE, Péduncule, *Pedunculus*. C'est une petite queue sur laquelle les fleurs sont portées.

PEIGNE ou Pétoncle, *Pecten* aut *Pectunculus*. C'est une coquille bivalve fermant exactement de tout côté, & rayée en forme de peigne. Elle est ou sans oreilles, ou garnie de deux oreilles, & quelquefois d'une seule.

PERIANTHE *Perianthium*. C'est une espèce de calice qui se trouve dans la plûpart des plantes. Il est quelquefois d'une seule pièce & souvent découpé sur les bords, on le nomme *Monophylle*; quelquefois aussi il est composé de plusieurs pièces & s'appelle *Poliphylle*.

PÉRICARPE, *Pericarpium*. C'est le nom gé-

nérique des fruits que produisent les plantes.

PÉTALE, *Petalum*. On donne ce nom aux pièces ou feuillets qui composent la corolle des fleurs.

PÉTIOLE ou queue, *Petiolus*. C'est un corps grêle plus ou moins long qui soutient les feuilles. Il est ordinairement de même couleur que la feuille, quelquefois cependant de couleur différente, communément creusé en gouttière par dessus.

PISTIL, *Pistillum*. C'est l'organe féminin des fleurs. Il est presque toujours composé de trois parties, qui sont : l'*embryon*, le *stil*, le *stigmat*. Voyez ces mots.

PLACENTA. C'est un corps sur lequel certaines semences sont placées, & qui sert à préparer leur nourriture.

PLANTULE ou Plumule. C'est un petit filet qui tient d'une part à la *radicule* des semences, & va ensuite se perdre dans les *cotyledons*.

POILS ou duvet. Ce sont de petits corps déliés plus courts que les aiguillons qui couvrent la plupart des tiges herbacées, & quantité de feuilles.

POLYPIERS. Ce sont des insectes architectes des coraux, des corallines, des madrépores, &c. Il y en a de mer & d'eau-douce.

PORCELAINE ou Pucelage, *Porcelana*, seu *Veneria*. Coquille univalve luisante, ayant une bouche oblongue, garnie de dents.

POURPRE, *Purpura*. Coquille univalve dont la bouche est unie, presque ronde, le corps chargé de feuilles découpées, quelquefois de pointes & de tubercules.

POUSSIÈRE fécondante. C'est ce qu'on trouve

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. xxvij
sur les *anthères* des *étamines*, & qui est regardé comme la matière propre à féconder les semences.

RACINES articulées, *genouillées*. Ce sont celles qui sont divisées par des nœuds ou des articles. Voyez Article.

RACINES bulbeuses, *Bulbosæ*. Elles sont connues sous le nom vulgaire d'oignon : le bulbe est composé des tuniques de la tige qui se trouvent plus renflées vers le bas, & portées sur un plateau, auquel sont attachées les racines fibreuses.

RACINES chevelues, *Capillares*. Elles sont très-fines & semblables à des cheveux. Elles ne diffèrent des racines *fibreuses* que par leur petitesse.

RACINES fibreuses ou ligneuses, *fibrosæ*. Elles sont composées de fibres placées presque en ligne droite, & forment un véritable bois couvert de son écorce. Elles ne diffèrent presque en rien du tronc.

RACINES pivotantes. Elles percent le sol perpendiculairement.

RACINES stolonifères. V. Drageons.

RACINES traçantes. On nomme ainsi celles qui s'étendent horizontalement.

RACINES tubéreuses, *Tuberosæ*. Elles sont tendres, cassantes & ne paroissent pas composées de fibres aussi sensibles que les racines fibreuses. Leur ressemblance avec la truffe leur a fait donner le nom qu'elles portent. Telles sont les *Pommes de terre*, les *Raves*, la *Rhubarbe*, le *Gingembre*, &c.

RADICULE, *Rostellum*. C'est un petit point saillant plus ou moins allongé qui se trouve

dans la semence, quelquefois au milieu, quelquefois à l'une de ses extrémités.

RAFRAÏCHISSANS, *Refrigerantia*. Remedes employés pour diminuer la chaleur du corps qui provient des oscillations trop vives & trop fréquentes des solides. Ainsi toute substance qui relâche les solides & diminue leur ton, est rafraîchissante.

RAMILLE. C'est la dernière division des branches où la plupart des feuilles sont attachées.

RECEPTACLE. C'est le point d'appui sur lequel les fleurs composées sont réunies plusieurs ensemble.

ROCHER, ou le Pisseur, *Murex*. C'est une coquille univalve, garnie de pointes & de tubercules, ayant une bouche dentelée & oblongue.

ROULEAUX, ou olives, ou cylindres. Ce sont des coquilles univalves, dont la bouche est toujours alongée, jamais pointue par en-bas comme le *Cornet*.

SAVANNE. C'est un mot espagnol fort usité dans les Isles, par lequel on désigne les prairies & les endroits incultes où paissent les animaux.

SCARABÉE ou Coléoptère, *Scarabeus*. On comprend sous ce nom tous les insectes dont les ailes membraneuses sont renfermées sous des étuis écailleux, solides; tel est le *Hanneton*.

SÈVE, suc. C'est le fluide aqueux qui remplit les vaisseaux lymphatiques de tous les végétaux.

SILIQUE, *Siliqua*. C'est un fruit sec composé de deux panneaux séparés intérieurement par

DES EXPRESSIONS TECHNIQUES. xxix
une cloison mitoyenne, des deux côtés de laquelle sont rangées les semences.

SPIRALES, *spires*. Ce sont les contours & les circonvolutions qui forment la *volute* des coquilles. *Voyez* ce mot.

STIGMATES, *Stigmata*. C'est la partie qui termine le *pistil*. Ils sont quelquefois arrondis, quelquefois alongés. On compare le stigmate à la *vulve*.

STIL, *Stilus*. C'est un petit corps cylindrique ordinairement fistuleux qui fait partie du *pistil*. Il porte sur l'*embryon* avec lequel il communique, & il est terminé par le *stigmate*; on le compare au *vagin*. Un même *stil* est souvent terminé par plusieurs *stigmates*.

STIPULES, *Stipulae*. Ce sont de petits appendices attachés sur le *pétiole*. Leur composition est à peu près la même que celle du corps de la feuille.

STOMACHIQUES, *Stomachica*. Remedes qui fortifient l'estomac, & qui favorisent la digestion, en réveillant l'oscillation des solides.

STRIES. Ce sont des rayures ou gravures en relief qui se voient sur la robe d'une coquille; elles sont différentes des *cannelures* qui sont plus grandes & plus régulières.

SUDORIFIQUES, *Sudorifica*. Remedes qui provoquent la sueur.

SUPPORTS, *Fulcra*. Ce sont les corps alongés & grêles, placés sur les tiges & sur les branches. Telles sont les *vrilles*, les *griffes*, les *épines*, les *aiguillons*, les *poils*. *Voyez* ces mots.

TESTACÉES, *Testacea*. C'est le nom générique qu'on donne aux animaux qui se renfer-

xxx E X P L I C A T I O N
ment, & vivent dans des coquilles dures, dont ils font les architectes.

TIGE ou TRONC, *Caulis*. C'est la partie moyenne des plantes. Elle naît des racines, & produit des branches en se divisant.

TIGES fistuleuses. Elles sont creuses. On les appelle aussi *Chalumeaux*.

TIGES sarmenteuses. Elles s'élèvent en serpentant.

THORAX. C'est la partie de l'insecte qui répond à la poitrine des animaux. Elle sépare le ventre d'avec le cou.

TONNE *Concha globosa*. C'est une coquille univalve, ronde, en forme de tonneau, renflée dans son milieu, dont l'ouverture est très-large.

TUBE, *Tubus*. C'est la partie inférieure de la corolle monopétale qui est ordinairement moins évasée & logée dans le calice.

TUBERCULES. Ce sont des étamines régulières & rondes, plus grandes que les verrues, lesquelles se distinguent sur la robe de la coquille.

UMBILIC, *Umbilicus*: Trou dans le milieu de la base d'une coquille à côté de la bouche; c'en est à peu près le centre.

UNIVALVES, *Univalvia*. Nom donné aux coquilles d'une seule pièce.

VEINES, *Venæ*. Ce sont de petits filets plus ou moins déliés, plus petits que les nervures, répandues en différens sens sur la surface des feuilles.

VIS, *Turbo, aut Strumbus*. C'est une coquille univalve, toujours diminuant vers la base, &

terminée en une longue pointe très-aiguë qui imite le foret ou l'alêne.

VOLUTE, à *volvendo*. C'est le contour des spirales autour de la *columelle* des coquilles, laquelle va en diminuant se terminer à un point comme centre, appelé *œil de la volute*.

VOMITIFS. *V.* Émétiques.

VRILLES ou Mains, *Cirrhus*. C'est un corps délié, cylindrique, droit dans une partie de son étendue roulée en tirebourse par son extrémité flottante. Elles sont tantôt simples & formées d'un seul filet, tantôt composées de deux & même de trois filets qui vont s'attacher à tous les corps qu'ils rencontrent.

VULNÉRAIRES, *Vulneraria seu traumatica*. Remedes qui mènent à cicatrice une solution de continuité. Ils sont de plusieurs sortes. Les *Vulnéraires maturatifs* procurent une grande suppuration. Les *déterfifs-anodins* calment les oscillations trop vives des vaisseaux, donnent plus de consistance au pus & en corrigent l'âcreté. Les *déterfifs résolutifs* réveillent les oscillations des vaisseaux, divisent & atténuent les humeurs; les *Vulnéraires incarnatifs* favorisent la régénération des nouvelles chairs, facilitent le prolongement des vaisseaux & font évacuer le pus.

ZONES ou Fascies. Ce sont des bandes ou cercles qu'on remarque sur la robe d'une coquille. Quelquefois elles sont de niveau, d'autrefois saillantes ou gravées en creux.





ESSAI

S U R

L'HISTOIRE NATURELLE

D E L' I S L E

DE SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de Saint - Domingue.

ARTICLE PREMIER.

Situation de Saint-Domingue.

L'Isle de Saint - Domingue , suivant tous les Géographes, est après *Cuba*, la plus vaste des Isles Antilles de l'Amérique. Lorsque Christophe Colomb, en 1492, en fit la découverte, les habitans l'appelloient *Ayti* ou *Haiti*, c'est-à-dire, terre montagneuse : les Espagnols s'en étant rendu maîtres la nommerent *Hispaniola*; mais le nom qu'on lui donne aujourd'hui a

2 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
prévalu; c'est aussi celui de la ville capitale
pour la partie espagnole.

Cette île est située dans la mer du Nord, à l'entrée du Golfe de *Mexique*; on lui donne environ 400 lieues de circuit, sans compter le contour des anses qu'elle forme en une infinité d'endroits. Sa longueur *Est & Ouest* est d'environ 180 lieues; sa plus grande largeur *Nord & Sud* n'est guères que de 60 lieues, & sa plus petite, qui sépare *Jacmel* de *Leogane*, est de 12 lieues. Elle s'étend depuis le 17^e. degré de latitude septentrionale jusqu'au 20^e. Sa longitude n'est pas exactement déterminée. M. Pingré de l'Académie des Sciences de Paris, dans le voyage qu'il fit en 1769 en Amérique, par ordre du Roi, place la latitude du *Cap François* à 19 degrés, 46 minutes, 40 secondes, & sa longitude par 74 degrés, 38 minutes, en comptant les longitudes à l'*Ouest* du méridien de Paris.

ARTICLE II.

Productions de l'Isle de Saint-Domingue.

Les François possèdent actuellement à peine un tiers de l'isle; ce qu'ils occupent s'étend depuis la riviere du *Massacre*, située au *Nord*, jusqu'à celle de *Neybe*, dans la partie du *Sud*. Les Espagnols sont restés en possession des deux autres tiers. Lorsqu'on est placé sur cette lisière qui sépare les deux nations, & qu'on regarde le Septentrion, l'on a à gauche la partie françoise, & la partie espagnole à droite.

Cette riche contrée est plus à charge qu'avantageuse aux Espagnols. Le gouverneur,

le Clergé, les troupes, coutent annuellement à la nation douze à quinze cens mille livres, fans qu'elle en retire aucun fruit. L'industrie des habitans se borne à élever du bétail qu'ils vendent aux François. Les végétaux du pays, qui viennent comme d'eux-mêmes & fans beaucoup de soins, leur suffisent avec la chasse pour entretenir une vie oisive & vagabonde.

La partie françoise y est bien cultivée : le sucre, l'indigo, le café, le coton, enrichissent tous les jours les cultivateurs ; le terrain, quoiqu'entrecoupé de montagnes très-élevées, est excellent ; la vigne produit deux ou trois fois chaque année d'excellent raisin muscat : les choux, les pois, les fèves, les artichauts, les asperges, le maïs, le millet & quantité d'autres légumes, y viennent à merveille. Les fruits de France n'y réussissent pas ; mais on s'en dédommage par ceux du pays qu'on trouve par-tout, qui, quoique généralement parlant moins agréables, ont cependant leur mérite.

ARTICLE III.

Commerce des François à Saint-Domingue.

Les denrées que les François récoltent de leurs habitations, fournissent chaque année la cargaison de plus de 400 Navires marchands, partis des ports de France & qui y retournent chargés de richesses immenses. L'auteur de *l'Histoire philosophique & politique* assure « D'après des instructions très-fidelles, que » dans l'année 1767, il est sorti de la Co-

4 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE

» Ionie 72,718,781 livres pesant de sucre
 » brut; 51,562,013 livres de sucre blanc;
 » 1,769,562 liv. d'indigo; 150,000 liv. de
 » cacao; 12,197,977 liv. de café; 2,965,920
 » livres de coton; 4,108 barriques de taffia,
 » 21,104 barriques de sirop.

» Telle est, ajoute-t-il, la masse des pro-
 » ductions enregistrées aux douanes de Saint-
 » Domingue en 1767, & exportées sur 347
 » navires arrivés de France. Les chargemens
 » faits sous voile, l'excédent des poids déclai-
 » rés, le paiement des Noirs introduits en
 » fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins
 » d'un quart des denrées de la Colonie, qu'il
 » faut ajouter à l'énumération connue des
 » richesses. Il faut aussi y ajouter celles qui
 se consomment dans le pays, & les sucres que
 bien des habitans vendent, argent comptant,
 aux barques Angloises, en leur livrant les
 sirops de sucre brut qu'ils ont permission
 d'exporter.

Depuis cette époque, toutes les cultures
 de la Colonie ont augmenté, & celle du café
 est triplée. On peut donc assurer que la masse
 actuelle des productions de la Colonie monte
 tous les ans à plus de 92,000,000 livres de
 sucre brut, 65,000,000 liv. de sucre blanc,
 2,000,000 livres d'indigo, 200,000 livres de
 cacao, 48,000,000 liv. de café, 4,000,000
 liv. de coton, 18,000 000 liv. de sirop qui
 s'emploie en nature ou en taffia.

Les navires que le commerce françois ex-
 pédie pour Saint-Domingue, sont chargés de
 vins, de farines, d'eau-de-vie, de tous les co-
 mestibles qui peuvent être exportés; d'étoffes;

de linge, de bijoux, & de toutes les matieres de luxe dont la frivolité françoise ne feroit se passer nulle part. L'abondance des marchandises en fait quelquefois baisser le prix à Saint-Domingue, au-dessous de celui qu'elles ont couté en France; quelques Capitaines y en achètent même: le *Sauveur de Saint-Malo*, en 1764, en a rapporté 100 caisses de savon, achetées à plus bas prix à Saint-Domingue qu'on ne le vendoit alors à Marseille; mais ces faits ne sont pas ordinaires, & ne doivent leur existence qu'à des révolutions de peu de durée. Au retour de la paix, le commerce françois expédia pour Saint-Domingue une prodigieuse quantité de navires, qui y répandirent l'abondance, & produisirent pour les denrées de France un bas prix, que la rivalité des Capitaines ne fit qu'augmenter; communément elles se vendent un tiers au dessus du prix qu'elles ont couté, ou plutôt elles n'ont point de prix fixe; il dépend de leur rareté ou de leur abondance, de leur bonne ou mauvaise qualité.

ARTICLE IV.

Gouvernement civil de la partie françoise.

§ I.

Du Gouverneur.

Le Gouverneur est le chef de la Colonie; & représente Sa Majesté très-Chrétienne. Sa commission est pour trois ans; la Cour de Versailles en prolonge ou en abrège la durée, suivant que les sages principes du ministère

6 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE

l'exigent : il a le titre de *Gouverneur général des isles françoises de l'Amérique sous le vent*. Il occupe la première place aux Conseils supérieurs, lorsqu'il juge à propos d'assister à leurs séances ; son autorité s'étend sur les Gouverneurs particuliers, sur les Lieutenans de Roi, sur les Commandans de quartiers, & sur tous les Officiers militaires. Tous les habitans sont obligés de se conformer à ce qu'il leur prescrit, concernant l'obéissance & la fidélité qu'ils doivent au Monarque dont ils ont le bonheur d'être les sujets.

Liste chronologique des Gouverneurs.

- 1653. M. de Fontenay.
- 1659. M. Deschamps.
- 1665. M. d'Ogeron.
- 1676. M. de Pouancey.
- 1683. M. de Cuffy.
- 1691. M. du Cassé.
- 1703. M. Auger.
- 1707. M. le Comte de Choiseul-Beaupré.
- 1714. M. le Comte de Blenac.
- 1716. M. le Marquis de Château-Morand.
- 1719. M. le Marquis de Sorel.
- 1725. M. le Chevalier de Rochalard.
- 1730. M. le Marquis de Vienne.
- 1733. M. le Marquis de Fayet.
- 1735. M. le Marquis de Larnage.
- 1748. M. le Chevalier de Conflans.
- 1752. M. le Comte du Bois de la Mothe.
- 1755. M. le Marquis de Vaudreuil.
- 1757. M. Bart.
- 1761. M. de Bory.
- 1762. M. le Vicomte de Belzunce.

1764. M. le Comte d'Estaing.
 1766. M. le Prince de Rohan.
 1770. M. le Comte de Nolivos.
 1772. M. le Chevalier de Valliere:
 1775. M. le Comte d'Ennery.

Les premiers Gouverneurs ne l'étoient que de l'isle de la Tortue & de Saint-Domingue. M. le Comte de Blenac a été le premier Gouverneur général des isles sous le vent de l'Amérique : jusqu'en 1707, les Gouverneurs étoient en même temps Intendants; cependant dès 1704, M. Deslandes, Commissaire-ordonnateur, en a fait les fonctions.

§ 2.

De l'Intendant.

L'Intendant est le Chef de la Justice, le premier Président des Conseils supérieurs, le préposé par la Cour de Versailles pour la perception & l'administration des deniers qui se lèvent au nom du Roi. Les lieux où se rend la Justice, les Hôpitaux, les Eglises, les Presbytères, & les autres bâtimens destinés au service public, ne peuvent être édifiés ni réparés que par ses ordres.

Liste chronologique des Intendants.

1707. M. Michon.
 1722. M. de Montholon.
 1730. M. Duclos.
 1736. M. de la Chapelle.

- 8 **ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE**
 1739. M. Maillart.
 1752. M. de la Porte-la-Lanne.
 1758. M. Lambert.
 1759. M. de Clugny.
 1764. M. Magon.
 1766. M. de Bongars.
 1771. M. Vincent de Montarcher.
 1774. M. de Vaivres.

§ 3.

Des Sièges de Justice.

Il n'y a dans la Colonie françoise que deux degrés de Jurisdiction, qui sont, les sièges ordinaires avec les Amirautés, que les mêmes Officiers réunissent en eux, & les Conseils supérieurs où les appellations de ces Sièges sont jugées en dernier ressort, tant pour le civil que pour le criminel.

On compte neuf Jurisdicions; favoir, trois dans la partie du Nord, quatre dans la partie de l'Ouest, & deux dans la partie du Sud. Il y a deux Conseils supérieurs, dont l'un réside au *Cap*, & l'autre au *Port-au-Prince*; ils étoient autrefois composés d'un certain nombre d'habitans aisés, éclairés & intègres, qui venoient tous les mois rendre gratuitement la Justice à leurs concitoyens. Sa Majesté accorde actuellement à chaque Conseiller titulaire 12000 livres de gages, argent des isles, qui font 8000 livres Tournois.

Le Conseil supérieur du *Cap* tient ses audiences depuis le Mercredi d'une semaine jusqu'au Mardi de la semaine suivante; il les interrompt pendant huitaine, pour les rouvrir

Le Mercredi de la troisieme semaine, & continue ainsi jusqu'au temps des vacances, qui ne font que durant la quinzaine de Pâques, & depuis le 22 Juillet jusqu'au 22 Août inclusivement. Il y a chaque jour deux audiences, la premiere dure depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures, & la seconde depuis neuf heures & demie jusqu'à midi. On appelle à la premiere audience les affaires sommaires & de peu de conséquence; les affaires criminelles, & celles qui sont au rapport sont discutées durant la seconde.

Le Conseil supérieur du *Port - au - Prince* tient ses audiences trois jours de chaque semaine; savoir, les Jeudi, Vendredi & Samedi, & les Lundi, Mardi & Mercredi de la semaine suivante; il les interrompt pendant huitaine, pour les reprendre le Jeudi de la troisieme semaine. Il y a chaque jour deux audiences: la premiere commence à huit heures du matin jusqu'à neuf heures & demie; on y plaide les causes sommaires & qui demandent célérité: la seconde audience dure depuis dix heures jusqu'à onze heures & demie; on y juge les affaires criminelles & de rapport.

Les Arrêts ne peuvent être rendus, tant en matiere criminelle que civile, que quand il y a au moins sept Juges. Par Edit du mois de Mars 1766, Sa Majesté a attribué la noblesse au second degré à ceux qui auront exercé durant vingt ans les offices de Conseillers titulaires & de Procureurs généraux des Conseils; on ne peut être pourvus de ces charges avant l'âge de vingt - sept ans; il faut avoir été reçu Avocat & avoir fréquenté le

Barreau durant quatre ans, soit au Parlement de Paris, soit dans les Sièges royaux qui en dépendent.

Les Procureurs n'ont été établis dans la Colonie que le 14 Juillet 1738, en vertu d'une Ordonnance du Roi adressée aux Conseils & aux Jurisdictions. Avant cette époque, les Huissiers faisoient tout. Les Conseils, les Avocats, & les autres gens de justice sont exempts du service militaire; ils entrent au Conseil en habit noir, sans robe de palais.

§. 4.

Des autres Officiers publics.

On compte dans la partie françoise 14 places d'Etat-major, deux chambres d'Agriculture, créées par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 28 Mars 1763, deux compagnies de Maréchaussée, établies le 20 Janvier 1733, par MM. Fayet & Duclos; plusieurs Commissaires ou Ecrivains de la Marine, des Trésoriers de la Marine, des Receveurs de droits municipaux, d'octroi, des suppliciés, de maréchaussée, des amendes & épaves; des Receveurs généraux & particuliers de M. l'Amiral; des Trésoriers généraux de la Colonie, des Trésoriers des Invalides, des gardes magasins, des curateurs aux successions vacantes.

§. 5.

De la Milice.

On fait que les fondemens de la Colonie françoise ont été jettés par une troupe d'aventuriers, dont le rendez-vous principal étoit l'Isle

de la *Tortue*, qui n'est séparée de la côte septentrionale de Saint-Domingue que par un bras de mer de deux lieues de large. Les uns armerent en course & firent amener plus d'une fois le pavillon Espagnol; on les nomma *Filibustiers*; d'autres, connus sous le nom de *Boucanniers*, se mirent à chasser les bêtes à cornes que les Espagnols avoient transportées à Saint-Domingue, où elles s'étoient prodigieusement multipliées; ils en vendoient les peaux aux Hollandois, qui leur fournissoient en échange des eaux-de-vie, des armes, & tout ce qui leur étoit nécessaire. Ils se nourrissoient de la chair des animaux qu'ils avoient tués, & ils l'enfumoient pour l'empêcher de se corrompre.

Un Gentilhomme d'Anjou, nommé *Bertrand Dogeron*, qui avoit gagné leur estime & leur confiance par ses libéralités & son intrépidité, entreprit de civiliser des ames féroces, qui vivoient dans la plus grande indépendance, & d'assujettir au travail des brigands qui n'avoient d'ardeur que pour le pillage: il y réussit, & le nombre des cultivateurs s'est insensiblement accru. Ces conquérans & leurs premiers descendans se faisoient gloire de défendre eux-mêmes leurs possessions; ils étoient tous soldats, & voloient par-tout où la gloire & le danger les appelloient.

Les successeurs de ces hommes intrépides, énervés par le luxe, qui détruit les constitutions les plus robustes, n'ont plus apperçu dans les fonctions militaires qu'une servitude onéreuse; ils s'en sont déchargés pour de l'argent, les milices ont été supprimées &

presqu'aussi-tôt rétablies. Les taxes imposées sur les habitans continuent à se percevoir, quoiqu'elles n'ayent eu d'abord pour objet que l'exemption du service militaire. Les habitans ont vivement réclamé contre ces abus de l'autorité, il a fallu plier & reprendre le service; mais c'est avec une répugnance souvent trop marquée, pour ne pas forcer les chefs à la réprimer. On devrait bien cependant sentir la nécessité des milices: que de maux leur suppression n'occasionneroit-elle pas? comment arrêter la révolte des Negres, l'attroupement des voleurs, si l'une ou l'autre avoit lieu? comment garantir les côtes d'une attaque imprévue? qu'opposera-t-on au maronage des Negres, si les habitans n'ont ni chefs, ni drapeaux qui les rassemblent? qui les commandera? qui marchera au secours de ses voisins?

Au reste il ne faut pas s'imaginer que les milices des Colonies soient semblables à celles que nous avons ici sous les yeux; tout le service consiste à se présenter quatre fois par an sous les armes, avec l'habit militaire, pour passer en revue dans l'endroit principal de chaque quartier, devant le Gouverneur ou les Officiers subalternes: ces revues sont des jours de réjouissances, l'habitant y paroît avec éclat; les uniformes sont aussi brillans que ceux de la Maison du Roi. La milice est composée de cavalerie & d'infanterie, les Officiers jouissent des exemptions de la noblesse. Il y a aussi des compagnies de Negres & de mulâtres affranchis, qui sont commandées par des blancs; on les emploie à la recher-

ARTICLE V.

*Gouvernement ecclésiastique de la partie
françoise.*

Quarante-six Cures partagent, pour le spirituel, tout le territoire de la partie françoise; 25 sont situées dans le ressort du Conseil supérieur du *Port-au-Prince*, & desservies par les Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, sous l'autorité d'un Préfet Apostolique du même Ordre, & 21 dans le ressort du Conseil du *Cap*, dirigées par les RR. PP. Capucins, qui ont aussi leur Préfet Apostolique. Le Chapitre des Religieux Dominicains de la province de Saint Louis élit tout les quatre ans un de ses membres, qui reçoit dès lors une autorité immédiate sur les biens & sur les personnes de cet Ordre qui existent dans la Colonie. Le Général de ces Religieux, qui fait sa résidence à Rome, confirme l'élection du Chapitre, & présente au Pape le sujet élu.

Sa Sainteté le nomme son Grand-Vicaire aux isles, & lui accorde, par un Bref, le droit de dispenser des empêchemens dirimens du mariage, d'absoudre des cas réservés au Saint Siège, de faire les fonctions curiales, de consacrer les calices, les autels, &c.; le Préfet Apostolique obtient de la Cour de Versailles des lettres d'attache pour l'exercice de ces pouvoirs: arrivé au lieu de sa destination, il les fait homologuer aux Conseils supérieurs,

& les communique aux Religieux de son Ordre, ou aux externes qu'il choisit pour desservir les cures de sa mission. Ces Prêtres desservans ne sont pas titulaires, ils sont tous amovibles & destituables à la volonté du Préfet Apostolique, *sans qu'il puisse lui être apporté aucun empêchement à cet égard*, dit l'Ordonnance de Sa Majesté, en date du 31 Juillet 1763; il en est de même des Religieux Capucins qui desservent les cures dans la dépendance du Cap François.

Les Préfets Apostoliques à Saint-Domingue tiennent donc leurs pouvoirs immédiatement du Saint Siège; cette vérité est connue de tout le monde, & on ne conçoit pas comment l'auteur du *Géographe manuel* a pu avancer & répéter dans chaque nouvelle édition, que les *Dominicains de la partie françoise de Saint-Domingue prennent leurs pouvoirs ou de l'Archevêque de Saint-Domingue, ou de l'Evêque de Cuba indifféremment*; ces prélats n'y exercent pas l'ombre de Jurisdiction, soit gracieuse, soit contentieuse. En parlant du *Cap François*, M. l'Abbé d'Expilly auroit bien dû citer les RR. PP. Capucins au lieu des Jésuites, pour la desserte des Paroisses, puisqu'ils les desservent par ordre de Sa Majesté, depuis la destruction de la Société en France. Nous aurons encore occasion de parler de cet ouvrage: notre intention n'est point de le déprimer, nous en reconnoissons le mérite; mais nous savons ce que nous devons au public.

Suivant les Ordonnance émanées du trône, c'est aux habitans à pourvoir les Eglises de toutes les choses nécessaires pour la célébra-

tion de l'Office divin. (a) Les cimetières doivent être clos & fermés (b); cependant la plupart des Sacrifices manquent du nécessaire, tant en linges qu'en livres & ornemens; plusieurs Eglises menacent ruine, faute de réparations, dont le retard successif aggrave le danger, multiplie le dommage. Il n'y en a point du tout à *Aquin*, au *Petit-Goave*, à *Baynet*, à l'*Arcahaye*; dans tous ces endroits l'Office divin se fait sous une galerie & dans un cabinet, où il n'est pas possible d'observer ni dignité, ni décence. Les Prêtres n'ont communément pour domiciles, que des demeures rendus, par la négligence des habitans, mal saines & incommodes, ou prêtes à crouler. La plupart des cimetières ne sont pas entourés,

(a) « Les habitans desdits quartiers seront tenus de
 » fournir auxdits Religieux qui y desserviront les cures,
 » une Eglise dans chaque Paroisse, avec un logement
 » commode & en état d'y contenir au moins deux Reli-
 » gieux & autant de domestiques; d'entretenir & de ré-
 » parer les Eglises & Presbytères, & fournir les orne-
 » mens & luminaires, &c. » *Lettres Patentes pour l'éta-
 blissement des FF. Prêcheurs à Saint-Domingue, du mois
 de Novembre 1723.*

(b) « Lesquels cimetières seront clos & fermés, de
 » maniere que les animaux ne puissent point y entrer ».
Ordonn. du Roi, 22 Décembre 1733, art. 1.

« Les habitans des Paroisses seront tenus de faire faire
 » par corvées la clôture desdits cimetières, à peine de
 » 60 livres d'amende. *Ibid. art. 2.*

« Ordonnons en outre qu'à la diligence des Marguil-
 » liers, & aux frais des fabriques, il sera incessamment
 » travaillé à la clôture des cimetières, si fait n'a été, &
 » que les clôtures seront entretenues & réparées toutes fois
 » que besoin sera ». *Ordonnance du Roi, 14 Mars 1741,
 art. 18.*

& restent exposés aux incursions nocturnes des animaux voraces, qui entr'ouvrent les tombeaux; le soleil éclaire souvent des horreurs qui font frémir l'humanité (a). L'autorité des Prefets Apostoliques est insuffisante pour réprimer ces désordres, ils ne jouissent que d'une Jurisdiction gracieuse; ils ont la voie de remontrance & d'exhortation, qui équivaut à rien dans les isles.

Les cures sont trop étendues pour être bien desservies, un seul Prêtre est quelquefois préposé pour desservir un territoire de plus de vingt lieues de circonférence: il y a long temps qu'on projette d'établir de nouvelles Paroisses; mais ce projet, comme bien d'autres, est jusqu'ici resté sans effet: les quartiers où elles seroient le plus nécessaires sont; les *Grands-bois*, dans la dépendance du *cul-de-sac*, les hauts de l'*Artibonite*, l'*Azile*, l'*Ilet-à-Pierre-Joseph*, le *Marche-à-terre*, les *Baradères*, les *Caïmites*, les montagnes au Sud du *Petit-Goave*, le *Fond-de-boudin* de *Léogane*, &c. Mrs. d'Estaing & Magon ont bien donné une Ordonnance, en date du 10 Janvier 1766, pour l'établissement d'une nouvelle Paroisse au quartier de l'*Azile*, conformément à la requête des habitans; je ne fais ce qui a pu en empêcher jusqu'ici l'exécution.

Les limites de chaque Paroisse ne sont pas assez déterminées; celles, par exemple, de

(a) L'auteur écrivoit cette histoire en 1773, peut-être a-t-on remédié depuis cette époque aux désordres dont il se plaint.

Tiburon, des *Cotteaux*, de *Jacmel*, de *Leogane*, de *l'Ance-à-Veaux*, du *Petit-trou*, de *Jérémie*, sont très-incertaines. Il s'éleve quelquefois à cette occasion des difficultés entre les Curés voisins, lorsqu'il s'agit d'enterremens, de baptêmes ou de mariages : on les laisseroit s'arranger entr'eux, si l'état des citoyens n'y étoit pas intéressé ; mais comme l'incertitude des limites de chaque Paroisse rend incertaine la validité du Sacrement de mariage, puisqu'il ne peut être célébré que par le propre Curé, on devroit bien s'appliquer à les fixer d'une manière certaine & invariable.

ARTICLE VI.

Population de la partie françoise.

L'auteur de *l'Histoire philosophique & politique* observe, « qu'à l'époque de 1764, Saint-
» Domingue avoit 8786 blancs, en état de
» porter les armes; 4306 habitoient le Nord,
» 3470 l'Ouest, & 1010 seulement le Sud;
» 4114 mulâtres ou Negres libres, mais en-
» régimentés, grossissoient ces forces. Le nom-
» bre des esclaves de tout sexe & de tout âge
» montoit à 206,000 » : actuellement la popu-
lation a tellement augmenté, qu'on compte dans les seules parties de *l'Ouest* & du *Sud*, environ 11,730 libres, tant blancs que gens de couleur, & 191,000 esclaves: il est à présumer que dans la partie du Nord, le nombre des habitans s'est également accru.

Pour connoître la population annuelle des libres à Saint-Domingue, prenons une de ses Paroisses, par laquelle on jugera faciement

des autres. Suivant les registres des baptêmes, enterremens & mariages de la Paroisse du *Cul-de-sac*, depuis le premier Janvier 1750, jusqu'au premier Janvier 1764, il y a eu pour les blancs 184 baptêmes, 239 enterremens, 48 mariages; pour les gens de couleur 221 baptêmes, 135 enterremens, 27 mariages, d'où il résulte qu'en 14 ans, les mortalités des blancs ont excédé les baptêmes de 55; que les baptêmes des gens de couleur excèdent les mortalités de 86, qu'année commune il y a, à peu de chose près, 13 naissances, 17 enterremens, trois ou quatre mariages parmi les blancs; 15 à 16 naissances, 9 à 10 enterremens, deux mariages parmi les gens de couleur.

ARTICLE VII.

Observations sur le climat de Saint-Domingue.

Le thermomètre de M. de Réaumur monte ordinairement au Cap à 6 heures du matin, de 22 à 23 degrés au dessus de la congélation; à 10 heures & demie, de 23, 24, 25 & 26 degrés; à 5 heures du soir, de 23 à 24 degrés; à 10 heures & toute la nuit, de 22 à 23 degrés. M. Pingré, de l'Académie des Sciences de Paris, a observé, au commencement de Juin 1769, que le thermomètre de M. de Réaumur, exposé à l'air libre, s'étoit foutenu nuit & jour entre 25 & 26 degrés de dilatation, & que le mercure dans le baromètre s'étoit toujours maintenu entre 28 pouces deux lignes & demie, & 28 pouces trois lignes deux tiers.

La température des autres quartiers est

presque la même que celle du Cap. Les divers aspects du soleil y produisent cependant quelques légères différences ; la chaleur est plus sensible dans les plaines, parce que les rayons de cet astre y tombent perpendiculairement ; les chaînes de montagnes en arrêtent l'activité, & conservent plus long-temps l'humidité de la terre. On n'y éprouve jamais les rigueurs de l'hyver ; les fraîcheurs qu'on y ressent quelquefois le matin sont assez semblables à celles du printemps d'Europe.

Les vents qu'on appelle *Brises*, y sont périodiques, & tempèrent la chaleur, qui sans eux seroit insupportable ; la brise d'*Est* souffle toute la matinée ; elle vient de la tête de l'isle, du côté de la *Martinique*, & des autres isles du vent, d'où cette brise part sans interruption. C'est là l'origine du nom des *Isles sous le vent*, donné à celles de Saint-Domingue, de la *Jamaïque*, de *Cuba*, & des autres, par opposition à celles qu'on appelle *Isles du vent* : cette brise est souvent fort violente, & en même temps qu'elle purifie l'air, elle desseche les terres qui s'y trouvent trop exposées : vers le milieu du jour, la brise d'*Est* tombe, celle du large lui succède, elle s'affoiblit à mesure que le soleil baisse, & discontinue ordinairement après son coucher ; celle de terre lui succède & dure jusqu'au matin, qui est le temps où la brise d'*Est* reprend.

Les pluies tombent communément avec abondance au Cul-de sac, au Port-au-Prince, à Leogane, sur la côte de Nippes, de la grande Anse, & dans quelqu'autre quartier, depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Août ;

c'est durant ce temps que les orages ont coutume de se faire sentir ; on y jouit cependant de quelques intervalles de beau temps ; mais aux approches de l'équinoxe de Septembre , on y éprouve souvent des ouragans furieux , qui causent de grands ravages. On verra ci-après la description de celui du 4 Août 1772 , qui désola la *partie du Sud*. Les tremblemens de terre y sont aussi très-fréquens : en 1751 , il y en eut un qui causa bien du dommage dans la *partie de l'Ouest* ; mais celui de 1770 , dont on donnera une esquisse , fut encore plus funeste aux habitans de cette partie de la Colonie.

Vers la fin de Septembre , le tonnerre cesse ordinairement de gronder , le ciel devient serein jusqu'à la Toussaint que les pluies recommencent ; mais ce ne sont plus ces déluges d'eau qui font déborder les rivières , inondent les campagnes fertiles , forment des torrens , entraînent tout ce qui s'oppose à leur passage ; ce sont des pluies douces , fraîches , assez semblables à celles qui tombent en Europe , ce qui les fait nommer par plusieurs , *pluies de France*. Ces pluies , si salutaires à des pays brûlans , ne favorisent que certains quartiers , & laissent les autres dans une affreuse sécheresse. Ces mêmes quartiers , arrosés une année , ne le sont pas toujours aussi abondamment la suivante. La rareté des pluies , dont on commence à se plaindre , ne pourroit-elle pas venir des grands défrichemens que divers particuliers ont fait depuis quelques années dans les montagnes , pour y faire leurs plantations ? Il semble qu'on auroit dû au moins ne pas dégarnir leurs sommets , qui servent de point

de réunion aux nuages, pour s'y former & se résoudre en pluie comme on l'observe tous les jours.

« Dans la dépendance du Cap, dit M. Poupée Desportes, les vents du Nord s'y font ordinairement sentir au mois de Novembre & finissent au mois d'Avril. Ces vents sont toujours accompagnés d'un temps nébuleux & pluvieux; ils n'ont coutume de durer que quatre ou cinq jours de suite, & ils inondent cette contrée deux ou trois fois le mois ».

ARTICLE VIII.

Manufactures établies dans la partie française.

La première culture que les habitans de Saint-Domingue entreprirent, & qui prépara le succès des autres, fut celle du tabac. Dans l'origine de l'établissement de la Colonie, cette denrée étoit tellement en faveur, que la proposition de cultiver d'autres productions ne fut que médiocrement goûtée; mais, comme l'observe le P. Charlevoix, les Fermiers exercèrent un monopole si révoltant, en contraignant les colons à le donner au prix médiocre qu'ils y avoient mis, qu'on abandonna cette culture il y a plus de cent ans, pour s'attacher à l'indigo & au sucre; de sorte qu'actuellement ce n'est que dans quelques petits terrains éloignés que des Mulâtres ou Nègres libres le cultivent en petite quantité: on ne doit donc plus ranger le tabac parmi les productions de la Colonie, comme l'a fait l'auteur du *Géographe manuel*. Il ajoute qu'on

cacao, de l'*indigo*, du *maïs* & de *bons fruits*; cette énumération a l'air bien antique. 1°. La culture du cacao a été abandonnée il y a plus de 50 ans, l'ouragan de 1715 ayant fait périr la plupart des cacaotiers, on n'en cultive aujourd'hui quelques-uns que par curiosité; le quartier de Jérémie est presque le seul où l'on en voit encore quelques plantations. 2°. Le maïs n'est pas plus en valeur dans cette Colonie, que le petit mil, les pois, les fèves; il n'est point d'habitation, soit en plaine, soit en morne, où l'on ne sème annuellement ces graines, tant pour la nourriture des blancs & des esclaves, que pour celle des volailles. 3°. Le café & le coton se cultivent avec succès depuis nombre d'années dans la Colonie; M. l'Abbé d'Expilly auroit bien dû en dire un mot.

Le roucou, qui est un des principaux revenus de Cayenne, ne s'y exploite point; l'arbrisseau qui le produit est cependant une plante indigène à Saint-Domingue: il n'y a dans la Colonie que quatre sortes de manufactures, qui ont pour objet le sucre, le café, l'indigo, le coton.

§ 1.

Du sucre.

Le sucre fait, depuis plusieurs années, une branche des plus considérables de commerce dans nos Colonies; c'est le suc exprimé d'une plante, connue sous le nom de *canne à sucre*, dont on verra la description au Chapitre cinquième de cet ouvrage. Voici un abrégé des

procédés qu'on emploie, tant pour la culture de cette plante, que pour en extraire & en préparer le suc.

On choisit pour planter les cannes une terre légère, grasse, humide, profonde & bien aérée; les terres maigres, usées, qui n'ont pas de fond ne produisent que de petites cannes barbuës, pleines de nœuds, dont on ne retire que peu de sucre, très-difficile à fabriquer. Lorsque la terre est bien nettoyée, on la partage en plusieurs carreaux, de 100 pas quarrés chacun; le pas est de trois pieds & demi; on laisse entre les carreaux un chemin qu'on appelle *lizière*, large de 18 pieds, tant pour faciliter le passage des cabrouets, que pour empêcher le feu qui prendroit, par malheur, dans un carreau, de se communiquer aux autres. On ne laisse point les lizières en friche, on y plante des patates, des pois, & d'autres vivres qu'on récolte avant de couper les cannes. On aligne ensuite le terrain, & on y fait des trous de 15 à 20 pouces de longueur, de 4 à 5 pouces de largeur, & de 7 à 8 pouces de profondeur. Ces trous sont plus ou moins éloignés les uns des autres, depuis deux pieds jusqu'à trois pieds & demi, suivant la qualité du terroir: on met dans chaque trou deux ou trois morceaux de canne, de 15 à 18 pouces de long, qu'on prend dans le haut de la canne, c'est ce qu'on appelle *du plant*: on les couche au fond du trou horizontalement, & on les couvre de terre; lorsque le terrain est marécageux & plein d'eau, on place le plant de façon que le bout d'en-haut soit hors de terre de 4 à 5 pouces, c'est ce qu'on ap-

pelle *planter en canon*. Depuis quelques années on a introduit, dans la partie de l'Ouest, une nouvelle méthode de planter les cannes, qui épargnera bien des travaux, si elle réussit : elle consiste à labourer la terre avec la charrue, & à placer le plant dans les sillons, de façon que le commencement du second plant touche la fin du premier, & ainsi de suite.

On plante ordinairement les cannes dans le temps qu'on les récolte, afin de profiter du plant. On les arrose par le moyen des rigoles qu'on a soin d'y pratiquer : si le terrain n'est pas arrosable, soit par son inégalité, soit par le défaut d'eau, on est obligé d'attendre la saison des pluies pour planter. Lorsque le terrain est propre aux cannes, une fois plantées, elles durent long temps; mais si le terrain est maigre, usé, peu profond, il faut les arracher après la deuxième coupe, & faire une nouvelle plantation; une troisième coupe ne produiroit que des rejettons grêles, pleins de nœuds, & sans suc.

Quand le temps est favorable, au bout de 7 à 8 jours que les cannes sont en terre, on voit sortir de chaque oëlleton, un bourgeon de la forme d'une petite asperge, qui quelques jours après se divise en deux feuilles minces, longues, peu larges & opposées: la tige continue de s'élever en pointe, elle produit peu de temps après deux autres feuilles, & ainsi de suite. Quand elle est parvenue à la hauteur d'environ un pied, il sort de sa base d'autres bourgeons plus ou moins nombreux, suivant la qualité de la terre; il faut alors avoir soin d'arracher les jeunes herbes

qui ont poussé avec le plant, afin que les cannes profitent de tout le suc de la terre; il faut les sarcler autant de fois qu'elles en ont besoin, jusqu'à ce qu'elles couvrent toute la surface du terrain, & qu'elles étouffent, par leur ombre, les herbes qui pourroient croître autour d'elles; après quoi on n'y touche plus jusqu'à leur parfaite maturité.

Les cannes sont quelquefois mûres au bout de 12 mois qu'on les a plantées, quelquefois au bout de 15, d'autres le sont à peine à 18 mois; les rejettons ne sont en état d'être coupés qu'à l'âge de 10, 12 ou 15 mois. Le temps de la coupe n'a point de règle fixe, il dépend de la qualité du terrain qu'occupent les cannes, & de la saison dans laquelle elles ont été plantées.

Lorsqu'on juge qu'elles sont parfaitement mûres, & qu'on a pris la résolution de les couper, on met l'attelier dans la piece, les Nègres commencent par abattre, avec leur serpe, la tête des tiges, à 3 ou 4 pouces de la naissance des feuilles; on les coupe ensuite au pied, le plus près de terre qu'il est possible; on les divise en deux ou trois parties, suivant leur longueur, de manière que chaque tronçon ait environ trois pieds; d'autres Nègres les ramassent, en font des paquets, qu'ils amarrent avec la tête des cannes, & on les charge sur les cabrouets, qui les portent au moulin pour en exprimer le *jus*, le *suc*, le *vin* ou le *vézou*; tous ces termes sont synonymes.

C'est un mauvais usage de laisser entrer les cabrouets dans les pieces de canne, lorsqu'on

veut conserver les fouches pour une nouvelle coupe : les roues en écrasent plusieurs & retardent la végétation ; leurs vestiges se remarquent toujours , & l'on distingue sans peine dans une piece de rejettons , les routes que se sont frayé les cabrouets. Un habitant qui entend ses intérêts , fait porter les paquets de cannes au bord des lizieres ; cette opération ne retarde en rien l'exploitation , quand elle est exécutée avec intelligence.

Le moulin prend le nom de la force qui le fait tourner , de-là trois especes de moulins en usage aux isles , qu'on appelle moulin à bêtes , moulin à eau , moulin à vent. Sans entrer ici dans le détail des différentes parties qui composent un moulin , ni des différences qui se trouvent entr'eux , il suffira de dire que par le moyen de cette machine , l'on fait tourner sur leur pivot trois gros tambours de fer fondu , placés sur une même ligne , quelquefois horizontalement , mais communément verticalement. Ils ont environ un pouce & demi d'épaisseur , 18 à 20 pouces de hauteur , 15 à 18 pouces de diamètre en dedans ; le vuide est rempli par un rouleau de bois dur , qu'on garnit de ferres ou de coins de fer d'espace en espace , en sorte que le tambour fasse corps avec le rouleau , & qu'ils tournent tous deux ensemble. Le tambour du milieu s'appelle le grand rôle , & on donne le nom de petits rôles à ceux qui sont à ses côtés ; c'est qu'autrefois le tambour du milieu surpassoit les autres en grosseur ; mais ils sont aujourd'hui égaux.

Les trois rouleaux sont garnis par en-haut

de dents qui s'engrenent les unes dans les autres, de façon que le grand rôle ne peut tourner sur son pivot sans faire tourner les deux autres qui l'accompagnent, mais dans un sens contraire; c'est-à-dire, que si le grand rôle tourne de gauche à droite, les deux petits rôles tourneront de droite à gauche. Une Nègresse présente les cannes entre le grand rôle & un des deux petits rôles, ce qui s'appelle *donner à manger au moulin*; & quoiqu'ils soient si peu éloignés l'un de l'autre, qu'un écu ne peut y passer sans être aplati, dès qu'elles sont au point de leur jonction, les rôles les attirent & les compriment de telle sorte, qu'ils en expriment le jus qu'elles contenoient; une autre Nègresse les fait repasser de l'autre côté, entre le grand rôle & le troisième rôle, & elles achevent de rendre le reste du suc qu'elles pourroient encore avoir: les cannes ainsi pressées se nomment *bagaces*, & servent à chauffer les chaudières où le sucre se fabrique (*).

Le vin de canne coule le long des tambours, & va se réunir dans une gouttière qui le porte à la *sucrerie*; c'est une grande salle voisine ou attenante au moulin, de différente grandeur: l'on y place d'un côté un réservoir

(*) M. Bomare dit, qu'on broye les cannes sous des rouleaux d'un bois très-dur: l'expression n'est rien moins qu'exacte, on ne broye pas les cannes, on les comprime; loin d'être broyées en sortant du moulin, elles sont quelquefois encore dans toute leur longueur. On ne passe point non plus les cannes sous des rouleaux pour en exprimer le jus; mais bien entre des rouleaux.

pour recevoir le *vézou* qui sort du moulin, & les chaudières, au nombre de 4 ou 5; cela s'appelle *monter un équipage*. Dans l'autre côté on établit deux canots de bois d'acajou, capables de contenir assez de sucre pour remplir chacun deux barriques. Le fourneau se construit immédiatement sous les chaudières; autrefois chaque chaudière avoit son fourneau particulier, ce qui multiplioit le travail & la dépense; aujourd'hui on a simplifié les choses, un fourneau suffit; son aire est tellement construit, que la flamme passe successivement sous chaque chaudière, & les fait bouillir toutes à la fois à feu de reverbère.

Communément les équipages sont composés de quatre chaudières: la première s'appelle *la grande*, c'est en effet la plus grande de toutes; la seconde se nomme *le flambeau*, parce que le *vézou* ayant été écumé dans la grande, rend alors des bouillons clairs & transparents; la troisième est appelée *le sirop*, parce que le jus de canne commence en sortant du flambeau à prendre du corps & de la consistance; la quatrième est la *batterie*, parce qu'on est obligé de le battre avec l'écumoire, & de l'élever en haut pour lui donner de l'air & l'empêcher de sortir de la chaudière.

Lorsque le réservoir est plein de *vézou* & qu'on veut le fabriquer, on ouvre une bonde ou robinet, qui est placé vers sa base, & on en remplit la grande: on y mêle une certaine quantité de chaux vive, ou de cendre qu'on appelle *lessive*, pour purger la liqueur, & quand la superficie de la chaudière est couverte d'écume, on l'enlève sans troubler le

fond. Après que le vin de canne a bouilli dans la grande, & qu'il a été écumé environ une heure, deux Nègres le versent avec de grandes cuilliers dans le flambeau, & l'on remplit la grande avec le vézou du réservoir, comme ci-devant; on le fait ainsi passer successivement de la grande dans le flambeau, du flambeau dans le sirop, & du sirop dans la batterie, où il reçoit sa dernière cuisson.

Quand on juge qu'il est parvenu à sa perfection, on le verse avec des cuilliers dans une grande chaudière posée à plat à côté de la batterie; on la nomme le *rafraîchissoir*, d'où on le transporte dans les canots, lorsqu'on *roule en brut*; mais quand on veut faire du *sucre terré*, & qu'on *roule en blanc*, on porte le sucre du rafraîchissoir dans des vases de terre cuite, faits en cône, qu'on appelle *formes*; au bout de 8 à 10 heures, le sucre versé dans les canots est suffisamment refroidi & en état d'être *enformé*; c'est-à-dire, d'être porté dans des barriques qu'on a placé pour cet effet dans la *purgerie*: c'est un bâtiment plus ou moins grand, où l'on a creusé un bassin bien cimenté & couvert de solives, qu'on appelle *limandes*; on y pose les barriques, le sucre dont on les remplit s'y congèle, le sirop s'en détache & tombe dans le bassin. Quand les barriques sont bien purgées, on y met des fonds & des cercles, ce qu'on appelle *rabattre les sucres*, & on les envoie en France. Le sucre ainsi préparé se nomme *sucre brut*, il est la base des autres espèces de sucre.

Lorsqu'une habitation est bien réglée, que l'équipage est bien monté, que les chaudières

bouillent bien, que les cannes sont coupées à propos, que le vin de canne & le chauffage ne manquent point, il faut ordinairement six heures (*) pour faire passer le vézou du réservoir dans le rafraîchissoir, où il est changé en sucre après avoir été cuit dans les quatre chaudières successivement. On fabrique en 24 heures environ deux mille livres pesant de sucre tout purgé. Un quarreau de canne rend ordinairement sept à huit mille livres pesant net; c'est-à-dire, la tare ôtée, qui est de dix livres par quintal. Un habitant qui roule en brut 50 quarreaux de canne tous les ans, fait donc ordinairement 400,000 livres pesant de sucre; & en supposant qu'il vende ses sucres 16 liv., argent de France le quintal, ses revenus annuels monteront à 64,000 livres tournois.

Quand on *roule en blanc*, on verse le sucre du rafraîchissoir dans les *formes*, dont le trou d'en-bas est bouché avec de la paille; on l'y laisse environ 24 heures, jusqu'à ce qu'il soit bien congelé; on débouche alors les formes, & on les transporte dans la *purgerie*, où on le laisse reposer huit à dix jours, après lesquels il doit être suffisamment purgé: on couvre alors les formes d'un pouce environ d'une terre préparée & délayée comme du mortier, dans une quantité suffisante d'eau; on en ajoute de nouvelle, mais beaucoup plus liquide, au

(*) Je ne fais ce qui a pu faire dire à M. Bomare, qu'on faisoit bouillir pendant un jour entier, en versant de temps en temps de l'eau, la liqueur extraite des roseaux; cette opération ne dure tout au plus que 6 heures.

bout de 24 heures, ce qu'on réitere deux ou trois fois, jusqu'à ce que le sucre ait acquis la blancheur & la qualité qu'on desire; on le transporte ensuite dans *l'étuve* pour le faire sécher. C'est une tour carrée, remplie en dedans de plusieurs planchers étagés, sur lesquels on pose les pains de sucre qu'on a tiré des formes: quand il est bien purgé de son humidité, on le pile & on le met dans des barriques, où on le fait entrer par force à coups de pilons: on nous l'envoie ainsi préparé; c'est ce qu'on appelle *caffonade*.

§ 2.

Du café.

C'est le fruit d'un arbre originaire d'Arabie & d'Ethiopie, nommé *Caféyer*, dans nos isles, où il s'est prodigieusement multiplié; on peut en voir la description au Chapitre V. de cette histoire; on en fait à Saint-Domingue deux récoltes par an, celle du mois de Septembre est la plus abondante: voici en abrégé la manière de le cultiver & de le préparer pour être envoyé en France.

On choisit un terrain bien aéré, humide & ayant au moins 4 à 5 pieds de bonne terre. Sans ces précautions les plantations ne durent guères; on voit tous les jours les caféyers jaunir & dépérir sans ressource, lorsqu'ils n'ont encore que sept à huit ans; qu'on sonde le sol où ils sont plantés, & l'on verra que la terre n'est pas profonde, & que la racine de cet arbre étant pivotante & nullement traçante, touche le tuf, dont elle ne peut tirer

aucune nourriture. Les montagnes étant plus fraîches, & conservant mieux l'humidité que les plaines, sont les terrains qui conviennent le mieux pour y établir une caféyère; on doit préférer ceux qui sont en pente, parce que l'eau qui séjourneroit au pied de l'arbre le pourriroit: lorsque le terrain a été jugé convenable, on abat les arbres qui le couvrent, on les brûle, & lorsque la place a été bien nettoyée, on y trace la nouvelle plantation.

Il est assez difficile d'établir des règles précises sur la distance qu'on doit mettre entre les plantes; elle doit varier suivant la nature du sol & l'exposition du terrain. Communément les caféyers se plantent en quinconce à 8 pieds les uns des autres; les trous se font au louchet ou à la houe, on jette dans chaque trou deux ou trois graines nouvellement cueillies, & environnées de leur pulpe, & on les couvre de terre. Au bout de huit ou dix jours l'on voit sortir de terre une tige délicate, qui porte au sommet les deux lobes de la fève, & qui se divise peu de temps après en deux feuilles opposées; la tige pousse de son centre en grandissant deux autres feuilles, & ainsi de suite; on ne laisse qu'une tige dans chaque trou, on arrache les autres en sarclant; on a soin de ne laisser croître aucune herbe aux pieds des jeunes plantes: on peut planter dans l'intervalle qui les sépare du maïs, du petit mil ou des légumes; le maïs convient mieux, parce qu'il s'élève promptement, & qu'il conserve l'humidité de la terre, si nécessaire aux jeunes caféyers.

Abandonné à lui-même cet arbre croît
jusqu'à

jusqu'à 20 pieds, il est alors gros comme la jambe ; mais on ne lui permet pas de s'élever au-dessus de 5 à 6 pieds : lorsqu'il est parvenu à cette hauteur on l'étête, & l'on coupe le sommet des branches qui tendent à s'élever plus haut ; on a soin aussi de retrancher toutes les branches *gourmandes*, ce sont celles qui s'élèvent presque perpendiculairement ; elles sont bien nourries, produisent de larges feuilles & peu de fruit. Dès la seconde année le caféyer commence à rapporter, mais il n'est dans son parfait rapport que la quatrième ou cinquième année. Alors on le voit se charger d'une multitude de fleurs, auxquelles succèdent les fruits ; les branches qui sont très-souples en sont si chargées, qu'elles pendent jusqu'à terre : chaque arbre produit plus ou moins une livre de café tout préparé.

Lorsque le fruit a acquis un rouge bien foncé, il est temps d'en faire la récolte ; c'est ce qui s'appelle aux îles *ramasser* le café : on conduit pour cet effet sur la place l'atelier des Nègres, ils ont avec eux des panniers ; à mesure qu'ils les remplissent de café, ils le portent au lieu destiné pour être préparé. Là d'autres Nègres le font passer entre deux raves cylindriques, que l'on fait tourner dans un sens contraire : par cette opération, la *cerise*, c'est-à-dire, la pulpe qui environne la graine, s'en sépare sans peine ; on l'expose ensuite au soleil sur un glacis, en prenant bien garde que la pluie ou la rosée ne le mouille ; lorsqu'il est bien sec, on l'appelle *café en parchemin*, & on le porte au moulin pour briser la coque & la séparer de la graine.

Cette espèce de moulin n'est autre chose qu'un arbre perpendiculairement placé, que l'on fait tourner sur lui-même par le moyen de l'eau ou de quelqu'animal ; cet arbre fait tourner avec lui deux meules, posées verticalement dans un orbite dont il occupe le centre : ces meules mises en mouvement, décrivent la circonférence de cet orbite, qui est une espèce d'auge où l'on verse le café dépouillé de sa cerise par la première opération.

Quand les coques sont bien brisées, on les porte avec les graines au *ventilateur*, les enveloppes étant légères suivent la direction de l'air agité par le ventilateur, & s'éloignent du point central de la chûte. La graine naturellement plus pesante, ne change point sa direction par l'action du ventilateur, & tombe dans un réservoir qu'on a placé dessous. Par cette opération la graine du café se trouve séparée de ses dépouilles ; on fait ensuite *trier* le café, c'est-à-dire, qu'on fait séparer les graines que les meules ont brisées de celles qui sont restées entières ; on les enfutaye séparément & on les fait passer en France. Le café de *triage*, qui n'est composé que de graines brisées, se vend trois ou quatre sols meilleur marché que le café *trié* ; le prix de celui-ci varie suivant le plus ou moins de débit qu'on en a. En 1771, il valoit à Saint-Domingue jusqu'à 15 sols, monnoie de France ; en 1773, à peine pouvoit-on en avoir 9 sols.

Le café Moka a une couleur jaunâtre, & une bonne odeur ; celui de Bourbon est blanchâtre, alongé, inodore ; celui des isles est verdâtre, & a l'odeur ainsi que le goût un peu

herbacé, sur-tout lorsqu'il est nouveau. Personne n'ignore qu'on fait avec la graine de café grillée, mise en poudre, & infusée dans l'eau bouillante, une décoction très-gracieuse, & qui est devenue de l'usage le plus commun. On doit pour le faire bon n'en point épargner la quantité: il faut le griller dans des vases de terre vernissée, afin d'éviter l'impresion que le fer ou l'airain peuvent lui communiquer; on juge qu'il est suffisamment torréfié, lorsque sa couleur tire sur le violet: en le tirant du feu, il faut le verser dans un vase bien fermé, ou tout simplement dans un cornet de papier bien ajusté, afin d'obliger les parties volatiles à se fixer sur les graines. Quand il est refroidi, on le passe au moulin, en observant soigneusement de n'en pulvériser qu'autant & qu'au moment qu'on veut l'infuser. Il vaut mieux le jeter dans l'eau bouillante que de le mettre d'abord dans l'eau froide, l'infusion en est plus agréable & souffre moins de dissipation: un bouillon suffit pour en séparer les sels & les molécules onctueuses. Plus on le laisse sur le feu, plus il perd de sa qualité.

Cette boisson fortifie, anime, accélère la digestion, elle éloigne le sommeil, fait cesser l'ivresse, favorise l'apparition des regles; elle est utile dans les affections soporeuses & dans l'apoplexie, sous la forme de clystère. Elle convient aux personnes replettes, pituiteuses, & à celles qui sont sujettes aux migraines, par la fermentation qu'elle cause dans le sang. Ces mêmes effets la rendent nuisible à bien des personnes, qui néanmoins ne veulent pas

s'en priver. Elle ne convient nullement à ceux qui sont d'un tempéramment ardent, sec & bilieux, aux mélancoliques. M. Tiffot en interdit l'usage ordinaire aux gens de lettres: on peut dire en général que le grand & le fréquent usage en est très-dangereux, sur-tout lorsqu'on le prend sans lait.

§ 3.

De l'indigo.

On peut voir la description de cette plante au Chapitre V. de cet ouvrage. Le P. Labat a rapporté tous les procédés que les Indigotiers emploient pour cultiver & fabriquer cette denrée, qui est d'un grand revenu pour les propriétaires.

On distingue aux isles trois espèces d'indigo, le *franc*, le *bâtard*, & celui de *Guatimala*. Celui-ci étoit le plus estimé; mais comme il rapportoit peu, la culture en a été abandonnée. L'indigo franc est plus petit que le bâtard, & rapporte moins: il vient assez bien dans les terres grasses & humides; mais l'indigo bâtard vient généralement bien par-tout; il s'élève fort haut, & devient, lorsqu'on le laisse pousser, une espèce d'arbusse qui vit deux ou trois ans. On le trouve à Saint-Domingue dans les lieux incultes, c'est ce qui l'a fait nommer indigo bâtard ou sauvage, & qui pourroit faire croire qu'il est indigène.

La culture de l'indigo, de quelque espèce qu'il soit, exige de grands soins; quoiqu'une des plus anciennes de la Colonie, elle est plus éloignée que toute les autres de sa perfection,

On n'a point encore trouvé de regle fixe pour le fabriquer : on ne suit par-tout qu'une routine hazardeuse & souvent fautive, qui cause quelquefois de grands dommages au Fabricant, dont il se console cependant par l'espoir de tromper le Marchand Européen, qui ne connoît guères cette denrée que très-superficiellement.

La plante qui la produit est extrêmement tendre & sensible à toutes les impressions de l'air : les grandes pluies la pénètrent & la pourrissent, si l'eau n'a point d'issue pour s'écouler ; les vents brûlans la font sécher sur pied, les berbes l'étouffent, les chenilles en font un dégât prompt & singulier. Elle demande une terre neuve, légère, fraîche, qu'il faut entretenir avec soin & sarcler continuellement, pour empêcher la pousse des mauvaises herbes : quand le terrain est bien nettoyé, & qu'il n'y a pas un brin d'herbes, on range l'attelier des Nègres sur une même ligne ; ils font avec leur houe des trous peu profonds, éloignés d'environ un pied les uns des autres ; on met dans chaque trou 10 ou 12 graines, qu'on recouvre légèrement de terre. Le temps qu'on choisit pour semer dépend du caprice du propriétaire : les uns attendent que les premières pluies aient humecté la terre ; d'autres, pressés par l'envie de récolter au plus vite, sèment dans le temps des secs. Il y a de grands inconvéniens dans l'une & l'autre méthode : ceux qui attendent les pluies pour ensemençer leurs champs, rendent cette opération plus pénible, & leurs récoltes plus tardives ; mais ils ne s'exposent

pas non plus à travailler en vain & à perdre leurs graines, comme font ceux qui les sèment dans un temps sec: car il arrive souvent, ou que la graine restant trop long-temps en terre, est dévorée par les insectes, ou qu'une petite pluie passagere la fait germer; si les pluies ne continuent pas, la terre se dessèche, le germe périt: dans l'un & l'autre cas la graine est perdue, & il faut recommencer la besogne.

Trois ou quatre jours après que la graine a été mise en terre, si les pluies secondent les travaux, on la voit sortir de terre. Ce sont d'abord de petites tiges nouvelles, garnies de petites branches qui portent plusieurs paires de feuilles, & qui sont toujours terminées par une impaire. Dans un bon terrain, au bout de deux mois la plante a deux ou trois pieds de hauteur, & il est temps de la couper; on met donc l'atelier dans la piece: chaque Nègre est armé d'un couteau recourbé en maniere de faucille; on la met, à mesure qu'on la coupe, dans de grands morceaux de toile, qu'on amarre par les quatre coins, & on la porte à l'*indigoterie*. Au bout de six semaines on peut faire une seconde coupe, & une troisième au bout de six autres semaines, pourvu que les pluies ne manquent pas. L'*indigoterie* est composée de trois cuves de maçonnerie bien cimentées, disposées les unes plus hautes que les autres, en maniere de cascade, en sorte que la première puisse se vider par le fond dans la seconde, & celle-ci dans la troisième: la premiere cuve s'appelle *la trempoire*, c'est-là que l'on dépose la

plante aussitôt qu'elle est coupée; après l'avoir rempli d'eau, la chaleur la fait fermenter, les sels dont elle est pénétrée se détachent. Quand l'eau s'en est chargée, on la fait passer dans la seconde cuve, qu'on nomme la *batterie*: on l'y agite & on la bat jusqu'à ce que l'on juge que les fécules fassent corps & soient comme coagulées les unes avec les autres, & que le *grain* soit formé; alors on cesse de battre, on laisse reposer la matière, l'indigo s'unit, se sépare des parties aqueuses & se précipite au fond de la cuve: on fait ensuite écouler l'eau, en ouvrant les robinets qu'on a pratiqués dans la batterie à différentes distances du fond; on ouvre ensuite les robinets du fond, par lesquels toutes les fécules tombent dans la troisième cuve, qu'on nomme *diablotin*. Après qu'on les a laissés se reposer un peu de temps, on les met dans des sacs de toile suspendus, de forme conique, où elles achevent de se purger des parties d'eau qu'elles avoient conservées. On étend ensuite l'indigo dans des caisses de bois pour le faire sécher entièrement, on le coupe par quarraux avant qu'il soit bien sec, & on l'enfute, lorsqu'il est dépouillé de toute son humidité.

L'indigo de bonne qualité est léger, flottant sur l'eau; sa couleur doit être d'un bleu foncé, tirant sur le violet, brillant, vif, éclatant & comme argenté en dedans. En 1773, l'indigo de bonne qualité valoit à Saint-Domingue jusqu'à huit livres tournois la livre.

§. 4.

Du coton.

L'arbre qui porte le coton se charge deux fois par an de fleurs & de fruits. On en verra la description & les différentes espèces au Chapitre cinquième. Il vient également bien par-tout, dans les plaines ou dans les mornes, dans les terrains secs ou humides, ceux mêmes où les autres plantes périclent, lui sont propres. On le plante ordinairement en quinconce, à huit ou dix pieds de distance; un peu de pluie suffit pour faire sortir la graine de terre. Au bout de trois semaines ou un mois, suivant le temps sec ou pluvieux que l'arbre a essuyé depuis sa plantation, on le sarcle & on arrache les plantes superflues, en ne laissant dans chaque trou que deux ou trois tiges. Lorsqu'elles ont atteint la hauteur de quatre à cinq pieds, on les arrête, pour contraindre la sève à se porter vers les branches collatérales, qui sont celles qui portent le plus de fruit. Il faut rompre toutes les branches verticales, parce qu'elles absorbent la sève en pure perte; il faut même arrêter les branches latérales, lorsqu'elles poussent des jets trop longs. Ces retranchemens sagement exécutés forcent les branches à se subdiviser; c'est par ce moyen qu'on procure à cette plante toute la fécondité dont elle est susceptible.

Au bout de sept à huit mois que la graine a été mise en terre, pourvu que la saison ait été favorable, on commence à recueillir les

gouffes. La récolte dure trois mois. Quand elle est faite, on coupe l'arbre au pied dans un temps de pluie, & la souche qui est restée en terre, pousse des rejettons qui portent du fruit plus promptement que les jeunes plantes.

Le coton doit se recueillir fort sec; l'humidité le feroit fermenter, & la graine germeroit. Le premier soin, après qu'on l'a cueilli, est de l'*éplucher*, c'est-à-dire, de séparer le duvet d'avec la graine. On se sert pour cet effet d'une machine composée de deux rouleaux d'environ 14 à 15 pouces de longueur & d'un pouce de diamètre, cannelés dans toute leur longueur, & posés horizontalement l'un sur l'autre. Une manivelle que l'ouvrier met en mouvement avec le pied, fait tourner ces rouleaux sur leur axe dans un sens contraire. Ils sont suffisamment éloignés l'un de l'autre pour laisser passer le coton qu'on leur présente, & qu'ils attirent par leur mouvement de rotation: mais ils sont en même temps trop serrés pour laisser passer les graines; elles sont donc obligées de se détacher du coton qui les enveloppe, elles tombent à terre par devant les rouleaux, & le coton est reçu dans un sac qu'on tient ouvert par derrière. Cette machine s'appelle *moulin à coton*. Un Nègre habile en épluche ordinairement 25 à 30 livres par jour.

Lorsque le coton est bien épluché, on l'emballé. Voici comme on procède à cette opération. On prend un sac fait de grosse toile, bien cousu, de six à sept pieds de hauteur; on le suspend en l'air, en l'attachant par en haut à des traverses de bois portées sur des

poteaux de sept à huit pieds de hauteur ; on le mouille , afin que le coton s'y attache & ne glisse point ; un Nègre entre dans le sac , & foule de tout côté avec les pieds & les mains le coton qu'on y jette. Lorsque la balle est bien remplie , on la détache , & on en coud l'ouverture. Son poids est ordinairement d'environ 300 liv. Il se vendoit , en 1773 , 85 liv. à 90 livres tournois le quintal.

Le cotonnier , depuis l'instant de sa plantation jusqu'au moment de la parfaite maturité de ses fruits , est attaqué dans ses différens âges par une multitude d'insectes qui se succèdent les uns aux autres , & qui semblent avoir entre eux conjuré sa perte.

Les *vers* , les *cloportes* , diverses petites *mouches scarabées* pénètrent jusques dans l'intérieur des trous où la graine a été déposée ; ils en rongent la substance , que le développement du germe a attendrie. Les graines échappées à ce premier danger , produisent bientôt de jeunes plantes qu'on voit sortir de terre.

Alors les *criquets* ou *grillons* les attaquent durant la nuit ; les jeunes feuilles sont dévorées en plein jour par les *diables* & les *diablotins*. Le *diable* est un scarabée de la grosseur d'un petit *hanneton* du pays , mais dont le corps plus alongé est diversement bigarré de noir & de jaune , ou rayé de rouge & de noir. Sa tête , fort menue , est garnie de deux longues antennes ; ses pattes sont déliées & armées de crochets , par lesquels il s'attache fortement aux endroits où il pose. Le *diablo-*

tin est un autre scarabée beaucoup plus petit ; sa couleur est d'un verd-pâle.

Les *chenilles printannières* viennent à la suite des *diabes* & des *diablotins*, & ne se font pas prier pour dévorer leur reste.

Le cotonnier, à qui la dent meurtrière de ces insectes a fait grace, s'élève en trois mois à la hauteur de 18 à 20 pouces : deux ennemis redoutables l'attaquent alors comme de concert ; ce sont le *maoka* & l'*écrevisse*. Le premier est un gros ver blanc qui ronge sa racine & fait sécher la jeune plante. Le second naît d'une mouche qui pique l'écorce, y dépose un œuf, d'où sort un petit ver dont la forme est spirale ; c'est sans doute ce qui lui a fait donner le nom d'*écrevisse*. Ce ver, aussi-tôt qu'il est éclos, ronge la partie ligneuse de l'arbre ; il s'y forme un chancre : la partie attaquée devient si fragile, que le moindre vent suffit pour la rompre.

L'arbre, vainqueur de cette foule d'ennemis, se pare de fleurs jaunes & rouges, dont l'ensemble charme les yeux. Mais les *punaises vertes* ou de toutes couleurs viennent souvent rabattre sa vanité ; lorsqu'elles se trouvent en grand nombre, elles en font tomber les fleurs, & les fruits avortent. Le puceron vient aussi quelquefois seconder les punaises ; l'arbre languit, devient stérile, & périt à la fin.

Les *punaises rouges* & *noires* dédaignent les feuilles & les fleurs du cotonnier ; ces mets ne sont pas de leur goût, il leur faut un aliment plus succulent. Elles attendent donc que la gouffe vienne à s'ouvrir pour en sucquer les graines, qui sont alors vertes & tendres.

Les graines altérées n'ayant plus de substance passent entières en s'applatissant, ou s'écrasent à travers les baguettes. Le coton se trouve taché par la fiente jaune & huileuse de cet insecte, & le fait mettre au rebut.

Mais l'ennemi le plus redoutable pour une habitation plantée en coton, c'est sans contredit la *chenille à coton*. Cet insecte se jette quelquefois avec tant de voracité sur les pieces de cotonniers, qu'en deux ou trois jours, & quelquefois même en vingt-quatre heures, il les dépouille de toutes leurs feuilles. Ne trouvant plus alors de nourriture, on en a vu traverser des pieces entières d'indigo sans leur causer le moindre dommage, & se jeter sur de nouvelles pieces de coton qu'elles dévorent de même que si le feu y avoit passé. Cette chenille, en moins d'un mois, passe par les différens états de ver, de chrysalide & de papillon. Après toutes ces métamorphoses, elle reparoît sous sa premiere forme, disposée à faire de nouveaux ravages, qui durent quelquefois six mois de suite, & qui ont forcé des habitans à renoncer à cette culture. On en voit peu cependant réduits à ces fâcheuses extrémités : ils ne négligent rien pour conserver leur récolte ; les pluies fraîches & abondantes, qui sont suivies de chaleurs excessives, les délivrent souvent de cette engeance destructive.

Le coton, après sa récolte, est déposé dans des magasins qu'il est bien difficile de préserver de l'approche des *rats*. Ils ne sont pourtant pas si friands de la graine qu'on se l'imagine ; ce n'est qu'au défaut d'autre ali-

ment qu'ils s'en nourrissent. Ils tirent plus de parti du coton, qui leur sert à garnir les endroits où ils font leurs nichées. Cette perte qu'ils occasionnent est de peu de valeur. Au reste, c'est un tribut qu'il faut payer à la nature; cette mere commune travaille pour tous ses enfans, qui, au lieu de s'entre-aider & de partager ses bienfaits relativement à leurs besoins, ne sont occupés qu'à se dévorer les uns les autres.

ARTICLE IX.

Manufactures qu'on pourroit introduire dans la partie françoise de Saint-Domingue.

L'on cultive dans l'Inde des végétaux qui paroissent assurer à l'Amérique, par l'analogie du climat, des succès certains.

1°. L'on pourroit établir des manufactures de *cochenille* dans plusieurs quartiers, dont le sol aride se refuse à toute sorte de culture. Elles enrichiroient en peu de temps une foule d'habitans. Le *Môle S. Nicolas*, par exemple, dont le fonds est des plus ingrats, pourroit bientôt égaler les autres quartiers en opulence. Développons ces idées, qui ne sont pas neuves à la vérité, mais qu'on ne sauroit rappeler trop souvent à une Nation industrielle & active.

On fait que la cochenille n'est autre chose qu'un insecte qui se fixe sur une plante nommée vulgairement *raquette*. Nous possédons ce précieux insecte; on le trouve par-tout sur les végétaux dont les feuilles ou les fruits sont un peu acides: l'orme, l'oranger, le citronnier, la vigne, le franchipanier, l'ana-

nas & la raquette lui servent d'asyle & d'aliment. L'on apperçoit dans certaines faïsons de l'année ces plantes couvertes de tubérosités ; ce sont autant de cochenilles qui s'y sont fixées. On les voit remuer & changer de place, pour peu qu'on ait la patience de les observer : elles ont la forme d'une punaise ; leur couleur est d'un blanc-sale en dehors ; mais en les écrasant, elles donnent une teinture d'un rouge vif, couleur de feu, plus ou moins éclatant. Elles sont ovipares. Les femelles, après avoir été fécondées par une petite mouche, pondent un amas d'œufs qu'elles couvrent exactement de leurs corps. Les arbres alors paroissent comme s'ils étoient couverts d'ordures d'oiseaux.

Il paroît que la raquette est plus propre que toute autre plante pour nourrir les cochenilles. On fait que rien n'est plus commun à Saint-Domingue que ce végétal, & qu'il aime une terre aride & sablonneuse. Deux ou trois quarræaux plantés par alignement suffiront pour commencer à établir la manufacture. On ramassera, n'importe sur quelle plante, les œufs de cochenille, on les transportera sur les raquettes où ils écloreont & se multiplieront bien vite. Les Espagnols font au Mexique trois récoltes de cochenille par an, qui produisent, année commune, quinze ou seize millions argent de France.

2^o. La soie pourroit encore faire une nouvelle branche de commerce. Elle ne conviendroit point aux riches habitans, parce qu'elle est trop minutieuse ; mais c'est à eux à commencer : ils doivent aux malheureux citoyens

qui les environnent, le sacrifice des frais que coûteront les expériences. Combien de Nègres libres, de sang-mêlé, de Blancs même qui sont dans la plus grande indigence, & qui trouveroient dans la récolte de la soie de quoi fournir abondamment à leurs besoins ? Je ne me donne pas pour auteur de ce projet de manufacture ; nous lisons dans le P. Charlevoix que dès 1694 M. de Ponchartrain, Ministre, en fit la proposition à M. Ducasse, Gouverneur de cette Colonie, qui n'y trouva d'autre obstacle que le peu de population de nos établissemens.

Les Anglois ont établi des manufactures de soie dans la Caroline méridionale, qui s'accroissent tous les jours. Pourquoi n'imitons-nous pas un si bel exemple ? Ce ne sont pas les bras qui nous manquent. Une multitude d'Acadiens & d'Allemands qu'on a transplantés au Môle S. Nicolas, languissent dans une extrême misère : ils pourroient s'en occuper & en retirer un profit honnête. En Europe, on ne fait chaque année qu'une seule récolte de soie ; on pourroit en faire jusqu'à six à Saint-Domingue, puisqu'on les fait dans l'*Indostan*, qui est situé sous la même latitude.

Avant de transporter ces insectes dans notre Colonie, il faudroit leur assurer une nourriture. On trouve dans les bois de plusieurs quartiers une espèce de mûrier dont ils pourroient peut-être s'accommoder. C'est un grand arbre dont la sève est laiteuse, jaune & visqueuse : sa feuille est ovale, alongée & pointue ; ses fruits sont toujours verts ; son bois teint en jaune. Si les vers-à-soie pouvoient s'en nour-

rir, il est probable que la soie qu'ils fileroient seroit très-forte. Si les feuilles de cet arbre n'étoient point du goût de ces insectes, il faudroit faire venir d'Europe ou de la Caroline du plant de mûriers blancs qu'il seroit facile de cultiver.

« On avoit commencé, dit le P. Labat, » à élever des vers-à-soie à la Martinique; » & quoiqu'on ait abandonné cette manufac- » ture par les plus mauvaises raisons du mon- » de, il y a encore un très-grand nombre de » mûriers blancs sur pied, qui semblent invi- » ter nos habitans à s'attacher de nouveau » à ce riche commerce. »

3°. On pourroit aussi y cultiver des oliviers. « Il est étonnant, dit encore le P. Labat, » qu'on ait jusqu'ici négligé d'en planter dans » nos Colonies; il est certain qu'ils y seroient » très-bien venus, & qu'ils seroient le fonds » d'un commerce d'autant plus considérable » qu'il seroit plus assuré, puisque les arbres ne » seroient point exposés à être gelés, comme » il arrive assez souvent en Europe, & que » se naturalisant au pays, ils pourroient imiter » ceux qui y ont pris naissance, & porter du » fruit deux fois par an comme eux. »

4°. « Pourquoi, ajoute le même Auteur, né- » gliger de recueillir chez nous, quand nous » le pouvons, une chose que nous allons » chercher avec beaucoup de risques & de » dépenses chez les étrangers? . . . Je ne » crois pas qu'il fût impossible de gagner » quelqu'un des gardiens des Isles où le gi- » rosse, la muscade & la canelle naissent, » pour en avoir quelques pieds & les transf-
porter

» porter dans nos Isles où il seroit aisé de leur
 » trouver un terrain propre à sa culture...
 » J'avois semé du poivre, dont quelques
 » grains avoient levé assez bien; les jets
 » avoient plus de quatre pouces de hauteur,
 » quand je m'embarquai... Je ne doute nul-
 » lement que le safran ne réussît à merveille
 » aux Isles; la chaleur du climat, la bonté
 » du terrain, la facilité qu'il y a à cultiver
 » les plantes qui ont des oignons, me persua-
 » dent que ceux qui voudroient prendre ce
 » soin seroient des profits considérables, parce
 » qu'ils pourroient faire deux récoltes par
 » an, au lieu qu'on est heureux en Europe,
 » lorsqu'on peut en faire une qui soit bonne ».
 » Il ne s'est trouvé encore personne aux
 » Isles, du moins jusqu'à mon départ, qui se
 » fût avisé de faire tondre les moutons, &
 » de profiter de leur laine. On laissoit ce soin
 » aux halliers & aux épines, où ces animaux
 » attachoient leurs toisons en passant. Quoi-
 » que ces laines ne soient pas des laines d'Es-
 » pagne, elles ne laisseroient pas de valoir
 » quelque chose, si on se donnoit la peine de
 » les amasser. On en emploie qui ne valent pas
 » mieux. Mais si l'on vouloit avoir des lai-
 » nes excellentes, qui empêche de porter aux
 » Isles des brebis de race espagnole? Nous
 » aurions avant dix ans tous nos troupeaux
 » composés de moutons d'Espagne, dont les
 » laines fines & douces fourniroient nos ma-
 » nufactures de France. Nos Vaisseaux qui
 » trafiquent en Espagne en apportent tous
 » les jours des moutons mâles & femelles ».
 Le P. Labat termine ses réflexions sur les

nouvelles manufactures qu'on pourroit introduire dans nos Isles par cet avis judicieux. « Ceux qui voudront commencer les épreuves, doivent se souvenir que les commencemens sont toujours rudes & difficiles. Il faut qu'ils s'attendent aux contre-temps que les premiers inventeurs éprouvent en toute chose. Mais ils doivent à leur exemple ne se point rebuter, tenter différentes voies, employer différens moyens, travailler sans relâche & avec courage, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au but qu'ils se sont proposé ».

ARTICLE X.

Réflexions sur l'état présent des habitans de Saint-Domingue, tant libres qu'esclaves.

De l'aveu même des Ecrivains Espagnols, lorsque Christophe Colomb, avec une troupe d'aventuriers, aborda à Saint-Domingue, il trouva cette Isle habitée par des hommes simples, doux, humains, bienfaisans, qui passoient paisiblement leur vie dans une molle & tranquille indolence. Les productions naturelles du pays, & le poisson qu'ils prenoient à la pêche, suffisoient pour sustenter une vie oisive & par conséquent frugale. Se parer des injures du temps & des horreurs de la faim, reproduire son être; tels étoient les seuls besoins qui les tiroient de l'inaction, parce qu'ils n'écoutoient que la voix de la nature. Ils ne cultivoient point les Arts, ils n'étoient point méchans, & des hommes

policés ne leur avoient pas encore communiqué leurs vices.

Ils n'avoient pour demeures que des cabanes faites à la hâte avec des roseaux ou des branches d'arbres. La terre étoit couverte de forêts aussi anciennes que le monde. Saint-Domingue en un mot sembloit sortir des mains de la nature ; l'éducation ne l'avoit pas encore abâtardi.

Tout a changé de face depuis l'arrivée des Européens. D'épaisses forêts sont devenues des champs fertiles ; les montagnes désertes & environnées de précipices sont aujourd'hui des fonds inépuisables de richesses ; des Villes florissantes ont pris la place qu'occupoient autrefois quelques cabanes éparées çà & là ; de riches plantations couvrent la surface des campagnes ; la terre est annuellement bouleversée & comme forcée de produire les trésors qu'elle recèle dans son sein. Le changement ne s'est pas fait seulement sentir dans le physique, il s'est étendu jusque dans l'ordre moral ; ou plutôt, le changement de mœurs a opéré cette révolution dans le physique.

L'Isle Saint-Domingue se trouve actuellement habitée par deux sortes d'hommes qui diffèrent encore plus par la condition que par la couleur. Les uns sont libres, indépendans, & absorbent toutes les productions d'une terre féconde qu'ils ne cultivent pas ; les autres s'épuisent pour enrichir les premiers. Ils sement & ne récoltent pas ; ils bâtissent, & ils sont sans logemens ; ils répandent l'abondance, & ils meurent de faim ; ils procurent à ceux qui les emploient toutes les matières

de luxe, & ils sont sans vêtemens; ils font passer les autres d'un état vil & rampant, à celui d'une aisance honnête, & même de l'opulence, & ils languissent eux-mêmes dans un affreux esclavage qui fait tous les jours frémir l'humanité: voilà leur récompense. Développons ces idées, humiliantes pour un peuple policé, mais trop sensibles pour être tues. Je ne parle que de la partie françoise; ses voisins indolens ne méritent aucune attention.

Ceux qui jouissent d'une liberté que la nature rend commune à tous les hommes, qui la ravissent sans remords à leurs semblables, & qui leur font sentir tous les jours, sans frémir, les peines attachées à cette privation; en un mot, les Créoles se rapprochent autant des anciens naturels par leurs vertus, qu'ils s'en éloignent par leurs vices. On voit en eux un alliage bizarre de bonnes & de mauvaises qualités; ils ont la plûpart l'esprit juste, pénétrant, disposé à acquérir les sciences les plus abstraites, quand ils veulent s'y appliquer. Les jeunes Créoles, que les parens font éduquer en France, profitent au mieux des leçons qu'on leur donne; mais ils les oublient aussi vite qu'ils les ont apprises; ils ne portent souvent dans leur Patrie que celles du libertinage & de l'irreligion, qu'ils ont soin de communiquer à ceux qui, moins fortunés, ne peuvent pas les aller puiser dans leurs sources.

Ils sont communément bienfaits, lestes, généreux, obligeans, braves, fiers, magnifiques: ils aiment la dépense, l'ostentation, le faste; ils n'épargnent rien pour satisfaire leurs

fantaisies ; leurs desirs s'irritent par les obstacles, l'impossibilité de les remplir les désespèrent. Ils sont passionnés à l'excès pour les femmes ; il les quittent avec indifférence ; l'instinct fait tout, le sentiment n'y est pour rien. L'oisiveté, l'indolence, la négligence de leurs propres intérêts les caractérisent en tout ; on ne sauroit s'y méprendre, ni les confondre avec l'industriel & actif Européen. On les voit rarement fidèles dans leurs amours, à moins que le lien conjugal ne vienne fixer leur inconstance ; la jalousie succède alors à l'indifférence, elle les maîtrise jusques dans les plus petits détails, & il en résulte bien des troubles domestiques, sur-tout lorsqu'une femme, offensée par des soupçons, se livre à son humeur acariâtre : on s'injurie, on boude quelque jours, & puis on se raccommode : ainsi va le monde.

On peut dire à la louange du sexe, qu'il fait se respecter ; que l'honneur, la décence, la sagesse, sont des barrières qu'il n'a pas coutume de franchir, & qu'une femme déréglée, (je ne parle que des blanches,) est aussi rare que les hommes libertins sont communs ; c'est dommage que ces vertus se trouvent souvent accompagnées d'un fond de vanité, d'un ton impérieux qui gêne tout. La plupart des femmes n'ont pas le talent de s'occuper, elles sont passionnées pour la danse : lorsque cet amusement leur manque, que le jeu ou la compagnie ne viennent pas les distraire, elles passent leur temps à dormir ou à quereller leurs servantes avec un dédain, une hauteur insupportable.

Les hommes comme les femmes n'aiment pas à voir souffrir leurs animaux domestiques ; ils en prennent un soin tout particulier, & ils exercent sur leurs semblables des cruautés inouïes sans s'émouvoir : un ordre barbare, donné dans un accès de fureur, pour punir une faute souvent très-légère, est un arrêt irrévocable qu'il faut exécuter sur le champ ; rien n'est capable de les attendrir sur le sort de ces malheureux.

A l'égard de cette portion de l'humanité, qui n'est méprisable que parce qu'elle est faible, rien n'est plus affreux que sa situation. On voit la plûpart des Nègres languir dans une extrême indigence. Ils n'ont pour demeures que des retraites incommodés & malsaines ; quelques lambeaux de grosse toile servent plutôt à les défigurer qu'à les couvrir ; leurs alimens ne sont pas distingués de ceux qu'on donne aux animaux les plus immondes, encore n'en ont-ils presque jamais suivant leur appétit. Je n'exagère ici rien : je fais qu'il est des maîtres qui prennent un peu plus de soin de leurs Nègres que de leur bestiaux ; qui leur fournissent du biscuit, lorsque les vivres de terre manquent, & cinq ou six aunes de toile par an pour s'habiller ; qui n'exigent aucun travail les jours de Fêtes & dans les heures destinées au repos. Voilà ce que font les meilleurs maîtres, encore le nombre en est-il malheureusement très-petit ; on les regarde dans la Colonie comme des insensés, qui gâtent leurs esclaves par trop de bonté. La plûpart des habitans, & sur-tout dans les petits quartiers, ne donnent à ces infortunés qu'un ter-

rein inculte, pour y planter des vivres. Ils ne peuvent y travailler que les Dimanches & les jours de Fêtes, qui ne sont pas employés au profit du maître, ou durant les deux heures de relâche qu'on leur accorde chaque jour : aussi cette grace, qu'on leur fait tant valoir, leur est-elle souvent plus onéreuse qu'avantageuse.

La fin du jour annonce aux bêtes de somme, le terme de leurs travaux journaliers ; l'Africain, plus infortuné, est averti seulement par là que les siens vont changer d'objets, & qu'on va l'appliquer à des ouvrages minutieux qui vont lasser sa patience, après que ceux du jour ont épuisé ses forces ; on prolonge quelquefois ses veilles jusqu'à dix heures du soir. Faut-il après cela s'étonner, si ces malheureuses victimes de la cupidité européenne succombent sous le double poids de l'indigence & de la fatigue ?

On voit des Nègresses qui se font avorter, pour que le maître barbare qu'elles servent ne profite pas d'une postérité, dont la condition ne peut être que malheureuse ; puisqu'elle doit être semblable à la leur. Une espèce de compassion se joint au plaisir de la vengeance, pour outrager ainsi la nature. Cœurs inhumains ! ce crime atroce retombe sur vous. Vous êtes plus barbares que ces meres homicides, si vous m'entendez sans frémir d'horreur. . . .

Un esclave, qui voit la main de son bourreau levée sans cesse sur lui, s'abandonne souvent au désespoir, & ne pense plus qu'à terminer une vie languissante, dont il peut comp-

ter les jours, par le nombre des supplices qu'on ne se lasse pas de lui faire subir. Sa résolution une fois prise est bientôt exécutée; il fait ses adieux à sa famille, ses amis le chargent de leurs commissions, & il va se pendre dans la persuasion où il est de retourner, par sa mort, dans le pays d'où on l'a arraché. D'autres Nègres, poussés par le même désespoir, ont recours au poison, pour exercer sur leurs tyrans une vengeance plus réfléchie & plus éclatante. Le suc malfaisant de certaines plantes ne leur est que trop connu; ils s'en servent pour humilier leurs oppresseurs, qui se voient bientôt ruinés par la perte de leurs bestiaux & des esclaves qui leur sont plus nécessaires. L'assassin, pour voiler son crime, exerce sa fureur sur ce qu'il a de plus cher; sa femme, ses enfans, ses amis, sont les premières victimes qu'il immole: les soupçons tombent-ils sur lui, est-il convaincu de ses forfaits & condamné à les expier? il ne se déconcerte pas; il jouit du plaisir de s'être satisfait; il s'est assez vengé, il meurt content. L'appareil des tourmens qu'on lui prépare n'a rien qui l'épouvante, il voit tout avec une stupide indifférence, avec une certaine fierté qui humilie le plus brave.

On conduisoit un jour au supplice un Nègre de Cavaillon, qui avoit assassiné son maître; il se vit couper le poing & rouer vif sans répandre une larme, sans témoigner le moindre repentir. Il se contenta de dire: *Quan moi tuyé maître moi, ça mauvai jou pou li; astor moi alé mourir pou li, ça mauvai jou pou moi.*

Un autre qu'on alloit pendre au Port-au-Prince, je ne fais pour quel fujet, fit encore paroître plus d'intrépidité. A peine le bourreau, qui est toujours un Nègre, l'eut-il jetté en bas de l'échelle, que la corde cassa ; le patient se releva, & dit tranquillement au bourreau : *Toi voir, moi ben dire tantot, corde la li pas bon ; toi dire, moi connai, li bon.* Comme celui-ci cherchoit à la renouer, le Nègre condamné ajouta : *qui ça toi faire encore ? si toi nouyer li, li casser encore ; ça mauvais besogne ; tin, v'là deux qualins, (c'est 20 sols de France,) toi aller acheter un bon petit corde iune fois.* Le bourreau fit ce que le Nègre lui avoit dit, & celui-ci se laissa pendre une seconde fois sans se plaindre.

C'est un préjugé répandu dans les isles, qu'on ne trouve point d'attachement, d'intelligence ni de sentimens dans les Nègres : cette prévention est absolument fausse & démentie par l'expérience journalière. Ceux qui ont le bonheur d'être conduits par des maîtres & non par des bourreaux, leur donnent tous les jours des preuves certaines de leur fidélité & de leur attachement. On en a vu braver une mort certaine, pour les arracher du danger auquel ils les voyoient exposés. On pourroit en citer mille exemples : combien de Nègres qui ont sauvé la vie à leurs maîtres dans le passage des rivières ? Cette Nègresse du Port-au-Prince n'avoit-elle que de l'indifférence pour ses maîtres, lorsque le tremblement de terre de 1770 renversa leur maison ? Elle s'y trouvoit seule avec leur enfant qu'elle allaitoit ; chacun avoit cherché son salut dans

la fuite, elle ne pouvoit les imiter sans exposer les jours de son nourrisson; elle aima mieux lui sacrifier les siens, en faisant de son corps une espèce de voute; elle reçut sur elle, avec un courage inoui, les décombres de la maison, l'enfant fut conservé; mais elle mourut quelques jours après, victime de son cœur généreux.

Moi-même j'en fais l'aveu, je dois la vie à un esclave, qui dans ce jour fatal, me fit sortir de la maison où j'étois, un instant avant sa chute; il jouit maintenant de la liberté. Je la dois à d'autres Nègres, qui dans mes voyages, m'ont averti plusieurs fois des dangers que je courois sans m'en appercevoir. Ce jeune Nègre n'avoit-il aucun attachement pour son maître, lorsque le voyant embarqué, par ordre du Gouverneur, avec défense aux domestiques de le suivre, il se fit coudre dans un matelas, pour tromper la vigilance des gardes? Si les hommes n'oublioient pas si vite les bienfaits, on seroit surpris de voir tant de courage, de grandeur d'ame, d'héroïsme dans des esclaves.

Ils ne sont pas non plus si stupides qu'on se l'imagine: ils apprennent facilement les métiers qu'on leur enseigne. Ils sont de très-bons imitateurs, & s'il faut les guider en tout, s'ils n'imaginent presque rien, c'est que l'esclavage brise les ressorts de l'ame & abâtardit tout. On remarque chez eux un fond d'amour-propre, qui les démasque en toutes choses. Lorsque les blancs exécutent en leur présence quelqu'ouvrage qui leur paroît difficile, ils sont comme ravis en extase; mais ils ne

peuvent retenir leur joie, lorsqu'ils voient un blanc maladroit ou dans la misère : s'ils s'empres- sent de le secourir, c'est moins par humanité que par ostentation. La profusion accom- pagne toujours leurs largesses, sur-tout quand elles ont pour objet les compagnons de leur misérable condition. Un Nègre qui voyage, trouve par-tout des ressources ; il peut se pré- senter hardiment dans toutes les cases, on prévient même ses besoins ; mais il faut qu'il satisfasse à toutes les questions de ses hôtes, qui ne manquent pas de l'interroger sur le nom & les qualités de ses maîtres, sur le sujet de son voyage, &c.

CHAPITRE SECOND.

Description de la Colonie Française de Saint-Domingue.

LA Colonie Française à Saint-Domingue est divisée naturellement en trois parties, qui sont celles du Nord, de l'Ouest & du Sud. Il y a vingt-une Paroisses dans la partie du Nord, quinze dans la partie de l'Ouest, & dix dans la partie du Sud. Pour observer quel- que méthode dans l'idée succincte que nous allons donner des divers quartiers dont la Colonie Française est composée, nous par- courrons chaque Paroisse en particulier. Ne connoissant point par nous-mêmes celles qui sont situées dans la partie du Nord, nous avons pris pour guide le *Journal de Saint-Domingue, année 1766.*

ARTICLE PREMIER.

*Description de la partie du Nord.**Ouanaminthe.*

« Cette Paroisse est située au Sud-est de la
 » Ville du Fort - Dauphin. Elle contient de
 » très-bonnes sucreries dans toute la partie
 » qui avoisine la rivière du *Massacre*, entre
 » la *petite Artibonite*, le *Canari*, la *Ravine-*
 » *de-sable*, &c. Le terroir en est gras & fé-
 » cond. Celui au contraire qui confine aux
 » Savannes, & qui se trouve situé au-dessus,
 » en tirant vers la *Mine*, où l'on a établi
 » quelques sucreries au pied des montagnes,
 » paroît en général peu propre à cette cul-
 » ture, à l'exception de certaines portions
 » de terre arrosées par la rivière de *Jean-*
 » *de-Nantes* & autres petits ruisseaux qui les
 » traversent. Le reste, sur-tout au *Brûlage*,
 » est fort aride, & ne peut guères être em-
 » ployé qu'à la culture du coton. Toute cette
 » partie des montagnes de la *Mine* s'est éta-
 » blie en café, où il croît fort bien. On
 » pourroit mettre de l'indigo dans les en-
 » droits frais, & du coton ailleurs.

» La partie du quartier de *Maribaroux*,
 » qui relève de celui d'*Ouanaminthe*, a des
 » sucreries qui égalent les meilleures de l'Isle,
 » sur-tout aux environs de la rivière du *Mas-*
 » *sacre*. Celle située au Sud & à l'Ouest ne
 » paroît propre, par sa stérilité, qu'à la cul-
 » ture du coton ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Fort - Dauphin.

La ville du *Fort-Dauphin*, où est située l'Eglise paroissiale, possède une Jurisdiction qui fut créée au mois d'Août 1724, & qui exista d'abord au *Trou*, & fut ensuite transférée à *Bayaha*, & delà au *Fort-Dauphin*. Elle est composée d'un Juge Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de la Jurisdiction, d'un Procureur du Roi, de deux Substituts, d'un Greffier, d'un Audiencier, de huit Procureurs & de huit Notaires. Il y a aussi dans cette Ville un Etat - Major, composé d'un Lieutenant-de-Roi, d'un Major & d'un Aide-Major; on y trouve encore un Ecrivain de la Marine & des Classes, un Commis aux Classes, un Capitaine de Port, quatre Officiers comptables, deux Officiers de santé, cinq Arpenteurs du Roi, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée.

On compte dans la Ville environ 70 maisons. Le voisinage des lagons en rend l'air mal-sain. « On y a construit quelques fortifications; elles sont suffisantes pour arrêter une escadre deux ou trois jours, dit l'Auteur de l'*Histoire philosophique & politique*.
« Son terroir est mélangé de bon, de médiocre & de mauvais. On y trouve des sucreries d'un grand rapport dans sa partie arrosée par la rivière de *Roches*, le *Manifétu*, la *Matrie*, & la rivière *Marion* ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

« La partie du quartier de *Maribaroux*,

» qui dépend du *Fort-Dauphin*, renferme
 » d'assez bonnes sucreries. Ses terrains bas,
 » autrefois arides, se sont améliorés, depuis
 » qu'on les a arrosés par le moyen des fai-
 » gnées faites à la rivière du Massacre ». (*Ibid.*)

Le quartier de la *Grande-coline*, au Sud-
 Ouest de la Ville, n'est pas à beaucoup près
 si fertile. Plus on approche de la chaîne de
 montagnes, plus le terroir se montre ingrat.
 L'*Acul-des-pins* & quelques petits quartiers
 dans les montagnes sont cultivés en café,
 qui réussit assez bien.

« Le quartier des *Fonds-blancs* est situé dans
 » une plaine contiguë à la route de la Ville
 » du *Fort-Dauphin* à celle du *Cap*. La terre
 » n'est qu'une espèce de tuf blanchâtre, pres-
 » que friable & qui ressemble à de la chaux.
 » Ce qui doit faire présumer qu'elle abonde
 » en sel, c'est que pour peu qu'elle soit dé-
 » trempée par un *grain* de pluie, les pro-
 » grès de la végétation, qui sont très-rapi-
 » des, la font paroître d'une fécondité mer-
 » veilleuse. On y recueille de très-bel indi-
 » go ». (*Ibid.*)

Le Terrier-rouge.

Cette Paroisse est composée de différens
 quartiers qui en dépendent, & dans lesquels
 on observe une grande diversité de terroirs.
 « Dans le *Terrier-rouge* proprement dit,
 » il n'y a que quatre à cinq sucreries assez
 » médiocres. La plus grande partie est occu-
 » pée par une vaste & longue savanne natu-
 » relle. Le quartier du *Grand-bassin* n'est guè-
 » res meilleur : il est arrosé par la rivière

» de la *Mairie*, qui, considérable à sa
 » source, est souvent à sec dans toute l'é-
 » tendue de ce canton, parce que ses eaux
 » se perdent dans les sables. Le quartier de
 » *Jaquezzy*, voisin de la mer, est remarqua-
 » ble par la fécondité de son terroir & par
 » le nombre de sucreries qu'on y aperçoit ».
 (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le Trou.

Cette Paroisse, de la dépendance du *Fort-Dauphin*, est fort considérable. On a établi dans la plaine un grand nombre de sucreries & d'indigoteries; les montagnes sont cultivées en café. Elle est arrosée par une rivière qui porte son nom: elle s'étend depuis l'*Acul-de-Samedi* jusqu'aux *Côtelettes*, & se divise en une infinité de petits quartiers qu'on pourroit améliorer à peu de frais.

La Limonade.

» C'est un des plus riches & des plus fer-
 » tiles cantons de la dépendance du *Cap*: il
 » donne du sucre en abondance; on y ré-
 » colte aussi de l'indigo & du café. La par-
 » tie de cette Paroisse qui avoisine la mon-
 » tagne est moins féconde. Le quartier de
 » l'*Islet-de-Limonade*, borné à l'Est par le *Fossé*,
 » à l'Ouest par la *Grande-rivière*, & au Nord
 » par la mer, renferme sans contredit la
 » meilleure terre de la Colonie; mais les dé-
 » bordemens y causent quelquefois de si grands
 » ravages, qu'on appréhende toujours que
 » ce riche canton ne soit submergé par la
 » jonction des eaux de la *Grande-rivière* &

64 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
» du *Fossé*. Le reste du quartier est bon, mais
» moins généralement que l'*Istet* ». (*Journ. de*
Saint-Domingue.)

Le quartier Morin ou Saint-Louis.

Cette Paroisse est considérable par la bonté de son terroir & le grand nombre de sucreries qu'on y a établies. Elle est séparée de celle de la *Limonade* par la *Grande-rivière*. La partie qui se rapproche de la montagne, & qui porte le nom de *Quartier-du-morne-pele*, est d'une grande aridité, quoique certains endroits égalent les meilleurs terroirs, ainsi que la partie située le long de la rivière au voisinage de la mer & du côté du *Cap*, qui présente un sol admirable, que les eaux de la *Grande-rivière* arrosent & fertilisent : mais cette rivière nuit aussi beaucoup, par ses débordemens fréquens, aux terres qu'elle parcourt.

La Grande-rivière.

Cette Paroisse tire son nom de la rivière qui tombe de la montagne avec autant de rapidité qu'un torrent. L'on y cultive du café, de l'indigo, & même du sucre. Le tabac qu'on y récolte est renommé ; mais cette denrée n'occupe aujourd'hui que quelques Nègres affranchis. « Les débordemens y causent tous
» les ans les plus grands dommages : son ter-
» roir est gras & fécond, mais ruiné en di-
» vers endroits, la terre franche ayant été
» emportée par la violence des eaux : il n'est
» plus à présent qu'un fonds de roches & de
» sables ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le

Le Dondon.

« Ce quartier est entièrement enclavé dans
 » les montagnes. Il a été d'abord cultivé en
 » indigo, & depuis en café. La terre y est
 » bonne, fraîche, fertile. C'est sans fonde-
 » ment qu'on a avancé qu'une grande par-
 » tie de cette Paroisse a beaucoup dégénéré
 » de sa première fécondité. On y trouve des
 » habitations où le café continue de rap-
 » porter en plus grande abondance qu'ail-
 » leurs. Le quartier du *Joli-trou* en dépend,
 » ainsi que celui de la *Marmelade*, qui est,
 » depuis quelques années, défriché & cultivé
 » en café ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

La Petite-Anse.

« Cette Paroisse, située dans la plaine, est
 » remplie de bonnes sucreries; elle est très-
 » bien cultivée. La plûpart des habitations
 » sont arrosées par des canaux qui, amenant
 » les eaux de la *grande rivière*, y font aussi
 » tourner quelques moulins. Le petit quar-
 » tier du *Bonnet-à-l'Evêque*, qui dépend de
 » celui de la *Petite-anse*, est partie en plai-
 » ne, partie en morne ». (*Journ. de Saint-Do-
 mingue.*) La terre est par-tout d'une valeur
 médiocre; les montagnes sont cultivées en
 café: l'on trouve quelques sucreries établies
 dans la plaine.

La Plaine - du - Nord.

Elle est séparée de la *Petite-anse* par la
 rivière du *Haut-du-Cap*, qui vient se perdre

dans la baie du *Cap*. On trouve dans cette Paroisse plusieurs sucreries ; on cultive aussi l'indigo dans la plaine , & le café dans les mornes. Son terroir est très-bon , mais si noyé en quelques endroits , que les cannes trop précoces ne parviennent jamais à une entière maturité ; on a cependant lieu d'en attendre la plus grande fécondité , lorsque la culture & le temps lui auront fait perdre cette excessive humidité. Le quartier du *Morne-rouge*, qui en dépend , à l'Ouest , & qui est situé sur l'un des bords de la baie de l'*Acul*, est totalement différent ; son sol est sec , aride ; la terre si compacte en beaucoup d'endroits , que l'eau ne la peut pénétrer.

Le Cap-François.

La Ville du Cap-François où est située cette Paroisse , étoit autrefois le Chef-lieu & la Capitale de la Colonie Française. C'est-là que les Gouverneurs & les Intendants faisoient leur domicile , avant qu'ils aient établi leur résidence à Léogane & ensuite au Port-au-Prince. Il paroît que l'Auteur du *Géographe manuel* ignore ce changement , puisqu'il dit que le Cap est la Capitale de la partie française. Cette Ville est grande , bien peuplée , divisée en vingt-neuf rues tirées au cordeau , & pavées dans le milieu seulement. On y compte huit cens dix maisons. Elle est située au bord d'une grande plaine longue de vingt lieues , large de quatre à huit lieues , divisée en plusieurs Paroisses qui se communiquent par plusieurs grandes routes de quarante pieds

de largeur, tirées au cordeau, & bordées de haies de citronniers ou de campêche. Un morne couvre la Ville du Cap du côté du Nord & de l'Ouest; elle regarde la mer à l'Est; elle est bornée au Sud par des marais d'une demi-lieue de longueur, qui se remplissent dans le flux de la mer. « Durant le solstice d'été, dit M. Desportes, les marées ne sont pas si hautes à Saint-Domingue que durant celui d'hiver. L'eau n'étant pas alors si abondante ni par conséquent dans un si grand mouvement doit s'y corrompre plus facilement. S'il arrive que l'été soit plus sec que de coutume, cette eau, l'égout de la Ville & le tombeau des crabes, exhale une plus grande quantité de corpuscules infectés, capables d'engendrer la corruption où ils se répandent. Si les pluies sont abondantes, les terres étant alors inondées, les mauvais principes sont comme noyés & entraînés par le cours des eaux. Suivant ces remarques, il est facile de comprendre pourquoi la Ville du Cap doit être plus mal-saine en été qu'en hiver, pourquoi un été trop sec doit être d'un funeste augure pour les habitans ».

Un Commandant en second pour toute la partie du Nord réside dans cette Ville. On y voit aussi un Etat-Major, composé d'un Lieutenant-de-Roi, d'un Major & d'un Aide-Major. Le Conseil Supérieur qui y a été établi au mois de Juin 1701, est composé du Gouverneur-Général, de l'Intendant, du Commandant en second de la partie du Cap, du Lieutenant-de-Roi du Cap, de neuf Con-

seillers titulaires, de quatre Assesseurs, d'un Procureur-Général, de trois Substituts, de quatre Greffiers, d'un Audiencier, & de huit Avocats.

Dès l'année 1685, on y créa une Amirauté & un Siège de Jurisdiction, dont les places sont occupées par les mêmes Juges; on y compte un Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, un Lieutenant de la Jurisdiction, un Procureur du Roi, trois Substituts, un Greffier en Chef, un Audiencier de la Jurisdiction, un Audiencier de l'Amirauté, vingt-un Procureurs, & vingt-sept Notaires.

On a commencé depuis bien des années une vaste Eglise de pierres de taille qu'on fait venir de France. Il est probable qu'elle ne sera pas sitôt terminée. Le manque de fonds fait qu'on n'y travaille que très-lentement. Le Préfet Apostolique des RR. PP. Capucins réside dans la Ville, & dessert en même temps la Paroisse, assisté de trois Vicaires de son Ordre & de trois Ecclésiastiques séculiers attachés au service de l'Eglise. Il y a aussi un Hôpital royal gouverné par les Freres de la Charité, une Communauté de Religieuses de Notre-Dame où l'on tient pensionnat, une Chambre d'Agriculture, six Officiers de Santé, six Médecins, quatorze Chirurgiens, deux grands Voyers & Arpenteurs généraux, treize Arpenteurs du Roi, dix Officiers comptables, un Commissaire faisant les fonctions d'Ordonnateur & de Subdélégué de l'Intendant, deux sous-Commissaires, un Chef du Bureau des Fonds, un Commis aux Classes, un Prévôt-Général de Maréchaussée avec un Lieu-

tenant & un Exempt, un Capitaine de Port, un Bureau de postes aux lettres.

« Le Port du Cap est digne de recevoir les
 » riches productions des contrées voisines. Il
 » est admirablement placé pour les Vaisseaux
 » qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y res-
 » pire est le meilleur de l'Isle; il n'est ouvert
 » qu'aux vents du Nord-est, dont il ne peut
 » même recevoir aucun dommage, son entrée
 » étant semée de rescifs, qui rompent l'im-
 » pétuosité des vagues. On en sort aisément,
 » & le débouquement de ces mers se fait en
 » peu de temps ». *Hist. philos. & pol.* tom. 5.
 P. Charlevoix, tom. 4.

« La plaine qui n'a vers le Nord d'autres
 » limites que la mer, est couronnée au Sud
 » par une chaîne de montagnes, dont la pro-
 » fondeur varie depuis quatre jusqu'à huit
 » lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles
 » n'ont rien qui repousse les habitans. Plu-
 » sieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur
 » sommet, & toutes sont coupées par des
 » intervalles remplis de plantations de café
 » & de très-belles indigoteries ». *Ibid.*

Le quartier du haut du Cap qui relève de cette Paroisse, ne possède qu'une sucrerie; mais il renferme un grand nombre de petites places le long de la montagne, où l'on cultive des vivres du pays pour la consommation des esclaves. Ces jardins font d'un grand rapport, & l'on devrait s'attacher à multiplier ces établissemens. Il reste encore beaucoup de terrains en friche où le coton viendrait très-bien. Le café ne croît pas trop bien dans les mornes qui entourent la partie occidentale du

Cap; la forte brise qui souffle du côté du Nord, dessèche & brûle le pied de ce végétal; enforte qu'il jaunit en peu de temps, & périt à la fin. Le cacao n'y réussiroit pas mieux, il demande des terrains situés dans des gorges où il n'éprouve ni trop de chaleur, ni trop d'ombrage.

L'Acul.

Cette Paroisse renferme quelques bonnes sucreries & quelques-unes de médiocres, le sol étant mêlé de bon & de mauvais. Avec de l'industrie on augmenteroit sa fertilité, & l'on ne doit point désespérer d'y réussir. Une rivière assez forte, nommée la *rivière salée*, traverse ce quartier; on pourroit, par le moyen de quelques saignées, se servir d'elle pour arroser les terres. Les *salines* où l'on a planté des cannes sont des terrains d'une fécondité surprenante; ce qui prouve que les eaux de la *rivière salée* quoique mêlées avec celles de la mer, ne seroient point nuisibles aux productions. On cultive encore dans cette Paroisse quelque peu d'indigo, les montagnes produisent du café & des vivres de toute espèce.

Le Limbé.

Cette Paroisse est divisée en deux quartiers principaux, qui sont : le *haut-Limbé*, le *bas-Limbé*. Son terrain est regardé comme l'un des meilleurs de l'Isle; mais il est si abondamment arrosé par une grande rivière qui passe au milieu & par d'autres ravines considérables qui le traversent en tout sens, que son terroir y devient trop humide. On y voit ce-

pendant quelques bonnes sucreseries ; l'indigo y réussit très-bien.

Plaisance.

« A quelque distance du *haut-Limbé*, on
 » découvre le quartier de *Plaisance*. Quoi-
 » qu'il faille, pour s'y rendre, passer par des
 » coupes de montagnes d'un accès difficile,
 » c'est néanmoins un fort beau pays dont la
 » terre grasse & fraîche a la couleur d'un
 » rouge vif. On y voit de grands plattons
 » bien cultivés en indigo & en café. La dé-
 » pendance du Cap est terminée de ce côté-
 » là par un morne extrêmement élevé ». (*Journ.*
de Saint-Domingue.)

Le Port-Margot.

« Près du *bas-Limbé*, à quelque distance de
 » la mer, on trouve le quartier du *Port-*
 » *Margot*. Son sol tient un peu de la nature
 » de celui du *Limbé*, c'est-à-dire, qu'il est
 » d'une humidité excessive qui convient mieux
 » à l'indigo, au cacao qu'au sucre. Il est ar-
 » rosé par une rivière rapide dans son cours,
 » dont les débordemens sont presque jour-
 » naliers. Le quartier du *Margot* qui en dé-
 » pend est enclavé dans la chaîne des mon-
 » tagnes qui bordent le *Port-Margot*. Le
 » café paroît y réussir ; mais l'abord de ce
 » petit quartier n'est pas aisé. il est terminé
 » par une rivière dangereuse, appelée la
 » *riviere salée*, différente de celle qui sépare
 » le quartier de l'*Acul* de celui du *Morne-rou-*
 » *ge* ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le Borgne.

Ce quartier est situé dans un terroir montagneux qui laisse entrevoir cependant quelques plattons d'une terre trop fraîche pour l'indigo ; ce qui a déterminé les habitans à s'attacher à la culture du café, & à renoncer à l'indigo qu'un excès d'humidité & de fraîcheur empêchoit d'acquérir assez de maturité pour supporter aucune pourriture, sur-tout à la première coupe. A quelque distance du *Borgne* on trouve le quartier de *Sainte-Anne* arrosé par une rivière qui porte son nom, & fertile en indigo comme en café.

Le Petit-Saint-Louis.

Cette Paroisse située dans le voisinage de la mer est contiguë au quartier de *Sainte-Anne*. Son terroir peu différent est également propre à l'indigo & au café. Les Jésuites y possédoient autrefois une habitation qui avoit au moins quatre cens quarreaux de terre.

Le Port-de-Paix.

Ce quartier doit son établissement au voisinage de la tortue, dont les habitans défri-chèrent une grande partie pour y former leurs établissemens, lorsqu'ils abandonnerent le sol ingrat de cette petite Isle. La difficulté qu'on trouve de tout côté pour y aborder l'a rendu comme isolé & séparé du reste de la Colonie. Il est composé de plusieurs petits cantons situés dans les environs de la Ville, & cultivés en indigo ; quelques endroits le sont en

café & en vivres du pays; on y cultive peu de coton. Le terroir est généralement propre au sucre. Plusieurs habitations ont assez de plat pays pour planter des cannes, & moyennant quelques travaux, on se procureroit la facilité des charrois & de l'exportation.

La Ville n'est pas bien considérable. Il y a une Jurisdiction établie en Août 1685, & qui est composée d'un Juge-Sénéchal, Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de la Jurisdiction, d'un Procureur du Roi, d'un Substitut, d'un Greffier en Chef, d'un Greffier-Commis, d'un Audiencier, de six Procureurs & de six Notaires. Il y a aussi un Major de place, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée, un Commissaire des Classes de la Marine, un Capitaine de Port, six Officiers comptables, un Officier de Santé, quatre Chirurgiens, six Arpenteurs, un Bureau pour les postes aux lettres.

Jean-Rabel.

On cultive dans cette Paroisse du coton, de l'indigo, & quelque peu de café. Le tabac y vient bien; mais la culture en est entièrement abandonnée aux Nègres esclaves, & ne fait plus un objet de commerce depuis près de trente ans. Elle est séparée du *Port-de-Paix* par des lieux presque déserts qui regnent le long des côtes de la mer. Tout ce qui se trouve entre elle & le *Môle-Saint-Nicolas* est tout-à-fait inculte.

Le Môle-Saint-Nicolas.

Il y a dans cette Paroisse une Ville nouvel-

lement bâtie, qui porte son nom : elle est située dans l'enfoncement d'une baie qui a 1450 toises d'ouverture. La nature l'a placée vis-à-vis la pointe de *Mayfi* de l'Isle de *Cuba*. Le Port que M. le Comte d'Estaing y a fait construire en 1766 est défendu par de bonnes fortifications qui le mettent à l'abri de toute insulte. Les Anglois de la *Jamaïque* & de la *nouvelle Angleterre* le fréquentent beaucoup ; c'est ce qui a donné envie au Ministère de *Versailles* de le fortifier, & d'y construire une Ville qu'on a peuplée d'*Acadiens* & d'*Allemands* qui y sont presque tous péris de chagrin & de misere. Il y a dans la Ville un *État-Major*, composé d'un *Lieutenant-de-Roi*, d'un *Major* & d'un *Aide-Major* ; trois *Ingénieurs*, un *sous-Commissaire de la Marine*, un *Capitaine de Port*, cinq *Officiers comptables*, un *Officier de Santé*.

On n'apperçoit autour de la Ville que des mornes pelées, des rochers aplatis. Le terroir qui l'avoisine est d'une telle aridité, qu'aucune culture n'a pu jusqu'ici y réussir. On y cultive cependant un peu de coton. On prétend que la riviere qui se jette dans la baie traverse ce pays inculte, mais elle se perd sous terre ; peut-être seroit-il facile d'y remédier.

Le Gros-Morne.

Cette Paroisse est située entre le *Port-de-Paix* & les *Gonaïves*. On y cultive du coton & de l'indigo. « Son territoire est fort montagneux, mais bien arrosé. Les éminences forment des colines à pente douce, très-bien

» cultivées & qui présentent un point de
» vue agréable.

» Elle tire son nom d'une montagne très-
» élevée dont la base embrasse beaucoup de
» terrains. Son sommet est aplani, on y
» voit une espèce d'étang formé par la nature,
» & qui ne tarit jamais. L'espace qui s'étend
» depuis sa cime jusqu'à sa moitié, est tota-
» lement aride, & offre seulement, de distance
» en distance, quelques petits arbuttes répan-
» dus sur un sol rocheux, incapable de
» produire autre chose, tandis que sa base
» abonde en terrains fertiles». (*Journ. de Saint-
Dom.*) On conjecture sans peine que l'ébou-
lement des terres causé par les feux souter-
reins & par les grandes pluies a occasion-
né cette diversité sensible.

Telle est la nature des différens terroirs
qui composent les vingt-une Paroisses de la
partie du Nord, & qui sont toutes du ressort
du Conseil Supérieur établi au *Cap*. Son étendue
en longueur est d'environ soixante lieues;
sa largeur est peu considérable en beaucoup
d'endroits, & varie selon que la chaîne des
montagnes s'éloigne ou se rapproche de la mer.

ARTICLE II.

Description de la partie de l'Ouest.

Les Gonaïves.

Cette Paroisse est bornée vers le *Nord* par
le *Gros-morne*, à l'*Est* par *Plaisance*, au *Sud*
par *Saint-Marc* & la *petite rivière*, à l'*Ouest*
par la mer. On y compte deux sucreries,

76 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
trente cotonneries, dix caféteries, six indigoteries, environ cent livres & cinq mille esclaves. (*) Le Bourg est composé de l'Eglise paroissiale, du presbytère, & de quelques méchantes cases. On y trouve un Bureau de postes aux lettres & un Exempt de Maréchaussée. Il est situé au bord de la mer dans un endroit très-mal-sain, où l'on ne trouve pas un pouce de bonne terre. On ne voit partout que du sable presque toujours couvert d'une couche de sel blanc, qui représente assez bien les petites gelées qu'on éprouve en France aux approches de l'hiver. Aussi n'y voit-on croître que des mangles & des paletuviers. Les crabes y fourmillent, & l'on n'est pas encore parvenu à les déloger; les maringouins & les moustiques rendent ce séjour très-incommode. Il y avoit autrefois de l'eau douce qui y étoit conduite par un canal d'une bonne lieue de longueur; un particulier l'a détourné pour arroser ses cotons, & il s'est maintenu dans son usurpation, malgré les réclamations des habitans du Bourg qui sont obligés d'aller se désaltérer ailleurs que chez eux.

La baie est grande, bien située, à l'abri des vents du *Nord*, & pourroit servir de relâche à tous les navires dont la route se dirige vers l'*Ouest* & le *Sud*. Son Port très-commode peut aisément être fortifié.

« Le territoire des Gonaïves est plat, assez

(*) Par les *Libres* on entend les Blancs, soit Créoles, soit Européens, & les Nègres ou sangs-mêlés affranchis. Par les *Esclaves* on doit entendre les Nègres ou les gens de couleur, qui ne jouissent pas de leur liberté.

» uni; mais il manque souvent de pluie. Son
 » premier abord ne prévient pas en sa faveur;
 » les *cardasses*, les *raquettes*, les *torches* ou
 » *cierges épineux* dont les savannes sont hérif-
 » fées, l'aridité que présente vers le cou-
 » chant la chaîne des montagnes, tout con-
 » tribue à lui donner un air sauvage ». (*Journ.*
de Saint-Dom.) Cependant le colon intelli-
 gent peut s'y enrichir comme ailleurs. En
 certains endroits la terre est propre à la cul-
 ture du sucre, dans d'autres à celle de l'in-
 digo & du café; la plus aride enfin pourroit
 produire abondamment du coton. Les plan-
 tations qui en ont été faites depuis neuf ou
 dix ans ont rendu au-delà des espérances.
 Le quartier est fourni en outre de bois très-
 estimé, & propre à la menuiserie, au tour, à
 la marqueterie; l'acajou sur-tout y est très-
 beau.

Saint-Marc.

« La Ville se présente au fond d'une baie
 » foraine, couronnée d'un croissant de mornes,
 » où l'on trouve des pierres-de-taille qui va-
 » lent bien celles d'Europe. Les Navires ne
 » mouillent dans sa baie qu'à une encablure
 » de terre par les 40 à 45 brasses de pro-
 » fondeur ». (*Journ. de Saint-Dom.*) Quand
 les vents sont un peu forts, les Navires sont
 exposés à dérader & à chasser sur leurs an-
 cres. La Ville est située dans une position rian-
 te; elle est assez peuplée, & très-commer-
 çante; 154 maisons, la plupart en maçonne-
 rie, l'embellissent; ses dehors sont char-
 mans, l'air qu'on y respire est sain. Deux

ruisseaux qui la traversent ne contribuent pas peu à sa propreté. Elle est la résidence d'un Lieutenant-de-Roi assisté d'un Aide-Major. Sa Jurisdiction créée au mois d'Août 1724, & l'Amirauté jointes ensemble, sont composées d'un Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, d'un Procureur du Roi, de deux Substituts, dont l'un réside à Saint-Marc, l'autre aux Gonaïves, de deux Greffiers, d'un Audiencier, de sept Procureurs, de douze Notaires. Il y a aussi dix Huissiers, six Arpentiers du Roi, trois Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un sous-Commissaire de la Marine, un Commis aux Classes, un Capitaine de Port, un Bureau de postes aux lettres.

La Paroisse est bornée, au *Nord*, par les *Gonaïves*; à l'*Est*, par la *petite rivière* & les *verettes*; au *Sud*, par l'*Arcahaye*; à l'*Ouest*, par la mer. On y compte 10 sucreries, 32 indigoteries, 100 caféteries, 72 cotonneries environ 600 livres, & 12000 esclaves. Elle renferme les *bas de l'Artibonite*, situés au bord de la mer jusqu'à la rivière de l'*Ester*. Ce terrain se ressent du voisinage des *Gonaïves*, c'est-à-dire, que le sol y est fort aride & très-sec; on y cultive cependant du coton, qui demande peu de pluie, & quelque peu d'indigo, qui vient à merveille quand il pleut ou qu'on peut arroser. Les montagnes de Saint-Marc sont cultivées en café, & on en tire tous les ans une quantité prodigieuse. « Jusqu'au *Mont-*
» *Rouis* le terrain est assez fertile & bien
» cultivé, mais au-delà il devient ingrat, &

» il reste sans culture. La *Soufrière*, qui est
 » un endroit écarté, compris entre la chaîne
 » des montagnes & le bord de la mer, est
 » le seul endroit qu'on ait entrepris de dé-
 » fricher. Les montagnes se rapprochent là
 » tellement du rivage, qu'elles laissent à
 » peine pour la communication un passage,
 » qui est dominé par des hauteurs inaccessi-
 » bles de ce côté-là. On trouve dans l'inté-
 » rieur des montagnes de très-bonnes habi-
 » tations en café, & le nombre s'en aceroît
 » tous les jours ». (*Journ. de Saint-Dom.*)

La petite riviere de l'Artibonite.

Cette Paroisse tire son nom d'un ruisseau qui, après avoir arrosé quelques habitations, va se jeter dans l'*Artibonite*, à quelques pas du Bourg, qui n'est composé que du presbytère, d'une auberge & d'une douzaine de maisons, occupées la plûpart par des gens de couleur. Elle est bornée par les Paroisses des *Gonaïves*, de *Saint-Marc*, des *Verettes*, & par les terres espagnoles. Elle renferme 8 sucreries, 60 indigoteries, 70 caféteries, 60 cotonneries, environ 650 livres, & 10000 esclaves.

La plaine de l'*Artibonite* est une des plus considérables de la partie françoise. Elle a environ 15 lieues de longueur sur une largeur inégale de 4 à 9 lieues. Elle est arrosée par plusieurs rivières, comme celles des *Liannes*, des *Verettes*, des *Cahos*, par la grande rivière, par la petite rivière, & par la grande rivière de l'*Artibonite*, d'où cette plaine tire son nom, & qui la partage en

deux. Les Cartes de Saint-Domingue placent la source de l'Artibonite au milieu des Possessions Espagnoles , près l'ancien *Cibao* des Indiens : elle passe ensuite au *Mirbalais* , d'où elle se rend dans la plaine. Ses eaux grasses & huileuses répandent , comme celles du *Nil* , le germe de la fécondité sur les terres qu'elles arrosent ; ses débordemens annuels laissent un limon qui les fertilise , mais ils y causent aussi quelquefois de grands dommages. Dans le temps des pluies , ce fleuve franchit ses écors , inonde les campagnes , coule avec la rapidité d'un torrent , & entraîne avec lui des arbres entiers , des maisons , des parties d'habitation , & généralement tout ce qui s'oppose à son passage.

La plaine de l'*Artibonite* est séparée de celle des *Gonaïves* par la rivière de l'*Ester* , qui , quoique beaucoup plus petite que l'*Artibonite* , ne laisse pas que de causer bien du dégât dans le temps des pluies. On y trouve des caymans d'une grandeur prodigieuse ; on en voit qui ont jusqu'à 20 pieds de longueur : la grandeur de la gueule fait communément la cinquième partie de celle du corps entier. C'est un animal amphibie , ovipare , très-dangereux , & qui se fait redouter de ceux qui vont se baigner dans cette rivière. On dit qu'ils sont plus friands de la chair des Nègres que de celle des Blancs. La femelle va pondre ses œufs sur le rivage , elle les couvre de sable , & abandonne à la chaleur du climat le soin de les faire éclore. Lorsqu'on est poursuivi par cet animal vorace , il faut courir en zigzag pour éviter sa dent

dent meurtrière ; comme il est fort long & qu'il n'a pas l'épine du dos flexible , il perd du temps à se tourner , & donne à celui qu'il poursuit , le temps de s'échapper.

On arrive du *Cap* dans la plaine de l'*Artibonite* par deux routes différentes ; 1°. en traversant la coupe espagnole par le *Petit-fonds* & la *Coupe-à-l'Inde* , montagnes très-escarpées , mais où la nature a laissé un passage ; 2°. par le *Chemin neuf* , sans quitter le pays françois. On cultive dans la plaine le sucre , l'indigo , le coton ; on y trouve aussi des hattes d'un revenu considérable. Si le projet qu'on a formé d'arroser cette vaste plaine avec les eaux de l'*Artibonite* s'exécutoit , on verroit les revenus de ce quartier augmenter au moins d'un tiers. Des calculs géométriques en démontrent la possibilité , mais l'exécution exige bien des précautions. Plusieurs quartiers dans les mornes sont très-bien établis ; celui de *Cabeuil* , situé près de la *Coupe-à-l'Inde* & arrosé par une petite rivière qui porte son nom , doit être sur-tout distingué , ainsi que celui du *Cahos* , enclavé dans les montagnes , qui est en réputation pour le café.

Notre-Dame-des-Verettes.

C'est une petite Paroisse , bornée par celles de la *petite rivière* , de *Mirbalais* , de l'*Arcahaye* & de *Saint-Marc*. Elle est située sur la rive gauche de l'*Artibonite* : sa longueur *Est* & *Ouest* est d'environ dix lieues ; sa largeur n'est pas considérable , étant resserrée d'un côté par le lit de l'*Artibonite* , de l'autre par

les montagnes. Le terroir de la plaine est excellent : le sucre & l'indigo y viennent à merveille ; le pied des montagnes n'est guères propre qu'à la culture du coton. On a établi sur les montagnes plusieurs cafétérias, qui sont d'un grand rapport.

Le Bourg n'est composé que d'une douzaine de maisons, occupées la plupart par des gens de couleur. Le Commandant du quartier s'étoit approprié l'eau que la nature y faisoit couler, & il en a constamment joui jusqu'à sa mort. Ses héritiers, plus équitables ou peut-être moins protégés, ne se sont pas maintenus dans cette usurpation, & le Bourg est rentré depuis deux ans dans ses droits.

On trouve à cinq ou six lieues du Bourg, vers l'Est, une Chapelle dédiée à *S. Jean*, où le Curé se transporte quatre ou cinq fois par an, pour dire la Messe & baptiser les enfans de ceux qui habitent cette partie, & qui ne peuvent que très-difficilement descendre au Bourg, à cause des mauvais chemins.

On compte dans cette Paroisse douze sucreries, dix indigoteries, seize cafétérias, six cotonneries, environ trois cents livres & cinq mille esclaves.

L'Arcahaye.

Cette Paroisse tire son nom de plusieurs petits Islets, nommés les *Arcadins*, qui sont situés dans le canal qui sépare l'Isle de la *Gonave* de cette partie de la côte de Saint-Domingue. Elle est divisée en plusieurs quartiers, dont les principaux sont ceux des *Vases*, de l'*Arcahaye* & du *Boucaffin*. Elle est bornée

d'un côté par la mer, & des autres côtés par les Paroisses du *Mirbalais*, des *Verettes*, de *Saint-Marc* & du *Cul-de-sac*. On y compte quarante sucreries bien établies, cent cinquante caféteries, quelques indigoteries & cotonneries, environ quatre cents libres, & huit mille esclaves.

Le Bourg est composé d'une trentaine de maisons, dont le plus grand nombre est occupé par des gens de couleur. On y voit une très-belle Place d'armes, une Eglise en pierres de taille, mais hors de service, par la négligence des habitans. Il relève pour le civil de la Jurisdiction du *Port-au-Prince*, dont il n'est éloigné que d'onze à douze lieues. Il y a deux Officiers comptables, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée.

Le terroir en est excellent. On voit dans la plaine de très-belles sucreries bien établies & très-bien cultivées. L'arrosage régulier commence dans le quartier des *Vasès*: il fut exécuté en 1742, sous le gouvernement de MM. de Larnage & Maillard, dont la mémoire fera toujours précieuse à la Colonie. Les rivières qui y contribuent se nomment les *Brevelles*, le *Boucaffin* & les *Malheux*. L'intérieur des montagnes est cultivé en café; le nombre des défrichemens s'augmente tous les jours.

Le *Boucaffin* est séparé du *Cul-de-sac* par une colline dont la pente est assez douce pour qu'on la traverse en chaise. On passe auprès des *Sources puantes*, qui exhâlent une odeur des plus fétides: la couleur de l'eau ressem-

ble à celle du verd-de-gris, & s'imprime en peu de temps sur les pierres, les métaux & les bois qui y séjournent. Quelques-uns pensent que ces effets proviennent de ce que les eaux de la mer croupissent dans ces endroits; cependant on ne remarque rien de semblable dans les autres quartiers où elles croupissent également. Suivant l'opinion commune, la puanteur & la couleur de ces eaux sont causées par les parties cuivreuses & sulfureuses qui se détachent des mines par où ces sources sont filtrées, avant que de se jeter dans la mer.

Le Cul-de-sac.

Cette Paroisse n'étoit autrefois qu'une annexe du *Port-au-Prince*, dont elle relève encore pour le civil; aujourd'hui c'est une des plus considérables de la Colonie. Elle est bornée par les terres espagnoles & par les Paroisses des *Cayes-Jacmel*, du *Port-au-Prince*, de l'*Arcahaye* & du *Mirbalais*. On y compte 70 sucreries, 50 caféteries, 15 indigoteries, 12 cotonneries, environ 700 livres, & 19000 esclaves.

Le Bourg qui se nomme *Croix-des-bouquets*, est situé à trois lieues du *Port-au-Prince*, dans un endroit de la plaine qui est traversé par plusieurs canaux qui servent à arroser les habitations. Le tremblement de terre de 1770 l'a très-endommagé; ses terribles secousses ont renversé de fond en comble la belle Eglise qu'on y avoit fait bâtir. Depuis ce temps-là, l'Office divin se fait dans une méchante case fort malpropre, jusqu'à ce que les ha-

bitans prennent le parti de construire un lieu plus décent. On compte dans le Bourg une centaine de maisons éparfes çà & là, & qui ne font habitées pour la plûpart que par des gens de couleur.

La plaine du *Cul-de-sac* a environ huit lieues de longueur, & cinq à six lieues dans sa plus grande largeur. Les Paroisses du *Port au-Prince*, de l'*Arcahaye* & du *Cul-de-sac* la divisent entre elles. Elle est arrosée par la *grande rivière*, la *rivière blanche*, qui plus bas se nomme le *Boucambrou*, la *rivière des Orangers* & la *rivière creusée*. Les trois premières dirigent leur cours vers la mer, où elles n'arrivent que dans le temps des grosses pluies, parce que leurs eaux sont employées en arrosage. La *rivière creusée* se jette dans un lac qu'on trouve à l'*Est*, à l'extrémité de la plaine. Il est saumâtre, soit parce qu'il communique avec la mer, comme plusieurs le prétendent, soit parce qu'il s'y trouve quelques mines de sel. L'on voit aussi plus loin dans la partie espagnole, un *étang salé* qui produit les mêmes poissons que ceux qui se trouvent dans la mer. A peu de distance de cet étang, l'on rencontre des rochers de sel que l'on met facilement en morceaux.

« Le terrain du *Cul-de-sac* n'est pas également fertile. Sa fécondité y est en raison de la quantité d'eau que les rivières fournissent : car les revenus de ce quartier dépendent absolument de l'arrosement. Les habitations qui le composent sont immenses. Il est naturellement divisé en plusieurs

» lisières qui s'étendent de l'Est à l'Ouest de-
 » puis le lac jusqu'à la mer.

» La première qui comprend le penchant mé-
 » ridional des montagnes de *Mirbalais* est au
 » Nord : ce sont des roches arides, où l'on ne
 » trouve que des pierres calcaires, propres à bâ-
 » tir, des bois de charpente, des palmistes à vin
 » en abondance, quantité de *cabouille*, espèce
 » d'aloës, dont on tire la *pitte* pour faire des
 » cordages. C'est une branche de commerce
 » avec les quartiers voisins qui occupe bien
 » des Nègres & des Mulâtres libres. On trouve
 » aussi de bonnes hattes dans ces montagnes,
 » & des habitations en café dans les vallons
 » voisins du lac.

» La seconde lisière, au *Sud* de celle dont
 » nous venons de parler, n'est qu'un marécage
 » inculte, laissés de la mer dont on voit par-
 » tout les traces. Le sel y blanchit la terre,
 » quand le soleil la sèche après la pluie. Il
 » n'y croît que des *mangles*, de la *criste-ma-*
 » *rine*, & du *kali*. Les pâturages y sont excel-
 » lens, & les bêtes à cornes toujours grasses.
 » Les hattes y sont très-nombreuses, d'un
 » revenu solide & considérable. La *rivière*
 » *blanche* y serpente, & porte dans les sables
 » d'une grande saline voisine de la mer, les
 » égouts de tous les marais qui abondent en
 » gibier marin. Elle change le couleur en
 » passant dans ce marécage, devient rouge,
 » & se nomme alors *Boucambrou*, comme on
 » l'a dit.

» La troisième lisière forme le reste de la
 » plaine qui est très-bien cultivée. Quelques
 » habitans voisins du *Boucambrou* & des *Var-*

» *reux* font leur sucre un peu salé, quoique
 » fort beau, ce qui ne nuit pas à son prix.
 » En général les sucres bruts de la plaine sont
 » de toute beauté ; les cantons de *belle vue*,
 » des *petits bois*, de la *grande plaine* passent
 » pour les plus fertiles. Les arbres fruitiers
 » y sont rares ; les brises impétueuses qui y
 » regnent les trois quarts de l'année les em-
 » pêchent de croître. Les moutons y sont
 » extrêmement gras, & les brebis très-fécon-
 » des. On y élève quantité de volailles.

» La quatrième lisière est formée par le
 » penchant septentrional des montagnes qui
 » bordent la plaine au Sud. Celle de *belle-
 » vue*, qui est entre la *grande rivière* & la
 » *rivière blanche*, est un séjour délicieux ; tout
 » y croît à merveille ». *Journal de Saint-Do-
 mingue*. On assure même que le bled & l'orge
 y font des plantes vivaces. La montagne de
 la *Charbonnière* abonde en légumes & en plan-
 tes potagères de toute espèce. Les artichauts
 y viennent, en peu de temps, plus gros
 qu'en France : on y voit aussi quelques habi-
 tations en café qui réussissent très-bien.

Le Mirbalais.

Ce quartier est comme séparé des autres,
 par des montagnes d'un difficile accès. Il est
 borné par les terres espagnoles & par les
 Paroisses du *Cul-de-sac*, de l'*Arcahaye* & des
Verettes. Il renferme à peu près 1000 livres
 & 10000 esclaves. L'on arrive au *Mirbalais*
 du côté du *Cul-de-sac*, par plusieurs chemins,
 qui sont tous très-pénibles. Celui du *Fond-au-
 diable* est le plus court ; la *Coupe de la Gas-*

cogne est entrecoupée de montagnes très-escarpées, & de profondes falaises. La plaine des *Sarazins* qu'on traverse, rend cette route très-agréable jusqu'aux *Grands-bois*; mais alors il faut s'armer de courage & de patience, à la vue des précipices & des mornes à pic qu'il faut escalader par des chemins étroits & si fangeux, que les chevaux s'y enfoncent en tout temps jusqu'à mi-jambe.

Il y a dans cette Paroisse un Major de place, un Substitut du Procureur du Roi, trois Notaires, quatre Huissiers, un Officier comptable, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée. *L'Artibonite* passe à côté du Bourg, qui est favorablement placé sur un terrain élevé au centre du quartier & au confluent de ce fleuve, avec une petite rivière nommée la *Tombe*. On y voit une très-belle place d'armes, environnée d'une double rangée d'arbres. L'Eglise située au milieu d'un des côtés de la Place, est fort-belle; quoique le tremblement de terre de 1770 ne l'ait que légèrement endommagée, le Curé & les habitans l'ont cependant abandonnée, par une timidité excessive & sans aucune apparence de danger. L'Office se fait depuis ce temps-là dans une petite case en bois, construite à la hâte.

Le *Mirbalais*, quoiqu'hérissé de montagnes, comprend beaucoup d'habitations d'un revenu considérable. L'indigo est la denrée principale. La plaine des *Sarrazins* en produit de très-beau & en grande quantité: c'est la partie du quartier la plus agréable. Elle est arrosée par la rivière du *Fer à cheval*. Le *Boucan-quarré*

est cultivé en café & en tabac ; ces denrées se récoltent aussi dans les autres endroits de la Paroisse, ainsi que le coton. On y compte 60 indigoteries, 40 caféteries, 20 cotonneries : on y voit encore des hattes assez considérables. La nature du sol est propre à tout : le sucre y réussiroit comme ailleurs ; mais l'exportation y éprouveroit des difficultés insurmontables. Il est cependant certain qu'une bonne sucrerie trouveroit dans le quartier même le débit de ses productions, soit en sucre, soit en sirop, soit en tafia. Il y a quelques années qu'un habitant commença cet établissement, il avoit déjà fait planter plusieurs pièces de cannes qui réussirent très-bien ; je ne fais pourquoi son entreprise ne fut pas suivie. Les principales rivières qui arrosent le *Mirbalais* sont, l'*Artibonite*, le *Fer-à-cheval*, la *Coline*, la *Gascoigne*, *Jean le bas*, la *Tombe*, le *Canot*, les *Deux-crochues*, la rivière des *Orangers*, le *Boucan-quarré*, les *Capucins*.

L'on trouve à trois lieues du Bourg un terrain salpêtré, rempli de sels très-abondans ; lorsque les moutons y passent, ils en léchent la superficie, & l'on a peine à les en éloigner. Aux environs du Bourg, on rencontre des morceaux de mine de cuivre sur la surface de la terre. M. Pouppe des Portes a fait l'analyse des eaux thermales qu'on trouve dans ce quartier, au fond d'une ravine située proche l'*Artibonite* : il en recommande l'usage dans toutes les affections des nerfs & dans les maladies cutanées, pourvu qu'il n'y ait point de cause vérolique. On peut voir dans son *Traité des plantes usuelles de Saint-Domingue*, les

90 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
procédés qu'il a suivis pour en découvrir les
propriétés.

Le Port-au-Prince.

La ville n'a été construite que vers l'année 1750; elle est placée au fond du grand Golfe occidental de l'Isle, dans un angle droit, formé par la côte qui part de *Léogane*, & celle qui borne la plaine du *Cul-de-sac*. A l'Orient elle est bornée par le *Cul-de-sac*, au Nord par le *Mirbalais*, au Nord-ouest par l'*Arcahaye*, au Couchant par *Léogane*, au Sud par les *cayes de Jacmel*.

Elle seroit considérable, si l'enceinte qui en a été tracée étoit occupée : sa longueur du *Nord* au *Sud* est de 1250 toises; sa largeur de l'*Est* à l'*Ouest* est de 500 toises. On y compte 558 maisons dispersées çà & là. Le Gouvernement & l'Intendance sont dans une position agréable : on y voit quatre grandes places, 29 rues, dont la plupart ne se correspondent pas. La grande rue seule est très-droite, & a les 1250 toises de longueur. On en a tracé six autres parallèles à celle-ci, & traversées par 13 autres, qui partent de l'*Est*, & vont aboutir à la mer. Elles ont 60 à 70 pieds de largeur : en quelques endroits les deux côtés sont garnis d'une rangée d'arbres; on vient aussi d'y construire des fontaines, que le défaut d'eau rendoit très-nécessaires. L'air y est brûlant, & passe pour malsain, aussi y voit-on souvent regner des épidémies qui enlèvent quantité d'habitans. Les brises d'*Est* y sont violentes, & rendent le séjour de cette ville très-désagréable, aussi-bien que le tuf. Ces

inconvéniens sont en quelque façon réparés par sa situation avantageuse, qui lui procure toutes les douceurs & les facilités pour la vie, qu'on peut espérer à Saint - Domingue. Le mouton, le cochon, la volaille de toutes espèce; le gibier, le poisson, les légumes, les herbage, les fruits, &c. y abondent.

Elle est aujourd'hui le chef-lieu & la capitale de la Colonie Françoisse : le Gouverneur général & l'Intendant y font leur résidence ordinaire. On y a transféré le Conseil supérieur, érigé par Edit du mois d'Août 1685, pour le *Peit-Goave*, & qui a subsisté quelque temps à *Léogane*. Il est composé du Gouverneur général, de l'Intendant, du Commandant de Saint-Louis, du Commissaire général de la Marine, d'un Président, de dix Conseillers titulaires, de trois Assesseurs, d'un Procureur général, de deux Substituts, de cinq Greffiers, d'un Audiencier & de dix Avocats.

La Jurisdiction & l'Amirauté consistent dans un Juge-Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, un Lieutenant de la Jurisdiction, un Procureur du Roi, cinq Substituts du Procureur du Roi, quatre Greffiers, un Audiencier, neuf Procureurs, seize Notaires, dix-sept Huissiers. *Léogane*, le *Cul-de-sac*, le *Mirbalais*, l'*Archaye*, relèvent de cette Jurisdiction.

Il y a encore au *Port-au-Prince*, un Lieutenant de Roi & un Aide-major; un Bureau des classes, un Hôpital royal pour les soldats, quatre Officiers de santé, plusieurs Médecins & Chirurgiens, une Chambre d'agriculture, dix Officiers comptables, un Arpenteur général, un Grand - Voyer, six Arpenteurs de

Roi, un Commissaire général de la Marine; un Commissaire aux classes, deux Sous-Commissaires qui font les fonctions de Commissaires des guerres & de Subdélégués de l'Intendant, un Chef du bureau des fonds, un Capitaine de port, un Bureau des postes aux lettres, un Prévôt général & un Lieutenant de Maréchaussée.

« Il y a dans la ville deux ports, dont le
 » plus grand est pour les vaisseaux de guerre,
 » & l'autre pour les navires marchands. Celui-
 » ci est une espèce de trapèze, formé par la
 » *Pointe-à-Fortin*, & un *Double-ilet*, qui en-
 » toure une flaque d'eau. Ce port peut avoir
 » 200 toises en carré, il renferme plusieurs
 » petits ilets, dont un couvre son entrée,
 » sur lequel on a bâti un fort. Les navires
 » peuvent entrer des deux côtés du fort; mais
 » la passe méridionale est plus large & plus
 » sûre que celle du Nord; le bassin peut con-
 » tenir aisément 40 bâtimens. Il est à craindre,
 » si l'on n'y remédie, que les fortes pluies
 » ne le comblent, en charriant des terres.
 » En dehors du port & à l'*Ouest* du Fort,
 » on trouve une rade couverte vers le Sud
 » par l'*Ilet à flaque-d'eau*, & vers le Nord
 » par une quantité d'ilets, qui vont joindre
 » la côte au Nord de la *Pointe-à-Fortin*. Cette
 » rade est un carré irrégulier, qui comprend
 » un espace d'environ 400 toises en carré:
 » les navires sont dans ce port à l'abri de
 » la piquure des vers, & mouillés sur un fond
 » de vase de bonne tenue, par les onze brasses
 » de profondeur, en toute sûreté contre la
 » mer & les vents.

» Le grand port, destiné pour les vaisseaux
 » de guerre, est au midi de l'*Ilet à flaque-*
 » *d'eau*. Il est à peu près de la grandeur &
 » de la figure de la rade que nous venons de
 » décrire. Les vaisseaux y sont mouillés par
 » les 6 à 8 brasses de profondeur. Ce port est
 » borné au Sud par plusieurs ilets, qui le sépa-
 » rent d'un troisième bassin, nommé le *Port-*
 » *salé*, long, profond & étroit, avec lequel
 » il communique par quelques passes très-
 » resserrées. Outre le Fort de l'ilet, il y en a
 » deux autres, l'un nommé *Fort Saint-Joseph*,
 » à l'extrémité septentrionale de la ville, sur
 » la *Pointe-à-Fortin*, & l'autre nommé le
 » *Fort Sainte-Claire*, au Sud des magasins
 » du Roi, vis-à-vis le grand port ». *Journal*
de Saint-Domingue.

La Paroisse du *Port-au-Prince* comprend, outre la ville; 1°. la partie de la plaine du *Cul-de-sac*, qui est sur la rive gauche de la grande rivière; 2°. le *Trou-Bordet*, où il y avoit autrefois une Paroisse, éteinte depuis la fondation du *Port-au-Prince*, dont le sol, quoique naturellement rocheux, est excellent; 3°. le *Lamentin*, où l'on trouve quelques terrains marécageux, couverts par les eaux de la mer, qui vont battre le pied des montes; 4°. le *Fond-Ferrier*, qui est situé derrière la première chaîne des montagnes. Ce quartier est arrosé par la *rivière froide* & la *grande rivière de Léogane*. On y voit plusieurs plantations en café qui réussissent très-bien. On compte dans toute l'étendue de la Paroisse du *Port-au-Prince*, 40 sucreries, 12 indigo-teries, 50 caféteries, 15 cotonneries, environ 1400 livres & 17000 esclaves.

Léogane.

La ville est agréablement située sur un terrain uni, dans une plaine fertile, bien cultivée, arrosée par plusieurs ruisseaux. Elle fut long-temps le siège du Gouvernement, de l'Intendance & du Conseil supérieur, érigé au *petit Goave* : on y avoit aussi établi une Jurisdiction. Son commerce alors étoit considérable, & l'on avoit projeté d'ouvrir un canal de communication de la ville à la mer, pour faciliter l'importation & l'exportation des denrées ; ce qui étoit d'une exécution très-aisée & peu dispendieuse : mais l'établissement du Port-au-Prince fit avorter ce dessein & éclipsa la gloire de Léogane : on la dépouilla de tout pour fonder la nouvelle ville.

Les maisons y étoient fort jolies avant l'époque du tremblement de terre de 1770, qui en renversa le plus grand nombre, & endommagea grandement le reste. On en comptoit alors 317 qui formoient un quarré long. La plûpart ont été rebâties en bois, & d'une manière plus propre à résister aux secousses. Les rues, au nombre de quinze, sont larges, bien distribuées, & bordées d'arbres. La place d'armes, ornée de trois allées d'ormes de l'Amérique, a 100 pas quarrés : elle est environnée de beaux magasins, que les propriétaires louent fort cher aux Capitaines, pour y vendre les denrées qu'ils apportent de France. Le marché se tient tous les jours au milieu de la place : on y porte des vivres du pays, des fruits, des légumes de toute espèce, du

gibier, des volailles, des cochons, des moutons, &c. L'Eglise étoit, avant l'année fâcheuse de 1770, une des plus grandes & des plus belles de toute la Colonie : elle étoit construite sur un des deux côtés de la place ; sa charpente sur-tout se faisoit admirer.

Les promenades y sont charmantes, celle sur-tout de la Savanne du Gouvernement fait jouir en même temps du coup d'œil agréable de la ville, de la plaine, de la mer & des mornes, à perte de vue. Distante de la mer d'un quart de lieue, la ville de *Léogane* en est séparée par des marécages qui doivent nuire à la salubrité de l'air. Une redoute protège la rade, qui quoique foraine, est cependant très-sûre ; mais les navires n'y sont point à l'abri des vents d'*Ouest* & des coups de *Nord*, quelquefois très-violents.

La Paroisse se divise en plusieurs petits quartiers, tels que les *Sources*, la *petite plaine*, le *grand Boucan*, le *petit Boucan*, la *grande rivière*, la *petite rivière*, la *Frélate*, l'*Acul*, l'*Estère*, les *Cormiers*, les *Orangers*, les *Citronniers*, le *Fond-de-Boudin*, &c. La plaine a environ 16 lieues quarrées ; elle est arrosée par la *grande rivière* & la *Rouillone*. Etablie depuis long-temps, elle ne donne pas des récoltes aussi abondantes qu'autrefois. L'absence des propriétaires cause dans ce quartier, comme dans les autres, un dommage considérable, qui retarde les progrès des manufactures. Les mornes qui environnent la plaine sont presque abandonnés, parce que la plûpart dépendent des habitations de la plaine, dont on ne peut diviser les forces.

Il se trouve cependant quelques-unes de ces places assez bien établies ; d'autres sont occupées par des Nègres & des Mulâtres libres, qui bornent leur industrie à cultiver des vivres & à élever de la volaille. Le *grand* & le *petit Boucan*, les *Cormiers*, les *Orangers*, les *Citronniers* sont remplis de divers petits établissemens fort gracieux. L'on a fait dans la gorge nommée le *Fond-de-Boudin*, de nouvelles plantations en café qui réussissent très-bien. On y a pratiqué un chemin qui conduit à *Jacmel*.

L'on compte à Léogane 52 sucreries, 20 indigoteries, 40 caféteries, 10 cotonneries, environ 800 livres, & 12000 esclaves. Cette Paroisse est bornée au *Nord* par la mer, à l'*Est* par le *Port-au-Prince*, au *Sud* par *Jacmel*, à l'*Ouest* par le *grand Goave*.

Il y a à l'extrémité de la Ville un Hôpital de la Charité, desservi par les Religieux de S. Jean-de-Dieu : il est situé vers le Nord de la Ville. La pureté de l'air qu'on y respire, l'abondance & la bonté des eaux qui se distribuent dans une infinité de canaux, les secours que des mains charitables & habiles administrent avec zèle, tout concourt à la récréation & à la guérison des malades. Cet Hôpital passe pour avoir été fondé par les Flibustiers ou Freres de la Côte, mais mal-à-propos ; il est de fondation royale pour le petit Goave. Les Religieux de l'Hôpital possèdent une habitation à l'Acul, qui, quoique petite, est cependant d'un bon revenu. On voit aussi dans la Ville un Etat-Major, composé d'un Lieutenant-de-Roi & d'un Aide-Major,

Major, trois Officiers comptables, trois Officiers de Santé, plusieurs Médecins & Chirurgiens, un Sous-Commissaire de la Marine, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée. Le Préfet Apostolique des Dominicains fait sa résidence ordinaire à une lieue de la Ville, dans une habitation que ces Religieux ont achetée en 1696. Le sol en est usé, plein de marécages, & ne produit communément, sans engrais, que des cannes chétives & pleines de nœuds.

Le grand-Goave.

L'enceinte de cette Paroisse est assez considérable, mais elle n'est guères peuplée. Elle est bornée au Nord par la mer, & des autres côtés par les Paroisses de *Léogane*, de *Jacmel*, de *Baynet* & du *petit-Goave*. On y compte trois sucreries, deux indigoteries, dix caféteries, cinq ou six cotonneries, & une vingtaine de nouvelles habitations, qu'on a depuis peu établies en café, & qui s'accroissent tous les jours. Le Bourg est composé de cinq à six méchantes cases. Il y a dans la Paroisse environ 280 livres, & 4000 esclaves. Le quartier est le terme exclusif de la Jurisdiction du Port-au-Prince : il est séparé du *petit-Goave*, dont il dépend, par le morne de *Tapion*. On trouve sur ce morne beaucoup de *bois-cochon*, dont on fait du mairrain. Quoique cette montagne soit assez haute & très-escarpée, on a cependant trouvé le moyen d'y faire un chemin par où les chaises passent, & qui rend la communica-

tion des parties de l'Ouest & du Sud libre & aisée. On travaille depuis quelques années à un nouveau chemin, par lequel on tourne le *Tapion* sans le monter. Les mornes qui sont derrière le *Tapion*, sont beaucoup plus élevées & très-fertiles.

Il y a un chemin qui conduit du *grand-Goave* à *Jacmel* & à *Baynet*. On trouve dans toute son étendue de très-bonnes habitations en café & en coton. A trois lieues environ du *grand-Goave*, on rencontre un morne qui paroît avoir été autrefois habité par les anciens Naturels de Saint-Domingue. Pour peu qu'on en remue la terre, on y voit quantité de fragmens de poterie, grossièrement figurés, restes des vases antiques qui étoient à leur usage. Nous en parlerons au dernier Chapitre.

Le petit-Goave.

La Ville se trouve à la descente du *Tapion*. Elle étoit célèbre du temps des *Flibustiers*, qui trouvoient dans la rade un mouillage à l'abri de toutes sortes de vents. Elle n'offre aujourd'hui que des ruines pour vestiges de son ancien éclat : elle est petite, environnée d'arbres qui servent de promenade ; les eaux croupissantes de la rivière *Abaret*, qui se perd dans des marécages, la rendent mal-saine ; l'air qu'on y respire est épais & manque de courant. Elle a été totalement renversée par les secousses du tremblement de terre de 1770, & l'on n'a travaillé depuis que très-lentement à la réédifier. Elle est bâtie sur la côte orientale de la Baie, qui

est très-grande & une des plus commodes de l'Isle : l'on y louvoie comme en pleine mer. Le bassin de l'*Acul-du-fort-royal*, situé sur la côte occidentale de la Baie, est excellent ; les Vaisseaux y sont en toute sûreté contre les vents. Ce fort a été bien maltraité par les secousses de 1770 : celui qui défendoit la rade, à la sortie de la Ville, a été totalement ruiné ; il ne reste plus que quelques pans de murailles tout lésardés.

Nos Généraux l'ont autrefois habitée. Elle a joui la première du Conseil Souverain, qui passa de cette Ville à celle de *Léogane*, & qui, par une autre révolution, a été transféré ensuite au *Port-au-Prince*.

Plus heureux que ceux de *Léogane*, les habitans du *petit-Goave* ont conservé la Jurisdiction créée en 1685, & l'Amirauté, qui sont composées d'un Sénéchal & Lieutenant d'Amirauté, d'un Procureur du Roi, de trois Substituts, dont l'un réside au *petit-Goave*, l'autre à l'*Anse-à-veaux*, & le troisième à l'*Islet à Pierre-Joseph* ; d'un Greffier en chef, d'un Greffier commis, d'un Audiencier, de cinq Procureurs, de quatre Notaires, & de sept Huissiers. L'Etat-Major consiste dans un Major de Place & un Aide-Major. On y compte quatre Arpenteurs du Roi, quatre Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un Ecrivain de la Marine & des Classes, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant de Maréchaussée.

La Paroisse comprend, outre la Ville & la plaine du *petit-Goave*, le vallon de l'*Acul*, une partie de *Miragoane* jusqu'au pont, &

les mornes qui avoisinent ces quartiers. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses du *grand-Goave*, de *Baynet*, de *Saint-Michel* & de *P'Anse-à-veaux*. On y compte 15 sucreries, 20 cafétérias, une douzaine d'habitations en indigo & en coton, 600 livres, & 8000 esclaves. L'on voit aussi dans les mornes situés au *Sud* de la plaine, plusieurs habitations en café qu'on a nouvellement établies, & qui se multiplient tous les jours.

A deux lieues de la Ville, au quartier de *Miragoane*, il y a un étang d'eau douce fort poissonneux, qui peut avoir trois lieues de longueur *Est* & *Ouest*, & une petite lieue dans sa plus grande largeur. Il est situé dans le fond ou la vallée de *P'Acul* : son milieu est si étroit, que la partie orientale ne communique avec la partie occidentale que par un canal très-court & fort resserré. On y trouve des caymans monstrueux, quantité de tortues, des anguilles & d'autres poissons. Il va se rendre à la mer par un égout sous une montagne. Les personnes attaquées de maladies scorbutiques se retirent dans les habitations voisines de cet étang; elles se nourrissent uniquement de tortues durant quelque temps, & guérissent promptement, pourvu qu'elles observent exactement le régime. Les vapeurs qui s'élèvent presque continuellement de la surface de cet étang, & qui forment un brouillard très-épais, rendent l'air de ce quartier assez mal-sain; elles étendent leurs malignes influences jusques sur les quartiers voisins, sur-tout sur celui de *Saint-Michel*, situé sous le vent de *Miragoane*.

Saint-Michel.

Cette Paroisse comprend le *Fond-des-Nègres*, le *Fond-des-Blancs*, les *Godets*, une partie de l'*Asyle* & du quartier de *Miragoane*. On y compte 9 sucreries, 8 cafeteries, 6 indigoteries, une cotonnerie, environ 200 livres, & 4000 esclaves. Elle est bornée par la mer, le *petit-Goave*, *Baynet* & *Aquin*.

Le Bourg n'est composé que de quatre à cinq mauvaises cases : il y a un Bureau des postes aux lettres, un Exempt de Maréchaussée. L'Eglise & le Presbytère sont assez bien construits, mais le tremblement de terre de 1770 les a fort maltraités. En 1773, une forte secousse s'est fait sentir dans le Bourg, au mois de Juin, & a causé de nouveaux dommages. A un quart-de-lieu de Presbytère, l'on voit un terrain appartenant à la Paroisse, & dont le Curé a l'usage, nommé le *Bassin-bleu*. Il est arrosé par une petite source, & met le Curé à son aise, lorsqu'il veut le mettre en culture : il peut à peu de frais y faire venir du coton, de la graine d'indigo, & toutes sortes de légumes; il seroit même très-propre à la culture du café.

Les fièvres sont fréquentes & meurtrières dans cette Paroisse plus qu'ailleurs; on en attribue la cause aux brouillards & aux eaux croupissantes de l'étang de *Miragoane*. L'année 1772 a été bien funeste aux Curés qu'on y a successivement placés : en six mois de temps, quatre y sont morts après une maladie de huit à dix jours.

L'Anse-à-Veaux.

Cette Paroisse renferme une grande partie du quartier de l'*Asyle*, & de celui de *Nippes* qu'elle partage avec la Paroisse du *Petit-Trou*. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses du *petit-Goave*, de *Saint-Michel*, d'*Aquin* & du *Petit-Trou*. On y compte 8 sucreries, 30 indigoteries, 20 caféteries, 20 cotonneries, environ 380 livres, & 7000 esclaves.

Le Bourg est situé avantageusement au bord de la mer, sur une plate-forme escarpée & rocheuse. Il y a une assez belle Place d'armes, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée; on y voit une belle Eglise en pierres de taille, extrêmement endommagée par le tremblement de terre de 1770; il en est de même du Presbytère, qui est tout lésardé. Mais il faut qu'on soit moins timide dans ce quartier que dans les autres: car le Curé, quoique octogénaire, n'a point quitté sa demeure, ni son Eglise, où il continue toujours de faire l'Office.

« Le port, qui sert d'embarcadere, pour-
 » roit contenir de très-grands Vaisseaux qu'on
 » amarreroit à quai; mais l'entrée en est im-
 » praticable; les barques & les chaloupes qui
 » facilitent l'exportation, peuvent seulement
 » y passer. Quoique le terroir soit excellent,
 » on y voit cependant peu de sucreries. De-
 » puis l'embarcadere de Miragoane jusqu'au
 » Bourg de l'*Anse-à-veaux*, on ne trouve le
 » long de la mer qu'une sucrerie sur seize

» habitations cultivées en indigo , coton &
 » café. Au *Sud-sud-ouest* de l'*Anse-à-veaux*
 » est l'*Acul-des-Savannes* , où l'on voit six
 » belles habitations & plusieurs autres plus
 » petites». (*Journ. de Saint-Dom.*)

Le Petit-Trou.

Le Bourg où est située l'Eglise n'est composé que de quelques cases éparées çà & là. Il est placé au bord de la mer, dans un endroit fort rocheux & aride. Il est défendu par une batterie circulaire de neuf pièces de canon qu'on a construit sur un rescif. Son Port est peu de chose, & bon seulement pour des bateaux.

La Paroisse est bornée au Nord par la mer, & des autres côtés par l'*Anse-à-Veau*, *Cavailon*, *Jérémie*. On y compte 4 sucreries, 12 indigoteries, 29 cafeteries, 8 cotonneries, environ 290 livres & 4500 esclaves.

Le quartier des *Baradères* dépend du *Petit-Trou*. Sa baie est fort belle. C'est un pays très-montagneux, où l'on voit beaucoup d'habitations en café. Le bois de construction y est fort beau, & s'y trouve en quantité; l'*Acajou* sur-tout y est d'une beauté supérieure. Le quartier des *Pins* est aussi bien cultivé. La plaine est fort resserrée par la mer & par les mornes. L'on y trouve cependant des sucreries & des indigoteries bien établies.

A deux lieues du Bourg vers l'Est, l'on trouve chez un habitant nommé *Bégouin* un petit golfe qu'on appelle le *Trou-Forban*. C'est-là que les Flibustiers se réfugioient lorsqu'ils étoient poursuivis par les Espagnols avec des forces

supérieures. Ils y entroient sans peine avec leurs canots, ils les échouoient, gravissoient les montagnes, & échappoient ainsi à une mort certaine. Car en temps de guerre, autant de Flibustiers de pris, autant de pendus, aussi sont-ils intrépides dans les combats. Ils ne tirent point au hazard, chacun vise son homme; & comme ils sont fort adroits, rarement manquent-ils leur coup. Lorsque le combat traîne en longueur, ils vont à l'abordage, & ne font grace à personne. Dès que rien ne leur résiste, leur fureur s'apaise. Soit fierté, soit humanité, ils laissent la vie à quiconque est hors d'état de la défendre. Ils vont vendre leur prise dans le Port le plus voisin, & ne pensent plus qu'à se divertir, jusqu'à ce que la disette les force de se mettre en course.

Jérémie ou la Grande-Anse.

Cette Paroisse est fort étendue, ayant plus de vingt lieues de longueur sur une largeur inégale de quatre à six lieues. Elle est très-montagneuse & peu habitée, excepté sur les côtes. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses de *Tiburou* & du *Petit-Trou*. On y compte 5 sucreries, 14 indigoteries, plus de 50 habitations en cacao & en café, 30 cottonneries, environ 400 libres & 7000 esclaves. Elle renferme plusieurs quartiers, comme le *Cap Dame-Marie*, les *Abricois*, l'*Anse de la Seringue*, l'*Islet à Pierre-Joseph*, la *grande Rivière*, les *Roseaux*, la *Voldrogue*, les *Caïmites*, &c. Le *Cap Dame-Marie* est un quartier nouvellement établi, & où l'on cultive de l'indigo & du café; il est borné

par celui des *Irois*, où se termine la partie de l'*Ouest*. Les *Abricots* sont nouvellement défrichés; plusieurs petits habitans y ont fait des plantations en café. La *grande Rivière* est un quartier fertile, mais il n'est pas peuplé suffisamment; la terre paroît propre à toute sorte de culture. Il y a d'assez bonnes habitations dans le quartier des *Roseaux* qu'on pourroit méliorer avec des forces. Celui de la *Vol-droque* est arrosé par la rivière de ce nom qui est fort grande, & qui y cause les plus grands dommages par ses débordemens. Les *Caïmites* forment une petite plaine à six bonnes lieues du Bourg vers la partie de l'*Est*. Le sol en est excellent, mais trop humide: on y a établi une sucrerie qui pourra devenir un jour considérable.

Depuis les *Baradères* jusqu'au Bourg de *Jérémie*, l'on compte environ vingt lieues; les chemins sont à peine frayés. On ne rencontre par-tout qu'une terre rocheuse, rouge & montagneuse. L'on passe une espèce de désert de dix lieues d'étendue, dont le sol est extrêmement aride, & qui n'est arrosé par aucun ruisseau; *terra deserta, invia & inaquosa*. On y trouve quantité d'abricotiers, & de très-beaux acajous. On rencontre assez souvent sur la route des blancs charpentiers & doleurs, qui n'ont pour tout vêtement qu'une simple culotte de toile, tout couverts d'une poussière rouge. On les prendroit pour des sauvages Caraïbes roucoués.

Le Bourg est assez considérable. Il est divisé en deux parties: l'une est composée de plusieurs magasins établis à la lame; l'autre est bâ-

tié sur une éminence qui avance en pointe dans la mer, & qui domine le Port. L'air y est très-sain. Lorsqu'on le regarde du côté de la mer, il paroît construit en amphithéâtre. Il y a un Aide-Major de place & une Jurisdiction dépendante pour l'Amirauté de celle du *Petit-Goave* & qui est composée d'un Juge, d'un Procureur du Roi, d'un Substitut, d'un Greffier en Chef, d'un Greffier-Commis, d'un Audiencier, de cinq Procureurs, de quatre Notaires & de sept Huissiers. On y compte aussi six Arpenteurs du Roi, deux Officiers comptables, cinq Chirurgiens, un sous-Commissaire de la Marine, un Ecrivain de la Marine & des Classes, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée.

ARTICLE III.

Description de la partie du Sud.

Tiburon.

Cette Paroisse est située à l'extrémité de l'Isle sur la côte méridionale. Elle n'est pas considérable. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses des *Cotteaux* & de la *grande-Anse*. On y compte 30 indigoteries, 37 caféteries, 4 sucreries, 4 cotonneries, environ 290 livres & 4000 esclaves.

Le Bourg prend son nom de celui d'un poisson qui est commun dans cette mer : c'est une espèce de requin nommé dans la Colonie *Tiburon* ou *Tiberon*. Il est situé dans l'enfoncement d'une baie formée par la pointe des *Irois* & la côte de *Tiburon*. Il y a un

Major de place, un Officier comptable, un Bureau des postes aux lettres. L'Eglise est nouvellement construite ainsi que le Presbytère dans un lieu qui les met à l'abri du canon. La rade n'est défendue que par un fortin où il y a une petite batterie.

L'intérieur des terres est très-montagneux ; on y trouve cependant quelques vallons dont le sol est fertile, gras, humide, propre à la culture de l'indigo & du café. La plaine est fort resserrée ; on trouve, en suivant le bord de la mer, des gorges où le café, l'indigo & les cannes viennent très-bien. Le quartier des *Irois* qui dépend de cette Paroisse est rempli de petites habitations qui produisent du café & de l'indigo.

Les Cotteaux.

Cette Paroisse, qu'on appelle aussi les *Anses*, est située sur la côte méridionale de l'Isle, dans une longueur de douze à quinze lieues. Elle n'a guères dans quelques endroits que trois à quatre lieues de profondeur. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses de *Tiburou*, de la *grande-Anse*, & de *Torbek*. Elle contient 66 indigoteries, 24 caféteries, 3 cotonneries, une sucrerie, environ 300 livres & 6000 esclaves.

Le Bourg est assez peuplé. On y fait beaucoup d'affaires, sur-tout avec l'Etranger. La proximité de la *Jamaïque* facilite le commerce des Nègres avec les Anglois qui en fournissent la plus grande partie, & qui enlèvent presque toutes les productions du quartier & celles du voisinage, desorte qu'il n'en passe guères

108 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
en France. Le mouillage est très-sain, mais
il ne convient qu'aux petits Bâtimens. Il y
a dans le Bourg un Bureau des postes aux
lettres, un Lieutenant & un Exempt de Ma-
réchauffée. L'Eglise est située, ainsi que le
Presbytère, sur une éminence, à un quart
de lieue de la côte; elle est trop petite pour
le quartier, bien mal entretenue & dépourvue
des choses les plus nécessaires pour la célé-
bration de l'Office divin.

Ce quartier est bien déchu de son ancienne
opulence. On y récoltoit autrefois de très-
bel indigo & en grande quantité; depuis que
les pluies sont devenues plus rares & que la
terre est comme usée, on en fait beaucoup
moins & d'une qualité bien inférieure. Ce-
pendant les nouvelles plantations qui ont
été faites en café depuis quelques années,
pourront un jour contre-balancer la perte de
l'indigo, & entretenir dans les habitans un
même degré d'aisance. Le quartier des *Anglois*
est très-fertile. La sucrerie qu'on y a établie
produit des cannes qui rendent supérieurement.
Celui des *trois-Rivières* est renommé
pour l'indigo. La *Roche-à-Bateaux* se cultive
en indigo & en café: son sol est dans quel-
ques endroits trop aride, rempli de *Roches-à-
Ravez*; le coton y viendrait cependant bien,
parce qu'il vient bien par-tout; mais c'est
une denrée aujourd'hui généralement négligée.

Torbek.

C'est un Bourg situé au bord de la mer à
trois lieues de la Ville des *Cayes*. L'Eglise
est une des plus belles de la Colonie, des plus

propres & des mieux entretenues. La Paroisse est bornée par la mer & par les Paroisses des *Cotteaux* & des *Cayes*. Elle contient 30 sucreries, 20 indigoteries, 30 caféteries, environ 360 livres & 8000 esclaves. Elle est composée de la partie occidentale de la plaine du *Fond de l'Isle-à-Vache*, des mornes situés au Nord, du *Marche-à-Terre*, de l'*Etron-de-Porc*, de l'*Abacou*. La *Plaine-du-Fond* est presque ronde; son diamètre est d'environ cinq lieues. Son terroir est excellent. On y voit de très-belles sucreries bien arrosées par la *ravine-du-Sud*; si les habitans pouvoient augmenter leurs forces, ils doubleroit leurs revenus. On y voit aussi quelques indigoteries & des plantations de café dans les mornes. Le *Marche-à-Terre* est rempli de quantité d'habitations en indigo & en café; dans les terrains plus arides, & qui sont entièrement abandonnés: on pourroit y planter des cotonniers. Il y a un chemin de communication entre la plaine du *Fond* & les *Anses* qui traverse le *Marche-à-Terre*: il est plus long, mais moins pénible que celui qui coupe le morne de *Christophe-là*. Les habitans de ce quartier ont dessein depuis long-temps d'ériger chez eux une Paroisse, vu le grand éloignement où ils sont de *Torbek*. Ceux de l'*Etron-de-Porc* & de la pointe de l'*Abacou* en ont encore plus besoin qu'eux. Mais Saint-Domingue est un pays où l'on projette beaucoup, & où l'on n'exécute guères.

L'on voit au Bourg de *Torbek* une fille âgée d'environ trente ans, qui, quoique née d'une mere Nègresse, & d'un pere Nègre, suivant les apparences & le bruit public, a la peau

110 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
aussi blanche qu'une Européenne. Ses cheveux sont blancs, mais crépus comme ceux des Nègres ordinaires; ses yeux sont rouges; son nez écrasé; ses levres grosses. Cette fille a un frere qui demeure sur la Paroisse de Cavaillon, & qui représente le même phénomène. Cette singularité a déterminé le Gouvernement à les affranchir tous deux de l'esclavage.

Les Cayes.

La Ville doit sa naissance à des pêcheurs qui y construisirent d'abord quelques cabanes. Peu à peu le nombre s'en est accru, c'est aujourd'hui une Ville qui ne le cède guères aux principales de la Colonie. Elle renferme deux cent quatre-vingts maisons bâties dans un terrain marécageux; celles de la Savanne dont le nombre ne fait qu'augmenter tous les jours, sont presque toutes environnées d'eaux croupissantes qui rendent l'air épais & mal-sain. Elle tire son nom d'une chaîne de rochers qui couvrent le fonds de la mer au bord de laquelle elle est construite. Il y a trois passes pour les Vaisseaux, mais fort étroites & peu profondes. Le mouillage y est fort dangereux & devient ordinairement funeste à ceux qui ont la témérité d'y rester dans l'équinoxe de Septembre. En 1772 tous les Bâtimens qui y étoient en rade ont été brisés contre les rescifs.

L'Auteur de l'*Histoire philosophique & politique* propose un moyen pour salubriser le séjour des Cayes & fortifier en même temps la Ville.

« On feroit, dit-il, l'un & l'autre, en creu-
 » fant autour de la Ville un fossé dont les
 » débris serviroient à combler les lagons in-
 » térieurs. Le sol exhaussé par ce travail se
 » deslécheroit de lui-même. L'eau de la ri-
 » vière qu'on feroit couler par une pente na-
 » turelle dans ce fossé profond, mettroit
 » la Ville avec le secours de quelques for-
 » tifications à l'abri des entreprises des cor-
 » saires ». Ce projet paroît mériter les atten-
 tions du Ministère ; mais pour tirer de son
 exécution les avantages qu'on en espère, il
 faudroit empêcher que la mer ne pousse les
 lames jusque dans le fossé, sans cela on le
 verroit bientôt comblé. On sait que les mers
 de la *bande-du-Sud* sont fortement agitées,
 sur-tout dans le temps des équinoxes. On sait
 aussi que dans le temps des orages, les riviè-
 res grossissent prodigieusement, qu'elles de-
 viennent des torrens qui entraînent tout ce
 qui s'oppose à leur passage. N'y auroit-il pas
 à craindre en faisant entrer la rivière dans le
 fossé, de le voir dégradé chaque année, ou que
 la Ville n'en ressentit quelque dommage ? Des
 observations faites avec soin sur les lieux ap-
 puyées de quelques expériences pourront seules
 lever ces difficultés.

Il y a dans la Ville un Gouverneur parti-
 culier ou Commandant en second pour toute
 la partie du *Sud*, un Etat-Major, composé
 d'un Major de place, & d'un Aide-Major,
 d'un Hôpital pour les soldats malades, trois
 Officiers de Santé, cinq Officiers comptables,
 un sous-Commisnaire de la Marine, un Ca-
 pitaine de Port, un Bureau des postes aux

112 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
lettres, un Lieutenant & un Exempt de Ma-
réchauffée.

La Paroisse étend sa Jurisdiction sur la partie orientale de la *Plaine du Fond* & sur les mornes qui l'environnent. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses de *Torbek* & de *Cavaillon*. Elle contient 50 sucreries, 20 cafeteries, 8 indigoteries, 6 cotonneries, environ 800 livres & plus de 9000 esclaves.

Cavaillon.

Le Bourg est petit, mal bâti, situé sur la rive gauche d'une rivière assez considérable qui porte le même nom. Dans le temps des grosses pluies cette rivière reçoit les eaux qui découlent des hauteurs, & qui la font quelquefois élever plus de trente pieds au-dessus de son niveau ordinaire. Rien ne peut alors résister au courant impétueux de ses eaux ; les champs sont inondés, & souvent dégradés, les chemins interrompus. Elle est navigable depuis le Bourg jusqu'à son embouchure, qui en est éloigné de deux bonnes lieues ; moyennant quelques travaux on pourroit faire remonter plus haut les embarcations, ce qui procureroit de grands avantages aux habitans de ce quartier.

La plaine est entre-coupée de montagnes fort rocheuses sur lesquelles on a établi de bonnes habitations en café. Le terroir de la plaine n'est pas égal ; tantôt c'est une terre légère, franche, profonde, qui produit de très-belles cannes ; tantôt le sol est peu profond, aride, & ne paroît convenir qu'à la culture du coton. Les habitans n'auroient
point

point de peine à s'en défaire, au lieu que les sucres qu'ils fabriquent très-difficilement sont généralement décriés. On voit des habitations dont la terre est franche, mais trop humide; les cannes y végètent rapidement, mais elles ne rendent guères; le sucre qu'on en tire n'a point de corps; il y a apparence que la terre devenant plus meuble par la culture, produira dans la suite de meilleures récoltes. Les Dominicains possèdent dans les *hauts de Cavaillon* une habitation qu'ils ont achetée de divers particuliers: elle est fort vaste, mais remplie de terres arides & incultes. Le défaut de force fait que les revenus sont presque totalement absorbés par les frais d'exploitation.

La Paroisse est bornée au *Nord* par le quartier de l'*Asyle*, à l'*Est* par *Saint-Louis*, au *Sud* par la mer, à l'*Ouest* par les *Cayes*. On compte 12 sucreries, 20 caféteries, 10 indigoteries, 6 cotonneries, environ 220 livres, & 5000 esclaves. La baie des *Flamans* est de sa dépendance. Elle n'est éloignée que de deux lieues de la Ville des *Cayes*. Les Navires Marchands vont s'y réfugier aux approches de l'équinoxe de Septembre: ils y sont à l'abri de tout vent fâcheux. Son mouillage est excellent, elle peut contenir un très-grand nombre de Bâtimens, les Vaisseaux de guerres y sont en sûreté. Il n'y a qu'un inconvénient, c'est que les Navires y sont exposés à la piquure des vers plus que partout ailleurs. On ne peut guères espérer que la fréquentation de cette baie ferait diminuer le nombre de ces insectes rongeurs: plus on

114 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
leur fournira d'alimens, plus on les verra se
multiplier.

Saint-Louis.

Petite Ville bâtie au commencement de ce siècle sur la côte méridionale de l'Isle, au fonds d'une baie, à dix lieues de la Ville des Cayes. Elle n'a qu'une quarantaine de maisons assez mal faites. Elle est le siège du Gouvernement pour la partie du *Sud*, mais le Commandant a fixé sa résidence aux Cayes. On ne voit à *Saint-Louis* qu'un Lieutenant-de-Roi & un Aide-Major. Il y a une Jurisdiction établie en Novembre 1721, composée d'un Juge-Sénéchal Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de la Jurisdiction, d'un Procureur du Roi, de trois Substituts dont l'un réside aux Cayes, l'autre à *Tiburou*, le troisième à *Saint-Louis*, d'un Greffier en Chef, d'un Greffier-Commis, de deux Audienciers, de sept Procureurs, de quinze Notaires. On y compte aussi six Arpenteurs du Roi, deux Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un Capitaine de Port, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Mâréchaussée. Il n'y a point d'eau dans la Ville; des Juifs qui possèdent des habitations dans le voisinage avoient été condamnés par le Gouvernement à faire construire à leurs dépens un aqueduc qui en auroit suffisamment fourni aux habitans; l'ouvrage a été commencé; l'achevera qui pourra.

On avoit autrefois établi une forteresse sur un rocher qui s'élève au milieu de la baie. Les Anglois s'en sont emparé dans la dernière

guerre, & en ont fait sauter les fortifications sans coup férir. Ils l'ont trouvé remplie de quantité de munitions de guerre, de troupes nombreuses & de bombes qui pouvoient en un instant couler à fond la Flotte ennemie. Le Commandant, dès la première décharge, faisi d'une terreur panique, demanda à capituler sans faire aucun usage de ses forces, au grand étonnement des assiégeans & des braves Créoles qui étoient accourus des extrémités de l'Isle pour partager la gloire d'une vigoureuse défense. Au lieu de réparer le fort de *Saint-Louis*, on a construit deux fortins, l'un sur le rivage de la mer, l'autre sur le penchant d'une montagne qu'on a applani. Ils ne paroissent ni l'un ni l'autre en état de soutenir une longue attaque.

La Paroisse est bornée au *Nord* par l'*Asyle*, à l'*Est* par *Aquin*, au *Sud* par la mer, à l'*Ouest* par *Cavaillon*. On y compte 8 sucreries, 20 caféteries, 15 indigoteries, 6 cotonneries, environ 250 livres & 4000 esclaves. La plaine est entrecoupée de montagnes très-escarpées. La terre est presque par-tout excellente pour la culture des cannes. On y a tant recueilli d'indigo, qu'on ne doit plus espérer de cultiver encore long-temps cette denrée avec avantage. Les habitans, qui n'ont pas assez de force ni assez de terrain pour élever une sucrerie, seront forcés dans quelques années de planter du coton. Les mornes commencent à se couvrir de caféiers qui réussissent très-bien & qui encouragent le cultivateur. On a pratiqué un chemin de chaise qui communique avec la partie de l'*Ouest* par *Aquin*.

On traverse pour cet effet le morne *Saint-George* qu'on a applani dans des endroits, exhaussé dans d'autres. Ce chemin paroît exécuté avec beaucoup d'intelligence. De semblables ouvrages ne sauroient être trop multipliés dans le pays pour l'avantage des colons.

Aquin.

Le Bourg est assez bien bâti. Il n'y a point d'Eglise. Un Charpentier Anglois (*Georges Alizon*,) avoit entrepris d'en élever une fort belle quoiqu'un peu petite; mais quand elle fut achevée, les habitans ne voulurent point l'accepter, prétendant qu'elle n'étoit point selon le devis & les conventions. Il fallut plaider, le procès dure encore, l'entrepreneur est mort, l'Eglise a été renversée par le tremblement de terre de 1770, & le quartier reste depuis ce temps-là sans Eglise & sans Presbytère. On s'est contenté de louer un magasin dont une partie sert d'Eglise, & l'autre de logement au Curé.

Le Gouvernement a formé depuis longtemps le projet de transférer le Bourg au bord de la mer, dans un endroit situé au fonds d'une baie très-profonde. Elle peut contenir plus de trois cens voiles. Les Navires y mouillent sur un fond de vase, ils y sont à l'abri des vents. L'entrée de la baie est fermée par un banc de roches au milieu desquelles il y a deux passes séparées l'une de l'autre par un gros rocher nommé le *diamant*, qui s'élève comme une montagne au-dessus des eaux. L'établissement de ce nouveau Bourg épargneroit aux habitans les frais de transport des denrées de

France qui doivent leur être actuellement bien à charge, étant éloignés d'une grande lieue de l'embarcadere, & les chemins étant impraticables dans le temps des pluies. Mais cette translation nuirait beaucoup aux propriétaires des maisons dont la construction, quoique très-simple, est cependant très-coûteuse. Il y a encore un inconvénient : le lieu destiné pour l'établissement du nouveau Bourg est très-mal-sain ; il n'y a pas une seule goutte d'eau potable, pas un pouce de bonne terre. Il n'y croît que des *mangliers*. C'est la retraite des *crabes des maringouins*. La mer qui est stagnante sur le rivage produit des exhalaisons putrides qui corrompent l'air. Voilà ce que la grande partie des habitans ont souvent représenté aux administrateurs ; il paroît qu'ils ont été touchés de ces motifs, puisque le projet n'a point encore été réalisé.

La Paroisse se divise en trois quartiers principaux, qui sont la *Grande-Plaine*, la *Colline* & une partie de l'*Asyle*. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses de *Saint-Louis*, de l'*Anse-à-veaux*, de *Saint-Michel*, & de *Baynet*. Elle étoit autrefois une des plus riches de la Colonie ; la culture de l'indigo l'avoit élevée au faite de l'opulence ; sa gloire a passé avec le temps. On y cultivoit autrefois une terre franche, toute neuve, qui rapportoit au centuple ; les pluies, qui étoient alors abondantes, y répandoient chaque année le germe de la fécondité. Aujourd'hui la terre est usée, les pluies sont devenues rares, & le triste colon a dépouillé sa fierté, la pauvreté l'a humilié & l'a rendu sociable. Ou

voit cependant quelquefois des années fort pluvieuses qui raniment son courage ; il reprend alors sa hauteur ; de sorte que la plupart des cultivateurs portent sur le front la marque d'une bonne ou d'une mauvaise récolte.

On compte dans l'étendue de la Paroisse 40 indigoteries, 12 caféteries, 9 cotonneries, 4 sucreries, environ 390 livres, & 7000 esclaves. On y trouve de très-beaux chevaux, mais ils ont peine à se faire aux pâturages des autres quartiers.

Baynet.

Cette Paroisse a été ainsi nommée, à cause de la Baie que la mer forme dans cet endroit ; elle est petite, mais sans rochers ni rescifs ; c'est ce qui l'a fait nommer *Baïnette*, & par abréviation *Baynet*. Le Bourg, ou plutôt le Hameau, n'est composé que d'une douzaine de mauvaises cases, occupées la plupart par des gens de couleur. L'Eglise est assez grande, mais fort mal-propre, elle n'est couverte qu'en paille. Le Presbytère est encore plus délabré. On compte dans la Paroisse 40 caféteries, 30 indigoteries, 15 cotonneries, environ 360 livres & 5000 esclaves. Elle est bornée au Nord par le grand & le petit-Goave, à l'Est par *Jacmel*, au Sud par la mer, à l'Ouest par *Aquin*. Sa longueur de l'Est à l'Ouest est environ de dix-huit lieues sur une largeur inégale de cinq à huit lieues. Son terroir est très-montagneux, on y voit des gorges ou des platons d'un sol excellent qui produisent de l'indigo & du café : ce quartier

se défriche de plus en plus, & s'améliore de jour en jour.

L'on voit dans cette Paroisse, au quartier des *Gris-Gris*, une habitation des plus singulieres. Elle renferme une plaine d'environ mille pas quarrés, bornée au *Sud* par la mer, qui, dans cet endroit forme des falaises très-escarpées qu'on nomme *côtes de fer*. Elle y est toujours fort grosse, sur-tout quand la brise d'*Est* donne. Son fonds est tellement rocheux qu'aucune barque ni chaloupe ne peut dans aucun temps aborder sans se briser contre les rescifs. Des mornes inaccessibles & des rochers escarpés environnent cette habitation de tous les côtés opposés à la mer. On ne peut y pénétrer que par une ouverture d'environ 4 pieds de largeur que la main des hommes semble avoir pratiqué dans le roc vif. L'on marche environ un quart-d'heure à travers les bois, & l'on arrive au pied d'un morne où est située une grotte profonde. Son entrée est large, fort basse, & forme une espèce de voûte écrasée. L'on rencontre d'abord une galerie d'environ 3 pieds de largeur sur une longueur de 40 à 50 pieds; sa hauteur est inégale depuis 3 pieds jusqu'à 6 ou 7: aux deux extrémités l'on trouve deux enfoncemens presque ronds, peu profonds; vers le milieu de la galerie l'on apperçoit une ouverture si peu élevée qu'on est obligé de se coucher sur le ventre pour y pénétrer. L'on descend ensuite dans une espèce de salle presque ronde de 15 à 16 pieds de diamètre sur une hauteur inégale de 4 à 8 pieds. Le contour est garni de cinq petites niches de forme irrégulière.

Dans l'enfoncement de la salle on trouve deux couloirs qui vont toujours en montant & en se retrécissant. Le plus petit est impénétrable à cause de son peu d'ouverture. Le plus grand est d'un accès assez facile jusqu'au milieu. Un ancien du pays nous a assuré qu'avant le tremblement de terre de 1770, on y pénétrait facilement, & que c'étoit l'entrée d'un souterrain immense. Mais il nous a paru que ce couloir étoit par le laps de temps plutôt dans le cas de s'accroître que de se retrécir. L'on trouve en effet à l'embouchure des deux couloirs & dans toute la caverne, des morceaux de bois, des coquilles terrestres naturelles, des graines qui se rencontrent sur la surface de la terre. Il paroît évident que ces corps étrangers à la caverne y ont été charriés par les eaux des pluies qui se font fait jour entre les rochers, & ont formé peu à peu ces deux couloirs, & peut-être même toute la caverne. Quoi qu'il en soit, cette excavation semble fort ancienne. On assure qu'elle ser voit autrefois aux naturels du pays pour y enterrer leurs morts. Suivant la tradition, cette habitation a servi de retraite aux Indiens qui fuyoient le joug espagnol. On trouve encore dans le fonds de la caverne quantité d'ossements dont la plupart tombent en poussière dès qu'on y touche. Nous en avons cependant tiré une machoire inférieure très-bien conservée, dans le voyage que nous y avons fait au mois de Janvier 1773. On trouve dans une habitation, qui avoisine celle dont on vient de parler, des *Lépas* fossiles, à plus de 200 pieds du niveau de

la mer. Nous en parlerons au Chapitre VI.

Jacmel.

Le Bourg est situé sur la côte méridionale de l'Isle dans un terrain rempli de monticules. Il contient une cinquantaine de maisons assez mal faites. Un Major pour le Roi y réside. Il y a une Jurisdiction établie en Novembre 1721. Elle est composée d'un Juge-Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de Jurisdiction, d'un Procureur du Roi, d'un Substitut, d'un Greffier, d'un Audiencier, de cinq Procureurs, de quatre Notaires. On y compte aussi trois Arpenteurs du Roi, trois Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un Ecrivain de la Marine & des Classes, un Capitaine de Port, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée.

Le terroir est fort rocheux sur-tout dans les montagnes où l'on voit cependant de belles habitations en café. La plaine est fort resserrée par les mornes. Elle est cultivée en indigo & en coton, elle pourroit l'être également en sucre. On a établi depuis peu une sucrerie qui pourra devenir un jour considérable; les cannes y sont de toute beauté. Un habitant du quartier, amateur d'histoire naturelle en construisant un four à chaux pour son usage, a rencontré parmi les roches plusieurs mines de plomb, de cuivre, d'or & d'argent dans des pierres calcaires.

La Paroisse est bornée à l'*Est* par les *Cayes de Jacmel*, au *Sud* par la mer, à l'*Ouest* par *Baynet*, au *Nord* par *Léogane* & le grand-

Goave. On y compte une sucrerie, 35 cotonneries, 100 cafétérias, 20 indigoteries, environ 350 livres, & 6000 esclaves.

Les Cayes de Jacmel.

Ce qu'on nomme le Bourg n'est qu'un assemblage de sept à huit méchantes cases, occupées par des gens de couleur. On découvre de cet endroit les Isles *Alta vella & Beata*, ainsi que le Cap *Mongon*. La côte est remplie de grosses roches, auxquelles s'attachent quantité d'*oscabrion*, de belles *nérites*, & une espèce de *tonnes* couvertes de tubercules, & remplies d'une liqueur claire comme de l'eau, qui teint en violet.

La Paroisse est bornée à l'*Est* par les terres espagnoles, au *Sud* par la mer, à l'*Ouest* par *Jacmel*, au *Nord* par le *Port-au-Prince* & le *Cul-de-sac*. On y compte environ 10 cotonneries, 12 indigoteries, 20 cafétérias, 260 livres, & 4000 esclaves. L'on peut aller de cette Paroisse au *Port-au-Prince* en très-peu de temps, par un chemin de chasseur, c'est-à-dire très-rude, qui traverse une des plus hautes montagnes de Saint-Domingue, nommée la *Selle-à-cheval*. Cette montagne n'est habitée que par quelques Nègres ou Mulâtres libres, & par des esclaves qui ont secoué le joug de la servitude, & qu'on appelle *Nègres-marrons*. Le sol de ce quartier est fort rocheux, assez semblable à celui de *Jacmel*. On y voit beaucoup de *sang-mêlé*, peu de bons habitans, & quantité de petites habitations dont les propriétaires ne paroissent pas bien fortunés.

Les parties de l'Ouest & du Sud de la Colonie Française de Saint-Domingue contenoient donc, en 1773, 25 Paroisses situées dans le ressort du Conseil Supérieur du *Port-au-Prince*. On y comptoit 388 sucreries, 1006 caféteries, 544 indigoteries, 400 cottonneries, 50 cacaoteries, 11730 livres, tant Blancs que gens de couleur, en état de porter les armes, & 191000 esclaves, de tout âge & de tout sexe.

On peut ranger en quatre classes les Nègres ou gens de couleur qui se trouvent à Saint-Domingue. La première & la plus nombreuse est composée des esclaves attachés à la culture & aux manufactures, qu'on appelle *Nègres de jardins*. La seconde renferme les *esclaves ouvriers*, qui aident la plûpart des Blancs occupés à bâtir & à remplir les autres besoins urgens d'une peuplade d'hommes nés libres. La troisième contient les *af-franchis*, soit cultivateurs, soit ouvriers. La quatrième est composée des *domestiques*, dont il ne seroit pas possible de se passer dans un pays où le service des Blancs est absolument impraticable.

CHAPITRE TROISIEME.

Description d'un tremblement de terre.

LE 3 Juin 1770, jour de la Pentecôte, fera long-temps gravé dans la mémoire des habitans de Saint-Domingue. On éprouva dans la matinée une chaleur étouffante, qui fut

suivie, dans quelques quartiers, d'une grosse pluie, après laquelle la chaleur devint aussi incommode que s'il n'avoit pas plu. Les brises, toujours régulières, ne se firent presque point sentir durant la journée. A sept heures & un quart du soir, il regnoit par-tout le plus grand calme, qui n'étoit troublé par aucun souffle de vent, le ciel sans nuages, l'atmosphère chargée de vapeurs qui éclipsoient les étoiles, la lumière pâle de la Lune, tout ne respiroit que le deuil.

La terre alors commence à s'ébranler assez doucement, comme pour éprouver ses forces; mais tout-à-coup elle semble sortir de son assiette: des secousses violentes, dirigées d'abord de l'Est à l'Ouest, & qui font ensuite le tour du compas, se succèdent avec rapidité; toute la nature paroît proche de sa fin; le sol est comme flottant; les rochers se fendent, s'entr'ouvrent, & font rejaillir les eaux souterraines, comprimées sous leurs voûtes affaissées; des arbres monstrueux sont détachés de leur base; ceux que leurs racines étendues affermissent, font toucher leurs branches jusqu'à terre; des parties de montagnes s'écroulent; les eaux stagnantes deviennent des mers agitées, qui franchissent leurs écors, & inondent les lieux qui les avoient; les édifices les plus superbes, & qui paroissent les plus solides, s'ébranlent, perdent leur à-plomb, se décomposent & s'écroulent avec un horrible fracas; les cloches sonnent d'elles-mêmes, mais ne donnent que des sons discordans; les animaux de toute espèce ne se reconnoissent plus, ils courent

çà & là dans les Savannes, tombent lourdement, se relèvent avec inquiétude, & se tourmentent.

Un repos de cinq à six minutes fait espérer que les feux souterrains qui ont causé ces désastres, sont éteints; espoir illusoire, les secousses recommencent avec autant de violence que les premières; & ce qui les rend plus terribles, c'est qu'elles sont accompagnées de certains mouvemens intérieurs de la terre, qui semble repousser en haut tout ce qui touche sa surface. A ce choc combiné, aucun ouvrage humain ne résiste que foiblement: ce qui n'avoit été qu'ébranlé par les premiers mouvemens convulsifs du globe, est bouleversé par ceux-ci. La chute de tant d'édifices répand dans l'air une poussière épaisse qui gêne la respiration. Toute la nuit se passe dans une agitation continuelle; des bruits souterrains, qu'on appelle le *gouffre*, se font entendre de temps en temps; chacun est dans l'incertitude du sort qui l'attend; personne n'a jamais rien vu de semblable, & l'on appréhende que l'Isle entière ne soit submergée.

Le jour enfin paroît, & vient éclairer par gradation les désastres de la nuit. Quel coup-d'œil, grand Dieu, & sur-tout dans les Villes! Ce qu'on appelloit le Gouvernement, l'Intendance, l'Eglise, l'Hôpital, tout cela n'est plus qu'un amas confus de pierres, de bois, de meubles fracassés; chacun met la main à l'œuvre, & tâche de mettre à couvert les débris de sa fortune; le gouffre se fait cependant toujours entendre, la terre est de temps

en temps agitée , & permet à peine aux mains laborieuses l'exercice de leur courage.

Les Villes du *Port-au-Prince* , de *Léogane* , du *petit-Goave* ont été renversées de fond en comble ; des Bourgs assez considérables ont été plus ou moins maltraités. On a vu paroître des sources d'eau chaude dans plusieurs endroits des mornes , où il n'y avoit point eu d'eau auparavant : elles ont tari depuis. Les parties du Nord & du Sud ont reçu peu de dommages : les quartiers du *Port-au-Prince* , du *Cul-de-sac* , de *Léogane* , du *petit-Goave* , de *Nippes* , d'*Aquin* ont le plus souffert ; la plaine du *Cul-de-sac* sur-tout , que l'on croit voisine du foyer , étoit méconnoissable le lendemain de cette affreuse nuit. La terre s'étoit entr'ouverte dans quelques habitations , & il sembloit que la charrue y avoit passé. Des mornes très-élevés , comme la *Selle-à-Cheval* , ont été tellement agités qu'il n'y restoit plus que le tuf , & que plusieurs chemins publics sont devenus impraticables. Heureusement qu'alors la plûpart des habitans étoient à se promener sous leurs galeries , & qu'ils ont eu le temps de se jeter au milieu des rues qui sont très-larges. Si ce phénomène étoit arrivé plutôt , les Eglises auroient servi de tombeau à un grand nombre de citoyens que la solemnité du jour y avoit rassemblés ; quelques heures plus tard ils auroient presque tous périés sous les décombres de leurs maisons. Malgré les circonstances heureuses du jour & de l'heure qui les en tenoient éloignés , plusieurs ont cependant été les victimes de ce terrible fléau. Quoiqu'on n'en ait pas su le nombre au juste ;

on peut affurer qu'il monte au moins à 40 personnes à *Léogane*, & à 200 au *Port-au-Prince*.

Les jours qui suivirent ce désastre ne se passèrent pas tranquillement. La terre fut durant le reste du mois plus ou moins agitée, le gouffre s'est fait souvent entendre. Durant le mois de Juillet il y eut une vingtaine de secousses ; on n'en compta que neuf durant tout le mois d'Août ; le nombre & la violence ont toujours été en décroissant le reste de l'année. En 1771 la terre n'éprouva qu'une douzaine de secousses en différens temps, mais sans causer de dommage, parce qu'elles furent moins violentes, & que les habitans avoient pris la précaution de ne bâtir qu'en bois. L'année 1772 fut encore plus tranquille. On ne remarqua dans le quartier du *Port-au-Prince* que sept secousses, savoir, le 14 Février, le 28 Avril, le 12 & le 27 Mai, le 13, le 14 & le 18 Juin. En 1773, il n'y eut qu'un tremblement de terre de remarquable au commencement de Juin. Comme je suis parti peu de temps après, je ne fais ce qui s'y est passé depuis. Les exhalaisons qui se font fait jour par les crevasses qu'on trouvoit par-tout, ont corrompu la masse de l'air, & ont causé une épidémie qui s'est étendue jusqu'au Cap. Elle a enlevé un grand nombre d'habitans, sur-tout au *Port-au-Prince* & au *Cul-de-sac*, ceux qu'elle a épargné ne sont pas devenus meilleurs.

CHAPITRE QUATRIEME.

Description de l'Ouragan de 1772.

CE fut au mois d'Août 1772 que ce terrible fléau répandit l'épouvante & la désolation dans la *partie du Sud*, & principalement dans les quartiers de *Saint-Louis*, de *Cavaillon*, des *Cayes*, de *Torbek*, de *Tiburou*. Il s'annonça, dès le 3, par un vent de *Nord* très-violent, & un déluge d'eau épouvantable. La journée du 4 fut constamment si pluvieuse, que les Nègres ne purent aller au jardin. Vers les neuf heures du soir le vent tourna au *Nord-est*. Ce fut alors que les fortes bourasques se firent sentir & qu'on entendit de toute part un horrible sifflement. La case où je m'étois retiré avoit 60 pieds de longueur sur 24 de large; elle n'étoit couverte qu'en paille; elle étoit soutenue sur de gros poteaux de *bois d'ortie* qui entroient 5 ou 6 pieds en terre. A la première bourasque elle fut défaitsée; la seconde emporta la moitié de la galerie située à l'*Est*. Le vent n'étoit pas uniforme, il mollissoit de temps en temps, & au bout de quelques minutes il se déchaînoit avec fureur, & remplissoit l'air d'un bruit effroyable causé par la chute des arbres trop foibles pour résister à son impétuosité. Chaque coup de vent ébranloit la case & la faisoit plier en tout sens. Comme elle étoit défaitsée, la pluie y tomboit de tout côté; le tonnerre grondoit sourdement, le bruit du

vent

vent l'emportoit; les éclairs étoient terribles.

Vers les deux heures du matin, le vent commença à mollir, les bourrasques devinrent moins fréquentes & moins violentes. Durant l'espace de cinq heures que dura ce furieux ouragan, des arbres d'une grosseur énorme ont été deracinés, d'autres brisés, quelques-uns fendus dans toute leur longueur, les autres dépouillés de leurs branches & ne conserverent que le tronc. Tous les chemins furent bouchés; on ne pouvoit pénétrer dans les bois que la hache à la main. Avant la nuit les forêts étoient ornées d'une agréable verdure, le lendemain elles représentoient les horreurs d'un hiver inconnu dans ces brûlans climats. Les bananiers furent tous brisés, quantité de caféiers arrachés ou fracassés, des pièces de canne couchées à terre & déracinées, des jardins plantés en indigo culbutés & entraînés par les torrens. Aucune case, soit pour les Nègres, soit pour les Blancs, n'est restée intacte; les unes ont été décomblées, d'autres renversées, toutes endommagées; ce qui a causé de très-grandes pertes à plusieurs habitans, sur-tout à ceux dont les magasins étoient remplis.

La plûpart des Navires qui étoient en rade aux *Cayes-du-Fond*, ainsi que les goëlettes, chaloupes, canaux, &c. ont été brisés contre les rescifs; la Côte étoit couverte de débris. La *Ville des Cayes* a été presqu'inondée. Dans plusieurs maisons, sur-tout du côté de l'Hôpital, il y a eu jusqu'à 4 pieds d'eau. Les rivières gonflées par les torrens sont sorties de leurs lits, & ont charié durant plusieurs

jours des arbres entiers avec leurs branches & leurs racines, qui en entraînoient d'autres dans leur passage avec la terre qui les portoit.

La journée du 5 fut assez semblable à celle du 3 ; le vent souffla avec violence, la pluie fut continuelle. Les animaux domestiques disparurent durant ces trois jours. On trouva dans les bois & dans les Savannes plusieurs oiseaux tués ou noyés. Après ces temps de calamité, le soleil darda ses rayons, la nature se ranima. Les troncs d'arbres qui avoient résisté à la violence de la tempête commencèrent à bourgeonner, en traçant à nos yeux l'image du printemps qu'on éprouve en France, & furent quelques jours après couverts de verdure.

CHAPITRE CINQUIEME.

Regne végétal.

MAlgré les travaux considérables du P. Plumier, il nous reste encore bien des connoissances à acquérir dans cette partie de l'histoire naturelle de Saint-Domingue. Nous n'avons que de foibles notions sur les *guis*, les *mousses*, les *agarics*, les *lichens*, & les autres plantes parasites qui s'y trouvent en très-grand nombre, sur-tout dans les anciennes forêts ; les habitans ne savent pas même les noms de la plûpart : les *gramens* ne sont nullement connus, quoique le nombre en soit grand ; le P. Plumier n'en a décrit qu'un seul. Les différentes espèces d'*aloës* auroient

besoin d'être désignées avec soin : les *lianes*, les *liserons*, & tant d'autres plantes *grimpan-tes* ou *rampantes*, qui forment peut-être la classe la plus nombreuse des végétaux dans cette Isle, ont échappé jusqu'ici aux observations suivies de quelque bon Naturaliste : les plantes *aquatiques* que produisent les étangs, les marais, les rivières, les bords de mer, sont presque totalement ignorées.

De quelle utilité ne seroit donc pas un ouvrage qui répandroit une lumière fixe sur ces différens sujets du règne végétal ? Il faudroit commencer par établir une bonne nomenclature, & réunir sous une dénomination botanique tous les synonymes françois, créoles ou caraïbes qui appartiennent à une même plante. On s'attacheroit principalement à décrire & à analyser les végétaux que les Colons ont coutume de convertir en aliment ; on observeroit avec le même soin ceux à qui l'on attribue des qualités nuisibles, ou qu'on regarde même comme des poisons dangereux ; on s'appliqueroit à en découvrir les propriétés, qui ne sont pas assez connues ; puisqu'il arrive tous les jours que des personnes attestent la malignité de certaines plantes, & que d'autres la nient.

En attendant que quelque bienfaiteur de l'humanité entreprenne de réaliser ce projet, nous nous faisons un devoir de publier une liste des plantes de cette riche contrée, qui sont parvenues à notre connoissance. Quelque médiocre qu'elle soit en elle-même, elle est cependant plus considérable que toutes celles qui ont paru jusqu'ici. Le Catalogue de

M. Poupée Desportes, imprimé en 1770, qui est un des plus récents & des plus étendus, renferme tout au plus 280 espèces de plantes : le nôtre en contient un peu plus de 400, sans compter les variétés qui se trouvent dans quelques-unes.

Chaque plante est placée dans l'ordre alphabétique suivant le nom vulgaire qu'on lui donne. On trouve ensuite les noms synonymes qui lui conviennent ; ils sont ou françois, ou créoles, ou caraïbes, ou botaniques : les noms françois ou créoles sont à la suite du nom vulgaire ; viennent ensuite les noms caraïbes, que nous avons tiré de M. Desportes ; ils sont désignés par ces trois lettres *Car.* Enfin, l'on a ajouté quelques noms botaniques tirés des Auteurs les plus célèbres, & qu'on a eu soin de citer chaque fois.

Lorsque nous avons découvert des caractères distinctifs dans quelque plante, nous l'avons classée suivant les méthodes les plus suivies. Les observations que nous avons faites sur une ou plusieurs de ses parties n'ont pas été oubliées : nous parlons ensuite du lieu où cette plante a coutume de croître, de l'usage qu'on en fait aux Isles, des vertus qu'on lui attribue.

Enfin, toutes les plantes de ce Catalogue se trouveront sans peine avec le renvoi au nom vulgaire, en cherchant quelque nom que ce soit, caraïbe, créole, françois, ou botanique.

A

ABABAYE. Voyez Papayer.

ABABOUY. V. Prunier épineux.

ABRICOTIER. *Syn.* Malus persica, *Sloa.* Mamea, *Brown.* Mamei, *Pl.* Mamay, *Dalec.* — *Ord.* class. 5. sect. 9. *Tournef.* — class. 13. Polyandria monogynia, *Linn.* — famil. 54. Les Cistes, *Adanf.* — *Obj.* Sa racine est fibreuse, partie pivotante, partie traçante, grisâtre, d'un goût astringent; son tronc s'élève jusqu'à 60 pieds, & a quelquefois 3 pieds de diamètre. Son écorce est grise, écailleuse; son bois blanchâtre, gommeux, fendant. Ses branches croissent au sommet, & forment une tête très-touffue: elles sont garnies de feuilles ovales, opposées, obtuses, épaisses, bien nourries, divisées par une côte saillante, à laquelle aboutissent une infinité de nervures unies ensemble par plusieurs petits filets, qui forment une quantité de petits compartimens irréguliers. Elles sont d'un verd-foncé en dessus, clair en dessous, & paroissent criblées d'une infinité de petits trous, en les regardant au soleil: leur plus grande largeur est de 4 à 5 pouces; leur longueur commune s'étend jusqu'à 8 à 9 pouces (*).

Bomare assure, d'après le P. Labat, que les fleurs mâles de cet arbre, & les fleurs femelles croissent sur des individus différens. L'assertion est trop générale. Cela arrive effectivement quelquefois; mais il arrive aussi ou que le même individu porte à la fois des

(*) On auroit une idée peu juste de ces feuilles, si on les croyoit assez semblables à celles du laurier, comme le dit Bomare.

fleurs mâles & des fleurs femelles très-distinctes , ou qu'étant hermaphrodite , il ne produit qu'une espèce de fleurs qui renferment les deux sexes. Tel est celui que nous avons observé à Léogane : ses fleurs sont composées de quatre pétales arrondis, obtus, creusés en cuilliers, blancs, d'une odeur suave & d'un goût astringent. Le centre est occupé par un pistil arrondi, environné de quantité d'étamines déliées, blanches, dont les antères sont jaunes & oblongues : le calice est d'une seule pièce, divisé jusqu'à la base en deux ou trois parties.

Le pistil de ces fleurs devient un fruit sphérique, depuis trois jusqu'à six pouces de diamètre : il est couvert d'une pellicule mince, grisâtre, raboteuse, qui jaunit en mûrissant. Elle enveloppe une matière spongieuse, filandreuse, blanchâtre : l'on découvre ensuite une chair jaune, onctueuse, de 3 à 4 lignes d'épaisseur, parsemée de petites veines lactées, d'une odeur suave & aromatique, d'un goût fade & doux. On trouve au milieu de ces fruits deux, trois ou quatre noyaux gros, ovales, convexes en dessus, aplatis du côté qu'ils se touchent, composés de plusieurs filamens posés en tout sens les uns sur les autres, de deux pouces & demi de longueur, de 15 à 18 lignes de largeur, lisses en dedans, & qui renferment une amande ligneuse, d'un goût âcre, de couleur brune, divisée en deux lobes (*).

(*) Suivant Bomare, ces noyaux sont de la grosseur d'œufs de pigeon. Je ne connois point de pigeons dont les œufs soient si monstrueux.

Loc. Cet arbre croît par-tout ; les plus beaux se trouvent dans les mornes. — *Uf.* On l'exploite avec succès dans plusieurs quartiers, & sur-tout dans celui de *Jérémie*, où il est fort commun. On en fait des essentes, du merrain, des chaises, des tables, des poutres, & quantité d'autres ouvrages (*). On tire de ses fleurs, par la distillation, une liqueur renommée, qu'on appelle *la Créole*. Ses fruits se mangent ou crus, infusés dans du vin avec du sucre, ou cuits en marmelade. — *Virt.* On leur attribue une vertu stomachique. Il transsude du corps de cet arbre, sur-tout quand on l'a incisé, une gomme qui tue les *chiques*, espèce d'insectes qui s'insinuent dans la chair des pieds, s'y multiplient, & incommodent beaucoup les Colons.

ABSINTHE, *Syn.* Ambrosia ; Matricaria, *Pl.* Atyouaragle, *car.* — *Obs.* Les François ont ainsi nommé cette plante, à cause de la ressemblance qu'elle a avec celle d'Europe. — *Loc.* Elle est fort commune, & croît par-tout. — *Virt.* On l'emploie, suivant M. Desportes, comme un excellent résolutif dans les tumeurs, les fluxions & les rhumatismes. Pour cet effet, on la fait bouillir avec la verveine, dans du vin ou de l'eau, & on l'applique en cataplasme sur la partie affectée. On s'en fert aussi comme pectorale, vermifuge & fébrifuge.

ASYNTHIOÏDES. Cette plante est assez sem-

(*) Bomare a donc tort de prétendre que le bois de cet arbre n'est d'aucun usage à Saint-Domingue.

blable à l'absynthe. On l'emploie aux mêmes usages.

ABUTILON foeditum. V. Guimauve puante.

ACACIA. *Obs.* C'est un arbrisseau qui ne s'élève guères au-dessus de 9 à 10 pieds : ses tiges ainsi que ses branches sont garnies d'épines, qui sortent trois ou quatre ensemble des aisselles des feuilles, que l'on prendroit à la vue pour des feuilles de *tamarin*. Ses fleurs sont à étamines, sans nombre, ramassées en boule, portées sur un pédicule d'un pouce & demi de longueur ; les antères sont couvertes d'une poussière jaune, qui répand un parfum très-agréable, & si fort, qu'il se fait sentir en mer à plus de quatre lieues de la côte. On en voit de deux sortes sur le même pied : les unes sont stériles ; les autres se changent en une silique de trois à quatre pouces de longueur, qui renferme plusieurs graines plates, de la grosseur & de la couleur d'une lentille, environnées d'une pulpe gluante. On peut le définir : *Acacia arborescens, Americana, spinosa, siliquosa, folis tamarindi.* — *Loc.* On le trouve communément au bord de la mer.

ACACIA non-spinosa. V. Tendre-à-caillou.

ACACIA arborescens. V. Gras-de-galle.

ACAÏA. V. Monbin.

ACAÏAIBA. V. Acajou-à-pomme.

ACAÏOU-à-planches. — *Syn.* Maurepasia. — *Ord. famil.* 44. les Pistachiers sect. I. *Adans.* — *Obs.* Cet arbre s'élève à plus de 80 pieds ; sa tige est droite, divisée par le haut en plusieurs grosses branches, qui se subdivisent en plusieurs autres. Sa feuille est large, épaisse ; sa

fleur verdâtre ; ses fruits arrondis, de la grosseur d'un œuf de poule, ligneux, remplis de graines plates, d'un brun foncé. L'écorce de l'arbre est rousse, tirant sur le noir, crevassée : quand on l'incise, il en transsude une gomme transparente, abondante, semblable à la gomme arabique. Son bois tendre, rougeâtre, sans aubier. Les vers ne l'attaquent jamais, il subsiste même long-temps dans l'eau sans se pourrir. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uf.* On s'en sert pour toutes sortes d'ouvrages de charpente & de menuiserie : on en fait de beaux meubles, des lambris, des es-fentes, des baignoires & des canots d'une seule pièce, qui ont quelquefois plus de quatre pieds de largeur & vingt pieds de longueur.

Il y a une autre espèce d'Acajou-à-planches, qui se nomme *Acajou mouchetté*, & qui depuis quelques années est devenu assez rare à Saint-Domingue. Il s'élève moins haut que le précédent ; ses feuilles sont plus petites, ses fruits moins gros, son bois rougeâtre, parsemé de taches noires. — *Loc.* Il croît aussi dans les mornes. — *Uf.* Il est très-recherché pour faire des meubles.

ACAJOU-à-Pommes. — *Syn.* Anacardium occidentale, *Herm.* Acajaiba, *Marcg.* Cajou, *Pis.* Cajum, *Park.* Pomifera seu prunifera indica, *Ray.* Cassuvium, *Rhumph.* Kapa-mava, *Hort. Mal.* — *Ord. class.* 21. sect. 7. *Tournef.* — *class.* 10. Decandria monogynia, *Linn.* fam. 44. les Pistachiers sect. 2. *Adans.* — *Obs.* La diversité des fruits que produit cet arbre en fait distinguer quatre espèces ; savoir, à fruits rouges & mamelonés, à fruits rouges

& un peu ronds , à fruits blancs & mame-
lonés , à fruits blancs & un peu ronds. (*)

L'Acajou à fruits rouges , soit ronds , soit
mamelonés , est un des meilleurs arbres frui-
tiers de l'Amérique , & des plus singuliers. *Ses*
feuilles , dit le P. Labat , *sès fleurs & sès fruits* ,
tout est extraordinaire.

Sa racine est pivotante & chevelue. La prin-
cipale s'enfonce perpendiculairement sous ter-
re comme une carotte : l'épiderme qui la cou-
vre est brune ; l'enveloppe cellulaire rougeâ-
tre ; les couches corticales , qu'on nomme *le*
Liber , blanchâtres ; le bois tendre , blanc ,
rempli d'un suc gommeux & fort acerbe.

Le corps de l'arbre est quelquefois assez
bien fait. On en voit à l'Artibonite & ailleurs
qui s'élèvent jusqu'à 20 pieds , & qui ont 12
à 15 pouces de diamètre ; mais communé-
ment il n'a pas plus de 12 pieds de hauteur.
Il est tortueux , plein de nœuds , crevassé ,
garni de branches tortues , noueuses , & pla-
cées sans ordre ; l'épiderme est grise ; l'enve-
loppe cellulaire d'un verd clair ; le liber blan-
châtre ; le bois blanc , léger , fendant , d'un
goût acere ; la moële jaunâtre.

Les feuilles croissent par bouquets à l'ex-
trêmité des branches. Elles sont fermes , bien

(*) Si cette variété provient de la diversité du sol , ou
de la différente exposition des arbres , comme le dit Jac-
quin ; pourquoi deux arbres plantés sur le même terrain ,
ayant la même exposition , produisent-ils constamment
des fruits qui diffèrent par la couleur ou par la forme ?
Pourquoi ne trouve-t-on sur le même arbre qu'une seule
espèce de fruits ?

nourries, divisées par une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent plusieurs nervures parallèles, obtuses au sommet, pointues vers la base, épaisses, de 4 à 5 pouces de longueur, sur 3 à 4 de largeur, d'abord rougeâtres, & passant ensuite par différentes nuances, jusqu'au verd le plus foncé, quelquefois jaunâtres, suivant leur exposition, d'une faveur âpre.

Du centre des bouquets s'élève une panicule de 7 à 8 pouces de longueur, qui se divise en plusieurs rameaux, aux extrémités desquels sont attachées 10 ou 12 petites fleurs en parasol, disposées par bouquets, portées sur un pedicule grêle, composées de 5 pétales oblongs, blanchâtres, pointus, rabattus en dehors, parsemés de veines sanguines dans leur naissance, de couleur de pourpre dans la suite, renfermés dans un calice découpé jusqu'à la base en 5 parties égales. Ses fleurs sont d'une odeur très-douce; elles durent jusqu'à 8 jours sans se flétrir (*). Il s'élève de leur centre plusieurs étamines très-déliées, terminées par des antères brunes. Le style est plus long que les étamines, il porte un stigmate brun, arrondi: de plus de 100 fleurs qu'il y a sur chaque panicule, il n'y en a que 2 ou 3 qui fructifient. On voit à la chute de ces fleurs, que le pistil est changé en un fruit oblong, de la forme d'une petite

(*) Le P. Labat se trompe, quand il dit que les fleurs du pommier d'Acajou ne durent que quelques heures; il n'en a pas sûrement bien observé la durée.

poire, qui peu à peu grossit & acquiere 3 à 4 pouces de longueur, sur un diamètre de deux pouces. Ce fruit est d'abord verd, ensuite jaunâtre, & en partie d'une couleur de feu plus ou moins vive, suivant son exposition. Sa substance intérieure est spongieuse, aqueuse, épaisse comme de la gelée, environnée de quantité de fibres longues, tendres, déliées, d'un goût vineux & un peu âcre.

Le noyau de ce fruit est attaché en dehors, dans l'endroit où plusieurs fruits ont une espèce de couronne. Il a la forme d'un rein & se nomme *noix-d'Acajou*. Il est long d'environ un pouce; son plus grand diamètre est de 8 à 10 lignes. L'enveloppe de la noix est une écorce grise, épaisse d'une ligne, dure, ligneuse, coriace, composée de deux lames, divisées en plusieurs cellules, qui renferment une huile très-caustique, laquelle étant appliquée sur du linge, y imprime une tache de couleur de fer, qu'aucune lessive ne peut effacer.

Cette noix renferme une amande de la même figure, couverte d'une pellicule brune. Sa substance est blanche, divisée en deux lobes, d'un goût d'aveline: il transsude quelquefois de cet arbre une gomme rousseâtre, transparente, tenace, à peu près de même qualité que la gomme arabique.

L'Acajou à fruits blancs, soit ronds, soit mamelonés, n'est distingué de celui-ci qu'en ce que ses feuilles sont moins larges & plus longues; ses fruits sont plus arrondis & moins acerbes.

Loc. On le trouve par-tout. — *Uf.* Son bois

est employé dans les ouvrages de menuiserie & de charpente; on fait avec ses fruits d'excellentes compotes; le suc qu'on en exprime, après avoir fermenté quelques jours, devient enivrant. La noix d'Acajou se mange grillée ou en cerneau. Le P. Labat assure que celles qu'il a transportées en France, avoient encore, au bout de quinze ans, toute leur faveur & toute leur huile. Sa gomme est employée aux mêmes usages que la gomme arabique; fondue dans l'eau claire & appliquée sur les meubles, elle leur donne un lustre qui flatte la vue; tout ce que l'on colle avec elle se trouve préservé de l'humidité & des insectes. — *Virt.* Ses fruits sont astringents, anti-dysenteriques, stomachiques. L'huile qu'on tire de la noix consume les verrues & les cors sans douleur & sans danger. Sa racine est purgative.

ACAJU. *Voyez* Acajou-à-pomme.

ACHIOTL. *V.* Roucou.

ACHOUROU. *V.* Bois d'inde.

ACHRAS. *V.* Sapotiller.

ACHYOULOU. *V.* Cerisier.

ACHYRY. *V.* Corde-à-violon.

ACOMAS. — *Syn.* Spartium. — *Ord.* 22. Famil. les Bruyeres, *Adans.* — *Observ.* C'est un grand arbre de l'Amérique, dont la tige est fort élevée, droite & peu branchue; l'écorce cendrée, mince, un peu crevassée, écailleuse quand l'arbre vieillit; le bois jaunâtre, compacte, dur, exempt des piquures d'insectes; ses feuilles lisses, étroites (*), longues, ob-

(*) Bomare prétend que les feuilles de l'Acomas sont larges. On l'a sûrement trompé: j'en ai mesuré plusieurs,

142 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
tufes, d'un verd clair, portées sur des queues
dont la longueur fait ordinairement la cin-
quième partie de celle de la feuille; ses fleurs
sont blanches, à cinq pétales, & produisent
un petit fruit jaunâtre, gros comme une olive,
d'un goût amer, dans lequel on trouve un
noyau brun, ligneux, dur, poli, dont l'amande
est aussi amère. On distingue deux sortes d'A-
comas, le franc & le bâtard. — *Loc.* On les
trouve tous deux dans les mornes. — *Uf.* Leur
bois est employé dans les ouvrages de char-
pente.

ACOULEROU. *Voyez* Liane à vers.

ADIANTUM Americanum. *V.* Capillaire.

AGNAPÉ. *V.* Nénuphar.

AGOUALALY. *V.* Bois épineux jaune.

AGUARAQUYA. *V.* Laman.

AGUARIMA. *V.* Herbe-à-colet.

AHIPHI. *V.* Bois immortel.

ALACALYOUA. *V.* Corossolier.

ALACOALY. *V.* Bois de chandelle & pois
doux.

ALATERNUS frutescens. *V.* Gras-de-galle à
fleur blanche.

ALEPELECOU. *V.* Bois de couille.

ALKEKENGE. *V.* Herbe à cloques.

ALLOUIA. *V.* Pomme de terre.

ALOES. — *Syn.* Sempervivum marinum,
Park. Caraguata, *Pis. Marcg.* Cadanacu ca-
tevala, *Hort. Mal.* — *Ord. class.* 9 sect. 2 gen.

les plus larges ont un peu plus de deux pouces, & près
de six pouces de longueur. La dénomination de feuilles
étroites leur convient donc mieux que celles de feuilles
larges.

7 *Tournef.* — class. 6 Hexandria monogynia, *Linn.* famil. 8. les Liliacées sect. 6 *Adans.* — *Obs.* On en distingue aux isles plusieurs espèces. Sa racine est tubereuse; ses feuilles disposées en rond, fort épaisses, charnues, longues d'environ un pied & demi, fermes, dentelées, armées de piquants sur les bords, cassantes, fermes, convexes en dehors, concaves en dedans, arrondies vers la pointe, remplies d'une substance gluante, claire, verdâtre, qui devient violette en séchant, d'une odeur d'herbe, d'un goût amer. Du centre des feuilles s'élèvent une tige grosse comme le doigt, qui croît à la hauteur de deux ou trois pieds, & qui porte à son sommet plusieurs fleurs monopétales, découpées en six parties, disposées en épi, auxquelles succèdent des fruits oblongs, divisés dans toute leur longueur en trois capsules, remplies de semences plates. — *Loc.* Cette plante croît partout. — *Virt.* On emploie le suc de ses feuilles comme un bon vulnéraire, sur-tout dans le panséement des chevaux.

ALOÉS-pite. — *Syn.* Cabouille, pite. — *Obs.* Ses feuilles ont 3 à 4 pouces de largeur, & 2 à 3 pieds de longueur. Elles sont épaisses, unies, pointues, dépourvues de piquans, d'un verd clair. — *Loc.* Cette plante ne se trouve que dans les bois de certains quartiers, comme au *Mirbalais*, à l'*Artibonite*, &c. Elle ne se plaît point dans quelques autres où l'on a essayé inutilement de la transplanter. — *Us.* Elle supplée au défaut du chanvre & du lin; on en fait des cordes, & d'autres ouvrages.

ALOÉS-KARATAS. — *Syn.* Bromelia, *Jacq.*

Caraguata-acanga, *Pis.* Karatas. — *Obs.* On en distingue plusieurs espèces. Sa racine est tubéreuse; ses feuilles sortent immédiatement de terre sans tige. Elles sont disposées en rond, larges de 5 à 6 pouces, longues de 3 à 4 pieds, lisses, pliantes, terminée par une pointe très-aiguë. Du centre des feuilles s'élève une tige de 15 à 20 pieds de hauteur, remplie d'une matière spongieuse, & qui prend feu aussi facilement que l'amadou. Le sommet de cette tige se divise en plusieurs petits rameaux d'où sortent des fleurs monopétales en entonnoir, inodores, blanches, rangées par bouquets, divisées en trois quartiers, soutenues sur un calice verdâtre, oblong. Ce calice devient un fruit arrondi, charnu, oblong, divisé dans toute sa longueur en trois capsules remplies de petites graines plates, arrondies, roussâtres. — *Loc.* Cette plante se trouve dans les endroits les plus arides, souvent entre les rochers. — *Us.* La moëlle de sa tige sert aux mêmes usages que l'amadou. On fait bouillir ses feuilles quelques temps dans l'eau pour en tirer un fil très-fin qui sert aux mêmes usages que l'aloës-pite. — *Virt.* On les emploie aussi comme vulnéraires-résolutives dans les maladies des chevaux.

ALPINA racemosa. *V.* Balifier.

ALTHÆA vulgaris. *V.* Guimauve.

AMANDIER. — *Obs.* Sa tige est haute, droite, grosse, très-branchue; l'épiderme brune, écailleuse; l'enveloppe cellulaire blanchâtre, d'un goût âcre, & d'une odeur d'amande amère; son bois dur, léger, filandreux; ses feuilles terminées par une pointe ordinairement tronquée,

tronquée, assez semblables à celles du laurier; ses fleurs petites, blanches, croissant par bouquet le long des ramilles; son fruit de la forme d'un gland, couvert d'une pellicule d'abord verte, ensuite violette & enfin noirâtre.

L'on distingue aux Isles deux espèces d'amandiers, savoir; l'amandier à grandes feuilles, & l'amandier à petites feuilles. — *Loc.* On les trouve tous deux dans les mornes. — *Uf.* On les emploie indifféremment dans les ouvrages de charronnage, sur-tout pour faire des roues & des brancards de voiture.

AMARANTHUS. *V.* Epinards.

AMBAYBA. *V.* Bois Trompette.

AMBRETTE. — *Syn.* Graine de musch. — *Obf.* Cette plante se trouve bien décrite par les Auteurs du *Dictionn. de Mat. Médic.* — *Loc.* Elle croît par-tout sans culture. — *Virt.* Ses graines fortifient la tête, l'estomac, le cerveau.

AMBROSIA. *V.* Absynthe.

AMOURETTE franche. — *Syn.* Tabac maron, *Solanum non-aculeatum.* — *Obf.* Cette plante s'élève à la hauteur de 4 à 5 pieds. Sa racine est fibreuse, chevelue, blanchâtre d'abord, ensuite rousseâtre, d'une odeur forte, & d'un goût amer. Sa tige est assez grosse & remplie d'une moëlle tendre, verdâtre, couverte de poils très-fins. Cette tige se divise en plusieurs rameaux tortueux, couverts également de poils. Les feuilles sont larges, pointues, divisées dans leur longueur par une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent plusieurs nervures obliques, d'un verd pâle en dessus, blanchâtres en dessous, couvertes des

deux côtés d'un duvet fin, épais, qui les rend douces au toucher comme du velour. Ces feuilles ont 7 à 8 pouces de longueur, & 4 à 5 pouces de largeur. Elles sont portées sur des queues longues, arrondies, veloutées comme les autres parties de la plante.

Les fleurs croissent par bouquet sur les rameaux vers la naissance des feuilles; elles sont en forme d'étoiles, composées de cinq pétales, quelquefois mais rarement de six, d'un bleu pâle & pourpré, pointues, rabattues en dehors. Le centre de la corolle est occupé par cinq ou six étamines droites, striées, jaunes, arrangées autour du style qui s'élève du fond du calice où est placé l'embryon qui est le rudiment du jeune fruit. Le calice est aussi composé de cinq à six feuilles pointues, d'un verd clair, canelées & veloutées.

Les fruits que cette plante produit sont parfaitement sphériques, d'environ 4 lignes de diamètre, lisses, luisans, attachés fortement au calice de la fleur, d'abord verds, ensuite d'une couleur jaune & rougeâtre. Ils renferment une pulpe glaireuse, sucrée, qui environne des petites graines rondes, applaties.

Loc. Elle croît dans les endroits incultes & arides. — *Virt.* On assure que sa racine, prise en décoction, apaise l'ardeur de la fièvre, que mêlée avec la cardamome, elle guérit les coliques venteuses, & que le suc exprimé de ses feuilles ou de sa racine est stomachique. On fait aussi bouillir ses feuilles & ses fruits avec un peu de chaux & de sucre, & on en compose un puissant vulnéraire maturatif pour la guérison des plaies.

AMOURETTE bâtarde. — *Syn.* Solanum aculeatum. — *Obs.* Ses feuilles sont échancrées dans leur contour, terminées par sept pointes, divisées en deux parties égales par une grosse côte saillante, garnie d'épines jaunâtres. La tige & les branches en sont aussi remplies. Dans tout le reste, cette plante est semblable à la précédente.

AMOMUM. *V.* Gingembre.

ANACARDIUM occidentale. *V.* Acajou-à-pommes.

ANANAS épineux. — *Syn.* Ananas aculeatus; *Pl.* Ananasa, Nana, Jayama, Pinas, *Bont.* Bromelia, *Linn.* Boniama, *Car.* Carduus Brasilianus, *C. B.* — *Ord.* class. 6. Hexandria monogynia, *Linn.* — *Famil.* 9. Les gingembres. *Adansf.* — *Obs.* Sa racine qui est fibreuse, pousse plusieurs feuilles disposées en rond, fermes, rabattues en dehors, d'un verd gai, jaunâtre & pourpré, longues d'environ 3 pieds, larges de 2 à 3 pouces, creusées en gouttière, hérissées sur les bords de petites pointes piquantes, terminées par une pointe très-aiguë.

Du centre des feuilles s'élève une tige ronde de 12 à 15 lignes de diamètre, terminée par plusieurs petites feuilles disposées en rose, rouges comme du feu, très-aiguës : c'est ce qu'on appelle la *couronne*. Lorsqu'on cueille ce fruit, on la met en terre, & elle produit une nouvelle plante.

Le fruit est immédiatement placé sous cette couronne. Il est oblong, assez semblable, pour la forme, à une pomme de pin; son écorce est composée de plusieurs écailles triangulaires peu profondes. Il sort de cha-

que éaille une petite fleur bleuâtre, en entonnoir, découpée en trois parties, qui se fanne, & tombe à mesure que le fruit grossit. Cette fleur est souvent stérile & ne grene point : quelquefois cependant elle produit une petite semence rousseâtre & applarie.

On distingue plusieurs sortes d'Ananas qui peuvent se rapporter aux trois espèces suivantes, savoir ; le *gros Ananas blanc*, l'*Ananas pain de sucre*, l'*Ananas pomme de reinette*. Le premier a quelquefois 8 ou 10 pouces de diamètre, & 15 ou 16 pouces de hauteur. Sa chair est blanche, fibreuse ; son écorce, lorsqu'il est mûr, devient jaune comme une orange. Il répand une odeur des plus suaves. Il l'emporte sur les autres espèces par sa grosseur & sa beauté ; mais il leur est bien inférieur pour le goût ; il agace les dents & fait saigner les gencives. L'*Ananas pain de sucre* tire son nom de sa forme qui est pyramidale ; ses feuilles sont plus longues, son écorce est verdâtre : quand il est mûr, il est plus favorable que l'*Ananas blanc*, il agace cependant aussi les dents & fait également saigner les gencives. L'*Ananas pomme de reinette* est le plus petit & le plus exquis de tous. On l'a ainsi nommé à cause de l'analogie qu'on trouve entre ces deux fruits, tant pour l'odeur que pour le goût. Il n'agace presque point les dents, & ne fait point saigner les gencives, si ce n'est quand on en mange avec excès.

Loc. Cette plante est fort commune, elle croît par-tout, mais principalement dans les mornes. — *Us.* On sert le fruit d'Ananas sur

toutes les tables dont il fait l'ornement & les délices. Pour le dépouiller de cet acide corrosif dont il est rempli, on le coupe par ruelle, après en avoir enlevé l'écorce, & on le met infuser dans le vin avec du sucre; alors on le mange avec plaisir, & sans craindre de s'agacer les dents ou de s'enflammer la bouche. On en tire aussi par expression une liqueur qui éniivre, qu'on appelle *vin d'Ananas*. On fait encore avec ce fruit une limonade très-rafraîchissante; mais il n'en faut pas faire beaucoup d'usage, car elle refroidit l'estomac & trouble la digestion. — *Virt.* Le vin d'Ananas pris avec modération réjouit le cœur, réveille les esprits, arrête les nausées, excite les urines.

ANANAS sans épine. — *Syn.* Ananas non-aculeatus. *Pl.* Ananas à pite.

ANANAS maron. — *Syn.* Pingouin — *Obs.* Ses feuilles sont dentelées, creusées en gouttière, assez semblables à celles de l'Ananas épineux, mais plus longues & remplies de pointes très-piquantes. — *Us.* Cette plante est employée à faire des entourages que les Nègres & les bestiaux n'osent jamais franchir.

ANANAS à pite. *V.* Ananas sans épine.

ANANASA. *V.* Ananas épineux.

ANCHOAS. *V.* Gingembre.

ANGOLIN.

ANGURIA. *V.* Giromon.

ANIL. *V.* Indigo.

ANNAOUAGUYAN. *V.* Herbe-à-Carpentier de la Martinique.

ANONA. *V.* Corossolier.

AOUACA. *V.* Avocatier.

- APARINE vulgaris. *V.* Herbe-à-bouton.
 APIABA. *V.* Herbe quarrée.
 APOCYNUM scandens. *V.* Liane mangle.
 ARACHIDNA. *V.* Pistache.
 ARAPABACA. *V.* Brainvilliers.
 ARAOUAROU. *V.* Calebassier rampant.
 ARAOUEBARA. *V.* Mal-nommée.
 ARBOR balsamifera. *V.* Copaiü.
 ARBOR cacavifera. *V.* Cacaotier.
 ARBOR cucurbitifera. *V.* Calebassier en
 arbre.
 ARBOR finium regundorum. *V.* Roucou.
 ARBOR lactescens. *V.* Bois laiteux.
 ARBOR Mexicana coccifera. *V.* Roucou.
 ARBOR saponaria. *V.* Bois savonette.
 ARBOR tabaxifera. *V.* Bambou.
 ARBRE de corail. *V.* Bois immortel.
 ARECA. *V.* Palmiste.
 AREPEEA. *V.* Liane purgative.
 ARGEMONE Mexicana. *V.* Chardon béni.
 ARISTOLOCHE longue. — *Syn.* Aristolochia
 longa, Aristolochia caudata, *Jacq.* — *Obs.* Ses
 tiges sont sarmenteuses & grimpantes. Ses
 feuilles imitent la forme d'un fer à cheval.
 Son fruit suspendu par de longs pédicules re-
 présente assez bien un encensoir. — *Loc.* On
 trouve fréquemment cette plante dans les
 mornes. — *Virt.* On la fait entrer dans la
 composition des tisannes apéritives.
 ARISTOLOCHE ronde. *Syn.* Aristolochia ro-
 tunda, Liane à serpent, Manarou, *Car.* — *Obs.*
 Sa racine est épaisse, & pousse des tiges sar-
 menteuses, foibles, pliantes; ses feuilles
 oblongues, en forme de cœur, épaisses; ses
 fleurs alongées en tuyau, de couleur jaune

tirant sur le pourpre. — *Loc.* Elle croît dans les mornes & dans la plaine; on la trouve fréquemment dans les halliers, le long des haies & dans les terrains incultes. — *Virt.* On attribue à cette plante une vertu apéritive; à la Martinique, on l'emploie contre la morsure des serpens.

ARISTOLOCHIA caudata. *Voyez.* Aristoloche longue.

ARTICHAUT de Jérusalem — *Syn.* Topinambour, Corona solis minor. — *Obj.* Cette plante est une espèce de topinambour assez semblable à ceux qu'on cultive dans les jardins en Europe. — *Us.* Les tubercules de sa racine se mangent cuits à la fausse blanche; ils sont d'un très-bon goût, mais difficiles à digérer.

ARUM. *V.* Canne marone.

ARUM esculentum. *V.* Chou caraïbe.

ARUNDO. *V.* Roseau.

ARUNDO mambu. *V.* Bambou.

ARUNDO saccharina. *V.* Canne à sucre.

ARYAMUCHA. *V.* Piment.

ATETERÉ. *V.* Eupatoire.

ATTYALU. *V.* Figuier maudit.

ATY. *V.* Piment.

ATYOUARAGLE. *V.* Absynthe.

AUBERGINE. *V.* Brehéme.

AURANTIUM. *V.* Oranger.

AVILA. *V.* Liane à contre-poison.

AVOCATIER. *Syn.* Persea, *Clus.* Aouïaca, *Car.* (*) — *Ord.* *Class.* 21. *sect.* 7. *Tournef.* —

(*) Je ne sais pourquoi Bomare appelle cet arbre, *Bois d'anis des François*. Il ne paroît pas avoir mérité cette dénomination; puisque aucune de ses parties n'a jamais

Class. 9. Enneandria monogynia, *Linn.* —
 Fam. 53. Les pavots *Adanf.* — *Obj.* C'est un
 des plus beaux arbres fruitiers de Saint-Do-
 mingue. Il s'élève quelquefois jusqu'à 50 pieds.
 Sa racine est grosse, traçante; son tronc bran-
 chu; son bois mol, fendant; l'écorce qui le
 couvre, grisâtre, crevassée; ses branches foi-
 bles, pliantes cassantes; ses feuilles tantôt
 rondes de plus de 6 pouces de diamètre,
 tantôt alongées, portant presque un pied de
 longueur, minces, lisses en dessus, d'un verd
 tantôt pâle, tantôt foncé, blanchâtres en
 dessous, comme veloutées, attachées par
 bouquet au bout des ramilles, divisées d'un
 bout à l'autre par une côte saillante, garnies
 de nervures obliques, attachées à une grosse
 queue.

Ses fleurs croissent par bouquet au centre
 des feuilles. Elles sont en rose, composées
 de six pétales, alongés, pointus, blanchâ-
 tres, de 4 à 5 lignes de diamètre. Chaque
 pétale est accompagnée d'une étamine dont
 le filament est fort délié, l'antère sphérique;
 le pistil qui occupe le centre est de forme
 conique, & se change en un fruit rond ou
 oblong, verd ou violet. Dans sa maturité il
 devient mol, sa chair est onctueuse, jaunâ-
 tre, sans odeur, d'un goût fade. Il renferme
 un noyau gros comme un œuf de poule,
 jaunâtre, raboteux, couvert d'une pellicule
 grisâtre; il contient une huile très-caustique,

rendu la moindre odeur d'anis. On doit donc se contenter
 de l'appeller *Avocatier*, comme on fait aux isles & par-
 tout ailleurs.

elle imprime au linge une tache violette qui devient couleur de fer, & ineffacable.

On peut distinguer cinq espèces d'Avocati-ers, qui ne diffèrent entre eux que par la couleur ou la diverse configuration de leurs fruits, savoir :

Avocati-ers à fruits ronds & verts.

Avocati-ers à fruits ronds & violets.

Avocati-ers à fruits oblongs & verts.

Avocati-ers à fruits oblongs & violets.

Avocati-ers à fruits mamelonés.

Loc. Cet arbre se trouve par-tout (*). —

Us. On en mange les fruits avec du sel & du poivre. Leur fadeur fait qu'on a quelque peine à s'y accoutumer; mais lorsqu'on en a mangé plusieurs fois, on les recherche avec plaisir, & on leur trouve un petit goût d'aveline (**).

— *Virt.* On dit qu'ils excitent à l'amour, & que l'eau dans laquelle on a fait infuser des bourgeons de cet arbre est un excellent apé-

(*) Suivant Bomare, on est obligé de l'étayer pour l'empêcher de prendre la pente sous le vent : c'est ce que je n'ai jamais vu pratiquer. Dans les coups de vent, les *Avocati-ers* se brisent quelquefois, ainsi que les *Abri-cotiers*, les *Goyaviers*, & les autres arbres dont la tige est élevée; mais on laisse faire le vent. Les habitans sont trop indolens pour s'amuser à étayer un arbre de plus de 40 pieds de hauteur, pour conserver des fruits insipides & si communs, qu'on en a communément une douzaine au marché pour un escalin, qui vaut dix sols de France.

(**) Lorsque son fruit est bien mur, dit Bomare, son goût approche de celui d'une tourte de moëlle de bœuf. J'aimerois autant dire qu'une pêche bien mûre a le goût d'un aloyau : les Américains n'auroient-ils pas après cela une belle idée de nos pêches ?

154 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
ritif, quelques-uns l'emploient comme béchi-
que & comme emménagogue.

AYALLY. *V.* Herbe à bled.

AZEDARACH. *V.* Cyrojer.

B

BABORA. *V.* Giromon.

BALA. *V.* Bananier.

BALAIS doux. — *Syn.* Scoparia, *Linn.* Ve-
ronica americana, *Sloa.* Plutevoides, *Pluk.*
Scoparia dulcis, *Jacq.*

BALAM pulli. *V.* Tamarin.

BALANA bone. *V.* Sensitive épineuse.

BALATAS. — *Syn.* Sapotiller maron. — *Obs.*
C'est un arbre très-élevé. Son tronc est gros,
droit, branchu; son écorce d'un gris jaunâtre,
crevassée, gommeuse & filamenteuse, com-
me dans les plantes malvacées. Son bois dur,
compacte, d'un rouge brun; ses feuilles gran-
des, ovales, mouchetées; sa fleur grande;
son fruit ovale, pointu, d'une saveur assez
fade. — *Loc.* On le trouve sur les mornes
dans les terrains rocheux & arides. — *Uf.* Son
écorce est propre à faire des cordes. Son bois
est excellent pour toutes sortes d'ouvrages.

BALISIER. — *Syn.* Gingembre bâtard; Canne
d'inde, Canne congo, Alpina racemosa, *Pl.*
Canna indica, Couroualy, Balyry, *Car.* Racua-
canga, *Pis.* — *Loc.* Cette plante croît au
bord des ruisseaux. — *Virt.* On la range parmi
les plantes apéritives.

BALOULOU. *V.* Bananier.

BAMBOE. *V.* Bambou.

BAMBOU. — *Syn.* Arbor tabaxifera, arundo

mambu, *Pif. Ily, Chu-tse, Hort. Mal.* Bamboe, Bambu. — *Obj.* C'est une espèce de roseau qui s'élève à plus de 20 pieds dans nos Isles : sa racine est blanchâtre, couverte de petites fibres, remplie de nœuds séparés les uns des autres. Ces nœuds en produisent d'autres, & il s'en élève, comme d'autant de racines, plusieurs tiges cylindriques, vertes, dures, fendantes, articulées, creuses. Quand elles sont parvenues à la hauteur de dix à douze pieds, elles poussent divers rameaux collatéraux. Dans certains pays, & non partout, il distille de ces tiges une liqueur mielleuse, qui se coagule près des nœuds & se durcit ; c'est ce qu'on appelle *Sacar mambu*, ou *Tabaxir*.

Les nœuds qui garnissent les tiges, environ à un pied de distance, produisent des ramilles sur lesquelles les feuilles sont alternativement placées. Chaque feuille a un pouce de largeur & environ un demi-pied de longueur ; elles sont terminées en pointe, d'un verd-pâle tant en dessus qu'en dessous, striées dans leur longueur, séparées en deux par une côte fort mince, rudes au toucher, garnies sur les bords de petites dents qui sont inclinées vers le sommet de la feuille, dont la base est attachée à la tige par un pédicule si petit, qu'on la prendroit d'abord à la vue pour une feuille sessile.

Cette plante n'a point encore porté de fleurs à Saint-Domingue, depuis plus de quinze ans qu'elle y a été transportée. Suivant les Auteurs du Jardin Malabare, les fleurs du *Bambou* sont à étamines : elles naissent aux

noëuds des rameaux , & forment plusieurs épis écaillés ; lorsqu'ils s'ouvrent , ces fleurs semblent en sortir , & ne tenir qu'à des filamens très-minces ; mais elles y rentrent bientôt , comme font celles du riz , & sont alors assez semblables au froment renfermé dans l'épi , mais plus petites. — *Loc.* Cette plante aime les endroits humides. — *Uf.* Ses tiges sont employées pour faire des entourages , des clissages , des golettes , & même des chevrons dans la construction des bâtimens. — *Virt.* On dit que le suc qui distille de ses noëuds est très-bon dans la dyssenterie , les fluxions bilieuses , les fièvres , &c.

BANANIER. — *Syn.* Musa , *Pl.* Baloulou , *Car.* Bala , *Hort. Mal.* Poma paradisi , Palma humilis , *C. B.* — *Ord. class.* 23. Polygamia monoe-cia , *Linn.* — famil. 9. les Gingembres , *Adans.* — *Obs.* La racine de cette plante (*) est bulbeuse , arrondie , remplie d'une humeur visqueuse , couverte de petites fibres ligneuses , qui forment une touffe d'environ un pied de diamètre : ce bulbe produit des cayeux , qui deviennent avec le temps de jeunes Bananiers. Sa tige s'élève à la hauteur de six à sept pieds : son plus grand diamètre est de huit à neuf pouces. Elle est verdâtre , très-tendre , composée de diverses couches roulées

(*) Le Bananier paroît être plutôt une plante herbacée qu'un arbre : car il n'y a point d'arbre sans bois ni branches , & le Bananier n'a ni l'un ni les autres. Son port , sa grandeur , représentent cependant à la vue un arbre plutôt qu'une herbe. Ne seroit-il pas un passage de la nature entre ces deux végétaux ?

les unes sur les autres, & inadhérentes. Lorsqu'elle commence à sortir de terre, elle a la figure conique ; elle produit ensuite deux feuilles roulées, qui peu à peu se déploient, s'éloignent du centre pour faire place à deux autres qui en sortent de même ; à celles-ci succède une troisième paire, & ainsi de suite, jusqu'à ce que la plante soit parvenue à sa grandeur naturelle.

Les feuilles, en y comprenant la queue qui les soutient, ont six à sept pieds de hauteur, & deux pieds dans leur plus grande largeur : elles sont d'un goût douçâtre & un peu astringent, d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, composées d'une quantité de petites nervures transversales, parallèles & serrées étroitement les unes contre les autres ; quelques-unes d'entre elles sont plus apparentes, & forment autant de bandelettes de huit à dix lignes de largeur : le moindre vent suffit pour les diviser, mais le plus fort ne peut leur faire quitter la côte, qui est le prolongement du pétiole auquel elles sont attachées.

Ces pétioles s'élèvent du centre de la tige en ligne droite, se succèdent à mesure que la plante croît, & ne s'écartent que peu les uns des autres : ils sont convexes en dehors, plats en dedans, verdâtres, d'un goût fade, composés de filamens blancs & fermes, divisés intérieurement par des cellules & des cloisons qui se resserrent à mesure qu'elles approchent de l'extrémité de la feuille. Ils sont nus par la base, jusqu'à la hauteur d'environ deux pieds, où la feuille commence

à s'étendre à droite & à gauche également.

Lorsque toutes les feuilles ont paru, il s'élève de leur centre une grosse tige ligneuse, verte, divisée par nœuds, terminée par un bouton allongé, pointu, long d'un demi-pied. Il est composé de plusieurs feuilles oblongues, appliquées les unes sur les autres, verticillées, veinées, d'un rouge clair en dedans, rembruni en dehors, couvertes d'une rosée bleuâtre. Ces petites feuilles s'ouvrent les unes après les autres, tombent, & laissent à découvert les fleurs & les embryons des fruits attachés quatre ou cinq ensemble sur le même péduncule.

La corolle est composée de quatre pétales blancs, dont deux oblongs, droits, épais, veinés, creusés en cuilliers; les deux autres sont minces, terminés en pointe: le centre est occupé par cinq étamines droites, blanches, qui environnent un pistil cylindrique, terminé par un stigmate épais, arrondi, rouffêtre (*). Les fleurs qui sortent des aisselles des dernières feuilles vers la pointe du bouton, sont stériles & ne produisent point de fruits, sans doute parce que l'arbre a épuisé toute sa vertu prolifique, en fécondant les premières fleurs: celles-ci se changent en un fruit oblong, arrondi, tantôt droit, tantôt arqué, recouvert d'une pellicule épaisse, unie,

(*) Je ne fais ce qui a pu faire dire à M. Bomare, que les fleurs du Bananier étoient *rougeâtres*: auroit-il pris pour les fleurs les feuilles du bouton de l'aisselle desquelles elles sortent?

d'abord verte, ensuite jaune, composée de filamens longitudinales. L'intérieur est rempli par une substance jaunâtre, molle, onctueuse, d'un goût douçâtre, aigrelet, divisée par plusieurs filets longitudinales, parsemés de petits points noirs, qui sont les seules graines que cette plante produit : elles ne fructifient point.

Ces fruits croissent en grappe, & forment neuf à dix étages autour de la tige ligneuse : plus ces étages approchent de son extrémité, plus l'intervalle qui les sépare est grand. Ils sont composés de cinq, six, sept, huit ou neuf individus, serrés les uns contre les autres ; c'est ce qu'on appelle aux Isles, *patte de Banane* : l'ensemble des pattes se nomme *régime de Banane*. Un cayeu de bananier, planté dans un terrain convenable à ce végétal, fleurit communément au bout de neuf à dix mois. Chaque tige produit un *régime* plus ou moins fort, & meurt pour faire place aux rejettons que sa racine produit. Les plus gros régimes sont composés de 80 à 90 individus (*).

On distingue plusieurs espèces de Bananier. Le *Bananier-cochon* produit les plus gros fruits ; ils sont arqués, & ont quelquefois plus d'un pied de longueur sur deux à trois

(*) Suivant M. Bomare ces fruits croissent au nombre de 200 & plus ; c'est outrer les choses de plus de moitié. Il ajoute que ces fruits sont enfermés dans une gaine comme au palmier. Je n'ai point remarqué que la nature, dans la production de ce végétal, se servit de gaine ou de fourreau pour se dérober aux yeux de ceux qui l'observent.

160 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
pouces de diamètre. Les fruits du *Bananier musqué* sont de quatre à cinq pouces de longueur, un peu arqués, & d'un bon pouce de diamètre. Le *Bananier commun* produit des fruits qui tiennent le milieu entre ces deux espèces. Le *Figuier-bananier* est assez semblable au *Bananier* ordinaire : il en diffère, 1^o. par la couleur de sa tige, qui est parsemée de taches noires ; 2^o. par la forme & la qualité de ses fruits, qui sont plus arrondis, plus courts, droits, plus fondans, moins pâteux, plus digestifs.

Loc. Cette plante se plaît dans les terrains humides. — *Us.* Ses fruits, de quelque espèce qu'ils soient, sont très-agréables au goût, qui approche de celui d'une pomme de reinette cuite. On les mange crus, bouillis avec la viande, ou boucanés : ils sont très-nourrissans, mais difficiles à digérer, lorsqu'on n'y est pas accoutumé, & qu'on en mange beaucoup.

Virt. Les Auteurs du Jardin Malabare, Minguet & quelques autres, attribuent bien des vertus au *Bananier* : à les entendre, il guérit la dyssenterie, déterge les ulcères, adoucit la toux & l'asthme ; on l'emploie avec succès pour les inflammations des poumons & des reins ; il excite puissamment à l'amour ; il est bon pour abattre les vertiges ; il est excellent pour appaiser les douleurs excitées par l'urine âcre, & pour soulager ceux qui ont fait trop d'usage du mercure ; c'est un spécifique pour les affections des yeux. Nous laissons aux Maîtres de l'Art à décider si ces vertus tant vantées lui conviennent effectivement.

Nous

Nous ne déciderons pas non plus si le fruit de cette plante est celui qu'apportèrent à Moïse les exprès qu'il avoit envoyés à la découverte de la terre promise, & que deux hommes avoient peine à porter; si c'est le fruit défendu du Paradis terrestre, comme le pensent quelques Théologiens; si nos premiers parens se servirent de ses feuilles pour couvrir leur nudité après qu'ils eurent péchés. La solution de ces questions ne peut être appuyée que sur de simples conjectures, & l'Histoire Naturelle veut des faits palpables.

BARBE espagnole. — *Syn.* Viscum caryophylloïdes. *Stoa.* — *Obs.* C'est une espèce de gui qui s'attache aux arbres, & forme de longs filamens enchâssés les uns dans les autres, & flottant au gré des vents. Ils sont couverts de petites écailles, & renferment un petit filet noirâtre, élastique, assez semblable au crin de cheval. Ils sont divisés par des nœuds placés à 2 ou 3 pouces les uns des autres. Il sort de chaque nœud une petite fleur oblongue, jaunâtre, à trois pétales, environnée de 5, 6, 7 ou 8 filamens qui s'étendent de tout côté, & se divisent également en nœuds qui en produisent d'autres, & ainsi de suite. Il succède aux fleurs une capsule oblongue, à trois côtes qui s'ouvre en trois parties par le sommet, & qui contient les semences. — *Loc.* Cette plante se trouve sur les arbres qui croissent au bord de la mer, le long des rivières & des étangs. — *Us.* On peut s'en servir au lieu de crin pour faire des sommiers, après l'avoir dépouillé de son écorce.

BASILIC. — *Syn.* Ocymum, — *Ord. class.* 4.

sect. 3. gen. 19. *Tournef.* — class. 14. *Didymia gymnospermia*, *Linn.* — famil. 26. les labiées, sect. 1. *Adanf.* — *Obj.* Cette plante est indigène à Saint-Domingue; elle s'est naturalisée en Europe où elle est assez commune. On en distingue plusieurs espèces, savoir, le Basilic grand, ou Franc-basin, le Basilic moyen & verd, le Basilic moyen & violet, le Basilic petit & verd, le Basilic petit & violet. — *Loc.* Elle croît dans les lieux sablonneux & incultes. — *Uf.* On l'emploie dans les cuisines pour assaisonner les ragouts. — *Virt.* On la regarde comme détersive, apéritive, stomachique, céphalique, béchique, ophtalmique, carminative, emménagogue.

BATATE. *V.* Patate.

BATELÉ. *V.* Eupatoire.

BATTA. *V.* Raquette.

BATTATA. *V.* Patate.

BAYA. *V.* Calebassier en arbre.

BAIE-A-ONDES. — *Ord.* class. 22. sect. 3. *Tournef.* — *Obj.* C'est un arbre de moyenne grandeur, dont la racine est fibreuse & traçante; son tronc noirâtre, droit, crevaslé. Il se divise en plusieurs branches, & celles-ci en ramilles fourchues, auxquelles les feuilles sont attachées. Elles sont oblongues de 4 à 5 lignes, larges d'une ou deux lignes, disposées par paires jusqu'au nombre de vingt sur une même ramille, traversées dans toute leur longueur par un petit filet, écartées durant le jour, repliées durant la nuit les unes sur les autres. Les fleurs sont légumineuses, jaunâtres, inodores; elles croissent par bouquet aux extrémités des branches. Il leur succède des

gouffes longues d'un demi-pied, arrondies & qui renferment plusieurs petites graines plates, alongées, brunes, luisantes, grosses comme une lentille, environnées d'un pulpe blanchâtre, sans odeur ni saveur. — *Loc.* Cet arbre est fort commun dans les Savannes; il se plaît dans les endroits sablonneux.

BAYROUA. *V.* Pois doux.

BELLE-DE-NUIT. *Syn.* Solanum Mexicanum.

BERGAMOTIER. *V.* Citronnier.

BERINGÈNE. *V.* Brehème.

BEURRERIA. *V.* Bois cabrit bâtard.

BIDENS Americanum. *V.* Sariette (petite).

BIGARADE. *V.* Oranger sauvage.

BIGNONIA. *V.* Bois de chêne, bois jaune, liane à griffe-de-chat.

BIGNONIA pyri-facie. *V.* Poirier.

BIGNONIA scandens. *V.* Liane à corde, liane franche, liane rouge.

BIHIMITROU. *V.* Bois d'anisette.

BIMAREGALY. *V.* Eupatoire.

BIPICAA. *V.* Pois d'Angole.

BIXA. *V.* Roucou.

BLÉ de Turquie. *V.* Maïs.

BOCCONIA frutescens. *V.* Chelidoine.

BOCHTAY. *V.* Eupatoire.

BOËMIN. *V.* Piment.

Bois d'agouty. — *Syn.* Bois lézard. — *Us.* Il est employé dans les ouvrages de charpente. Il tire son nom de celui d'un animal qui a coutume de se loger dans son tronc qui est souvent creux.

Bois d'ainon. — *Obs.* C'est un grand arbre dont la tige est assez élevée, un peu crochue, crevassée, de couleur cendrée; son bois fen-

dant, blanchâtre; ses feuilles ont 6 à 7 pouces de longueur sur trois de largeur. Elles croissent à l'extrémité des branches, rangées par paire sur une côte qui est toujours terminée par une impaire. Elles sont pointues, d'un verd-pâle en dessous, d'un verd-foncé & luisant en dessus. — *Loc.* Il se plaît dans les endroits marécageux. — *Uf.* Son bois s'emploie dans les ouvrages de charronnage.

Bois amer. *V.* Simarouba de Cayenne.

Bois d'anisette. *Syn.* Saururus frutescens, *Pl.* Jaborandi, Bihimitrou. *Car.*

Bois arada. *V.* Tavernon.

Bois bacha. *V.* Bois à calçons.

Bois benoît. On donne ce nom à un arbre grand & gros. Son bois est jaunâtre, parfemé de veines rougeâtres. — *Uf.* On en fait de fort beaux meubles.

Bois blanc. — *Obs.* Cet arbre s'élève fort haut. Son tronc est droit, d'une moyenne grosseur, formant un sommet très-touffu; son écorce est cendrée, blanchâtre, peu crevassée, mince, d'un goût amer; son bois léger, blanc, flexible, poreux; ses feuilles épaisses, ovales, d'un verd-clair en dessus, mat en dessous, rangées par paire le long d'une côte, d'un goût un peu amer; ses fleurs sont en entonnoir, blanches, & se changent en une baie jaunâtre. — *Uf.* Son bois sert à faire du merrain.

Bois cabril bâtard. — *Syn.* Beurreria, *Brown.* Cordia, *Linn.* Jasminum, *Sloa.*

Bois à calçons. — *Syn.* Bois bacha. — *Obs.* C'est un arbrisseau dont la racine est fibreuse, peu profonde; il s'en élève plusieurs tiges

jusqu'à dix ou douze pieds, d'un pouce environ de diamètre par le bas, qui se divisent par le haut en plusieurs petites branches flexibles. Son écorce est grisâtre, lisse; son bois mol, blanc, fendant; ses feuilles minces, d'un verd-foncé, oblongues, alternes, de deux à trois pouces de longueur & de deux pouces de largeur, divisées vers le milieu en deux parties obtuses; ses fleurs blanches, disposées par bouquet, légumineuses, inodores: le centre est occupé par plusieurs étamines longues, déliées, & par le pistil, dont le stiel est terminé par un stigmat brun, oblong. A ces fleurs succèdent des gouffes de quatre à cinq pouces de longueur & d'un demi-pouce de largeur, brunes, très-minces, brillantes, qui renferment dix à douze petites graines applaties, grisâtres. — *Loc.* Il croît dans les endroits montagneux & rocheux.

Bois de campêche. — *Syn.* Bois de la Jamaïque, Campêche, Bresiliet, Lignum campescanum, Pseudo-brasilium, Tsiam-pangam, *Hort. Mal.* Cæsalpina, *Linn.* (*) — *Obs.* C'est un très-grand arbre fort épineux: son tronc s'élève perpendiculairement, répand de tout côté des rameaux; il est communément à côtes, sur-tout par le bas. Son écorce est grisâtre, l'aubier jaunâtre, le cœur du bois rouge: ses feuilles sont petites, presque rondes, rangées deux à deux sur une côte: sa

(*) Lemery, & après lui Bomare, & quelques autres l'ont confondu mal à-propos avec le bois d'Inde. Ce sont deux arbres tout différens. Leur port, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs fruits ne se ressemblent en rien.

fleur est blanche, petite, & se change en une follicule membraneuse, mince, plate, qui renferme une petite graine aplatie, par le moyen de laquelle l'arbre se multiplie. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Us.* Son bois teint en rouge : on en fait des haies vives, qui croissent en peu de temps, & font un plus bel effet que celles de citronnier, pourvu qu'on ait soin de les tailler cinq ou six fois par an, ce qu'un habitant attentif ne néglige jamais de faire ; car lorsqu'on cesse de couper les branches de cet arbre, elles s'élèvent en peu de temps à une hauteur considérable, produisent quantité de graines qui donnent naissance à une infinité de jeunes plantes couvertes d'épines, qu'on a bien de la peine à détruire.

Bois de canelle. — *Syn.* Canellier, *Cinnamomum Americanum*, *Canella peruana*, *C. B.* *Cassia cinnamomea*, *Pluk.* — *Ord.* famil. 40. les garou, *Adanf.* — *Obs.* Cet arbre ne s'élève guères : sa tige est droite, peu grosse. On y distingue deux écorces : l'une externe, qui est lisse, grisâtre ; l'autre interne, mince, blanche, d'un goût aromatique & piquant (*). Son bois est dur, pesant, quoique corruptible ; ses feuilles fermes, bien nourries, d'un verd-obscur, attachées par un pédicule au sommet des tiges, disposées par bouquet, garnies de trois côtes saillantes, d'une faveur

(*) M. Bomare, d'après Lemery, se trompe encore, quand il assure que la canelle blanche est la seconde écorce du bois d'Inde : ces deux arbres sont faciles à distinguer.

de canelle ; ses fleurs à cinq pétales , de couleur de pourpre-violet. Il leur succède un petit fruit arrondi , très-aromatique. — *Loc.* Cet arbre se trouve par-tout dans les mornes. — *Uf.* On fait avec ses fruits une liqueur stomachique très-agréable ; on se sert aussi de son écorce pour assaisonner les alimens. — *Virt.* Son écorce est stimulante , pénétrante , fondante , stomachique , anti-scorbutique.

Bois capitaine. *V.* Cérifier capitaine.

Bois caraïbe. — *Loc.* On le trouve dans les mornes sur les costières. — *Uf.* On l'emploie dans les ouvrages de charpente qui ne sont pas exposés aux injures du temps.

Bois cassave. — *Syn.* Bois doux. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uf.* Son bois est employé en charpente.

Bois de chambre. — *Obs.* C'est une plante annuelle qui s'élève à plus de six pieds. Sa racine est blanche , chevelue ; sa tige canelée , grosse comme le doigt , spongieuse , rougeâtre ; ses rameaux opposés en croix ; ses feuilles alongées , d'un pouce & demi de longueur sur deux lignes de largeur , disposées deux à deux jusqu'au nombre de 50 sur une côte , d'un verd-pâle , couvertes d'une poussière fine. — *Loc.* Cette plante croît dans les endroits marécageux & incultes. — *Uf.* On se sert aux Isles de sa tige au lieu d'amadou.

Bois de chandelle. — *Syn.* Taouia , Alacoaly , *Car.* — *Obs.* On en distingue de deux fortes , le blanc , & le noir. Le premier est un arbre de moyenne grandeur : son tronc ne s'élève guères au-dessus de douze à quinze pieds ; son diamètre est tout au plus de trois

à quatre pouces : son écorce est d'un brun-cendré, lisse ; son bois jaunâtre, dur, odorant, résineux, pesant ; ses branches tortues, pleines de nœuds, sans ordre ; ses feuilles pointues, en forme de lance, fermes, odorantes, sans dentelure, de deux pouces de longueur, larges d'un pouce, paroissant percées, lorsqu'on les regarde au soleil, luisantes, d'un verd-foncé en dessus, d'un verd-pâle en dessous, disposées trois à trois à l'extrémité des branches, qui sont toujours terminées par une feuille impair ; ses fleurs petites, blanches, auxquelles succèdent des petites baies noires, d'un goût aromatique & de très-bonne odeur. — *Loc.* Cet arbre croît dans les bois qui sont situés au bord de la mer. — *Uf.* On en fait des flambeaux pour s'éclairer la nuit : c'est delà que lui vient son nom. — *Virt.* On dit que sa seconde écorce est ophthalmique.

Le Bois de chandelle noir est distingué du précédent, 1°. par ses feuilles, qui sont plus longues & plus larges ; 2°. par son écorce, qui est noire ; 3°. par son bois, qui est plus résineux, noirâtre, & plus pesant.

Bois de chêne. — *Syn.* Chêne à filique, *Bignonia*, *Pl.* — *Obs.* Cet arbre est très-grand : sa tige est haute, droite, très-branchue au sommet ; son écorce d'un roux-cendré, toute crevassée ; son bois d'un blanc-pâle ; ses feuilles sont isolées, blanchâtres en dessous, d'un verd-clair en dessus, alongées, pointues, sans dentelure, de cinq à six pouces de longueur, larges de douze à quinze lignes. Sa fleur est légumineuse, évasée par en haut,

divisée en quatre parties inégales, dentelée sur les bords, blanchâtre, parsemée de filets rougeâtres, d'une odeur des plus suaves : il lui succède une filique très-étroite, arrondie, ayant plus d'un pied de longueur, qui renferme plusieurs petites graines. *Loc.* Cet arbre croît dans les plaines. — *Us.* On l'emploie dans les ouvrages de charpente : il dure long-temps, pourvu qu'il soit à couvert ; mais exposé au soleil & à la pluie, il tombe bientôt en pourriture.

Bois de cheval. *V.* Bois major.

Bois de Chypre. — *Syn.* Cordia, Gerascanthus.

Bois cochon. — *Syn.* Sucrier de montagne. — *Ord.* famil 44. les Pistachiers, *Adansf.* — *Obs.* Cet arbre est très-élevé ; on en voit monter jusqu'à plus de soixante pieds : son tronc alors a quatre à cinq pieds de circonférence. Sa première écorce est grisâtre, unie ; l'enveloppe cellulaire verdâtre, gommeuse ; le liber rouge, épais, gommeux ; le bois solide, rougeâtre, fendant ; ses feuilles ovales, terminées au sommet par une pointe alongée, sans dentelure, minces, luisantes, ondées, d'un verd mêlé de jaune, larges de trois pouces, longues de cinq à six pouces, rangées par paire sur une côte qui est toujours terminée par une impaire. Ses fleurs naissent par grappe aux extrémités des ramilles : elles sont blanches, & se changent en un fruit aussi en grappe, gros comme une petite noix, divisé en deux ou trois parties, couvert d'une écorce verte, coriace, qui renferme une pulpe blanche, charnue, sucrée, d'une odeur aromatique :

chaque division contient un noyau applati, ligneux, qui renferme une amande amère & onctueuse. — *Loc.* Cet arbre se trouve fréquemment dans les mornes. — *Uf.* On fait avec son bois du merrain & des essentes. — *Virt.* On tire de ses amandes une huile fine, aromatique, qu'on estime beaucoup pour les maladies de la poitrine. Quand on incise l'écorce de cet arbre, il en distille un suc gommeux & rougeâtre, d'une odeur forte & aromatique : c'est un puissant vulnéraire qu'on emploie avec succès pour la guérison des plaies. On dit que la découverte en est due aux cochons marrons, qui se trouvant blessés par les chasseurs, arrachent avec leurs défences l'écorce de cet arbre, pour en faire sortir le suc gommeux, dont ils frottent leurs blessures : c'est delà que ces arbres tirent leur nom.

Bois côtelette. — *Syn.* Citharexylum, *I inn.* — *Obj.* Il a été ainsi nommé à cause de sa tige, qui est garnie de côtes saillantes. L'écorce est d'un brun-cendré, unie, peu crevassée ; son bois blanc, tendre ; ses feuilles oblongues, pointues, d'un verd ordinaire, lisses dessus & dessous, luisantes, sans dentelure, alternativement posées, très-veinées ; ses fleurs petites, monopétales, blanchâtres : il leur succède un petit fruit à trois côtes, verd, ensuite noir. — *Loc.* On le trouve dans les endroits montagneux. — *Uf.* On l'emploie dans la charpente, & il dure assez long-temps, pourvu qu'il soit à l'abri du soleil & de la pluie.

Bois de couille. — *Syn.* Pétard, Breynia,

Menekouy, Alepelecou, *Car.* — *Obf.* C'est un arbrisseau dont les tiges sont grêles, minces, droites, & se divisent en plusieurs rameaux qui s'élèvent perpendiculairement. Son écorce est grisâtre, unie; son bois blanc, fendant; léger; les feuilles fermes, bien nourries, cassantes, d'un verd foncé, larges de deux à trois pouces, longues de quatre à cinq pouces, ovales, très-veinées, sans dentelure, divisées par une côte rougeâtre, portées sur un petit pedicule d'un rouge-brun.

La fleur est en rose, composée de cinq pétales blancs, arrondis, pointus, creusés en cuilliers, portée sur un calice monopétale, dentelé; le centre est occupé par plusieurs étamines minces, dont les anthères sont sphériques: elles environnent le pistil, qui est très-long, blanchâtre, arrondi, gonflé au sommet. Ce pistil devient une gouffe d'un demi-pied de long, bosselée, arrondie, de cinq à six lignes de diamètre, jaunâtre en dehors, rouge en dedans, ligneuse, d'un goût un peu amer, divisée intérieurement en plusieurs loges. Les graines qui y sont contenues ont environ deux lignes de diamètre & quatre lignes de longueur, d'un verd-sombre, couvertes d'une pellicule rougeâtre, d'un goût fort amer. *Loc.* Cet arbrisseau se trouve fréquemment sur les bords de la mer. *Virt.* Sa racine est employée en décoction dans les maladies vénériennes.

Jacquin, au mot *Marcgravia umbellata*, donne la description d'une plante parasite, que les Martiniquais appellent *Bois des couilles*:

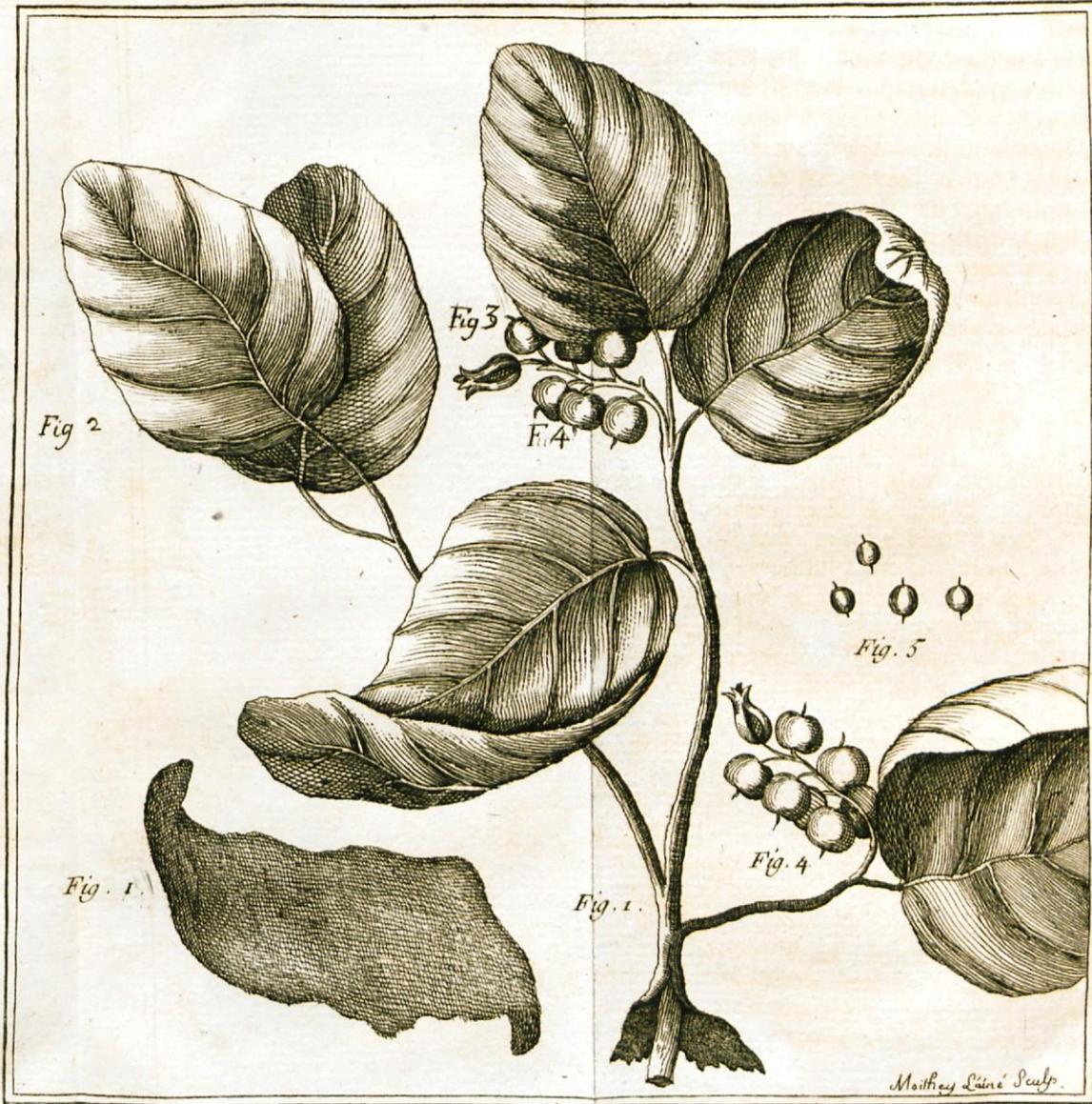
172 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
mais elle n'a aucune ressemblance avec l'arbrisseau dont on vient de parler.

Bois couleuvre. — *Syn.* *Rhamnus arboreus* ;
Brown.

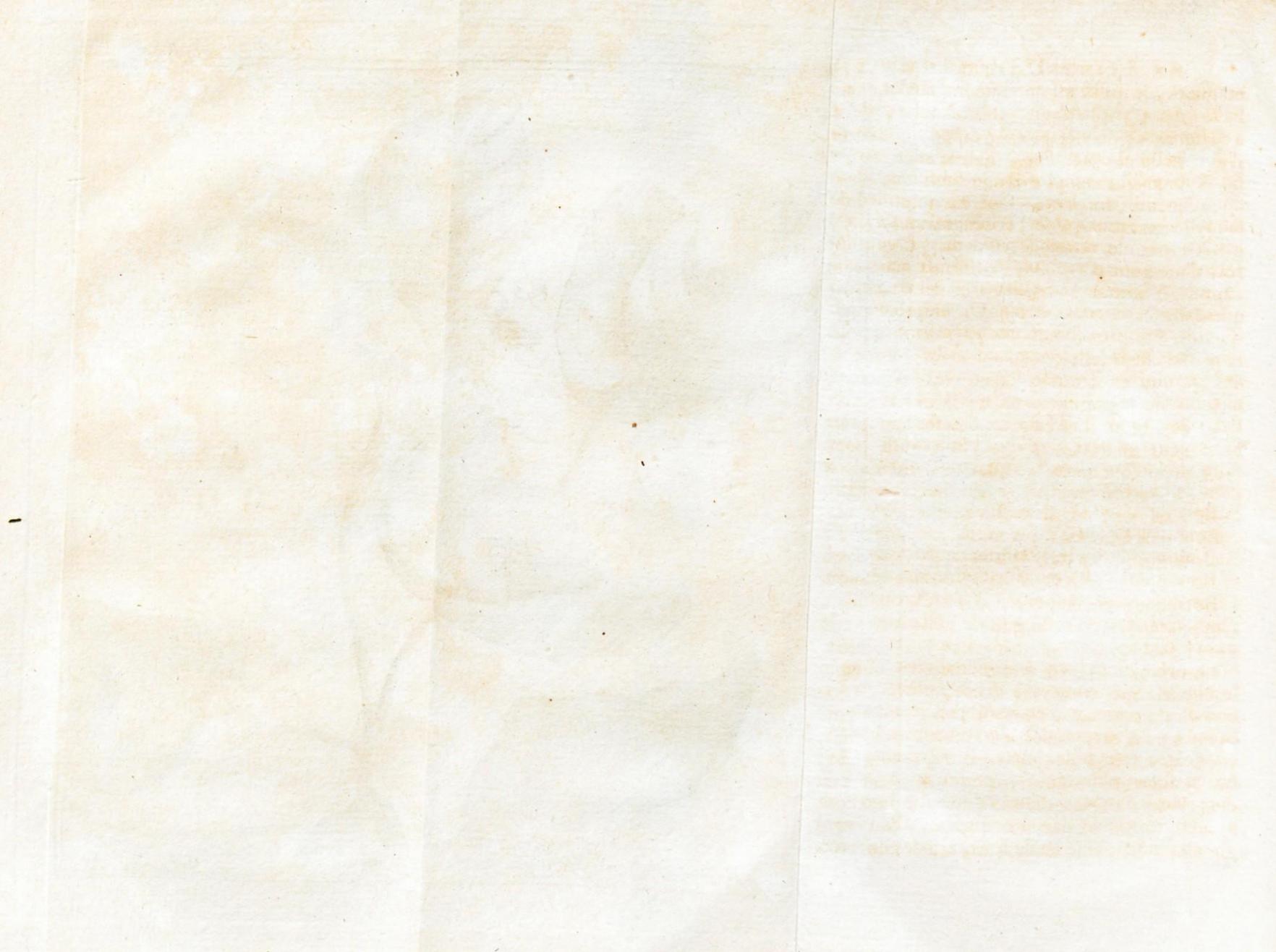
Bois dentelle. — *Syn.* *Dentelle*, *Lagetto*, *Sloa.*
— *Ord.* class. 6. *Hexandria monogynia*, *Linn.* —
Famil. 39. les *Perficaires*, *Adanf.* — *Obs.*
C'est un arbrisseau dont la racine est chevelue, pivotante ; les tiges qui s'en élèvent sont assez droites, & se divisent en plusieurs rameaux placés sans ordre. Les plus fortes ont à peine quinze pieds de hauteur & quatre pouces de diamètre ; peut-être que l'usage qu'on en fait les empêche de venir plus grosses. L'épiderme qui les couvre est blanchâtre, parsemé de taches grises ; l'enveloppe cellulaire, verdâtre ; le liber blanc, sucré, épais de deux à trois lignes, filandreux, séparé du bois, divisible en plusieurs superficies faites en rézeau, qui imitent la dentelle, ou plutôt la gaze (*fig. 1.*). Le bois est compacte, jaunâtre, la moëlle d'un brun-pâle : les feuilles (*fig. 2.*) sont en forme de cœur, terminées en pointe, arrondies par la base, longues de cinq à six pouces, larges d'environ quatre pouces, très-veinées, bien nourries, luisantes, d'un verd-foncé en dessus, pâle en dessous, couvertes d'un duvet fin & piquant, d'un goût âcre, sans dentelure, disposées alternativement le long des branches, portées sur un pédicule assez court : elles poussent à l'extrémité des branches.

Les fleurs sortent des aisselles des feuilles. Le calice (*fig. 3.*) est un tube caduque, terminé par quatre pointes ; on y remarque six

PLANCHE
I.



Mothey Laine Sculp.



étamines, le pistil est conique, & devient une baie (*fig. 4*) sphérique, très-blanche, de 3 à 4 lignes de diamètre, en grappe, couverte d'une pellicule très-fine, garnie d'un duvet fin & piquant, remplie d'une substance blanche, aqueuse, fondante, sucrée, au milieu de laquelle on trouve une petite graine (*fig. 5*) grisâtre, ovoïde, terminée par deux petites pointes, d'un goût d'aveline, renfermée dans une capsule fragile. — *Loc.* Cet arbrisseau ne croît que dans les mornes. — *Us.* On emploie quelquefois aux Isles son écorce par curiosité pour faire des cocardes, des manchettes, & même des garnitures de robe. Pour les blanchir, il suffit de les agiter dans un bocal avec de l'eau de savon. Les Nègres s'en servent pour faire leurs nattes; on l'emploie aussi pour faire des licous dans les quartiers où il n'y a point de pitte.

Bots doux. *V.* Bois cassave.

Bois d'ébène. *V.* Bois verd.

Bois à énivrer les poissons.

Bois épineux blanc. *V.* Cotonnier mapou.

Bois épineux jaune. — *Syn.* Agoualaly, *Car.* — *Obs.* On en distingue de deux sortes, le grand & le petit.

Le premier s'élève & devient gros comme le chêne. Son tronc est droit, élevé, très-branchu, couvert d'épines fortes, peu nombreuses; l'écorce rude, légèrement crevassée, rousseâtre; le bois jaune, dur, compacte; les feuilles oblongues, pointues, un peu dentelées, rangées deux à deux sur une côte qui est terminée par une impaire, d'un verd gai en dessus, pâle en dessous, armées de trois

ou quatre petites épines. Les fleurs naissent le long des ramilles : elles sont blanches & produisent une graine noirâtre, grosse comme un grain de millet. — *Loc.* On le trouve partout, sur-tout dans les mornes. — *Uf.* Il est recherché pour les bâtimens.

La seconde espèce de bois épineux jaune est plus petite que la première, elle s'élève à peine à 12 pieds; son tronc n'a pas plus de 5 à 6 pouces de diamètre. L'écorce est noirâtre en dehors, jaune en dedans, couverte de quantité d'épines plus petites & plus aiguës que celles du précédent, d'un goût fort amer; il lui ressemble dans tout le reste. — *Uf.* Son écorce teint en jaune. — *Vir.* On en fait aussi un vulnéraire détersif qui passe pour excellent : elle a encore la réputation d'être fébrifuge.

Bois espagnol.

Bois de fer. — *Syn.* *Ibera puterana*, *Sideroxylum Americanum*, *Pluk.* *Sideroxyloides*, *Ferreum*, *Jacq.* — *Obs.* On en distingue deux espèces, le blanc & le rouge.

Le bois de fer blanc est un grand arbre dont la tige est droite, haute, très-branchue, garnie de feuilles au sommet. L'écorce est épaisse, cendrée, brune en dedans, d'une saveur astringente, profondément sillonnée; son bois amer, fort dur, jaunâtre; le centre est de couleur de fer rouillé; sa dureté n'empêche pas les poux de bois & d'autres insectes de le ronger; ses feuilles sont ovales, terminées par une pointe mouffe, larges d'environ un pouce, longues de deux pouces, peu veinées, disposées tantôt alternativement,

tantôt deux à deux sur les rameaux, d'un verd-foncé en dessus, un peu pâle en dessous, luisantes, sans dentelure. Ses fleurs croissent par bouquet en entonnoir, d'une couleur violette & blanchâtre, assez semblables à celles du lilac. Il leur succède une baie d'abord violette, ensuite noirâtre, qui renferme trois petites graines. — *Loc.* Cet arbre se trouve dans les mornes. — *Uf.* Son bois est employé dans les ouvrages de charpente & de menuiserie. — *Virt.* Son écorce est regardée comme anti-vénérienne & anti-scorbutique.

Le bois de fer rouge diffère du précédent, 1°. par ses feuilles qui sont longues de cinq à six pouces, larges d'environ 2 pouces, divisées dans toute leur longueur par trois côtes saillantes, sans nervure apparente, ni dentelure, fermes, d'un verd-sombre; 2°. par l'écorce qui est rouge en dedans; 3°. par le bois qui est rouge, pesant, plus dur que le blanc; il prend un très-beau poli. On l'emploie aux mêmes usages que le précédent, & on lui attribue les mêmes vertus.

Bois de férole. *V.* Bois marbré.

Bois de fléaux. *V.* Cotonnier siffleux.

Bois fourmi. — *Obs.* Ses feuilles sont ovales, terminées par une pointe mouffe, attachées par un petit pédicule, disposées alternativement sur une côte terminée par trois feuilles, dont deux opposées, & la troisième isolée, d'un verd-gai, de trois à quatre pouces de longueur, & larges de deux pouces, sans dentelure, très-veinées, divisées par une côte & des nervures saillantes en dessous.

Bois de frédoche. *V.* Bois d'ortie.

Bois de frêne. — *Syn.* Frêne. — *Ord.* famil. 44. les Pistachiers, *Adanf.* — *Obs.* C'est un grand arbre dont la tige est droite, très-élevée, d'une grosseur médiocre ; son écorce grisâtre, crevassée ; son bois blanc, mol, fendant. Ses feuilles croissent à l'extrémité des branches, & forment des ramilles sur lesquelles elles sont alternativement placées au nombre de huit ou neuf : elles sont oblongues, larges de douze à quinze lignes, longues de trois à quatre pouces, lisses, brillantes, d'un verd-gai en dessus, cotonneuses & d'un verd-pâle en dessous, sans dentelure, garnies de nervures presque droites & point saillantes. A l'extrémité des ramilles naissent de longs pédicules branchus & pendans, qui portent plusieurs petites fleurs, auxquelles succèdent des baies en grappe, oblongues, noirâtres, lisses, remplies d'une substance purpurine un peu amère. On trouve au centre de ce fruit un gros noyau oblong, ligneux, brun, qui renferme une amande jaunâtre & d'une amertume insupportable. — *Loc.* On le trouve dans les mornes, & dans plusieurs endroits de la plaine où on l'a planté pour en faire des allées.

Bois immortel. — *Syn.* Arbre de corail, Corallodendron, *Pl.* Ahiphi, *Car.* — *Ord.* class. 17. Diadelphia decandria, *Linn.* — Famil. 43. les légumineuses, sect. 4. *Adanf.* — *Obs.* Cet arbre croît promptement, & dure long-temps ; il vient aisément de graine & de bouture. Sa tige s'élève à douze ou quinze pieds, & se divise en plusieurs branches qui forment une tête très-touffue. Ses feuilles sont sans dentelure,

telure, arrondies, terminées en pointes, lisses, minces, d'un verd jaunâtre & rougeâtre, portées sur de longues queues. Ses fleurs sont d'un rouge très-vif, & naissent avant les feuilles. Il leur succède des gouffes rondes, boscées, qui contiennent plusieurs graines en forme de fève, arrondies, couvertes d'une pellicule rouge-foncé; elles renferment une substance blanchâtre, farineuse, un peu amère. — *Loc.* Il croît également par-tout. — *Us.* On s'en sert pour faire des entourages. — *Virt.* On attribue bien des vertus à cet arbre; on dit que ses fleurs sont stomachiques; ses feuilles anti-vénériennes, astringentes; & que son écorce broyée dans du vinaigre, ou l'armade de son fruit avalée, appaise les douleurs de ventre des femmes.

Bois d'Inde. — *Syn.* Laurier aromatique, Poivre de la Jamaïque, Lignum Indicum, Achourou, *Car.* Myrthus arbor. — *Ord.* famil. 14. les Myrtes, *Adans.* — *Obs.* Son tronc s'élève très-haut: il est droit, branchu, d'une moyenne grosseur; son écorce jaunâtre, parsemée de taches noirâtres, unie, mince, d'une odeur forte, d'un goût astringent; son bois dur, compacte, pesant, incorruptible, l'aubier gris, le corps ligneux, violet, & prend un très-beau poli; ses feuilles épaisses, fermes, divisées par une côte saillante en dessous, garnies de petites nervures sans ordre, disposées par bouquets, d'un verd-noirâtre en dessus, & brillantes, d'un verd-clair en dessous, sans dentelure, formant un ovale de cinq à six pouces de longueur & de deux pouces de largeur, d'une odeur forte, d'un

goût piquant, aromatique, & approchant de celui du poivre & de la canelle. Ses fleurs sont blanches & par bouquet. Il leur succède des baies sphériques, noires en dehors, brunes en dedans, d'une odeur de drogue, d'un goût aromatique, dans lequel celui du poivre domine, d'environ trois lignes de diamètre. — *Loc.* Cet arbre ne se trouve que dans les mornes. — *Uf.* On fait avec ses graines une liqueur très-agréable, connue aux Isles sous le nom de *Bois d'inde*. Les habitans & les esclaves se servent des feuilles pour assaisonner leurs ragouts. — *Virt.* Ses baies & ses feuilles sont stomachiques, céphaliques, anti-putrides.

Bois de la Jamaïque. *V.* Bois de Campêche.

Bois jaune, Bignonia.

Bois laiteux franc. *Syn.* Bois laiteux fébrifuge, Ourouankle, *Car.* Rauwolfia lactescens, *Pl.* — *Obs.* C'est un arbrisseau qui produit de sa racine plusieurs tiges grêles, cassantes, hautes de cinq à six pieds. Ses feuilles sont opposées, longues d'un demi-pied, larges d'un pouce & demi, onduées sur les bords, luisantes, pointues, divisées par une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent des nervures droites, d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous. Ses fleurs croissent aux sommités des branches, elles sont petites, blanches. — *Virt.* Il sort de toutes les parties de cet arbrisseau, lorsqu'on les froisse, un suc laiteux, dont on se sert comme vulnéraire & fébrifuge.

Le P. Dutertre dit, qu'il croit aux Antilles un arbre laiteux, gros comme la jambe, haut

de deux piques, dont les feuilles ont deux pieds de longueur. Cet arbre, dit M. Bomare, au mot *arbre lacteux des Antilles*, croît à la Louisiane; c'est le même que le thé de Boerhave, qu'on cultive à Londres. Je ne fais s'il se trouve à Saint-Domingue, mais je n'en ai jamais entendu parler.

Bois lacteux bâtard. — *Syn.* Arbor lactescens, Tabernæmontana lactescens, *Pl.* Titoulihué, Pinpinichi, *Car.* — *Obs.* C'est un très-grand arbre; son tronc s'élève très-haut, & se partage en plusieurs grosses branches. Son écorce est grisâtre, son bois tendre, blanchâtre, cassant net; ses feuilles oblongues, pointues, longues d'un demi-pied, larges de deux pouces, alternes, épaisses, d'un verd foncé. Elles croissent par bouquet à l'extrémité des branches. Il pousse au centre des bouquets une espèce de petite corne ou d'ergot, de même substance que les pédicules qui sont très-courts, gonflés par la base: ses fruits sont sphériques, verts, molasses, de la grosseur d'une cerise. Toutes les parties de cet arbre sont remplies d'une sève abondante, très-âcre, blanche comme du lait. — *Loc.* Il croît dans les endroits humides. — *Virt.* On emploie sa sève pour la guérison des malingres.

Bois de lance franc. — *Syn.* Cornus. — *Obs.* C'est un arbre d'une moyenne grandeur, qui croît dans des endroits pierreux. Sa tige est droite, longue, peu grosse; l'écorce d'un roux cendré, un peu crevassée; son bois blanc, flexible, coriace; ses feuilles fermes, unies, pointues, sans dentelure, alternes, portées sur un pédicule très-court, larges d'un pouce,

longues d'environ trois pouces, d'un verd noirâtre. Il porte une petite fleur blanche, qui devient un fruit triangulaire, arrondi, d'abord verd, ensuite violet, & enfin noirâtre, divisé en trois capsules, qui renferment chacune une petite graine grise, assez semblable aux grains de chenevis, tant pour la forme que pour le goût. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uf.* Il est employé pour faire des chaises, des échelles & d'autres semblables meubles.

Bois de lance bâtard. — *Syn.* Cornus. — *Obs.* Il ne diffère du précédent qu'en ce que ses feuilles sont une fois plus grandes & plus flexibles. Son bois, quoique moins estimé que le précédent, est cependant employé aux mêmes usages.

Bois latanier. — *Obs.* Il ne faut pas le confondre avec l'arbre nommé *Latanier*. Il est d'une médiocre grandeur : ses feuilles sont distribuées deux à deux sur une côte ; elles sont minces, d'un verd pâle, oblongues, pointues. Ses fleurs se changent en un petit fruit rond, alongé, divisé en quatre capsules qui renferment autant de graines triangulaires, un peu oblongues, revêtues d'une pellicule lisse, mince, jaunâtre & qui couvre une amande fort amère, jaunâtre, grosse comme une petite fève. — *Loc.* On trouve communément cet arbre sur le bord des rivières.

Bois lézard. *V.* Bois d'agouty.

Bois de liége. *V.* Cotonnier fistuleux.

Bois major. — *Syn.* Bois de cheval. — *Obs.* Sa racine est mince, fibreuse, grisâtre. Il s'en élève plusieurs tiges articulées de trois à qua-

tre pouces de diamètre, droites, couvertes d'une écorce mince, lisse, grisâtre dans les vieilles branches, verte dans les jeunes. Le bois est léger, blanc, compacte, flexible, rempli d'une moëlle blanche comme le sureau. Ses feuilles sont alongées, pointues au sommet, rudes au toucher, sans dentelure, divisées par une côte qui se subdivise en plusieurs nervures, qui sont toutes dirigées vers le sommet, d'un verd pâle dessus & dessous, portées sur un pédicule très-court, d'un demi-pied de longueur, & de deux à trois pouces de largeur. Ses fleurs croissent par bouquet au sommet des branches, il leur succède une petite graine jaunâtre, de forme ovale. — *Loc.* Il croît dans tous les endroits humides. — *Virt.* On emploie ses feuilles en décoction pour panser les plaies des chevaux.

Bois mandron. — *Observ.* C'est un arbre dont les feuilles sont de différente grandeur; les unes ne sont que de trois pouces & demi, les autres ont jusqu'à neuf pouces de longueur, & deux à trois pouces de largeur; elles sont lisses, d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, pointues, sans dentelure, divisées par une grosse côte saillante, portées sur un pédicule recourbé du côté de la branche où il est attaché.

Bois marbré. — *Syn.* Bois de Fêrole. — *Obs.* C'est un arbriseau dont les tiges ne s'élèvent guères. Elles sont couvertes d'une écorce mince, membraneuse, blanchâtre; le bois est dur, très-pesant, lisse, blanc, rempli de veines jaunâtres & brunes. Ses feuilles sont oblongues, pointues par les deux bords, sans den-

telure, très-veinées, d'un verd foncé & luisant en dessus, pâle en dessous, portées sur de petits pédicules. Cet arbrisseau, dit-on, a été trouvé pour la première fois, dans une habitation de M. de Féroles, Gouverneur de Cayenne; c'est d'où lui vient son nom de *bois de Férole*. — *Uf.* On s'en fert aux îles pour faire de très-beaux meubles.

Bois-Marie. — *Syn.* Calaba, *Pl.* Calophyllum, *Linn.* — *Ord.* class. 21. sect. 7. *Tournef.* — class. 13. Polyandria monogynia, *Linn.* — *Famil.* 54. les Cistes sect. 2. *Adans.* — *Obs.* Sa tige s'élève à 20 ou 30 pieds: elle est droite, d'une moyenne grosseur; son écorce lisse, spongieuse, brune; l'enveloppe cellulaire verdâtre; son bois flexible, d'un verd jaune, il prend aisément de bouture; ses feuilles ovales, sans dentelures ni nervures apparentes, obtuses, de 15 à 18 lignes de diamètre, longues de 2 à 3 pouces, lisses, luisantes, douces au toucher, d'un verd gai en dessus, pâle en dessous, couvertes d'une infinité de petites fibres ferrées les unes contre les autres, opposées deux à deux sur une ramille, qui est terminée par une paire de feuilles; sa fleur petite, blanche, odorante, en rose, composée de 4 pétales arrondis, creusés en cuilliers, de plusieurs étamines, dont les antères sont jaunes & d'un pistil arrondi, qui se change en un petit fruit sphérique, charnu, gros comme une cerise, dans lequel est renfermé un noyau ligneux, qui contient une amande. — *Loc.* On le trouve sur les bords de la mer. — *Uf.* Cet arbre sert aux îles pour faire des entourages. — *Virt.* On

en tire par incision, dit M. Pouppé des Portes,
 « Un suc gommeux, verdâtre, qui s'épaissit
 » & devient d'un verd très-foncé. Les Espa-
 » gnols l'appellent *Balsamum del-maria*, &
 » le préfèrent au baume de *Copahu* & à celui
 » du *Perou* ».

Bois de merde. — *Syn. Cavalam Hort. Mal.*
Sterculia, *Linn.* — *Ord. class. 21. sect. 6.*
Tournef. — *class. 21. Monoecia monadelphia,*
Linn. — *famil. 45. les Titymales sect. 2. Adanf.*
 — *Obs.* C'est un grand arbre, dont la racine
 est grosse, pivotante, fibreuse, blanchâtre &
 un peu amère; son tronc couvert d'une écorce
 épaisse, d'un verd cendré en dessus, blanchâ-
 tre en dessous; son bois blanc, poreux, filan-
 dreux; ses feuilles oblongues, terminées par
 une pointe qui est recourbée d'un côté, unies,
 d'un verd clair en dessus, obscur en dessous,
 d'une odeur forte, portées sur des queues qui
 sont gonflées vers la base; les fleurs petites,
 à cinq pétales étroits, formant une rose de
 couleur rousse en dehors, d'un verd jaunâtre
 en dedans & velouté. Ces fleurs sont tantôt
 isolées, tantôt portées deux à deux sur de
 longs pétioles. Elles ont une odeur sembla-
 ble à celle des excréments humains. Les fruits
 qui leur succèdent croissent à l'extrémité d'un
 pédicule commun. Ils sont ferrés les uns contre
 les autres, oblongs, couverts d'une écorce
 épaisse, dure, & renferment une pulpe blan-
 châtre, & 9 ou 10 graines attachées à un
 placenta. Ces graines sont oblongues, noirâ-
 tres, remplies d'une substance blanche, fari-
 neuse. — *Loc.* Il aime les endroits sablonneux &
 incultes.

Bois noir. — *Obs.* Ses feuilles croissent opposées le long des ramilles. Elles sont oblongues, pointues, de 4 à 5 pouces de longueur, & d'environ deux pouces de largeur, sans dentelure, portées sur de petites queues, d'un verd très-foncé en dessus, tirant sur le noir & luisantes, d'un verd sombre en dessous.

Bois d'orme — *Syn.* Orme. — *Obs.* C'est un arbre de moyenne grandeur; il croît en peu de temps, & forme un très-bel ombrage. Sa racine est fibreuse, traçante, noirâtre. Sa tige est rameuse; son écorce grisâtre, crevassée; son bois blanchâtre, fendant. On a coutume de l'étiéer à 9 ou 10 pieds. Il pousse dès lors plusieurs grosses branches qui s'étendent presque horizontalement, & forment une tête très-touffue. Il est sujet à être renversé par le vent, parce que ses racines ne sont pas profondes; ce qui oblige de l'étayer & de décharger son sommet de toutes ses branches tous les cinq ou six ans vers la saison des pluies, & au bout d'un mois il est couvert de feuillage & forme une boule qui a plus de six pieds de diamètre. Dans cet état il ressemble de loin aux orangers qu'on taille avec tant de soin en France. Ses feuilles sont de différente grandeur & de forme irrégulière; les plus grandes ont 8 pouces de longueur & 4 pouces de largeur. Elles sont pointues, dentelées, d'un verd gai en dessus, pâle en dessous, rudes au toucher, cotonneuses, divisées par une côte en deux parties inégales; les fleurs blanchâtres, par bouquet aux extrémités des branches, & deviennent un fruit sphérique, d'abord verd, ensuite noir, en

grappe, ligneux, dur, profondément gerçé; dont les chevaux sont fort friands. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Uf.* On s'en sert communément pour former des allées.

Bois d'ortie. — *Syn.* Bois de frédoche, Bois pelé. — *Obs.* C'est un arbre très-élevé: son tronc est droit, grand & gros; l'écorce unie, membraneuse, grisâtre; le bois dur, compacte, blanc; ses feuilles en forme de lance, pointues au sommet, arrondi vers la base, sans dentelure, d'un verd foncé en dessus, clair & luisant en dessous, de 8 à 9 pouces de longueur, & de 5 à 6 pouces de largeur, isolées, les unes éloignées des autres. — *Loc.* On le trouve dans les endroits rocheux & arides. — *Uf.* Son bois est recherché par les Charpentiers, il dure long-temps, pourvu qu'on le mette à l'abri du soleil & de la pluie.

Bois palmiste. — *Obs.* Sa tige est d'une hauteur médiocre, droite, branchue dans son sommet & très-garnie de feuilles; son écorce d'un noir cendré, lisse lorsque l'arbre est jeune, crevassée lorsqu'il vieillit; le bois d'un blanc sale, pésant: ses feuilles assez semblables à celles du noyer, plus étroites cependant & conjuguées; ses fleurs rameuses, d'un blanc pourpré. Il leur succède un fruit semblable à celui de l'*Hermodacte*.

Bois à petites feuilles. — *Obs.* C'est un arbrisseau dont les racines sont fibreuses; il en sort plusieurs tiges droites, qui se divisent en plusieurs petites branches fermes, cassantes, comme celle du buis. L'écorce est lisse, d'un jaune roussâtre; le bois dur, compacte, rougeâtre; les fleurs naissent des aisselles des

feuilles, à 5 pétales, disposées en rose, blanches, inodores, qui se changent en une baie blanche, ensuite violette & enfin noire; ses feuilles sont ovales, disposées deux à deux le long d'une ramille, qui est terminée par une paire de feuilles, sans dentelure, d'un pouce de largeur & de 18 à 20 lignes de longueur, portées sur une queue fort courte, luisantes & d'un verd gai en dessus, pâle en dessous, comme percées à jour lorsqu'on les regarde au soleil. — *Loc.* On le trouve au bord de la mer. — *Us.* Son bois est fort recherché par les menuisiers.

Bois à pians. — *Obs.* C'est un arbre très-branchu & qui s'élève beaucoup. Ses feuilles sont oblongues, arrondies par la base, terminées au sommet par une pointe alongée & recourbée d'un côté, d'un verd très-foncé en dessus, un peu clair en dessous, lisses, opaques, sans dentelure, longues de 4 à 5 pouces, larges de 12 à 15 lignes, disposées sur une côte tantôt par paire, tantôt alternativement; chaque ramille est terminée par une impaire ou par deux feuilles. A ses fleurs succède une gouffe plate, longue de 2 à 3 pouces, large de 18 à 20 lignes, qui renferme une ou deux graines ridées, cotonneuses, d'un verd pâle, très-veinées, plates, en forme de cœur, de 12 à 15 lignes de diamètre, roussâtres, d'un goût désagréable. — *Loc.* Il croît dans les endroits humides. — *Us.* On emploie l'écorce de cet arbre pour teindre en jaune. — *Virt.* On prétend que ses feuilles appliquées en cataplasme sur les pians les guérissent radicalement.

Bois piquant. *V.* Tavernon.

Bois ramier. *V.* Bois de foie.

Bois ramon. — *Obs.* C'est un arbrisseau dont l'écorce est amère ; ses feuilles sont épaisses, rudes au toucher, d'un verd foncé, larges ; ses fleurs croissent par bouquet, d'un blanc jaunâtre & d'une odeur agréable, qui se changent en un fruit assez semblable à une amande.

Bois de rivière. — *Syn.* Chymarrhis, *Jacq.* — *Loc.* On le trouve par-tout, dans les endroits secs & arides. — *Uf.* Son bois est employé en charpente.

Bois de rose. — *Obs.* Ses feuilles son oblongues, larges de 12 à 15 lignes, longues de 2 à 3 pouces, terminées au sommet par une pointe mouffe, recourbée d'un côté, d'un verd clair en dessous, plus foncé en dessus, très-veinées, sans dentelure.

Bois rouge. — *Obs.* C'est un grand arbre dont on distingue plusieurs espèces, qui diffèrent entr'eux, tantôt par les fleurs, tantôt par les feuilles. Dans le quartier de Léogane, au bord de la mer, il en croît une espèce fort commune, qui s'élève environ à 20 pieds. Son bois est lisse, grisâtre, dur, pesant, massif. Ses feuilles ont 6 à 7 pouces de longueur, & environ deux pouces de largeur. Elles sont oblongues, terminées par une pointe recourbée d'un côté, sans dentelure, d'un verd gai en dessus, clair en dessous, partagées par une côte & plusieurs nervures faillantes. Sa fleur devient une baie sphérique, de 4 lignes de diamètre, remplie d'une pulpe molle, mince, charnue, d'une odeur aromatique, d'un goût fade ; l'écorce qui la couvre est mince, gri-

fâtre, lisse en dedans. On trouve au centre une graine presque ronde, divisée en deux lobes, dure, noirâtre, farineuse, ayant le même goût & la même odeur que la pulpe. — *Uf.* Le bois de cet arbre est employé dans les ouvrages de menuiserie.

Bois de Saint-Jean.

Bois fatiné.

Bois de Savanne. — *Syn.* Cornutia. — *Obs.* On en distingue deux espèces, le franc & le bâtard. — *Uf.* On s'en sert pour bâtir.

Bois favonette. — *Syn.* Arbor saponaria. — *Ord.* class. 21. sect. 7. *Tournef.* — class. 10. Decandria digynia, *Linn.* — famil. 44. les Pistachiers, *Adansf.* — *Ord.* Cet arbre est d'une médiocre grandeur (*): son tronc se divise ordinairement à 2 ou 3 pieds de terre en plusieurs branches grosses comme la cuisse. Son écorce est grise, raboteuse; le bois blanc, gommeux, dur; ses feuilles de différente grandeur: les unes n'ont que 3 à 4 pouces de longueur, & 12 à 15 lignes de largeur; les autres portent 9 pouces de longueur, sur 2 à 3 pouces de largeur. Elles sont d'un verd gai, luisantes en dessus, d'un verd pâle & veloutées en dessous, sans dentelure, terminées par une pointe qui est mouffe, alongée & recourbée d'un côté, divisées par une côte en deux parties inégales (**). Ses fleurs sont

(*) C'est à tort que Bomare le range dans la classe des arbrisseaux: il n'en a point du tout les caractères.

(**) Les feuilles du bois favonette ne ressemblent donc point à celles du frêne ou du cerisier, comme le dit Bomare.

en rose, composées de 4 pétales arrondis & d'un pistil qui devient un fruit sphérique, gros comme une cerise, suspendu en grappe, couvert d'une peau jaunâtre, brillante, un peu ridée. Cette peau couvre une substance jaunâtre, transparente, gluante, d'un goût fort amère inadhérente à un noyau sphérique, qui est d'un beau noir, fort dur, brillant, dont l'amande est blanche, d'un goût d'aveline.

Ce fruit mûrit vers le mois de Février (*).

Loc. Il croît principalement dans les mornes; on le trouve cependant aussi dans la plaine.

Us. On peut s'en servir pour savonner le linge. Pour cet effet, on met dans l'eau chaude une demi-douzaine de ces fruits; & peu de temps après, la pulpe se fond, l'eau blanchit, se charge de mousse & d'écume. Son noyau peut servir à faire des chapelets d'un noir plus luisant que l'ébène.

Bois siffleux. *V.* Cotonnier siffleux.

Bois de soie. — *Syn.* Bois ramier. « Il ressemble assez au charme, dit le P. Labat.
 » son écorce est épaisse de près d'un demi-pouce; elle est blanche & toute hachée;
 » le bois est gris, il a le fil long, tendre & plein de fève; il est assez branchu, de belle apparence, bien fourni de feuilles, qui approchent fort celles du charme: elles sont tendres, douces, fines, & couvertes d'un petit duvet doux & fin comme de la soie;
 » c'est delà qu'il tire son nom. Il n'est bon

(*) Et non pas au mois d'Octobre, comme le dit Bomarc.

» qu'à faire des douves pour les barriques ;
 » encore durent-elles peu ». — *Uf.* Les Nè-
 gres s'en servent à Saint-Domingue pour faire
 leurs nasses.

Bois trompette. — *Syn.* Saururus major, *Pl.*
 Coulekin, *Car.* Ambaïba, *Car.* — *Ord.* class. 18.
Tournef. — Famil. 47. les Chataigniers, *Adanf.*
 — *Obj.* On en distingue deux espèces, le franc,
 & le bâtard. C'est un arbre de moyenne gran-
 deur : son tronc est creux, plein de nœuds,
 blanchâtre ; ses feuilles croissent par bou-
 quet à l'extrémité des branches ; elles sont
 profondément laciniées ; chaque lanière est
 arrondie par l'extrémité, verte en dessus,
 blanche en dessous. Chaque feuille a plus
 d'un pied de diamètre ; elle est portée sur
 de longues queues verdâtres : sa fleur d'un
 verd-clair, apétale.

Bois verd. — *Syn.* Bois d'ébène. — *Obj.*
 « Il croît, dit le P. du Tertre, pour l'ordi-
 » naire en buisson : il est fort chargé de pe-
 » tites feuilles vertes & lissés, assez sembla-
 » bles à celles du buis, mais plus grandes ;
 » son tronc n'est guères plus gros que la
 » cuisse ; son écorce est épaisse & polie ; son
 » bois composé d'un ou deux pouces d'au-
 » bier blanc, & du cœur, qui est d'un verd-
 » brun, noirâtre, mêlé de quelques veines
 » jaunes ». — *Uf.* Il se polit, & devient noir
 comme l'ébène. Les Teinturiers s'en servent
 pour teindre en verd naissant.

Bois violet. — *Syn.* Lignum violaceum,
 Spartium arboreum, *Bar.* — *Uf.* On l'em-
 ploie dans les ouvrages de menuiserie & de
 marqueterie.

BOMBAX. *V.* Cotonnier mapou.

BONDA-garçon. *V.* Liane à bouton.

BONDUC. *V.* Pois queniques.

BONIAMA. *V.* Ananas épineux.

BORBONIA. *V.* Laurier.

BRAINVILLIERS. — *Syn.* Spigelia, *Linn.* Arapabaca, *Pl.* — *Ord.* class. 2. sect 1. *Tournef.* — class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — Famil. 29. les Jasmins, sect. 3. *Adanf.* — *Obs.* C'est une plante dont la tige est simple, solide, cylindrique. Elle porte à son sommet quatre feuilles en bouquet, pointues, ridées, veinées : sa fleur est en entonnoir, violette, découpée en cinq parties terminées en pointe, ainsi que le calice qui la porte. On y remarque cinq étamines : le pistil s'élève du fond du calice, & devient un fruit à deux capsules en forme de testicules, remplies de plusieurs graines très-fines. *Virt.* Browne vante cette plante comme fébrifuge ; plusieurs la croient malfaisante.

BREHÈME. — *Syn.* Melongène, Beringène Aubergine, Mayenne, Solanum pomiferum, *C. B.* Pyra insana, *Cæsalp.* — *Ord.* class. 2. sect. 6. gen. 4. *Tournef.* — Class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — Famil. 28. les Solanum, *Adanf.* — *Loc.* Cette plante croît par tout. — *Us.* On la mange sur le gril avec du beurre, du poivre & du sel.

BRÉSILLET. *V.* Bois de Campêche.

BRÉSILLET bâtard. — *Syn.* Spondias spurius. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes. — *Us.* Son bois donne une couleur plus brune que rouge. — *Virt.* Son écorce est astringente.

BREYNIA. V. Bois de couille.

BRIGNOLIER jaune. — *Obs.* Ses feuilles sont longues, terminées en pointe, assez épaisses & bien nourries, verdâtres & luisantes en dessus, lanugineuses en dessous; ses fleurs petites, blanches, épaisses, ferrées par bouquet les unes contre les autres. Elles deviennent un fruit jaunâtre, oblong, de la forme d'une olive, mais plus petit, mol, charnu, un peu aigret. — *Uf.* On en mange les fruits avec plaisir.

BRIGNOLIER violet. — *Obs.* Il ne diffère du précédent que par la couleur de ses fruits, qui sont d'un rouge violet.

BRIN d'amour. — *Obs.* Sa tige n'a pas plus de deux pouces de diamètre, & ne s'élève guères au-dessus de sept à huit pieds. Elle est verte, cylindrique, tendre, spongieuse, couverte d'aiguillons très-fins & très-aigus. Ses branches sont disposées alternativement autour de la tige; elles se subdivisent en plusieurs petites branches, au bout desquelles sont placées des feuilles tendres, luisantes, & d'un beau verd foncé en dessus, mate en dessous, découpées largement sur les bords, longues de huit à neuf pouces, larges d'environ six pouces, terminées en pointe, portées sur une grosse queue de 15 à 18 lignes de longueur, couvertes d'un duvet fin & piquant, qui s'insinue dans la chair lorsqu'on y touche, & excite une démangeaison très-cuisante, qui dure cinq à six heures. Les nervures de ces feuilles, ainsi que la côte à laquelle elles aboutissent, sont garnies de petits aiguillons jaunâtres, très-piquants.

Cette

Cette plante produit autour de sa tige & des principales branches des petites fleurs d'un rouge carmin, très-agréables à la vue, qui deviennent bientôt des petites baies sphériques, grosses comme un grain de groseille, transparentes, blanches, luisantes, attachées à un long pédicule : elles renferment deux ou trois petites graines oblongues, environnées d'une substance douce, agréable. — *Loc.* Cette plante croît dans les endroits secs & rocheux. — *Virt.* On dit que ses fruits excitent à l'amour.

BROMELIA. *V.* Aloës-karatas; Ananas épineux.

BRYONIA. *V.* Liane aux yeux.

BURSERIA gummifera. *V.* Gommier.

C

CAAPEBA. *V.* Liane à cœur.

CAATIA. *V.* Mal-nommée.

CABOUILLE. *V.* Aloës-pite.

CACAO. *V.* Cacaotier.

CACAO TIER. — *Syn.* Theobroma; *Linn.* Arbor cacavifera, *Plukn. Hern.* Cacao, *Clus.* — *Ord. class.* 21. sect. 5. *Tournef.* — *Class.* 18. Polyandria pentandria, *Linn.* — *Famil.* 44. les Pistachiers, sect. 2. *Adansf. V. le Dictionn. de Mat. médic.*

CACARA pruritus. *V.* Pois-à-gratter.

CACHIMENTIER. *V.* Corossolier.

CACONE. *V.* Liane à cacone.

CACTUS peruvianus scandens. *V.* Liane à vers.

CADANACU. *V.* Aloës,

N

CÆSALPINA. V. Bois de campêche.

CAFÉYER. — *Syn.* Jasminum arabicum, *Jussieu*. Coffea, *Linn.* — *Ord.* class. 20. sect. 2. *Tournef.* — class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — Famil. 19. les Aparines, sect. 1. *Adanf.* — *Obj. (*)* Sa racine est pivotante, peu fibreuse & roussâtre. Il sort de son tronc des branches opposées deux à deux, de manière qu'une paire croise l'autre : elles sont souples, cylindriques ; l'épiderme blanchâtre, l'enveloppe cellulaire d'un verd gai un peu amer ; le bois fort tendre dans les jeunes branches, assez dur dans les anciennes ; les feuilles d'un verd foncé & luisant en dessus, un peu pâle en dessous, sans dentelure, pointues aux deux extrémités, rabattues en dehors, de quatre à cinq pouces de longueur sur environ deux pouces de largeur, opposées deux à deux comme les branches. Elles n'ont aucun goût particulier ; elles sont portées sur des pédicules assez courts qui sont gonflés vers leur naissance : une côte saillante en dessous les divise en deux parties égales. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles au nombre de quatre ou cinq, soutenues chacune par un petit pédicule : elles sont blanches, inodores, en entonnoir, partagées en cinq découpures, garnies de cinq étamines dont les filamens

(*) Nous avons quelquefois fait usage dans cette description du mémoire de M. de Jussieu, imprimé dans ceux de l'Académie, année 1713 ; Bomare, les auteurs du *Dictionnaire de matière médicale*, l'ont servilement copié, & n'ont rien dit de neuf à ce sujet.

font blancs, cylindriques; les anthères jaunes. Le calice est verdâtre, découpé en quatre parties inégales, du fond duquel s'élève un pistil verdâtre, fourchu, qui devient un fruit sphérique, d'abord verd, ensuite rouge, & enfin rouge-brun dans sa parfaite maturité, gros comme une cerise, ayant à son sommet une espèce d'ombilic. La chair de cette baie est aqueuse, jaunâtre, un peu gommeuse, d'une odeur aromatique, d'un goût douçâtre & assez agréable (*): elle sert d'enveloppe commune à deux coques minces, dures, ovales, étroitement unies, arrondies sur le dos, applaties par l'endroit où elles se joignent, de couleur d'un blanc-jaunâtre, & qui contiennent chacune une semence dure, d'un verd-pâle d'abord, jaunâtre en vieillissant, ovale, voûtée en dessus, plate du côté opposé, ayant dans toute sa longueur un sillon assez profond. Cette semence est enveloppée d'une pellicule blanchâtre très-fine. — *Loc.* Cet arbre est originaire d'Arabie & d'Ethiopie. Il a été transporté par les Hollandois de Moka à Batavia, de Batavia à Amsterdam, d'Amsterdam au Jardin du Roi à Paris, & delà à la Martinique, par les soins de M. Declieux, qui jouit encore du plaisir d'avoir enrichi la France d'une nouvelle branche de commerce

(*) M. de Jussieu dit que la chair de ce fruit est désagréable: cela peut être en France, où la nature est forcée par l'art dans la production de ce végétal; mais il est certain qu'à Saint-Domingue, les fruits du caféyer parvenus à leur maturité, sont agréables au goût, & que les Blancs & les Nègres les mangent avec plaisir.

qui est devenue considérable. La postérité doit savoir que ce zélé Citoyen durant son passage, qui fut long & pénible, s'est vu forcé de se priver d'une partie de la portion d'eau qu'on lui donnoit pour sa boisson, afin de conserver le précieux dépôt dont il s'étoit chargé. Il s'est prodigieusement multiplié à Saint-Domingue; on le cultive dans les mornes. Voyez ce que nous avons dit au Chap. I, art. 8, des propriétés de la boisson qu'on prépare avec ses fruits.

CAÏMITIER. — *Syn.* Cainito, *Pl.* Chryso-phyllum, *Linn.* — *Ord.* class. 20. sect. 1. *Tournef.* — *Class.* 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — *Famil.* 22. les Airelles, sect. 3. *Adansf.* — *Obj.* On en distingue trois espèces, qui sont le Caïmitier à fruits violets, le Caïmitier à fruits verts, & le Caïmitier sauvage.

Le Caïmitier à fruits violets est un grand arbre fort branchu. Son écorce est crevassée, roussâtre; son bois tendre, laiteux, blanc, fendant, compacte; ses feuilles sont larges de trois à quatre pouces, longues de sept à huit pouces, ovales, tantôt terminées par une pointe mouffe, tantôt tout-à-fait obtuses, divisées en deux parties égales par une grosse côte, d'où partent plusieurs nervures parallèles, un peu obliques, sans dentelure, luisantes, unies, & d'un verd foncé en dessus, couvertes en dessous d'un duvet fin, foyeux, rougeâtre, portées sur des pétioles longs de huit à neuf lignes, disposées alternativement sur une ramille. Ses fleurs sont monopétales, en cloche, évasées par les bords, découpées en cinq ou six parties égales, por-

tées sur un calice également découpé & dont les extrémités sont arrondies. Le centre des fleurs est occupé par un pistil dont l'embryon devient un fruit mol, charnu, violet, gros comme un œuf, couvert d'une pellicule lisse, épaisse, & qui contient une pulpe molle, laiteuse, gluante, d'un goût fade, d'une odeur purulente, & qui environne cinq ou six amandes brunes en dehors, applaties, déchirées par un bord, dures, lisses, blanches en dedans, d'un goût amer. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Us.* On en mange les fruits : son bois sert à bâtir, & il est de bonne durée, lorsqu'on le met à l'abri du soleil & de la pluie. — *Virt.* On assure que ses feuilles appliquées sur une plaie du côté verd, divisent, atténuent les humeurs, & procurent une suppuration abondante ; tandis qu'elles en arrêtent le flux immodéré, & qu'elles resserrent les fibres, si on les applique du côté foyeux & rougeâtre.

CAÏMITIER à fruits verts. — *Obs.* Il ne diffère du précédent que par ses fruits qui sont verts & qui contiennent des amandes olivâtres.

CAÏMITIER maron. — *Obs.* Son tronc s'élève moins haut, & devient moins gros ; ses feuilles n'excèdent point trois à quatre pouces en longueur, & deux pouces en largeur ; la queue qui les porte est longue de trois à quatre lignes. Ses fleurs sont semblables à celles du Caïmitier franc, mais plus petites ; ses fruits sont de la grosseur & de la forme d'une olive, toujours verts ; la pulpe verdâtre, laiteuse & fade ; le noyau oblong, un peu échancré par un bout, lisse, veiné en-dehors,

couvert en-dedans d'une pellicule argentée & brillante, très-dur, épais; l'amande jaunâtre, amère, grosse comme un grain de bled.

CAÏPON. — *Obs.* C'est un arbre très-élevé. Son tronc est droit, grand & branchu au sommet; l'écorce unie, épaisse, d'un rouge cendré; son bois solide, blanchâtre, pesant; ses feuilles oblongues, pointues, dentelées sur les bords, luisantes; ses fleurs blanchâtres; il leur succède des fruits ovales, verdâtres, qui deviennent roussâtres en séchant. — *Us.* Son bois est employé dans les ouvrages de charpente qui sont à l'abri de la pluie & du soleil.

CAJOU, Cajum. *V.* Acajou-à-pomme.

CALABA. *V.* Bois-marie.

CALAMUS saccharinus. *V.* Canne à sucre.

CALAPPA. *V.* Cocotier.

CALEBASSIER en arbre. — *Syn.* Crescentia, *Brown.* Arbor cucurbitifera, *Sloa.* Cuiete, *Pl. Baya*, *Car.* — *Ord.* class. 20. sect. 1. *Tournef.* . . . class. 14. *Didynamia angiospermia*, *Linn.* . . . famil. 27. les Personées. sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* C'est un grand arbre qui croît de la grosseur d'un pommier. Son tronc est tortueux ainsi que ses branches qui prennent presque toujours une situation horizontale; son écorce grisâtre, raboteuse; son bois blanc, coriace; ses feuilles d'un verd luisant, depuis trois jusqu'à six pouces de longueur, ayant deux pouces dans leur plus grande largeur, attachées sans pétiole immédiatement aux branches, arrondies au sommet qui est terminé par une petite pointe, diminuant insensiblement de largeur jusqu'à

la base, sans dentelure, divisées dans toute leur longueur par une côte saillante à laquelle aboutissent plusieurs petites nervures presque droites.

Les fleurs naissent non-seulement sur toutes les branches, mais encore autour du tronc de l'arbre. Elles sont monopétales, anomales, faites en cloches, découpées dans leur contour en plusieurs parties, blanchâtres, portées sur un calice séparé en deux segmens verdâtres, oblongs creusés en cuilliers; le pistil s'élève du fond du calice environné de quatre étamines dont les anthères sont fortes & arquées. A ces fleurs succèdent des fruits plus ou moins gros suivant l'espèce depuis la grosseur d'un œuf jusqu'à celle d'une citrouille, tantôt oblongs, tantôt sphériques. L'écorce est verte, unie, mince, ligneuse, coriace; elle couvre une pulpe molasse, blanche, d'un goût aigrelet, d'une odeur vineuse, remplie de quantité de petites graines plates, cordiformes, qui étant mises en terre deviennent de nouveaux Calebassiers.

Loc. Cet arbre croît indifféremment dans les mornes & dans les plaines. — *Us.* Il fournit aux Nègres de nos Isles plusieurs ustenciels de ménage qu'ils appellent *couis*, & qui leur tiennent lieu de sceaux, de bouteilles, d'assietes, de verres, de cuilliers, &c. Pour vider ces calebasses, il suffit de les remplir d'eau bouillante, la pulpe alors s'amollit & se détache sans peine. Il ne faut pas les cueillir avant leur maturité; on reconnoît qu'elles y sont parvenues, quand la queue qui les attache à l'arbre se flétrit. — *Virt.* Nos habitans

regardent la pulpe de ces fruits comme un remède souverain contre toutes sortes de maladies. Ils l'emploient contre l'hydropisie, la diarrhée, dans les chûtes, les contusions, les coups de soleil, les maux de tête, même pour guérir les brûlures. On en fait aussi un syrop qu'on dit stomachique; il est renommé en France, & connu sous le nom de *syrop de calebasse*.

Le P. Plumier distingue cinq espèces de Calebassiers en arbre. Dans la première, les feuilles sont oblongues, étroites; les fruits gros, ovales. Dans la seconde, les feuilles sont larges, les fruits mols. Dans la troisième, l'arbre est petit, & produit des fruits durs. Dans la quatrième, les feuilles sont étroites, les fruits petits & sphériques. Dans la cinquième, les feuilles sont étroites, les fruits petits & ovales.

CALEBASSIER rampant. — *Syn.* Cucurbita, *Pl.* Araouarou, *Car.* — *Obs.* Cette plante est semblable à la Courge qu'on voit en France.

CALOPHYLLUM. V. Bois-marie.

CALUMET franc. — *Obs.* Sa racine est fibreuse, & porte plusieurs tuyaux gros comme une plume de poule, de dix à douze pieds de hauteur, garnis en dehors de nœuds de distance en distance. Ses tuyaux sont creux & renferment une matière spongieuse, facile à détacher. Les fleurs croissent le long des tiges, il leur succède des petites graines allongées, bleuâtres, luisantes, enveloppées dans les écailles qui ont servi de calice à la fleur. — *Us.* On se sert aux Isles de ces tuyaux pour fumer, en les ajustant après les avoir vidés à une tête de pipe faite de terre séchée au

soleil, qu'on nomme *cachimbo*. — *Loc.* Cette plante croît dans les mornes.

CALUMET maron. — *Obs.* Il diffère du précédent, en ce que ses tuyaux sont plus gros, plus remplis de nœuds, plus fragiles & plus minces. Il n'est d'aucun usage.

CAMANIOC. *V.* Manioc doux.

CAMARA. *V.* Sauge de montagne.

CAMARA spinosa. *V.* Herbe à plomb.

CAMPÊCHE. *V.* Bois campêche.

CANDELA Americana. *V.* Manglier rouge.

CANEFICIER franc. — *Syn.* Cassier, Cassia purgatrix, *J. B. Keleti*, *Car. Conna*, *Hort. Mal.* — *Ord. class.* 21. sect. 5. gen. 3. *Tournef...* class. 10. Decandria monogynia, *Linn...* famil. 43. Les légumineuses, sect. 1. *Adansf.* — *Obs.* Cet arbre qui croît dans l'Inde, a, dit-on, été transplanté en Amérique où il s'est naturalisé. Le P. Labat le croit cependant indigène aux Antilles. — *Loc.* Il vient dans les mornes & en plaine. — *Us.* Sa vertu purgative est assez connue.

CANEFICIER sauvage. — *Syn.* Cassia sylvestris, Cassia Americana, *Desp.* Payomariba, *Car.*

CANELLIER. *V.* Bois de canelle.

CANNA mellæa. *V.* Canne à sucre.

CANNA indica. *V.* Balisier.

CANNE à sucre. — *Syn.* Arundo saccharifera, *C. B. Sloa.* Arundo saccharina, *J. B. Calamus saccharinus*, *Tabern.* Canna mellæa, *Cæsalp.* Viba, *Tacomurée*, *Pis.* — *Ord. class.* 15. sect. 3. gen. 9. *Tournef...* class. 3. Triandria digynia, *Linn...* famil. 7. Les Gramens, sect. 3. *Adansf.* — *Obs.* Sa racine est chevelue,

genouillée, grisâtre, succulente. Elle produit plusieurs tiges qui ont ordinairement huit ou dix pieds de hauteur, & un pouce & demi de diamètre; elle sont lisses, luisantes, jaunâtre, pesantes, cassantes, divisées par plusieurs nœuds qui sont éloignés les uns des autres de deux à trois pouces. Elles renferment une substance fongueuse, blanchâtre, succulente. Ces nœuds deviennent le principe des feuilles. On voit d'abord paroître un bouton allongé, d'un brun rougeâtre qui peu à peu se dilate, verdit & devient une feuille longue de trois à quatre pieds, droite, pointue, étroite, d'un verd jaunâtre, cannelée dans sa longueur, alternativement posée, embrassant la tige par sa base, armée sur les côtés de petites dents imperceptibles. Il arrive quelquefois (*) que les Cannes ayant atteint onze à douze mois, poussent à leur sommet un jet de sept à huit pieds de hauteur, & de cinq à six lignes de diamètre, lisse, sans nœuds, qu'on appelle *flèche*. Ce jet porte une panicule longue d'environ deux pieds, divisée en plusieurs épis nouveaux, fragiles, composés de plusieurs petites fleurs blanchâtres, apétales, dans lesquelles on distingue trois étamines dont les anthères sont un peu oblongues, l'embryon est allongé & porte deux

(*) L'Auteur de l'*Histoire naturelle du Cacao & du Sucre*, & le P. Labat, prétendent que toutes les cannes âgées d'onze à douze mois ne manquent jamais de pousser cette flèche. C'est une erreur démontrée par l'expérience. Il n'est pas rare de voir à Saint-Domingue des habitations entières où les cannes n'ont jamais fléchi.

ffils. A ces fleurs succèdent quelquefois, (car elles sont souvent stériles,) des semences oblongues, pointues. Une même tige ne fleurit & ne flèche jamais qu'une fois. — *Loc.* Cette plante ne se cultive qu'en plaine; les mornes en rendroient l'exportation trop pénible. — *Virt.* Personne n'ignore les usages qu'on fait du sucre. Non-seulement il entre dans plusieurs de nos alimens, il est encore employé en médecine comme ophtalmique, errhine, anti-putride, détersif, béchique.

CANNE marone. — *Syn.* Seguine, Arum. — *Obs.* Il ne faut pas confondre cette plante avec la Canne d'inde, ni avec la Canne de rivière dont parle Jacquin au mot *Alpinia*. Sa tige est ronde, droite, articulée, divisée par des nœuds peu éloignés les uns des autres, d'un pouce de diamètre, haute de cinq à six pieds, revêtue d'une pellicule verte, jaunâtre, mince, coriace, remplie d'une pulpe blanche, spongieuse, succulente, extrêmement mordicante, qui fait sur le linge & sur les étoffes une tache indélébile. Ses feuilles sont larges, très-pointues, longues, lisses, d'un verd foncé, assez semblables à celles d'un jeune Bananier; les anciennes se fanent, & tombent à mesure qu'il en pousse d'autres. Il s'élève du centre de la tige un corps cylindrique, allongé, qui est le fruit de cette plante. On n'y remarque ni corolle, ni filets, ni pistil, mais seulement des anthères & plusieurs nectaires disposés autour du fruit. — *Loc.* Elle croît sur le bord des étangs, des rivières & dans les endroits marécageux. — *Virt.* C'est un poison violent. — *Uf.* Quelques habitans

204 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
la font entrer dans la composition d'une lef-
sive qui sert à purifier le sucre.

CANNE Congo, Canne d'inde. *V.* Balifier.

CAPILLAIRE. — *Syn.* Adiantum Americanum.
— *Ord.* class. 16. sect. 1. gen. 7. *Tournef.*...
class. 24. Cryptogamia filices, *Linn.*... fa-
mil. 5. les Fougères, sect. 1. *Adanf.* — *Loc.*
Cette plante croît dans les mornes. — *Virt.*
Elle est pectorale, béchique, anti-asthma-
tique.

CAPPARIS arborescens, aut Cynallophora.
V. Pois mabouia.

CAPRARIA frutescens. *V.* Thé.

CAPRIER. — *Syn.* Capparis. — *Ord.* class. 6.
sect. 6. gen. 1. *Tournef.*... class. 13. Polyan-
dria monogynia, *Linn.*... famil. 51. les Ca-
priers, *Adanf.* — *Loc.* Il croît dans les plain-
es & dans les montagnes. — *Uf.* On l'em-
ploie dans les ragouts. — *Virt.* Ses graines
sont diurétiques, emménagogues, anti-paraly-
tiques, odontalgiques.

CAPSICUM. *V.* Piment.

CARAGUATA. *V.* Aloës.

CARDUUS Brasilianus. *V.* Ananas épineux.

CARICA. *V.* Papaier.

CASSIA. *V.* Poincillade.

CASSIA foetida. *V.* Pois puant.

CASSIA purgatrix. *V.* Caneficier.

CASSIA sylvestris. *V.* Caneficier sauvage.

CASSIA palustris. *V.* Herbe à dartses.

CASSIER. *V.* Caneficier.

CASSUVIUM. *V.* Acajou à pomme.

CASTOR. *V.* Liane à bouton.

CATEVALA. *V.* Aloës.

CATEVALAM. *V.* Bois de merde.

CEIBA. V. Cotonnier mapou.

CERESÉ. V. Liane à griffe-de-chat.

CERISIER. — *Syn.* Malpighia, *Pl.* Ibipitanga, Achyoulou, *Car.* — *Ord.* class. 21. sect. 7. gen. 4. *Tournef.*... *Class.* 10. Decandria trigynia, *Linn.*... *Famil.* 49. les Geranium, *Adanf.* — *Obf.* C'est un arbrisseau qui ne s'élève guères au-dessus de douze à quinze pieds. Ses tiges sont tortueuses ; l'écorce crevassée, noirâtre ; le bois blanchâtre & léger. Ses feuilles portent environ un pouce & demi de longueur, & neuf à dix lignes dans leur plus grande largeur ; elles sont oblongues, pointues par les deux bouts, minces, sans dentelure, luisantes, d'un verd clair en dessus, pâle en dessous, attachées par paire le long des ramilles, soutenues par un petit pédicule, d'un goût amer. Cet arbrisseau fleurit deux fois par an ; ses fleurs naissent par bouquet le long des ramilles, des aisselles des feuilles : elles sont en rose, composées de cinq pétales arrondis, blancs, de dix étamines très-fines, dont les anthères sont jaunâtres. Le stiel du pistil est terminé par trois stigmates cylindriques, & porté sur l'ovaire, qui devient une baie charnue, sphérique, rouge, d'un goût aigrelet, même dans sa parfaite maturité. Cette baie paroît à la vue tout-à-fait semblable à nos Cerises de France : elle est attachée à une petite queue, & renferme trois noyaux striés, ailés, qui contiennent autant d'amandes petites, oblongues, amères. — *Loc.* Il croît indifféremment en plaine & dans les mornes. — *Us.* On fait avec ses fruits des compotes rafraîchissantes & assez délicates ; on les mange

aussi crus , après les avoir roulé quelque temps au soleil dans du sucre pilé.

CERISIER capitaine. — *Syn.* Bois capitaine. — *Obj.* C'est un arbrisseau dont la racine est traçante, fibreuse, & peu enfoncée dans la terre : il s'en élève plusieurs petites tiges qui se divisent en divers rameaux. L'écorce est cendrée, armée de pointes très-fines couchées à plat ; le bois blanchâtre, léger, cassant ; la feuille allongée, ferme, arrondie par la base, pointue au sommet, longue d'environ quatre pouces, large d'un pouce & demi, conjuguée, lisse, luisante, d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, couverte de petits aiguillons jaunâtres qui sont d'environ trois lignes, couchés à plat dans la longueur de la feuille, à laquelle ils adhèrent par le milieu ; ils s'insinuent facilement dans la chair, de quelque façon qu'on les touche, & y excitent une demangeaison & une inflammation qui dure plusieurs heures : l'une & l'autre se dissipent sur le champ, lorsqu'on peut retirer l'aiguillon. Ses fleurs sont semblables à celles du précédent. Il leur succède une baie ronde, charnue, molle, d'un goût fade, d'un rouge-clair, portée sur un pédicule d'un pouce de long. La pulpe de ce fruit environne trois noyaux striés, ailés, qui contiennent autant d'amandes oblongues, légèrement amères. — *Loc.* Cet arbrisseau se plaît aussi-bien dans la plaine que dans les mornes. Il n'est d'aucun usage ; la fadeur de ses fruits empêche de les rechercher.

CHADEC. *V.* Citronnier.

CHARDON béni. — *Syn.* Argemone Mexicana, *Tournef.* Papaver spinosum, *C. B.* —

Ord. class. 6. sect. 2. gen. 2. *Tournef.*... class. 13. Polyandria monogynia, *Linn.*... famil. 53. les Pavots, *Adanf.* — *Loc.* Cette plante croît également par-tout. — *Virt.* Ses graines sont purgatives.

CHARDON étoilé. — *Syn.* Eryngium, *Pl.* — *Loc.* On trouve ordinairement cette plante dans les Savannes. — *Virt.* Elle est regardée comme sudorifique & fébrifuge.

CHATAIGNE de mer. *V.* Liane à bœuf.

CHATAIGNIER. — *Syn.* Cupania, *Pl.* — *Ord.* class. 21. sect. 10. *Tournef.*... class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... famil. 45. les Titymales, sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* C'est un arbre dont la tige est droite, courte, grosse & très-branchue; son écorce est unie, d'un verd-roussâtre; son bois flexible, blanchâtre & poreux; sa feuille alterne, grande, oblongue, inégalement découpée sur les bords, pointue vers la base, arrondie au sommet, de neuf à dix pouces de longueur, de quatre à cinq pouces de largeur, luisante, lisse, d'un verd-foncé en dessus, d'un verd-clair & veloutée en dessous, divisée dans toute sa longueur par une côte saillante, qui n'est que le prolongement du pétiole qui la soutient, traversée par plusieurs nervures obliques qui aboutissent aux grandes pointes que forment les découpures. Sa fleur est en rose, à cinq pétales arrondis & blanchâtres, garnie de cinq étamines très-déliées, portée sur un calice divisé en trois petites feuilles minces, pointues. Le centre est occupé par un pistil de figure conique, auquel succède un fruit qui n'est qu'une enveloppe sphérique, vélou-

208 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
tée, divisée intérieurement en trois ou quatre capsules, qui renferment autant de graines noires, luisantes, alongées, assez semblables aux larmes de Job, attachées par la base à une substance charnue, jaunâtre, dont elle se détache facilement. Ces graines contiennent des amandes d'un goût sucré. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes & en plaine. — *Uf.* Il est employé dans les ouvrages de charpente : son bois mis à couvert dure longtemps.

CHÉLIDOINE. — *Syn.* *Bocconia frutescens*, *Pl.* — *Loc.* Cette plante croît dans les Savannes. *Uf.* On s'en fert pour teindre en jaune.

CHÈNE à filique. *V.* Bois de chêne.

CHIBOUÉ. *V.* Gommier.

CHIBOULEME. *V.* Pourpier.

CHIENDENT. — *Syn.* *Gramen caninum.* — *Ord. class.* 15. *sect.* 3. *gen.* 8. *Tournef.* . . . *class.* 3. *Tryandria digynia*, *Linn.* . . . *famil.* 7. *Jes Gramens*, *Adanf.* — *Loc.* Cette plante est fort commune dans la plaine ; elle croît aussi dans les mornes. — *Virt.* Sa racine est légèrement apéritive, diurétique & rafraîchissante ; la décoction de la plante est un vulnéraire détersif.

CHIOCOCCA nocturna. *V.* Lilac de nuit.

CHIQUES. — *Syn.* Herbe à chiques, Liane à chiques, *Pittonia*, *Pl.* *Schaoualou*, *Car.* — *Obs.* L'on voit à Saint-Domingue deux plantes différentes qui portent le même nom. La première s'appelle *Chique en fleur* : c'est une plante rampante dont la feuille a trois à quatre pouces de longueur, sur un pouce & demi de largeur ; elle est arrondie par en haut,

haut, pointue par la base, sans dentelure, & produit des fleurs blanches, auxquelles succèdent de petites graines noirâtres.

La seconde espèce se nomme *Chique en fruit* : c'est une liane dont les tiges sont minces, flexibles; sa feuille est ridée, pointue aux deux extrémités, longue d'environ quatre pouces, large de deux à trois pouces, sans dentelure, d'un verd foncé en dessus, mat en dessous. Sa fleur se change en un fruit gros comme un grain de raisin, qui renferme une gelée blanche, sucrée & d'un goût agréable, au milieu de laquelle on trouve de petites graines noirâtres. — *Loc.* Ces plantes croissent par-tout dans les endroits humides & incultes. — *Virt.* On prétend que les feuilles appliquées en cataplasme font un remède efficace contre cette vermine si connue aux Isles sous le nom de *chiques*.

CHOUX caraïbe. *Syn.* Arum esculentum, *Pl.* Arum minus esculentum, *Sloa.* — *Ord.* class. 3. sect. 1. gen. 1. *Tournef.*... class. 20. Gynandria polyandria, *Linn.*... famil. 56. les Arum, sect. 2. *Adansf.* — *Obs.* Sa racine est semblable à une grosse rave : lorsqu'on la coupe transversalement, il en découle un suc laiteux. Ses feuilles sont grandes, divisées en deux lanières par la base, pointues au sommet, portées sur de grosses & longues queues. Le P. Plumier en distingue trois espèces, savoir, à feuilles grandes & violettes, à feuilles grandes & vertes, à feuilles petites & vertes.

Loc. Cette plante aime les endroits humides; elle vient également bien dans les mor-

210 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
nes & dans la plaine. — *Uf.* Ses feuilles se mangent dans la soupe, comme celles du choux ordinaire; ses racines se mangent aussi, & rendent le potage épais.

CHRYSOBALANUS. *V.* Icacquier.

CHRYSOPHYLLUM. *V.* Caïmitier.

CHU-TSE. *V.* Bambou.

CHYMARRHIS *V.* Bois de rivière.

CIDROMELA. *V.* Citronnier.

CIERGE épineux. — *Syn.* Torches. — *Loc.* On le trouve dans les Savannes arides & incultes. Voyez *Mém. Acad.* 1716.

CINNAMOMUM Americanum. *V.* Bois de Cam-pêche.

CISSAMPELOS. *V.* Liane à cœur.

CITHAREXYLUM. *V.* Bois côtelette.

CITREUM. *V.* Citronnier.

CITRONNIER. — *Syn.* Citreum, Bergamo-tier, Cidromela, *Lobel. Medica malus, C. B.* — *Ord. class.* 21. sect. 6. gen. 2. *Tournef.* . . . class. 18. Polyadelphia icofandria, *Linn.* . . . famil. 44 les Pistachiers, sect. 2. *Adanf. Voy.* le Dictionnaire de Matière Médicale. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Uf.* On en fait des haies vives très-belles & très-solides. Les Nègresses se servent des fruits pour laver le linge; on les confit, lorsqu'ils sont petits; on les emploie aussi dans les alimens. — *Virt.* Le suc de ses fruits passe pour alexipharmaque, anti-scorbutique, stomachique; l'écorce pour vermifuge, fébrifuge & cordiale; ses graines pour stomachiques, carminatives, incisives.

On distingue à Saint-Domingue quatre espèces de Citronniers, savoir;

Citronnier de la Barbade, ou Chadec.

Citronnier de Portugal.

Citronnier doux.

Citronnier sauvage.

Coccis. — *Syn.* Ruellia, *Pl.* Faux Ipecacuanha. — *Ord.* class. 2. sect. 1. *Tournef.*... class. 14. Didynamia angiospermia, *Linn.*... famil. 27. les Personées, sect. 3. *Adans.* — *Obs.* M. Desportes en distingue trois espèces, le grand, le moyen, le petit. Le grand Coccis a sa racine blanche, bulbeuse, assez semblable à celle de l'*asphodèle*; ses fleurs sont bleuâtres. Le Coccis moyen a le port de la *mercuriale mâle*; sa racine est fibreuse; ses fleurs violettes. Le petit Coccis a le port d'une plante nommée par les Botanistes l'*oreille de souris*. Elle est velue; sa racine fibreuse; ses fleurs petites, en épi, & violettes. La fleur de ces trois espèces de Coccis est monopétale, en entonnoir, gonflée au milieu; le limbe est évasé, découpé sur les bords, rabattu en dehors; le périanthe monophylle découpé en cinq parties pointues, en forme de lanière. Du fond du calice s'élève un pistil qui devient un fruit oblong, pointu, couvert d'une membrane qui s'ouvre par en-haut en cinq parties, rempli de petites semences sphériques. — *Loc.* Cette plante se trouve dans les haliers. — *Virt.* On la regarde comme purgative, & on lui attribue les vertus de l'Ipecacuanha.

COCOLOBÀ nivea. *V.* Raisinier de coudre.

COCOLOBÀ uvifera. *V.* Raisinier du bord de la mer.

COCOS nucifer. *V.* Cocotier.

COCOTIER. — *Syn.* Cocos nucifer, *Jacq.* Pal-

212 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
ma indica coccifera, *Pluk.* Calappa, *Rumph.*
Tenga, *Hort. Mal.* — *Ord.* famil. 6. les Palmiers.
Adanf.

COETY. *V.* Epinars épineux.

CŒUR de bœuf. *V.* Corossolier.

CŒUR de S. Thomas. *V.* Liane à bœuf.

COMAKA. *V.* Cotonnier mapou.

CONCOMBRE. — *Syn.* Cucumis. — *Ord.* class.

1. sect. 6. gen. 5. *Tournef.*... class. 21. Monocia syngenesia, *Linn.*... famil. 18. les Brionnes, *Adanf.* — *Obs.* On en distingue aux Isles trois espèces. La première est le Concombre d'Europe, *Cucumis Europeanus*. Voyez sa description dans le *Dictionnaire de Matière médicale*. La seconde espèce se nomme Concombre petit épineux, *Cucumis fructu spinoso parvo* : ses feuilles sont plus petites & plus profondément découpées que celles de la première espèce ; ses fruits sont petits, oblongs, toujours verts, & couverts de poils qui ne piquent pas. Dans tout le reste, il est semblable au précédent. La troisième espèce est le Concombre petit & uni, *Cucumis fructu levi parvo* : ses feuilles sont très-petites & laciniées ; ses fruits jaunes, petits, unis. Dans tout le reste, cette espèce ressemble à la première. — *Loc.* Ces plantes croissent par-tout ; elles aiment les endroits humides. — *Us.* On les mange, comme en France, cuits ou confits dans le vinaigre. — *Virt.* On fait que la semence du Concombre est une des quatre semences froides. On en prépare des émulsions.

CONNA. *V.* Caneficier.

CONOCARPUS erecta. *V.* Manglier gris.

CONOCARPUS procumbens. *V.* Manglier blanc.

CONVOLVULUS. *V.* Patate.

CONVOLVULUS Americanus. *V.* Jalap, Liane purgative.

CONVOLVULUS marinus catharticus. *V.* Liane purgative du bord de la mer.

CONVOLVULUS tinctorius *V.* Liseron.

CONYZA. *V.* Cresson de Savanne commun.

CONYZA major. *V.* Sauge (grande).

COPAU. — *Syn.* Copaïba, *Marçg. Pis.* Arbor balsamifera Brasiliensis, *Ray. V. le Dictionn. de Matière médic.*

COPEI. *V.* Raisinier du bord de la mer.

COQUE-MOLLIER. — *Syn.* Tu-te-moques. — *Obs.* On en distingue de deux sortes, le grand & le petit. Le grand Coque-mollier s'élève jusqu'à plus de vingt pieds. Son tronc est droit, lisse, grisâtre, sans aucune branche. Il porte à son sommet une touffe de feuilles longues de deux à trois pieds, larges d'environ trois pouces, luisantes & d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, sans aucune nervure apparente, arrondies par en-haut, pointues par la base, fermes, sans dentelure, cassantes, attachées par un pétiole épais, arrondi, dont le prolongement forme une côte saillante, qui divise la feuille en deux parties égales. Les fruits naissent en grappe au haut de la tige, ils sont pendans, portés sur un long pédicule, sphériques, rougeâtres, de près d'un pouce de diamètre, couverts d'une peau coriace, ridée en dehors, lisse en dedans, où l'on trouve plusieurs graines dures, oblongues, environnées d'une pulpe jaunâtre, sucrée.

Le Coque-mollier petit ou nain ne s'élève

guères au dessus de trois à quatre pieds. Il ne produit aucune branche ; le sommet de sa tige est garni d'une vingtaine de feuilles épaisses, bien nourries, sinuées, cassantes, découpées, armées d'épines dans leur contour comme les feuilles de houx, d'un verd foncé, & luisantes en dessus, pâles en dessous, de deux pouces de largeur, d'environ un pied & demi de longueur. Les fruits naissent en groupe au sommet de la tige, ils sont sphériques, de quinze à dix-huit lignes de diamètre, jaunâtres, couverts d'une pellicule coriace, ridée en dessus, très-lisse en dedans, où l'on trouve plusieurs graines ferrées les unes contre les autres, anguleuses, assez semblables à des grains de maïs, environnées d'une pulpe sucrée. — *Loc.* On trouve ces deux plantes dans les mornes & dans les Savannes incultes. — *Us.* On mange la pulpe des fruits. Elle est rafraîchissante & assez agréable. Les feuilles du grand Coque-mollier sont employées pour panser les chevaux.

COQUERET. *V.* Herbe à cloques.

CORAIL. — *Obs.* On donne ce nom aux Isles, à un arbrisseau dont les tiges sont droites, tendres, rameuses, élevées de cinq à six pieds ; ses feuilles sont oblongues, pointues, opposées deux à deux, d'un verd sombre, parsemées de veines sanguines ; ses fleurs croissent par bouquet au sommet des branches ; elles sont d'un beau rouge, sans odeur, ni faveur ; il leur succède des baies molles, succulentes. — *Loc.* On le trouve dans les terrains rocheux & incultes. — *Virt.* Ses feuilles sont employées en tisane dans la gonorrhée.

CORALLODENDRON. *V.* Bois immortel.

CORDE à violon. — *Syn.* Periploca, *Pl.* Synnate, Achyry, *Car.* — *Obs.* Sa racine est traçante, chevelue, grifâtre ; il en fort plusieurs tiges cylindriques, souples, longues, minces, rampantes & qui s'étendent de tout côté sur la surface de la terre ; ses feuilles étroites, pointues, tendres. — *Loc.* On trouve cette plante par-tout.

CORDIA. *V.* Bois de cabril bâtard, Bois de chypre.

CORNUS. *V.* Bois de lance.

CORNUTIA. *V.* Bois de Savanne.

CORONA folis-minor. *V.* Artichaut de Jérusalem.

COROSSOLIER. — *Syn.* Anona, *Sloa.* Alacalyoia, *Car.* Guanabanus, *Pl.* — *Ord.* class. 21. sect. 6. *Tournef.*... class. 13. Polyandria polyginia, *Linn.*... famil. 46. les Anones, *Adanf.* — *Obs.* Cet arbre tire son nom d'une Isle hollandoise nommée *Curaço*, d'où il a été porté dans nos Colonies (*). On en distingue quatre espèces : la première se nomme *Corossolier épineux*. C'est un arbre de médiocre grandeur ; son écorce est noirâtre, lisse ; son bois mol, blanchâtre ; ses feuilles sont épaisses, oblongues, larges de quinze à dix-huit lignes, longues de quatre à cinq pouces, obtuses au sommet qu'une petite pointe termine, d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, attachées par bouquet à un petit

(*) Le terme de *Corossolier* est donc le nom générique qui convient aux quatre espèces. Le mot *Cachimenter* désigne une espèce de Corossolier, & n'est point du tout le nom générique de cet arbre, comme le dit Bomare.

pétiole. Sa fleur est en rose, composée de trois pétales blanchâtres, épais, creusés en cuillers obtus; le centre est occupé par plusieurs étamines dont les anthères sont jaunâtres. Cette fleur croît sur le tronc & sur les grosses branches; le calice qui la soutient est de trois feuilles arrondies, verdâtres, pointues. Du fond du calice s'élèvent plusieurs pistils placés sur l'ovaire qui devient un fruit charnu, molasse, presque rond, de la forme d'un cœur, ayant la pointe recourbée, de cinq à six pouces de diamètre, couvert d'une écorce verte & un peu jaunâtre, d'une demi-ligne d'épaisseur, armée de pointes molasses & qui ne piquent point. Le milieu de ce fruit est une pulpe fibreuse, succulente, blanche, d'un goût aigrelet & aromatique qui environne plusieurs petites graines plates, alongées, ridées, de couleur brune, très-dures.

La seconde espèce de Corossolier se nomme *cœur-de-bœuf*. Ses feuilles sont longues de cinq à six pouces, larges d'un pouce & demi, terminées par une pointe recourbée d'un côté, lisse, d'un verd triste; son fruit verdâtre, parfemé de taches blanchâtres, lisse, brillant, de la forme d'un cœur, d'environ deux pouces de diamètre; la pulpe qu'il renferme est rougeâtre, ferme, d'une odeur forte, d'un goût fort âcre. Dans tout le reste il est semblable au précédent.

La troisième espèce s'appelle *Cachimentier* ou *Pommier de canelle*. Sa feuille a quatre à cinq pouces de longueur, & près de deux pouces de largeur; sa couleur est d'un verd noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; son

fruit est rond, un peu alongé au sommet ; son écorce verdâtre d'abord, jaunâtre quand il est mûr, couverte de petites gouttes de rosée, divisée en plusieurs petits compartimens écailleux & faillans ; le dedans est rempli d'une pulpe blanche, fibreuse, fondante, d'un goût aromatique & sucré. Il ressemble dans tout le reste au Corossolier épineux.

Le *Corossolier maron* forme la quatrième espèce. Sa feuille a cinq à six pouces de longueur, & deux à trois pouces de largeur. Elle est d'un verd sombre en dessus, fort pâle en dessous, ovale ; son fruit est lisse, d'un jaune rougeâtre, divisé superficiellement en petites écailles, d'une odeur forte, d'un goût âcre, de deux pouces de diamètre. En tout le reste il convient avec la première espèce.

Loc. Ces arbres se trouvent par-tout, dans la plaine ou dans les mornes, dans les endroits secs comme dans les lieux humides. — *Us.* On en mange les fruits, lorsqu'ils sont bien mûrs. Le Cachiment est le meilleur de tous ; les Créoles en sont fort friands, ainsi que du corossolier épineux. On ne recherche guères les deux autres espèces ; les Nègres mêmes ne s'en soucient pas, mais les cochons s'en régalerent. — *Virt.* Les graines & la pulpe sont astringentes ; on emploie l'une & l'autre avec succès dans les diarrhées violentes.

COTONNIER. — *Syn.* Xylon. *Ord.* class. 1. sect. 5. gen. 6. *Tournef.* ... class. 16. *Monadelphica polyandria*, *Linn.* ... famil. 50. les Mauves, sect. 3. *Adans.* — *Obs.* On en distingue plusieurs espèces qu'on peut rapporter aux suivantes.

1^o. Cotonnier commun, *Xilon filo albo* (*).

On prétend que cet arbre est indigène à Saint-Domingue. Sa racine est fibreuse, grifâtre, peu pivotante. Abandonné à lui-même, il s'élève à la hauteur de douze à quinze pieds : quand on le cultive, on a soin de l'arrêter à quatre ou cinq pieds (**). Sa tige n'excède guères la grosseur du bras ; son écorce est mince, grisâtre, unie ; son bois tendre, blanc, léger ; ses feuilles alternes, lisses, d'un verd foncé en dessus, blanchâtres & garnies d'un duvet rude en dessous ; divisées en trois parties, quelquefois en quatre, & même en cinq. Chaque division est terminée par une pointe, & traversée par une côte saillante. Ces côtes se réunissent dans l'endroit où commence la queue : celle-ci a environ six pouces de longueur ; le diamètre de la feuille est de quatre à cinq pouces.

Les fleurs naissent sur les rameaux dans la partie opposée aux feuilles ; elles sont monopétales, en forme de cloche, divisées en cinq portions jusqu'à la base, portées sur un calice découpé aussi en cinq quartiers frangés & verdâtres. Ces fleurs sont jaunâtres ; leur base est marquée d'une tache rouge, qui peu à peu communiqué sa couleur à toute la corolle,

(*) Rien n'est plus superficiel que cet article dans Bomare. On n'y voit aucun détail : il faut être bien subtil pour se former, après l'avoir lu, une idée un peu juste de cet intéressant végétal.

(**) Si l'on n'arrêtoit l'arbre que quand il est parvenu à la hauteur de huit pieds, comme le dit M. Bomare, il faudroit des échelles pour en recueillir les fruits.

de sorte que le même arbre fleurissant successivement, paroît produire deux sortes de fleurs, dont les unes sont rouges, les autres jaunâtres. Elles ne s'épanouissent jamais parfaitement ; mais en se flétrissant, elles se resserrent, & ne se détachent du fond du calice que lorsqu'elles sont entièrement fanées. Le centre de la fleur est occupé par un petit corps pyramidal, environné d'étamines très-petites dont les sommets sont jaunâtres. Le pistil placé au fond du calice & fécondé par la poussière des étamines, devient un fruit gros comme une noix, divisé en plusieurs loges, qui sont séparées par des cloisons, & qui contiennent depuis cinq jusqu'à neuf graines oblongues, arrondies, oléagineuses, environnées d'un duvet en flocons d'une grande blancheur.

2°. Cotonnier marron, *Xylon sylvestre*. Cet arbre n'a jamais plus de huit à dix pieds de hauteur ; ses feuilles sont toujours fendues en trois ; ses fleurs de couleur de citron pâle, petites ; ses fruits de la grosseur d'une noisette ; le duvet très-court, rude au toucher ; la graine petite, très-adhérente.

3°. Cotonnier de Siam franc, *Xylon sativum filo croceo*. L'écorce de l'arbre est de couleur violet-pourpre ; les branches collatérales sont très-fragiles, pendantes jusqu'à terre ; son duvet est roux, soyeux, doux.

4°. Cotonnier de Siam bâtard, *Xylon spurium filo croceo*. Il est assez semblable à celui de la seconde espèce, dont il diffère cependant : 1°. par la couleur de ses fleurs qui sont purpurines : 2°. par ses fruits qui sont plus

gros & mieux nourris : 3°. par la couleur de son duvet qui est rouffeâtre.

5°. Cotonnier de Siam blanc, ou Cotonnier de soie, *Xylon bombycum*. Ses feuilles sont petites, découpées en trois parties, rarement en quatre ou en cinq, d'un verd céladon, bordées d'un rouge brun, veloutées dessus & dessous, douces au toucher. Les fibres de son duvet sont longues, très-foyeuses, d'un blanc éclatant ; sa graine est très-adhérente & difficile à détacher.

6°. Cotonnier de Gallipoly, *Xilon filo aspero*. Il égale en grandeur & en grosseur les espèces ordinaires, mais ses fruits sont une fois plus gros. Son duvet ressemble à de la laine par son élasticité ; il est d'un blanc-sale, rude au toucher, difficile à passer au moulin.

7°. Cotonnier *Samblas*. Il tire son origine d'un lieu de la côte d'Espagne situé près du golfe de *Darien*, habité par les *Indes-braves*. Cet arbre a beaucoup d'analogie avec celui de la troisième espèce. Son bois est fragile ; son écorce d'un violet foncé ; ses feuilles ne sont découpées qu'en trois parties, terminées en cœur, veloutées, d'un verd mêlé de blanc ; ses fleurs bordées d'un rouge incarnat ; le duvet en est doux comme de la soie, d'une grande blancheur, mais difficile à passer au moulin.

8°. Cotonnier de *Cayenne*. Il porte le nom de l'endroit d'où il a été tiré. Il ressemble à celui de la première espèce ; les fruits en sont cependant plus gros, le duvet très-blanc, les fibres longues & fortes ; ses graines amoncelées & ferrées les unes contre les autres.

Loc. Le Cotonnier ne croît que dans les pays chauds, depuis le 30°. degré de latitude jusqu'à la ligne : les terres arides, sablonneuses, rocheuses lui conviennent ; il vient également en plaine & dans les mornes. Toutes les expositions lui sont favorables, excepté celle du vent du Nord, qui, pour peu qu'il soit violent, dessèche & brûle ses fleurs & ses feuilles.

COTONNIER flos, Cotonnier de fléau. *Voy.* Cotonnier siffleux.

COTONNIER blanc. — *Syn.* Cotonnier colorade, Cotonnier de mahot, Xylon album. *Ord.* class. 20. *Tournef.* ... class. 16. *Monadelphina polyandria*, *Linn.* ... famil. 50. les Mauves, sect. 2. *Adansf.* — *Obs.* C'est un arbre fort grand & fort gros ; son écorce est griffâtre, épaisse d'un pouce, fort adhérente au bois, qui est gris, spongieux, tendre, léger, facile à travailler ; sa feuille est ronde, dentelée, pointue, d'un verd obscur ; ses fleurs jaunes, en cloche, découpées, & assez grandes. Il leur succède des fruits longs de dix à douze pouces, de douze à quinze lignes de diamètre, cannelés, s'ouvrant d'eux-mêmes, & laissant échapper le coton qui recouvre le fruit en entier : c'est un duvet fin, court, rousseâtre, que le vent emporte çà & là, & qui n'est employé à aucun usage. — *Loc.* On trouve cet arbre dans les mornes. — Son tronc sert à faire des pirogues.

COTONNIER mapou. — *Syn.* Fromager, Bois épineux blanc, Xylon filo brevi, Comaka, Ceiba, *Pl. Bombax*, *Linn.* *Gossypium*, *Stoa.* *Eriophorus*, *Rumpf.* Ponja, *Hort. Mal.* — *Ord.*

comme le précédent. — *Obf.* C'est un des plus grands & des plus gros arbres qui se voient aux Antilles : ses racines sont grosses, traçantes, s'élèvent hors de terre, & forment comme des appuis ou arcs-boutans autour de la tige ; son tronc est droit, gonflé dans le milieu ; son écorce grise, armée de gros aiguillons qui sont ligneux, droits, forts, faciles à détacher ; le bois blanc, tendre, pliant, poreux, fibreux ; ses branches s'étendent au loin, & forment un bel ombrage : elles sont droites, opposées les unes aux autres ; ses feuilles découpées profondément en trois parties, tendres, minces, d'un verd clair, quand elles sont jeunes ; sombre, lorsqu'elles vieillissent, portées sur de longues queues par bouquet, au nombre de cinq ou six ensemble ; ses fleurs monopétales, divisées jusqu'à la base en cinq quartiers pointus, blancs, creusés en cuillers ; le périanthe monophylle, découpé en cinq parties ; le pistil, qui est environné de plusieurs étamines, devient un fruit oblong, pointu vers la base, plus gros & obtus au sommet (*), qui s'ouvre en cinq parties dans sa maturité. Il renferme plusieurs graines brunes, sphériques, un peu applaties, environnées d'un duvet de couleur de gris-de-perle, extrêmement fin & très-court. Cet arbre se multiplie, ou de bouture, ou par le

(*) M. Bomare dit que les fruits du Fromager sont faits en tuyaux, larges de deux pouces, sur six à sept de longueur. C'est confondre cet arbre avec le Cotonnier fistuleux, dont nous parlerons bientôt.

moyen de ses graines. — *Loc.* Il vient très-bien par-tout ; on le trouve dans les plaines & dans les mornes. — *Uf.* Son tronc sert à faire des canots & des pirogues. — *Virt.* On fait prendre son écorce en tisane à ceux qui sont attaqués de la petite-vérole : ses racines infusées sont regardées par M. Desportes comme apéritives & anti-hydropiques.

COTONNIER siffleux. — *Syn.* Bois siffleux, Bois de fléau, Cotonnier flos, Cotonnier de fléau, Cotonnier de mahot à grandes feuilles, Liège, Bois de liège, *Xylon filiquâ longâ.* — *Ord.* comme le précédent. — *Obj.* Sa tige est droite, d'une grandeur médiocre ; son écorce d'un gris rougeâtre ; mince, peu adhérente ; son bois blanc, léger, tendre, fendant ; ses feuilles très-grandes, en forme de cœur, d'un beau verd en dessus, pâle en dessous, d'environ un pied de diamètre, cotonneuses, couvertes d'un duvet fin, rousseâtre, accompagnées de nervures très-apparentes ; ses fleurs grandes, monopétales, découpées jusqu'à la base en cinq quartiers, d'abord blanches, ensuite jaunes, rabattues en dehors ; elles sont portées sur un calice membraneux, du fond duquel s'élève un pistil gros comme le doigt, qui devient un fruit cylindrique de huit à neuf pouces de longueur sur un pouce & demi de diamètre, partagé dans sa longueur par dix canelures. L'écorce de ce fruit est d'abord verte & cotonneuse, ensuite rousse, & enfin jaune ; elle renferme plusieurs petites graines unies, lisses, blanchâtres, environnées d'un duvet très-fin de couleur de gris-de-perle. — *Loc.* Cet arbre se trouve au bord des

224 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
rivières, dans les montagnes & dans les ter-
reins frais. — *Uf.* Son écorce sert à faire des
cordes ; on emploie son bois, au lieu de liége,
pour soutenir sur l'eau les filets avec lesquels
on pêche.

COULABOULÉ. *V.* Liane à persil.

COULEKIN. *V.* Bois trompette.

COURBARIL. *Syn.* *Hymenæa*, *Linn.* Jetaiba,
Pif. & Marçg. — *Ord.* class. 22. sect. 4. gen.
1. *Tournef.*... class. 10. Decandria monogy-
nia, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses,
sect. 1. *Adanf.* — *Obf.* C'est un très-grand
arbre, dont le tronc est droit, cylindrique, sans
nœuds. Le P. Labat assure en avoir vu qui
avoient plus de trois pieds de diamètre, &
quarante pieds de tige. Il produit au sommet
plusieurs grosses branches, qui se divisent en
d'autres branches, & qui forment une tête très-
touffue. L'écorce est grisâtre, un peu rabo-
teuse, marquée de taches roussâtres, peu
adhérente ; son bois est dur, compacte, pesant,
reçoit facilement le poli ; l'aubier ne paroît
point distingué du cœur ; ses fibres sont lon-
gues, fines, serrées, entrelassées les unes dans
les autres ; sa couleur est d'un rouge obscur.
Il est rempli d'une sève grasse, onctueuse,
amère, qui se fait jour à travers l'écorce, &
devient une résine claire, transparente, rou-
geâtre, dure : c'est ce qu'on appelle *animé*
occidental ; elle ne se dissout point dans l'eau,
mais dans l'esprit-de-vin bien rectifié ; elle
rend, lorsqu'on la brûle, une très-bonne odeur ;
ses feuilles sont étroites, oblongues, de gran-
deur médiocre, fermes, cassantes, douces au
toucher, verdâtres, partagées en deux par-
tic

ties égales par une côte saillante d'où partent plusieurs nervures. Elles sont attachées deux à deux sur un même pétiole, & paroissent criblées de trous.

Ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, & forment une pannicule composée de plusieurs étages alternativement placés, qui se subdivisent aussi alternativement en plusieurs autres. Ces fleurs sont légumineuses, sans odeur, portées sur un péduncule assez gros & un peu arqué. Le calice est un tube découpé jusqu'à la base en quatre parties oblongues, creusées en cuillers, de cinq à six lignes de longueur. La corolle est composée de cinq pétales ovales, presque égaux, de quatre à cinq lignes de longueur, creusés en cuillers, d'un jaune pourpré. On trouve dans ces fleurs dix étamines attachées sur le réceptacle autour du pistil; le filament est de cinq à six lignes, l'anthère oblongue, de 2 à 3 lignes. Un pistil pourpré occupe le centre; le stiel cylindrique de six à sept lignes de longueur, terminé par un stigmate sphérique; il porte sur un embryon applati qui a pour base le réceptacle. Celui-ci est de figure conique, velu en dehors.

L'embryon en grossissant devient un légume ou une gouffe composée de deux panneaux aplatis, depuis quatre jusqu'à sept pouces de longueur, deux à trois pouces de largeur & deux lignes d'épaisseur, d'une substance ligneuse, de couleur hépatique, rudes, & comme chagrinés, pénétrés d'un suc résineux. Cette gouffe renferme une pulpe farineuse, friable, d'une odeur & d'un goût aromatique, nourrissante & bonne à manger, d'un

226 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
jaune rougeâtre. On trouve au milieu trois
noyaux logés séparément, durs, noirs, appla-
tis, ovales, d'un pouce de longueur, qui ren-
ferment une amande oblongue, blanche, un
peu amère, d'un goût d'aveline. — *Loc.* Cet
arbre croît dans les mornes. — *Us.* On en fait
des axes, des rouleaux, des tables de mou-
lins, & de très-beaux meubles. — *Virt.* Ses
fruits sont astringens. Pison assure que son
écorce est carminative & purgative, que sa
gomme est excellente pour guérir les dou-
leurs de nerfs, & que ses feuilles appliquées
en cataplasmes sont vermifuges.

COUROVALY. V. Balisier.

COUSIN (grand). — *Syn.* Yttibouca, Yha-
bours, *Caraïb.* Triumfetta, *Pl.* — *Ord. class.*
6. *Tournef.*... *class.* 11. Dodecandria mono-
gynia, *Linn.*... *famil.* 48. les Tilleuls, *sect.* 1.
Adanf. — *Observ.* Cette plante a le port de
la guimauve; ses feuilles forment une espèce
de pentagone de deux pouces & demi de dia-
mètre. Elles sont finement dentelées sur les
bords, d'un verd sombre, cotonneuses & dou-
ces au toucher, portées sur un pétiole long
d'un pouce. Ses fleurs sont en rose, compo-
sées de cinq pétales oblongs, portées sur un
calice divisé en cinq feuilles, d'où s'élève
un pistil environné de plusieurs étamines, qui
devient un fruit capsulaire, à quatre loges,
sphérique, dur, armé de petites pointes par
le moyen desquelles il s'attache aux habits
des passans. On trouve dans chaque loge une
petite graine ovoïde. — *Loc.* Cette plante se
trouve dans les endroits incultes. — *Virt.* Elle
est regardée comme astringente. On emploie

sa racine dans les ulcères des intestins ou des autres viscères.

COUSIN (petit). — *Obs.* Ses feuilles sont plus petites que celles du précédent, faites en cœur, portées sur un pétiole très-court. Dans tout le reste ces deux plantes conviennent ensemble.

COYECOYETY. *V.* Herbe à Charpentier de Saint-Domingue.

COYIROU. *V.* Liane aux yeux.

CRESCENTIA. *V.* Calebassier en arbre.

CRESSON de Savane commun. — *Syn.* Conyza. — *Obs.* Cette plante ressemble, par son port & par ses feuilles, à la Linaire; ses fleurs sont jaunâtres.

CRESSON de Savane (petit). — *Syn.* *Thlaspi nasturtii* sapore.

CRISTA pavonis. *V.* Poincillade.

CROC-de-chien. — *Syn.* Liane à croc-de-chien. — *Obs.* C'est une espèce d'arbrisseau, qui produit de sa racine plusieurs tiges grimpantes, flexibles, brunes, d'un pouce & demi environ de diamètre, qui s'entrelacent les unes dans les autres & s'accrochent aux arbres voisins; elles sont armées de pointes très-longues & très-piquantes, & rendent les endroits où elles se trouvent tellement impraticables, qu'on ne sauroit y faire un pas que la serpe à la main. Ses feuilles sont unies, partagées en deux parties égales par une côte saillante, d'un verd triste, éloignées les unes des autres, en forme de cœur, de trois pouces de longueur sur deux de largeur; ses fleurs petites, blanches, auxquelles succèdent de petites baies jaunâtres. Il distille de cet arbrisseau une gomme qui devient très-dure & rou-

geâtre. — *Loc.* On le trouve fréquemment dans les mornes & les terrains incultes. — *Uf.* On fend par le milieu ses tiges, & on en fait du feuillard pour lier les barriques.

CROTON. *V.* Médecinier.

CUCUMIS. *V.* Concombre.

CUCURBITA. *V.* Calebassier rampant.

CUIETE. *V.* Calebassier en arbre.

CUPANIA. *V.* Châtaignier.

CURURU scandens. *V.* Liane à scie.

CYROYER. — *Syn.* Varrheedia. *Pl.* — *Ord.* class. 8. *Tournef.* . . class. 13. Polyandria monogynia, *Linn.* . . famill. 54. les Cistes, sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* Cet arbre est de la grosseur & du port d'un pommier ordinaire. Ses fleurs & ses fruits précèdent l'apparition des feuilles. Sa tige est crochue ; l'écorce grisâtre, crevassée ; ses branches placées sans ordre ; ses feuilles arrondies, d'un verd-gai, petites, tendres, attachées par paire le long d'une côte ; ses fleurs naissent attachées aux branches par un petit pétiole ; elles sont en rose, composées de quatre pétales arrondis, creusés en cuillers ; plusieurs étamines environnent le pistil, qui est sphérique : il lui succède une baie arrondie, ovale, de la figure d'une prune, couverte d'une pellicule très-fine, qui renferme une pulpe succulente, d'une odeur de musc, d'un goût aigrelet. On trouve au milieu un noyau fort gros, très-dur, qui contient une petite amande fort amère.

On distingue trois espèces de Cyroyers ; à fruits verts, à fruits jaunes, & à fruits violets. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Uf.* Ses fruits sont assez recherchés. Ils sont ra-

fraîchiffans, mais indigestes lorsqu'on en mange beaucoup.

CYTISE de l'Amérique.

CYTISUS frutescens. *V.* Pois d'Angole. Grande-galle.

D

DABURI. *V.* Roucou.

DATTIER. — *Syn.* Palma dactylifera.

DENTELLE. *V.* Bois dentelle.

DERELSIDE. *V.* Tamarin.

DIGITALIS Africana. *V.* Gigeri.

DOLICHOS urens. *V.* Liane à cacone.

DOLICHOS pruriens. *V.* Pois à gratter.

E

ECHINOMELOCACTUS. *V.* Têtes d'Anglois.

ECHITES. *V.* Liane mangle.

EMERUS. *V.* Indigo.

EPINARDS doux. — *Syn.* Lanmayan, *Caraib.*

Amaranthus altissimus, *Pl.* — *Loc.* On trouve cette plante par-tout. — *Us.* Les Blancs ainsi que les Nègres en mangent les feuilles assaisonnées comme celles des épinards de France, auxquels cette plante ressemble assez par son port. On les fait entrer dans un ragout créol, nommé *calalou*. — *Virt.* On les emploie aussi dans les lavemens émolliens & dans les bouillons rafraîchissans.

EPINARDS grands. — *Syn.* Sacra malon, *Labat*, *Phytolacca Americana*, *Tournef.* — *Us.* Ses feuilles se mangent dans le potage.

EPINARDS épineux. — *Syn.* Coëty, *Caraib.*
Amaranthus aculeatus, *Pl.* — *Obs.* C'est une

espèce d'arbrisseau couvert de petites épines flexibles & qui ne piquent point; ses feuilles sont grandes, mais plus petites que celles du précédent, terminées en pointe, d'un verd-obscur. Sa fleur est en rose, composée de cinq pétales obtus, creusés en cuillers, de plusieurs étamines & d'un pistil qui devient un fruit molasse, succulent, aplati, sphérique, rempli de petites graines rondes, disposées en rayon. On le trouve par-tout, & on en fait le même usage que le précédent.

EPINE blanche. — *Obs.* Cet arbrisseau croît en buisson, comme le Citronnier dont il a le port. Il porte quantité de petites fleurs blanches d'une odeur très-suave. — *Loc.* On le trouve au bord de la mer. — *Virt.* Il passe pour pectoral.

EQUISETUM. *V.* Prêle.

ERAVRAY. *V.* Médecinier petit.

ERIOPHORUS. *V.* Cotonnier mapou.

ERYNGIUM. *V.* Chardon étoilé.

EUPATOIRE. — *Syn.* Langue de chat, Eupatorium, Bochtay, Bimaregaly, Batelé, Ateteré, *Caraïb.* — *Ord.* Class. 12. sect. 3. gen. 6. *Tournef.*... class. 19. Syngenesia Polygamia æqualis, *Linn.*... Famil. 16. les Composées, sect. 7. *Adanf.* — *Virt.* Cette plante est regardée comme apéritive, emménagogue, & comme un puissant vulnéraire.

EUPATOIRE à feuilles de Marjolaine. — *Ord.* comme la précédente. — *Loc.* Elle est fort commune dans les lieux sablonneux. — *Virt.* On la met dans la classe des plantes apéritives.

EVONYMUS. *V.* Simarouba.

F

FABA diaboli. *V.* Pois mabouia.

FEVILLEA scandens. *V.* Liane à contre-poison.

FIGUS maxima. *V.* Figuier maudit.

FIGUIER admirable. *V.* Figuier maudit.

FIGUIER bananier. *V.* Bananier.

FIGUIER maudit. — *Syn.* Figuier admirable, *Ficus maxima.* — *Ord.* Appendix, *Tournef.*... class. 23. *Polygamia polyoecia*, *Linn.*... famil 47. les Châtaigniers sect. 3. *Adans.* On en distingue de deux sortes, le franc & le bâtard.

Le Figuier maudit franc pourroit être défini: *Ficus Americana maxima, folio oblongo, lanuginoso, fructu parvo, spherico, extus viridi intus rubente.* C'est un des plus gros arbres de l'Amérique; le P. Labat dit en avoir vu qui avoient plus de 20 pieds de circonférence. Sa racine est grosse, fibreuse, traçante, tellement saillante en dehors, que l'arbre paroît porté sur des arcs-boutans. Son tronc s'élève fort haut; son écorce est épaisse, grîfâtre, coriace, laiteuse, blanche lorsqu'on la coupe, rougissant à l'air; son bois mol. Ses branches sont grosses; elles s'étendent fort au loin, se divisent en une infinité de rameaux, & procurent un bel ombrage. Il sort de ses rameaux des espèces de baguettes plus ou moins grosses, très-droites, inclinées vers la terre; lorsqu'elles y sont parvenues, elles y prennent racine & forment de nouveaux arbres, qui à leur tour en produisent d'autres. Les feuilles naissent

par bouquet à l'extrémité des rameaux. Elles sont oblongues, d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, couvertes des deux côtés d'un duvet fin qui les rend cotonneuses, sans dentelure, bien nourries, longues de 10 à 12 pouces, de 4 à 5 pouces dans leur plus grande largeur, d'une faveur astringente, d'une odeur d'herbe, portées sur des pétioles courts, épais, qui s'étendent sur toute la longueur de la feuille, & forment une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent plusieurs nervures obliques, alternativement placées. Les fruits croissent le long des branches & des rameaux : ils sont sphériques, de la grosseur d'une noix de gale, verts en dehors, de couleur de rose en dedans, pleins d'un suc laiteux, d'un goût fade. Ils renferment dans leur intérieur les fleurs qui se changent en une infinité de petites graines oblongues, rouffêâtres.

Cet arbre se reproduit de trois façons : 1°. par le moyen des baguettes dont on vient de parler ; 2°. par les petites graines, qui mises en terre, deviennent fécondes ; 3°. par le moyen de ses branches qui prennent facilement racine, & produisent en peu d'années un grand arbre. — *Loc.* Cet arbre croît partout, dans les bois, dans les Savannes, au bord de la mer, dans les mornes. — *Us.* Son bois est employé à faire des canots. Les Nègres en font aussi des sébilles, des plats, des assiettes, & autres ustenciles de ménage.

Le Figuier maudit maron peut se définir : *Ficus Americana maxima, silvestris, foliis crassis, rigidis, in summitate circinatis, in infimâ*

parte acuminatis, glabris; fructu rotundo, coronato, glutinoso. Cet arbre croît presque toujours aux dépens de ses voisins; lorsqu'une de ses graines, qui sont fort légères, tombe sur un autre arbre, & qu'elle peut s'y fixer, elle y germe bientôt, & produit une plante dont les racines s'étendent sur l'écorce de l'arbre, s'y attachent par le moyen de ses griffes, en suçent la sève; bientôt elles l'embrasent, quelque gros qu'il soit, & le font périr en peu d'années. Les rameaux de ce végétal *arbricide* sont de deux sortes; les uns s'élèvent perpendiculairement & forment un sommet fort touffu, les autres se dirigent vers la terre en forme de longues baguettes, très-droites, terminées par une tête molasse & gluante. Lorsque ces baguettes sont parvenues à la superficie de la terre, elles s'y enfoncent, y prennent racine & produisent d'autres rameaux, qui répètent les opérations des premiers rameaux, & ainsi à l'infini; de sorte que si on n'y mettoit obstacle, un seul de ces arbres couvriroit en peu de temps un vaste pays, & détruiroit les autres arbres.

Toutes les parties qui composent cette production parasite sont remplies d'un suc laiteux, âcre, qui roussit à l'air. Le tronc & les branches sont de couleur cendrée; le bois blanc, filandreux, mol, & rougit à l'air; ses feuilles ont une ligne d'épaisseur, neuf pouces de longueur, quatre pouces dans leur plus grande largeur; elles sont parfaitement arrondies à leur sommet, pointues vers la base, pâles en dessous, unies, sans nervures apparentes, ni dentelures, attachées par bouquet au sommet

234 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE

des rameaux sur un pétiole très-gros, arrondi; qui se prolonge le long de la feuille, & forme une côte saillante en dessous, par laquelle la feuille est divisée en deux parties égales; ses fruits croissent au milieu des bouquets des feuilles; ils sont ronds, d'environ un pouce & demi de diamètre, d'abord verts, ensuite jaunâtres. Ils portent au sommet une couronne dentelée à peu près comme les nêfles, & renferment les fleurs comme le Figuier d'Europe. Ces fleurs deviennent autant de petites graines oblongues, environnées d'une substance visqueuse & gluante. — *Loc.* On rencontre souvent dans les mornes ces sortes de Figuiers. Ils sont très-gros, très-élevés; le tronc qui a quelquefois quatre pieds de diamètre est ordinairement creux ou rempli du bois mort de l'arbre qu'il a environné & fait périr.

FILIX. *V.* Fougère.

FLEURS de la passion. *V.* Granadille.

FLEURS de Paradis, Flos pavonis. *V.* Poincillade.

FOUGÈRE. — *Syn.* Filix. On peut voir dans les Ouvrages du P. Plumier & de Sloane les différentes fougères qui se trouvent en Amérique.

FRANC-BASIN. *V.* Basilic.

FRANCHIPANIER. *Syn.* Plumeria, *Linn.* Nerium arboreum, *Sloa.* Jasminum Indicum, *Merian.* — *Ord. class.* 2. sect. 6. *Tournef.*... class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... famil. 23. les Apocins, sect. 3. *Adanf.* — *Obs.* Cet arbre s'élève jusqu'à douze ou quinze pieds; il se multiplie facilement de bouture. Sa racine est grosse, partie rampante, partie pivotante;

l'épiderme mince & grisâtre; l'écorce moyenne ainsi que le liber blanchâtre, d'un goût amer; le bois dur, fendant, jaunâtre & amer. Son tronc n'excède guères sept à huit pouces de diamètre; ses branches sont longues, tortues, noueuses, opposées, de deux à trois pouces de diamètre, subdivisées à angle droit en deux rameaux par l'extrémité. L'épiderme est grise; l'enveloppe cellulaire d'un verd foncé, lisse, fortement attachée sur le liber, qui est blanc, spongieux, épais d'environ une ligne, d'un goût amer; le bois blanchâtre, filandreux, amer; le centre est rempli d'une moëlle blanche, amère, de trois à quatre lignes de diamètre. Les feuilles ne poussent qu'à l'extrémité des rameaux par bouquet; elles sont oblongues, larges de quatre pouces dans leur plus grande largeur, longues de neuf à dix pouces, d'un verd foncé en dessus, pâles & cotonneuses en dessous, très-veinées, sans dentelure, divisées en deux parties égales par une côte saillante, à laquelle aboutissent une quarantaine de nervures un peu obliques, tantôt opposées, tantôt alternativement placées, unies ensemble au sommet par un cordon qui parcourt tout le contour de la feuille. Elle est portée sur un pétiole assez gros, d'un pouce & demi de longueur. L'extrémité des rameaux se divise en cinq ou six pédicules de dix à douze pouces de longueur, crochus, articulés, au bout desquels naît un bouquet composé de neuf à dix fleurs.

Elles sont monopétales, en entonnoir, divisées jusqu'au commencement du tube en cinq parties oblongues, arrondies au sommet,

rabattues en dehors, velues, portées sur un petit calice dentelé qui est monophylle. Le tube est rond, un peu plus long que chaque division de la corolle, percé par l'extrémité qui le joint au calice. Le pistil est verd, mince, attaché au calice, oblong, pointu, terminé par deux stigmates cylindriques, environné de cinq étamines jaunâtres. La diversité de la couleur qu'on trouve dans les fleurs, forme deux espèces de Franchipanier : les unes sont blanches, & ont le centre jaune; l'arbre qui les produit se nomme *Franchipanier blanc*. Les autres sont d'un rouge de rose en dedans, le dehors est moitié blanc, moitié rouge, le centre jaune; elles proviennent du *Franchipanier rouge*. Toutes ces fleurs répandent une odeur des plus suaves, & sont d'un goût âcre & pimenté.

Au bout de cinq à six jours que la fleur est épanouie, elle tombe avec le tube; l'ovaire, qui n'avoit que la huitième partie d'une ligne de diamètre & une demi-ligne de longueur, se dilate promptement; les deux lobes s'écartent, & forment une paire de cornes pointues, d'un pouce de diamètre dans leur plus grande grosseur. Elles sont couvertes d'une épiderme mince, lisse, d'un verd noirâtre, marquée de taches grises, suivie d'une seconde écorce rougeâtre. La troisième enveloppe est spongieuse, semblable au *liber* qu'on trouve dans les branches. On apperçoit ensuite une partie ligneuse, mince, qui couvre une substance spongieuse, au milieu de laquelle on remarque dix-huit à vingt petites graines plates, arrondies, ailées, divisées en

deux lobes. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout, en plaine comme dans les mornes. — *Virt.* Le suc laiteux que toutes ses parties renferment est blanc, abondant, tache & brûle tout ce qu'il touche. On l'emploie pour la guérison des verrues, des dartres, des malin-gres ulcérés, & même pour celle des pians. Sa racine prise en tisane passe pour apéritive.

FRÊNE. *V.* Bois de frêne.

FROMAGER. *V.* Cotonnier mapou.

FRUTEX pavonicus. *V.* Poincillade.

G

GAILLARD franc. *Syn.* Gayac, Guaiacum, *Pl.* Malira, *Caraïb.* — *Obs.* C'est un grand arbre dont les feuilles sont ovales, épaisses, d'un verd clair, longues de deux pouces, de près d'un pouce dans leur plus grande largeur; sans dentelure ni pétiole, attachées deux à deux sur une ramille qui est toujours terminée par deux feuilles. Les ramilles sont disposées par paire sur les branches; son tronc un peu tortueux; son bois dur, pesant, gommeux. — *Us.* On en fait de très-beaux meubles. Il distille de son tronc une gomme qui répand une odeur d'encens. — *Virt.* Il est fudorifique & purgatif. — *Loc.* Il croît dans les mornes.

GAILLARD bâtard. *Syn.* Gayac bâtard. — *Obs.* C'est un grand arbre dont les feuilles sont oblongues, sans dentelure ni pétiole, épaisses, longues de huit à neuf lignes, larges de trois à quatre lignes, d'un verd foncé, disposées comme celles du Gaillard franc. —

Loc. Il se trouve aussi dans les mornes. — *Uf.*
On l'emploie aux mêmes usages.

GAYAC. *V.* Gaillard.

GENET épineux. — *Syn.* *Genista spinosa*,
Parkinsonia.

GENIPAYER. *Syn.* *Genipa*, *Pl.* *Thevetia*,
Tournef. *Janipaba*, *Marcg.* *Xagua*, *Car.* (*)
Ord. class. 5. *Pentandria monogynia*, *Linn.*...
Famil. 19. les *Aparines*, *sect.* 2. *Adans.* — *Obs.*
C'est un arbre d'une médiocre grandeur; sa
tige est droite; ses branches fort longues,
alternativement posées; ses feuilles longues
de sept à huit pouces, d'environ deux pouces
dans leur plus grande largeur, pointues par
les deux extrémités, sans dentelure, placées
par bouquet aux extrémités des branches,
d'un verd pâle, portées sur un pétiole court,
assez gros, qui se prolongeant forme une côte
faillante en dessous, à laquelle aboutissent une
trentaine de nervures obliques. Ces feuilles
tombent tous les ans, & non pas *tous les mois*,
comme le dit Bomare. Cet arbre produit des
fruits ovales, pointus par les deux extrémi-
tés, de quatre pouces de longueur sur envi-
ron deux pouces de diamètre, umbiliqués,
couverts d'une peau verdâtre, cotonneuse,

(*) Il ne faut pas confondre le *Xagua* avec l'extré-
mité de la côte de la branche du *Palmitte* qui en enve-
loppe le tronc, que les Espagnols, d'après les Indiens
ont nommé *Yagua*, & que les François appellent *Tache*,
dont on se sert pour couvrir les cases. Un rapport de
nom a fait tomber dans cette méprise l'auteur d'une lettre
insérée dans le *Journal encyclopédique*, du 15 Octobre
1765.

qui renferme une pulpe aigrelette, blanchâtre, & qui teint tout ce qu'elle touche, d'une couleur noire qui s'efface d'elle-même au bout de quelques jours (*). — *Loc.* Cet arbre se trouve dans les mornes. — *Us.* Son bois n'est bon à être mis en œuvre que quand il est vieux; il est alors recherché pour faire des brancards.

GENISTA spinosa. *V.* Genêt épineux.

GERARDIA humilis. *V.* Herbe à Charpentier.

GERASCANTHUS. *V.* Bois de Chypre.

GIGERI. — *Syn.* Sazeli, Digitalis Africana, *Pl.*

GINGEMBRE. — *Syn.* Zingiber, *Pis.* Anchoas, *Hernand.* Katou-inchi-kua, *Hort. Mal.* Amomum, *Linn. V. le Dictionn. de Mat. médic.*

GINGEMBRE bâtard. *V.* Balisier.

GIROMON. — *Syn.* Anguria, *Pl.* Jujuru, *Babora, Caraïb.* — *Obs.* On en distingue trois espèces; savoir, verd, jaune & gros, jaune & petit.

GOLETTE-FOU. *V.* Paleturier rouge.

GOMBO. *V.* Quingambo.

GOMMIER. — *Syn.* Terebinthus, *Pl.* Youlonné, *Chiboué, Caraïb.* Pistacia, *Linn.* Burseria gummifera, *Jacq.* — *Ord. class.* 18. sect. 3. gen. 1. *Tournef.*... class. 22. Dioecia pen-

(*) Bomare dit que cette couleur se détruit d'elle-même vers le neuvième jour; mais l'expérience prouve qu'elle ne subsiste pas si long-temps. Il ajoute qu'elle peut servir d'encre pour écrire. Les compilateurs d'histoire naturelle devoient bien s'en servir pour décrire les plantes & les animaux de l'Amérique, qu'ils n'ont vus que par les yeux d'autrui.

tandria, *Linn.*... famil. 44. les Pistachiers, sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* On en distingue de deux sortes, l'un rouge & l'autre blanc. Le premier est de moyenne grandeur; son tronc est gros, un peu crochu, revêtu d'une écorce lisse, rougeâtre; son bois poreux, pénétré d'un suc gommeux. Cet arbre produit de petits fruits ovales; ses feuilles sont pointues au sommet, arrondies par la base, de trois à quatre pouces de longueur, d'environ deux pouces de largeur, sans dentelure, luisantes, d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, attachées deux à deux sur une côte par un pétiole tantôt long, tantôt très-court, divisées en deux parties égales par une côte saillante en dessous. Le Gommier blanc ne diffère du rouge que par la couleur de son écorce qui est blanchâtre. Dans tout le reste, ils sont tous les deux semblables. — *Loc.* Cet arbre se trouve par-tout, dans les mornes & dans la plaine. — *Us.* On l'emploie pour faire des entourages; ses branches prennent facilement racine, & deviennent en peu de temps de grands arbres.

GOSSYPIUM. V. Cotonnier mapou.

GOYAVIER. — *Syn.* Goiava, *Clus.* Plidium. *Linn.* — *Ord.* class. 12. Icosandria monogynia, *Linn.*... famil. 14. les Myrtes, *Adanf.* — *Obs.* C'est un arbre d'une grandeur médiocre; son tronc est un peu crochu, rougeâtre, si lisse qu'il semble dépouillé de son écorce; le bois jaunâtre, dur; ses feuilles ovales, de trois à quatre pouces de longueur, d'environ deux pouces dans leur plus grande largeur, sans dentelure, d'un verd clair en dessus, pâle

pâle en dessous, attachées deux à deux à l'extrémité des branches; ses fruits sont gros comme un œuf, arrondis, jaunâtres en dehors, rouges en dedans, ou blancs, ou verdâtres; ils portent au sommet une petite couronne dentelée; ils sont remplis d'une pulpe succulente, d'une odeur forte, d'un goût musqué assez agréable. Cette pulpe environne plusieurs semences petites, très-dures, blanchâtres. Elles ne se digèrent point, les hommes & les animaux qui les mangent les rendent comme ils les ont prises, & elles conservent toujours leur vertu végétative. On en distingue cinq espèces, le blanc, le verd, le rouge, le framboisé, le bâtard. — *Loc.* Cet arbre croît partout. — *Us.* Son bois est employé dans les ouvrages de charpente. Ses fruits se mangent crus; on en fait aussi des compotes très-agréables. — *Virt.* Ils sont astringents; sa racine est employée dans les tisannes astringentes.

GRAINE de musc. *V.* Ambrette.

GRAMEN avenaceum. *V.* Herbe à bled.

GRAMEN caninum. *V.* Chiendent.

GRAMEN fecale. *V.* Herbe à bled.

GRANADILLA. *V.* Liane à calçons.

GRANADILLE. — *Syn.* Fleur de la Passion, Passiflora, *Linn. Brown.*

GRANATA. *V.* Grenadier.

GRAS-DE-GALLE, espèce d'Acacia. — *Syn.* Acacia arborefcens. — *Obs.* C'est un arbrisseau très-épineux; ses tiges sont minces, & s'élèvent peu; son écorce est cendrée, unie, mince; son bois très-dur, d'un rouge brun; ses feuilles finement dentelées; ses fleurs vio-

lettes; il leur succède une filique aplatie, remplie de petites graines. — *Loc.* Il croît au bord de la mer, dans les Savannes & dans les endroits incultes. — *Uf.* Son bois est employé dans les ouvrages de menuiserie. — *Virt.* On prétend que ses feuilles bouillies dans l'eau & appliquées en cataplasme guérissent les malignes & les vieux ulcères.

GRAS-DE-GALLE à feuilles d'épine-vinette. — *Syn.* Spartium spinosissimum. — *Obj.* Son bois est mêlé de verd, & plus beau que le bois marbré; ses fleurs jaunes; son fruit est une filique large, aplatie, & très-courte. Dans le reste il est semblable au précédent.

GRAS-DE-GALLE à feuilles de petit-houx. — *Syn.* Cytisus frutescens. — *Obj.* Ses feuilles sont luisantes, disposées par paire; sa fleur jaune, assez grande: dans le reste il ressemble au premier.

GRAS-DE-GALLE à fleurs blanches. — *Syn.* Alaternus frutescens. — *Obj.* Ses branches sont en croix; son bois jaunâtre & dur; ses feuilles semblables à celles de l'épine-vinette; ses fleurs blanches. Dans tout le reste il se rapporte à celui de la première espèce.

GRATTERON. *V.* Herbe-à-bouton.

GRENADIER. — *Syn.* Punica, Granata.

GRIFFE-DE-CHAT. *V.* Liane à griffe-de-chat.

GRIS-GRIS du bord de la mer. — *Obj.* C'est un grand arbre dont la tige est crochue, remplie de nœuds, fort branchue; l'écorce épaisse, grisâtre, toute crevassée; le bois gris; ses feuilles d'un verd-foncé, sans dentelure, de deux à trois pouces de longueur, d'un pouce & demi de largeur, pointues par la

base, arrondies au sommet, attachées par bouquet, au nombre de sept ou huit, à l'extrémité des ramilles, portées sur un pétiole très-court, divisées en dessous par une côte faillante; ses fleurs petites, blanchâtres, en épis; elles produisent des petites graines arrondies. — *Loc.* Cet arbre croît au bord de la mer dans les Savannes & les endroits marécageux. — *Us.* Son bois est recherché pour les ouvrages de charpente, & sur-tout pour faire des moyeux de roues.

GRIS-GRIS de montagne. — *Obs.* Sa tige s'élève beaucoup; l'écorce qui la couvre est unie, d'un rouge cendré; son bois très-dur, d'un gris-jaunâtre; ses feuilles luisantes, pointues, posées séparément sur les branches; ses fleurs blanchâtres. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Us.* Il est employé aux mêmes usages que le précédent.

GUANABANUS. *V.* Corossolier.

GUAÏACUM. *V.* Gaillard.

GUAJERU. *V.* Icaquier.

GUI d'Oranger. — *Syn.* Viscum aphyllum.

GUIMAUVE (grande). — *Syn.* Althæa vulgaris.

GUIMAUVE (petite). — *Syn.* Althæa vulgaris parvi-flora.

GUIMAUVE puante. — *Syn.* Abutilon foetidum.

GUYABARA. *V.* Raisinier.

H

HELIOTROPIUM. *V.* Verveine.

HERBE à balais.

HERBE à bled. — *Syn.* Gramen fecale, Gramen avenaceum, Ayally, *Caraïb.* — *Loc.* Elle croît par-tout. — *Virt.* Cette plante est apéritive.

HERBE à bouton. — *Syn.* Gratteron, Aparine vulgaris.

HERBE à cayman. — *Obs.* C'est une plante dont les tiges sont souples, hautes de cinq à six pieds, le long desquelles naissent des feuilles alongées comme des lanières, longues de treize à quatorze pouces, larges de dix-huit à vingt lignes, pointues au sommet, arrondies d'un côté par la base, & pointues de l'autre côté, d'un verd très-foncé, sans dentelure ni nervures apparentes, veinées, épaisses, flexibles, lisses, attachées par un pétiole très-court qui est le principe d'une côte saillante en dessous, par laquelle la feuille est divisée en deux parties égales. — *Loc.* On trouve cette plante dans les lagons & sur le bord des rivières. — *Us.* On s'en sert pour couvrir les cases. Comme elles sont incombustibles, elles méritent d'être préférées aux têtes de cannes.

HERBE à Charpentier de la Martinique. — *Syn.* Gerardia humilis, Justitia pectoralis, *Jacq.* Annaouaguyan, *Caraïb.* — *Obs.* C'est une plante rampante; ses feuilles sont semblables à celles du *Gramen.* — *Loc.* Elle croît aux bords des haies & dans les lieux incultes. — *Virt.* Elle est vulnéraire, résolutive. On en fait un sirop pectoral connu sous le nom de *sirop de Charpentier.*

HERBE à Charpentier de Saint-Domingue. — *Syn.* Rivina minor, *Pl.* Justitia pectoralis,

Jacq. Coyekoyety, *Caraïb.* — *Ord. class.* 4. Tetrandria monogynia, *Linn.* ... famil. 35. les *Blitum*, *Adanf.* Elle est semblable à la précédente, & on lui attribue les mêmes vertus.

HERBE à chiques. *V.* Chiques.

HERBE à cloques. — *Syn.* Alkekenge, *Pl.* Coqueret, Soufouroufourou, *Caraïb.* Cette plante, dit M. *Poupé Desportes*, ne diffère du Coqueret de France que par la couleur jaune de son fruit, & par ses follicules d'un verd-rouge. — *Loc.* On la trouve par-tout. — *Virt.* Elle est apéritive.

HERBE à colet. — *Syn.* Saururus, *Pl.* Aguarima, *Caraïb.* « Sa racine, dit M. *Desportes*,
 » est blanche, très-divisée & très-chevelue;
 » sa tige est noueuse, & de chaque nœud
 » partent une ou deux feuilles de la largeur
 » d'une main ouverte, ronde, soutenue par
 » un pétiole très-long, qui s'attache pres-
 » qu'au centre de la feuille; ce qui lui donne
 » la figure d'un parasol. Elle est pour l'or-
 » dinaire haute de deux à trois pieds. Cette
 » plante croît le long des ruisseaux. Elle est
 » un des plus forts diurétiques de l'Amérique.
 » On fait infuser sa racine à froid, & on en
 » use pour boisson ».

HERBE à dartres. — *Syn.* Cassia palustris, *Pl.* Mali Mali, *Caraïb.* « Cette plante, dit
 » M. *Desportes*, peut être mise au rang des
 » plus belles de l'Amérique; elle croît fort
 » haut & paroît ligneuse; ses feuilles res-
 » semblent à celles du noyer & sont d'un
 » verd-noir; le haut de ses tiges forme une
 » pyramide de fleurs jaunes, entassées les
 » unes sur les autres, longues d'un demi-pied;

» aux fleurs succèdent des gouffes longues
 » d'un doigt, ailées ou garnies aux quatre
 » coins d'aïlerons qui représentent un mouli-
 » net. » — *Loc.* On la trouve dans les endroits
 marécageux. — *Virt.* On fait avec ses fleurs
 un onguent qu'on dit être merveilleux contre
 les dartres.

HERBE au diable. — *Syn.* Plumbago. « Les
 » feuilles de cette plante, dit encore M.
 » Desportes, ont la figure de celles du jas-
 » min arabe; ses fleurs viennent en pyra-
 » mide au haut des branches; elles sont blan-
 » ches & renfermées par leur base dans un ca-
 » lice cylindrique, qui est hérissé de quantité
 » de petites pointes glutineuses. La fleur étant
 » tombée, le pistil devient un fruit mol,
 » rempli de deux semences. — *Loc.* Elle est
 » fort commune dans les haies; elle croît à
 » l'appui des citronniers & des orangers. —
 » *Virt.* Sa vertu est si active qu'on ne laisse
 » l'onguent dans lequel elle entre que deux
 » ou trois heures sur la plaie. Ce temps suffit
 » pour enlever & consumer les chairs baveu-
 » ses d'un ulcère. On lui associe ordinaire-
 » ment l'Herbe à bled & la Mal-nommée ».

HERBE de cosse. — *Syn.* Oryza Americana.
 — *Loc.* Elle aime les endroits humides. — *Us.*
 Les chevaux en sont fort friands; elle les en-
 graisse & les rafraîchit.

HERBE aux flèches. — *Syn.* Touloula.

HERBE de Guinée. — *Obs.* C'est une espèce
 de *Gramen* qui ne se cultive que depuis quel-
 ques années. Sa racine est chevelue; ses tiges
 longues, droites, fermes, articulées, creuses.
 Il sort de chaque nœud une paire de feuilles

alongées, pointues, rudes au toucher, d'un verd-clair, cannelées dans toute leur longueur. Le sommet des tiges pousse un jet fort élevé, qui se termine par une grande pannicule rameuse, divisée en plusieurs épis chargés de petites fleurs à étamines, auxquelles succèdent des petites semences oblongues, grisâtres, qui servent à multiplier l'espèce; on emploie encore pour cet effet les tiges qu'on plante comme les cannes, ou les œillets que l'on sépare de la souche, & qui deviennent en peu de temps de grosses touffes. — *Loc.* Elle aime les endroits humides. — *Uf.* On s'en sert pour nourrir les chevaux.

HERBE à Minguet. — *Syn.* Herbe à ulcère de Minguet. — *Obs.* Cette plante est tout-à-fait différente du liseron connu sous le nom de *Liane à Minguet*. Ses feuilles sont petites, ayant tout au plus un pouce de diamètre. Elles sont d'un verd-sombre & ridées en dessus, cotonneuses & blanchâtres en dessous, profondément découpées. — *Loc.* On la trouve dans les mornes sur la Paroisse des *Cayes de Jacmel*. — *Virt.* Ses feuilles entrent dans la composition des onguents qu'on emploie pour guérir les malingres.

HERBE à pians.

HERBE à piques.

HERBE à plomb. — *Lantana vel Camara spinosa, Pl.*

HERBE quarrée à fruit hérissé.

HERBE quarrée à feuilles de mélisse. — *Syn.* *Melissa quadrangularis, Apiaba, Litou-lou, Caraïb.*

HERBE à rasoir.

HERBE à taves.

HERBE à ulcère de Minguet. *V.* Herbe à Minguet.

Houx.

HYMENÆA. *V.* Courbaril.

HYPPOMANE. *V.* Mancenillier.

HYSSOPE. — *Syn.* Mille-graine, Oldenlandia, *Lyfimachia hyssopi folia.* « Cette plante, dit *M. Desportes*, imite parfaitement l'hyssope. Sa fleur est monopétale en forme de rayon, dont le pistil devient un petit fruit ou coque ronde, qui se partage en deux capsules remplies de petites semences très-fines. — *Virt.* Elle est vermifuge ; on s'en sert aussi en qualité de résolutif dans les cataplasmes. Les Espagnols l'emploient dans l'obstruction de la rate ».

I

IBERA puterana. *V.* Bois de fer.

IBIPITANGA. *V.* Cerisier.

ICAQUIER. — *Syn.* Chryfobalanus, *Linn. Brown.* Icacó, *Pl. Guajeru, Marcgr.* Prunier icaque. — *Ord. class.* 21. sect. 7. *Tournef.* . . . class. 12. Icosandria monogynia, *Linn.* . . . famil. 42. les Jujubiers, sect. 2. *Adanf.* — *Obs.* C'est un arbrisseau que quelques Auteurs appellent Pommier ; Bomare , Prunier ; *M. Desportes*, Poirier : dans le vrai il n'est pas plus l'un que l'autre. Ses tiges sont crochues, disposées sans ordre, peu grosses, fort branchues ; son écorce grisâtre , un peu raboteuse , inadhérente ; le bois blanchâtre ; ses feuilles ont environ trois pouces de longueur, leur plus grande largeur égale la moitié de

leur longueur; elles sont alternes, oblongues, pointues aux deux extrémités, sans dentelure, d'un verd-sombre, fermes & cassantes, portées sur un petit pétiole; sa fleur ne paroît d'abord que comme un petit bouton verd qui en s'épanouissant laisse appercevoir un calice monophyllé, divisé en cinq parties; la corolle est composée de cinq pétales blancs, minces, sans odeur, disposés en rose; le centre est occupé par un gros pistil environné de plusieurs étamines, lequel devient une baie ovoïde semblable à une prune, tantôt violette, tantôt jaune, tantôt noire, d'un pouce & demi de longueur, de huit à dix lignes de diamètre. La chair de ce fruit est succulente, d'une faveur douce un peu aigrelette, quelquefois austère. Elle couvre un gros noyau qui renferme une petite amande. — *Loc.* Cet arbrisseau se trouve au bord de la mer & dans les endroits sablonneux. — *Us.* On en mange les fruits. — *Virt.* Sa racine est fort astringente.

IGNAME. — *Syn.* Polygonum scandens. On en distingue trois espèces; la blanche, la violette, & celle de Cayenne. — *Us.* Les racines de cette plante se mangent cuites.

ILY. V. Bambou.

INDIGO. — *Syn.* Anil, *Acost.* Emerus, *Fl.* — *Ord.* class. 22. sect. 3. gen. 3. *Tournef.*... class. 17. Diadelphia decandria, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses, sect. 4. *Adansf.* — *Obs.* On en distingue trois espèces; le franc, le bâtard, & le sauvage dit de *Guatimala*. « La racine de cette plante, dit *M. Marchand*, » (Mém. Acad. Paris, ann. 1718) est dure, » coriace, ondoiyante, garnie de plusieurs

» grosses fibres étendues çà & là, un peu che-
 » velue, couverte d'une écorce blanchâtre,
 » inadhérente. De cette racine s'élève une feu-
 » le tige droite, dure & presque ligneuse, cou-
 » verte d'une écorce légèrement gercée &
 » rayée de fibres, sans apparence de moëlle
 » en dedans. Elle se divise en plusieurs bran-
 » ches terminées par des ramilles ». Chaque
 ramille est composée de plusieurs feuilles ran-
 gées deux à deux sur une côte qui est toujours
 terminée par une impaire. Les feuilles sont
 ovales, lisses, douces au toucher, petites, d'un
 verd-foncé en dessus, pâle en dessous, sans
 dentelure, attachées à un pétiole très-court.

Les fleurs sont en épi. Elles commencent
 à paroître sous la forme d'un petit bouton
 ovale & verdâtre qui en s'épanouissant fait
 appercevoir un calice monophylle divisé en
 deux lèvres & cinq dents. La corolle est à
 cinq pétales disposées en rose, d'un verd blan-
 châtre, parsemé de veines plus ou moins pour-
 prées. L'étendard est le plus grand de ces
 pétales, il est creusé en cuiller; les deux
 inférieurs qui forment la carène sont de figure
 oblongue, échancrés, creusés en cuiller vers
 leur extrémité; les aîles sont les pétales les
 plus étroits, les plus pointus & les plus co-
 lorés de tous. Le centre de la fleur est occupé
 par un pistil verd, découpé à l'extrémité en
 huit ou dix lanières qui sont les étamines
 dont les anthères sont d'un verd-jaunâtre. Cette
 fleur est portée sur un pédicule très-court.
 « Lorsque les pétales sont tombés, le pistil s'a-
 » longe & devient une filique longue de plus
 » d'un pouce, grosse d'une ligne, courbée en

» faucille, lisse, luisante, terminée en pointe,
 » brune en dehors, blanchâtre en dedans, &
 » remplie de sept à huit graines qui sont sépa-
 » rées par des cloisons. Chaque graine repré-
 » sente un petit cylindre grisâtre, long d'une
 » ligne». — *Us.* Personne n'ignore que les fé-
 cules tirées des feuilles de cette plante sont
 employées dans la teinture. Voyez ce que nous
 en avons dit ci-devant. — *Virt.* L'indigo est
 employé comme résolutif & fébrifuge.

INGA. *V.* Pois doux, Pois sucric.

IPÉCACUANHA de Cayenne. — *Syn.* Viola
 grandiflora. *Barer.*

IPÉCACUANHA de Saint-Domingue. — *Syn.*
 Viola parviflora.

IPÉCACUANHA faux. *V.* Coccis.

J.

JABORANDI. *V.* Bois d'anisette.

JABOTAPITA.

JACAPÉ. *V.* Roseau.

JALAP. — *Syn.* Jalapa, Mirabilis, Convol-
 vulus Americanus, *Ray.*

JASMIN.

JASMINUM. *V.* Bois cabril bâtard.

JASMINUM Arabicum. *V.* Cafeyer.

JASMINUM Indicum. *V.* Franchipanier.

JATROPHA. *V.* Manioc.

JAUNE d'œuf. — *Syn.* Lucuma, Feuillé, Leu-
 coma, *Monard.* — *Ord.* fam. 22 les Bruyeres,
 sect. 3. *Adans.* — *Obs.* Sa feuille est ovale,
 sans dentelure, épaisse, lisse, d'un verd-foncé,
 couverte de nervures ferrées les unes contre
 les autres & très-petites, luisantes en dessus,
 attachées par un petit pétiole qui en se pro-
 longeant devient une côte saillante en des-

fous, arrondie, & partage la feuille en deux parties égales. Celles qui viennent isolées le long des branches ont cinq à six pouces de longueur, & presque trois pouces dans leur plus grande largeur; celles qui poussent à l'extrémité des rameaux sont une fois plus petites, & forment un bouquet d'une vingtaine de feuilles. L'écorce de l'arbre est grisâtre, raboteuse; le bois blanchâtre; ses fleurs blanches; il leur succède des baies de la grosseur & de la forme d'une prune blanche, qui renferment une pulpe succulente & un noyau qui approche de la forme & de la couleur d'un jaune d'œuf. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes. — *Uf.* On en mange les baies.

JAYAMA. *V.* Ananas épineux.

JET sureau. — *Syn.* Saururus. — *Loc.* Cette plante croît à l'embouchure des rivières. — *Virt.* Elle est apéritive.

JETAIBA. *V.* Courbaril.

JONC de mer. — *Virt.* On met cette plante au nombre des apéritives.

JUJURU. *V.* Giromon.

JUKA, *Jussievia.* *V.* Manioc.

JUSTITIA pectoralis. *V.* Herbe à charpentier.

JUTAY. *V.* Tamarin.

K

KAÏA. — *Syn.* Mouzambai, *Car.* Sinapistrum pentaphyllum, *Pl.*

KAPA-MAVA. *V.* Acajou à pomme.

KARATAS. *V.* Aloës-karatas.

KATOU-INCHI-KUA. *V.* Gingembre.

KELETY. *V.* Caneficier.

KETMIA. *V.* Quingambo.

KETMIA Africana. *V.* Oseille de Guinée.

KINKINA. — *Syn.* Trachelium, Oulikaëra, *Car.* — *Obf.* On en distingue trois espèces, favoir, le Kinkina de rivière, le Kinkina de montagne, le Kinkina petit. — *Virt.* L'écorce de cet arbrisseau est fébrifuge.

KINKINA faux. — *Syn.* Pseudo-Acacia, Oulebouhou, *Car.*

KOUYARY. *V.* Mélisse puante.

L

LAGETTO. *V.* Bois dentelle.

LAMAN. — *Syn.* Morelle, Solanum, *Pl.* Ouleoumelé, Aguaraquya, *Car.*

LANGUE-DE-BŒUF. *Syn.* Lingua cervina, *Pl.* Oucyaoux, Marayé, *Car.*

LANGUE-DE-CHAT. *V.* Eupatoire.

LANTANA. *V.* Sauge de montagne.

LANTANA spinosa. *V.* Herbe à plomb.

LANMAYAN. *V.* Epinards doux.

LARMES de Job.

LATANIER.

LAURIER. — *Syn.* Borbonia. — *Obf.* On en distingue trois espèces, favoir, 1^o. Laurier à feuilles longues & pointues. Elles ont quelquefois un pied de longueur & trois à quatre pouces dans leur plus grande largeur : elles sont lisses, sans dentelure, épaisses, terminées au sommet par une pointe repliée d'un côté, divisées en deux parties égales par une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent quelques nervures obliques, assez grosses, portées sur un petit pétiole : elles n'ont point d'odeur semblable à celle qu'exhale en France le Laurier. Le bois est poreux, blanchâtre ; ses fruits sont petits, ovales. — *Loc.* Il croît au bord de la mer. — *Us.* Ses racines tei-

254 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
gnent en violet ; son bois ne convient qu'à
faire des planches.

2°. Laurier à feuilles courtes. Il y a dans
les feuilles de cette espèce une grande variété :
les unes sont arrondies au sommet , les autres
pointues, d'un verd, tantôt foncé, tantôt clair ;
les jeunes sont tendres & fort minces ; l'âge
les rend épaisses : les plus grandes n'excèdent
pas six à sept pouces ; leur plus grande lar-
geur est de quatre pouces. Elles n'ont rien
de commun pour l'odeur avec le Laurier d'Eu-
rope ; elles sont toutes sans dentelure, rudes
au toucher : les fruits de cet arbre sont sphé-
riques. — *Loc.* Il croît dans les mornes. — *Uf.*
Son bois est bon pour bâtir ; ses racines ren-
dent aussi une couleur violette.

3°. Laurier à petites feuilles. Sa tige est pe-
tite, peu grosse ; ses feuilles croissent alter-
nativement sur les rameaux : elles sont ova-
les, pointues aux deux extrémités, très-vei-
nées, sans dentelure, fermes, lisses, luisan-
tes, longues de trois à quatre pouces ; lar-
ges de douze à quinze lignes, d'un goût aro-
matique, d'une odeur assez semblable à celle
du Laurier de France. Ses fleurs répandent
une bonne odeur ; il leur succède des baies
ovales & noires. — *Loc.* Il se trouve dans les
mornes. — *Uf.* On s'en sert pour faire des
entourages : quelques habitans des mornes af-
faisonnent leurs ragouts avec ses feuilles ; ses
racines rendent une couleur violette.

LAURIER aromatique. *V.* Bois d'Inde.

LIAMAHEU. *V.* Palma Christfi.

LIANE à barrique. — *Syn.* Riveria major
scandens, *Pl.* — *Obs.* Ses feuilles sont amples,

assez semblables à celles de la Morelle ; les fleurs en grappe , & produisent des baies violettes. On s'en sert dans quelques quartiers pour lier les barriques.

LIANE à Bauduit. *V.* Liane purgative.

LIANE à boëte à savonette. *V.* Liane contre-poison.

LIANE à bœuf. — *Syn.* Cœur de S. Thomas, Châtaigne de mer. — *Obj.* Le bœuf en est fort friand. Son fruit est brun , en forme de cœur , aplati. — *Loc.* Cette plante croît dans les mornes : son fruit se trouve souvent au bord de la mer , où il est porté par le débordement des rivières.

LIANE à bouton. — *Syn.* Castor, Bonda garçon. — *Obj.* Elle produit un fruit noir , luisant , assez semblable à un bouton d'habit.

LIANE brûlante. — *Virt.* Ses tiges sont remplies d'un suc caustique , qui , étant appliqué sur la peau , rompt les vaisseaux lymphatiques , y cause des escarres.

LIANE à cabrit. — *Syn.* Tabernæmontana , *Fl.* — *Ord. class.* 5. Pentandria monogynia , *Linn.* famil. 23. les Apocins , sect. 2. *Adans.* — *Obj.* Sa tige est ligneuse , grise , cassante ; ses feuilles arrondies , d'un verd-obscur ; ses fleurs blanchâtres : il leur succède des fruits souvent solitaires , quelquefois attachés deux à deux par la base , arrondis , gonflés au milieu , pointus au sommet , verdâtres , qui s'ouvrent dans toute leur longueur , & laissent échapper de petites graines aigrettées & canelées. — *Loc.* Elle croît dans les bois & les lieux incultes.

LIANE à cacone. — *Syn.* Cacone , Yeux de bouriq , Dolichos urens , *Jacq.* Zoophthal-

mum , *Brown.* Mucuna , *Marcg.* Phaseolus Brasiliensis , *Sloa.* — *Ord.* class. 17. Diadelphia decandria , *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses , sect. 4. *Adanf.* — *Obf.* Ses tiges sont fort longues & pendantes ; ses feuilles portées trois à trois sur une même queue ; ses fleurs légumineuses , inodores , jaunâtres ; ses gouffes longues de six à sept pouces , attachées plusieurs ensemble par paquets , noires , ridées couvertes de poils piquants. Elles contiennent trois ou quatre graines rondes , aplaties , chagrinées , d'un rouge tanné , ayant sur les bords un cercle noir qui semble représenter l'œil d'un âne. Le peuple crédule leur attribue plusieurs vertus qui sont purement imaginaires ; ces graines sont fort amères.

LIANE à calçou. — *Syn.* Mercoya , *Car.* Passiflora , *Granadilla.* — *Obf.* Ses tiges sont grêles & s'élèvent peu ; ses feuilles longues d'environ quatre pouces , de cinq à six pouces dans leur plus grande largeur , fort minces , d'un verd-clair , divisées dans toute leur longueur par trois côtes qui se réunissent au pédicule , & auxquelles aboutissent quantité de petites nervures ; elles sont sans dentelure ; leur sommet est divisé en trois parties , dont les deux latérales sont pointues , celle du milieu obtuse. — *Virt.* On regarde cette plante comme hystérique.

LIANE à chiques. *V.* Chiques.

LIANE à cochon. — *Obf.* Ses tiges sont minces , nombreuses , tendres , d'un verd-clair : les cochons en sont très-friands , ainsi que de ses feuilles , qui sont arrondies par la base , pointues au sommet , sans dentelure , d'un verd-foncé ;

verd-foncé ; leur plus grande largeur égale la moitié de leur longueur, qui est de cinq à six pouces, portées sur un pédicule de deux pouces de longueur. — *Loc.* Cette plante croît dans les broussailles le long des rivières.

LIANE à cœur. — *Syn.* Cissampelos, Caa-peba, *Pl.* « Sa fleur, dit M. Desportes d'après » le P. Plumier, est petite, verdâtre, en rose, » & répandue en quantité le long de la tige. » Des embryons qui naissent dans d'autres » parties forment une baie molle, ronde, » qui contient une amande fort ridée ». — *Virt.* Elle passe pour un des plus grands vulnéraires de Saint-Domingue.

LIANE à concombre.

LIANE contre-poison. — *Syn.* Liane à boîte à favonette, Nhandiroba, *Pl. Car.* Avila, *Lémeri.* — *Ord.* class. 22. Dioecia pentandria, *Linn.*... famil. 18. les Briones, *Adans.* — *Obs.* Ses tiges sont flexibles, très-longues & pendantes; ses feuilles charnues, luisantes, d'un verd-obscur, sans dentelure, de quatre à cinq pouces de longueur, de trois pouces & demi dans leur plus grande largeur, garnies de cinq côtes saillantes qui se réunissent par en-bas à un pétiole de douze à quinze lignes de longueur, & qui aboutissent par en-haut aux cinq pointes qui terminent la feuille; la pointe du milieu est plus longue; chaque côte donne naissance à plusieurs nervures obliques. Les fleurs sont monopétales, représentant une roue découpée en plusieurs parties: les unes sont stériles & ne donnent aucun fruit; les autres sont portées sur un embryon qui devient un fruit sphérique de quatre à

cinq pouces de diamètre, revêtu d'une écorce verte fort mince, qui recouvre une enveloppe ligneuse, chagrinée, cassante, de près d'une ligne d'épaisseur. Ce fruit est divisé vers le milieu de sa largeur par un petit bourlet, qui est l'endroit où il s'ouvre dans sa maturité. Il contient une douzaine de graines plates, rondes, de douze à quinze lignes de diamètre, de forme irrégulière, lisses, de couleur fauve, d'une saveur fort amère. — *Loc.* On trouve cette plante dans les bois, elle croît à l'appui des arbres sur lesquels elle grimpe. — *Virt.* Ses graines passent pour fébrifuges & alexitaires.

LIANE à corde. — *Syn.* Liane jaune, *Bignonia scandens*, *Vimineae*, *Bar.* Sa tige est grisâtre; sa fleur purpurine; il lui succède une gousse assez longue en forme de glaive. Elle est remplie d'une liqueur jaune, épaisse, qui imprime sa couleur sur les toiles qu'on en imbibe, mais on n'a pu jusqu'ici la fixer. — *Us.* On s'en sert au lieu de cordes.

LIANE à couleuvre.

LIANE à croc de chien. *V.* Croc de chien.

LIANE à eau. — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Us.* Elle est remplie d'une eau très-limpide, dont se servent les chasseurs pour se désaltérer.

LIANE franche commune. — *Syn.* *Bignonia scandens*. — *Obs.* Sa fleur est blanche, & produit une filique en forme d'un petit glaive.

LIANE à griffe-de-chat. — *Syn.* Griffe-de-chat, *Reremouly*, *Ceresé*. *Car.* *Bignonia*, *Pl.* — *Obs.* Elle est garnie de vrilles ou mains qui imitent les griffes-de-chat, par lesquel-

les cette plante s'accroche aux arbres voisins & aux rochers. — *Virt.* On la regarde comme apéritive.

LIANE jaune. *V.* Liane à corde.

LIANE à jasmin.

LIANE laiteuse. — *Virt.* On l'emploie pour guérir les vieux ulcères. A la Martinique, elle est renommée contre la morsure des serpens.

LIANE à lambe.

LIANE mangle. — *Syn.* Apocynum scandens, *Pl.* Echytes, *Jacq.*

LIANE à médecine. *V.* Liane purgative.

LIANE mibi, Liane mibipi. *V.* Liane à panier.

LIANE mince. — *Syn.* Rajania scandens, *Pl.*

LIANE à Minguet. — *Obs.* Elle tire son nom d'un ancien habitant de Saint-Domingue, assez versé dans la connoissance des plantes du pays. Il fut le premier qui employa celle-ci; il en faisoit un vulnéraire universel. Elle conserve encore aujourd'hui le nom de son Auteur, & ne laisse pas d'être estimée. « Cette plante, dit M. Desportes, imite parfaitement, » par sa grandeur & par ses feuilles, le sceau » de Notre-Dame; ses feuilles & ses fruits la » font ranger dans la classe des vignes: son » fruit est gros comme un pois, noir, un » peu âcre ». — *Loc.* Elle croît sur les mor- nes dans les lieux humides. — *Virt.* Elle est vulnéraire, détersive.

LIANE à ouarit. — *Obs.* Son fruit est une filique qui renferme plusieurs graines rouges, oblongues, ayant sur un bord un demi-cer- cle noir.

LIANE à panier. — *Syn.* Liane mibi, Liane mibipi. — *Uf.* Cette plante sert à lier quantité de choses. On en fait aussi des paniers, comme son nom le désigne, & d'autres semblables ouvrages.

LIANE percée. — *Obs.* Les feuilles de cette plante sont percées de deux trous ovales des deux côtés de la côte qui les divise en deux parties égales.

LIANE à persil. — *Syn.* Mammarrou, Coulaboulé, *Car.* Serjania scandens, *Pl.* — *Obs.* Ses tiges sont striées ; son écorce grise, mince, assez adhérente ; son bois souple & liant ; ses feuilles attachées trois par trois au bout des ramilles, luisantes & d'un verd-foncé en dessus, pâle en dessous, longues d'environ un pouce, larges de sept à huit lignes, unies dans leur contour depuis la base jusqu'aux deux tiers, découpées dans le reste ; ses fleurs à quatre ou cinq pétales. Le pistil devient un fruit qui renferme plusieurs petites graines rondes, de la grosseur d'un pois.

LIANE à punaise.

LIANE purgative. — *Syn.* Liane à médecine, Liane à Bauduit, Arepeea, *Car.* Convolvulus Americanus. — *Obs.* Ses tiges sont grimpan-tes, cylindriques, sans vrilles ; elles s'entrelacent dans les branches des arbres voisins, s'y accrochent, & se replient ensuite vers la terre, y prennent racine, & forment de nouvelles plantes. On en tire un suc résineux qui se coagule, & dont on se sert pour purger. Un habitant du cul-de-sac nommé *Bauduit*, en fait un syrop purgatif qui porte son nom. Quoiqu'il soit fort en usage parmi les habi-

tans du pays, il ne laisse pas d'être dangereux, en ce qu'il occasionne quelquefois des superpurgations. Ses feuilles sont taillées en cœur, un peu rudes, unies, sans dentelure. — *Loc.* Elle se trouve sur les mornes dans les lieux humides. — *Virt.* Elle purge violemment.

LIANE purgative du bord de la mer. — *Syn.* *Convolvulus marinus*, *Catharticus*, *Pl. Solanella*, *Marcg.* — *Obs.* Sa feuille est arrondie, bien nourrie. — *Loc.* On ne la trouve que sur les côtes de la mer. — *Virt.* Elle est purgative.

LIANE quarrée. — *Syn.* Liane fillonée, *Serjania scandens*, *Pl.*

LIANE à raisin. — *Obs.* Ses feuilles sont larges, presque quarrées, d'environ six pouces de diamètre, profondément découpées, sans dentelure, d'un verd-foncé, lissés en dessus, d'un verd-pâle, rudes au toucher en dessous, portées sur un pédicule de quatre à cinq pouces de longueur. Ses fruits sont assez semblables aux grains de raisin. — *Loc.* Elle croît dans les mornes. — *Uf.* Ses fruits sont bons à manger.

LIANE à reglisse. — *Syn.* Reglisse, *Aouarou*, *Car. Orobus scandens*, *Pl. Abrus*, *Adansf. Konni*, *Hort. Mal.* — *Ord. class. 10. sect. 1. Tournef. . . . class. 17. Diadelphia decandria, Linn. . . . famil. 43. les Légumineuses, sect. 4. Adansf.* — *Obs.* Sa racine est traçante, chevelue, sans aucune faveur; ses feuilles petites, arrondies, attachées par paire le long d'une côte, d'un verd-clair; ses tiges sarmenteuses, coriaces; l'épiderme grise, mince; l'enveloppe

cellulaire verte, remplie d'un suc assez semblable à celui des racines de Reglisse européenne; ses fleurs petites, blanchâtres, légumineuses, en épi; calice en tube presque entier; corolle étroite, courte; dix étamines réunies: le pistil devient une gouffe longue de douze à quinze lignes, arrondie, grisâtre, composée de deux lames membraneuses, remplie de petites graines sphériques, dures, unies, luisantes, d'un rouge fort vif, avec une petite tache noire. — *Loc.* On la trouve au bord de la mer & dans les mornes. — *Virt.* On emploie ses tiges aux mêmes usages que les racines de la Reglisse de France.

LIANE rouge. — *Syn.* Zorin, *Bignonia scandens*, *Bar.* — *Obs.* Ses feuilles sont dentelées, oblongues, de deux à trois pouces de largeur, qui fait environ la moitié de la longueur, terminées au sommet par une pointe obtuse courbée d'un côté, divisées par une grosse côte, qui est le prolongement d'un pétiole très-court. — *Loc.* Elle croît par-tout dans les endroits incultes. — *Us.* Elle rend une couleur rouge.

LIANE à sang. — *Obs.* Elle est remplie d'une liqueur épaisse, rouge comme du sang de bœuf. — *Loc.* Elle croît dans les mornes.

LIANE à savon. — *Obs.* Ses tiges sont revêtues d'une écorce grisâtre; son bois blanchâtre, spongieux, d'une saveur amère. Elles s'élèvent assez haut par le moyen des arbres voisins auxquels elles s'attachent. Ses feuilles sont dentelées, presque rondes, échan-crées par la base en forme de cœur, pointues au sommet, d'un verd-foncé, veloutées, por-

tées sur un petit pétiole dont le prolongement forme une côte qui s'étend tout le long de la feuille & qui la divise en deux parties égales. A cette côte aboutissent des nervures très-obliques, dont l'intervalle est rempli par plusieurs petites veines parallèles entre elles. — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Virt.* Ses tiges broyées dans l'eau la font écumer; on en fait des cures dents qu'on dit propres à affermir les gencives. On range cette plante dans la classe des apéritives.

LIANE à scie. — *Syn.* Paullinia scandens, Cururu scandens, *Pl.*

LIANE à serpent. *V.* Aristoloche ronde.

LIANE fillonée. *V.* Liane quarrée.

LIANE à tonelle. — *Obs.* Elle pousse de tout côté plusieurs tiges dont les unes se plient vers la terre & y prennent racine, les autres s'élèvent & s'attachent aux arbres voisins. Une seule de ces plantes s'étend quelquefois à plus d'un quart-de-lieue. — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Us.* On s'en sert pour couvrir les berceaux qu'on appelle *tonelles*.

LIANE à vers. — *Syn.* Acoulerou, *Caraïb.* Cactus Peruvianus scandens & repens, *Pl.* — *Obs.* « Cette Liane, dit M. Desportes, grimpe » le long des plus hauts arbres; ses tiges » sont flexibles, de la grosseur du doigt, de » couleur verte, revêtues de peu de feuilles » petites, charnues, de la longueur & de la » largeur d'un pouce; sa fleur ressemble à » celles de nos lys, & elle en a l'odeur; il » leur succède des fruits rouges ». — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Virt.* On coupe ses tiges, il en distille un suc blanchâtre, un

peu acide qui est un excellent vermifuge.

LIANE aux yeux. — *Syn.* Queraïba, Coyrou, Caraïb. Bryonia.

LIÈGE. *V.* Cotonnier siffleux.

LIGNUM Campefcantum. *V.* Bois de Cam-pêche.

LIGNUM Indicum. *V.* Bois d'Inde.

LIGNUM violaceum. *V.* Bois violet.

LILAC. — *Syn.* Syringa. — *Ord.* class. 20. *Tournef.*... class. 2. Diandria monogynia, *Linn.*... famil. 29. les Jasmins, sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* C'est un grand arbre qui croît en peu de temps. Son tronc est droit, bran-chu; son écorce grisâtre, crevassée; son bois tendre, blanc & poreux; ses feuilles d'un verd-foncé en dessus, clair en dessous, alter-nes, ailées, profondément découpées, assez semblables à celles du persil, d'une faveur amère; ses fleurs rassemblées en pannicule terminale; le calice est monophylle, terminé par quatre dents; la corolle forme un tuyau évasé, divisé en quatre parties, d'une odeur suave, de couleur violet-pâle. A ces fleurs succèdent des fruits ovales, de la grosseur d'une cerise de bois, couverts d'une pulpe jaunâtre qui renferme un noyau ligneux, dur, garni de cinq à six canelures divisées intérieurement en autant de loges séparées par des cloisons; l'on trouve dans chaque loge une graine oblongue, de la grosseur d'un grain de bled, couverte d'une pellicule brune, très-mince, lisse, qui contient une amande très-blanche, divisée en deux lobes, d'un goût amer & désagréable. — *Loc.* Il croît par-tout, soit dans les mornes, soit en plaine. — *Virt.* On

prétend que les fruits de cet arbre pris intérieurement font un poison lent, employé quelquefois par les esclaves qui ont envie de se défaire de leurs maîtres.

LILAC de nuit. — *Syn.* *Syringa nocturna*, *Chiococca nocturna.* *Jacq.* — *Obs.* C'est un arbrisseau qui ne s'élève guères; ses feuilles sont oblongues, pointues, luisantes, sans dentelure; ses fleurs monopétales, en tuyau évasé; elle répandent durant la nuit une odeur très-suave; ses fruits sont arrondis, à une seule loge qui renferme une petite graine ovale. — *Loc.* On trouve cette plante dans les bois.

LILIO-NARCISSUS. *V.* Lis de l'Amérique.

LIMONIER. — *Syn.* Limon, *Limonia malus.*

LINGUA cervina. *V.* Langue de bœuf.

LISERON. — *Syn.* *Convolvulus tinctorius*; *Bar.* — *Obs.* Cette plante rend une couleur rouge.

LITOULOU. *V.* Herbe quarrée.

LYCOPERSICON. *V.* Taumate.

Lys de l'Amérique. — *Syn.* *Lilio-Narcissus.*

LYSIMACHIA *hyssopi folia.* *V.* Hyssope.

M

MABILLOT.

MABY. *V.* Patate.

MAHOT. *V.* Cotonnier blanc, Cotonnier sif-floux, Mangle blanc.

MADERAM-pulli. *V.* Tamarin.

MAÏS. — *Syn.* Bled de Turquie, Bled d'Espagne, *Triticum Indicum*, *J. B.* — *Ord.* class. 15. sect. 5. gen. 4. *Tournef.*... class. 21.

266 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
Monoecia triandria, *Linn.*.... famil. 7. les
Gramens, sect. 8. *Adanf.*

MALI Mali. *V.* Herbe à dartres.

MALIRA. *V.* Gayac.

MAL-NOMMÉE. — *Syn.* Tithymalus humifusus, Araouebara, Caatia, *Car.* — *Obs.* Ses tiges sont velues, roussêâtres; ses feuilles conjuguées, dentelées, assez semblables à celles de la Nummulaire, d'un verd-roussêâtre; ses fleurs blanches, rassemblées en bouquet. — *Loc.* Elle croît dans les Savannes sur le bord des chemins & dans les lieux incultes. — *Virt.* Cette plante est détersive.

MALPIGHIA. *V.* Cerisier.

MALPIGHIA latifolia. *V.* Simarouba faux.

MALUS persica, Mamay, Mamei, Mammea. *V.* Abricotier.

MAMBU. *V.* Bambou.

MAMMAROU. *V.* Liane à persil.

MANAROU. *V.* Aristoloche ronde.

MANCENILLIER. — *Syn.* Hyppomane, *Linn.* Mançanilla, *Pl.* — *Ord.* class. 19. sect. 1. *Tournef.*... class. 21. Monoecia monadelphia, *Linn.*... famil. 45. les Tithymales, sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* C'est un arbre d'une moyenne grosseur : son écorce est grisâtre, lisse, épaisse, remplie d'une sève laiteuse très-caustique. On dit que les Indiens s'en servent pour empoisonner leurs flèches. Son bois est dur, compact, parsemé de veines grisâtres & noirâtres; ses feuilles sont presque rondes, d'environ deux pouces de diamètre, crenelées dans leur contour, arrondies par la base, pointues au sommet, épaisses, d'un verd-foncé, & luisantes en dessus, pâles en dessous, laiteuses,

portées sur des pétioles de douze à quinze lignes de longueur, dont le prolongement forme une côte qui divise la feuille en deux parties égales : des nervures presque droites & parallèles entre elles aboutissent à cette côte. Ses fleurs sont des chatons qui croissent le long d'une tige par bouquet : elles sont stériles. Dans des endroits séparés des chatons naissent des embryons qui deviennent un fruit sphérique, d'un verd jaunâtre & rougeâtre, d'une odeur suave, de la grosseur d'une pomme d'Api, lisses, sans couronne ou umbilic. La chair de ce fruit est spongieuse, molasse, d'un goût fade, très-caustique & brûlante : elle couvre un gros noyau osseux, dur, profondément sillonné, dans lequel on trouve cinq petites amandes triangulaires, couvertes d'une pellicule argentée, d'un goût d'aveline, logées séparément dans autant de cellules qui sont séparées par des cloisons.

Le P. Plumier distingue trois espèces de *Mancenillier*, savoir, *Mancenillier* semblable au poirier, *Mançanilla pyri facie*; *Mancenillier* à feuilles de houx, *Mançanilla aqui-folii foliis*; *Mancenillier* à feuilles oblongues de laurier, *Mançanilla lauri-foliis oblongis*. La plupart des habitans distinguent deux sortes de *Mancenillier*; celui de *montagne*, & celui du *bord de la mer*. — *Us.* On fait avec son bois de très-beaux meubles. La seule précaution qu'il y ait à prendre, lorsqu'on le travaille verd, c'est de se masquer le visage, crainte que la sève ne rejaillisse dans les yeux, & ne les endommage. — *Virt.* Le suc du corps de cet arbre, celui de ses feuilles & de ses

268 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
fruits , est un poison fort violent (*).

MANGLE bobo , Mangle fou. *V.* Manglier blanc.

MANGLE rouge. *V.* Raisinier du bord de la mer.

MANGLE blanc. — *Syn.* Mahot. — *Loc.* Il

(*) Bomare exagère les mauvaises qualités de cet arbre, lorsqu'il dit : que *les yeux s'enflamment & qu'on devient enflé, lorsqu'on se repose à son ombre ; que la rosée & la pluie qui tombent de dessus ses feuilles font naître des vessies sur la peau comme les vésicatoires ; que la feuille fait un ulcère à la peau à l'endroit où elle la touche.* Je me suis plusieurs fois assis sous cet arbre ; j'ai reçu sur la chair nue les gouttes de rosée & celles de pluie qui en tomboient, & je n'ai jamais rien éprouvé d'extraordinaire. Je me suis frotté les mains avec le suc de ses feuilles & de ses fruits, quelquefois même le visage, & je n'ai jamais vu paroître la moindre empoule, pas la plus légère inflammation : comment après cela ajouter foi au P. Dutertre qui dit ; que *la viande cuite au feu du bois de cet arbre, contracte je ne sais quoi de malin, qui brûle la bouche & le gosier.*

Le suc de cet arbre, celui de ses feuilles & de ses fruits pris intérieurement, est à la vérité malfaisant, comme celui de quantité d'autres plantes, & pourroit causer la mort, si on n'avoit point recours aux remèdes : je fais par ma propre expérience, que ses fruits mâchés causent dans la bouche une irritation & une chaleur assez violente ; mais je fais aussi que ces accidens ne durent pas longtemps, qu'ils disparoissent d'eux-mêmes, & qu'ils n'ont jamais de mauvaises suites. On ne doit pas beaucoup appréhender que les nouveaux débarqués s'incommodent en mangeant des fruits de Mancenillier, ils ne flattent que la vue ; il y a peu de substance dans chaque fruit, on ne la détache qu'avec peine du noyau, elle est d'abord d'une grande fadeur qui n'engage pas à redoubler ; l'irritation subite qui affecte aussi-tôt la langue, les lèvres & le palais, en dégoute pour toujours.

vient sur les bords des rivières. — *Uf.* Son écorce est employée à faire des cordes.

MANGLIER blanc. — *Syn.* Mangle bobo, Mangle fou, *Conocarpus procumbens*, *Linn.* — *Loc.* On le trouve au bord de la mer.

MANGLIER gris. — *Syn.* *Conocarpus erecta*. — *Loc.* Il croît au bord de la mer.

MANGLIER noir, ou salé. — *Loc.* Il croît au bord de la mer.

MANGLIER rouge. — *Syn.* *Rhizophora*, *Linn.* *Candela Americana*, Mangué guaparaiba, *Pif.* *Mangles aquatica*, *Pl.* — *Loc.* Cet arbre croît dans les endroits marécageux du bord de la mer. — *Virt.* Son écorce est fébrifuge.

MANILLE bâtarde.

MANIOC. — *Syn.* Manioque, Manihot, Juka, *Car.* *Jatropha*, *Linn.* *Jussievia*, *Houft.* — *Ord.* class. 21. *Monoecia monadelphia*, *Linn.*... famil. 45. les *Tithymales*, sect. 2. *Adanf.* — *Obs.* On en distingue plusieurs espèces, qui se rapportent à deux principales, qui sont le blanc & le rouge.

Le Manioc blanc est une plante qui s'élève ordinairement à la hauteur de cinq à six pieds; ses racines sont grosses comme le bras, charnues, terminées par quelques fibres chevelues; son écorce est brune, peu adhérente; l'intérieur tendre, blanc, rempli d'un suc très-caustique; sa tige ligneuse, remplie de nœuds, tendre, cassante, revêtue d'une écorce mince, lisse, verdâtre; ses feuilles croissent par bouquet au sommet de la tige & des branches, elles sont portées sur de longues queues verdâtres, digitées comme le chanvre en cinq,

sept ou neuf parties ; chaque division est oblongue , pointue au sommet & à la base, de quinze à dix-huit lignes dans sa plus grande largeur , de trois à quatre pouces de longueur , sans dentelure , d'un verd-clair en dessus , blanchâtres & comme veloutées en dessous ; ses fleurs sont blanchâtres. On en distingue de deux sortes ; les unes mâles, elles sont petites, sans corolle ; le calice forme un tube évasé par le haut , découpé en cinq parties arrondies, garnies de dix étamines, sans pistil ; les autres sont femelles, faites en rose à cinq pétales, plus grandes que les mâles, sans étamines , garnies de plusieurs pistils posés sur l'ovaire qui devient un fruit presque rond, à trois côtes saillantes, composé de trois capsules membraneuses, oblongues, qui renferment trois petites graines assez semblables à celles du *Palma christi*, mais plus petites. Cette plante se multiplie de graine & de bouture. — *Loc.* Elle vient sans peine dans toute sorte de terrains. — *Us.* A quinze ou dix-huit mois cette plante a atteint sa parfaite maturité. Alors on l'arrache, on racle l'écorce avec un couteau, comme on ratisse des navets ; on la rape ensuite, & la rapure qu'on appelle *farine de Manioc* se met dans des sacs qu'on porte à la presse pour en exprimer le suc ; après quoi on la passe au travers d'un crible & on la fait cuire sur une platine de fer. C'est ce qu'on appelle *Cassave* qui sert à nourrir plusieurs habitans & les esclaves ; elle est d'un goût fade, (*) de facile digestion, &

(*) Il est faux de dire, comme l'ont avancé les Au-

ne charge jamais l'estomac. — *Virt.* Le suc de la racine est un poison mortel, très-violent. Sa rapure toute fraîche est résolutive & propre à guérir les ulcères.

Le Manioc rouge produit des feuilles digitées en cinq parties, quelquefois en six. Chaque division est pointue au sommet, large de trois à quatre lignes, longue de trois à quatre pouces. Ces feuilles sont portées sur des queues qui sont rougeâtres ainsi que les tiges : dans tout le reste cette plante est semblable à la précédente.

MANIOC bâtard. — *Obs.* C'est une petite plante dont la racine est fibreuse ; la tige mince, grisâtre ; elle ne s'élève guères au dessus d'un pied, & se divise en plusieurs rameaux. Sa feuille est découpée jusqu'à moitié en cinq ou six parties d'environ six lignes de largeur & autant de longueur, d'un verd-sombre, sans dentelure ; ses fleurs croissent par bouquet au haut des branches ; elles sont très-petites, pourprées sur les bords, jaunâtres au milieu ; il leur succède des fruits à trois capsules assez semblables à ceux du Manioc blanc. — *Loc.* Cette plante croît au bord de la mer dans le sable. — *Virt.* On

teurs du Journal encyclopédique, année 1765, Tome I. du mois de Janvier, page 141, que la Cassave soit d'une âpreté très-désagréable au palais & au gosier, & qu'elle retienne quelque chose de la qualité originelle du *Manioc* ; loin de laisser quelque âpreté dans la bouche, elle est si fade & si insipide, qu'on a d'abord bien de la peine à s'y accoutumer.

272 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
dit que ses feuilles pilées & appliquées sur les
vieux ulcères les détergent & les guérissent
en peu de temps.

MANIOC doux. — *Syn.* Camanioc. — *Us.*
On fait cuire ses racines sous la braise, ou on
les fait bouillir dans l'eau; elles n'ont rien
de venimeux, & on les mange comme des
patates.

MANITAMBOU. *V.* Sapotiller.

MANLIRA. *V.* Gayac.

MAPOU. *V.* Cotonnier mapou.

MARAYÉ. *V.* Langue de bœuf.

MARIGOUIA. — *Syn.* Passiflora, *Pl.* Muru-
cuia, Mercoia, *Car.*

MARONIER.

MATRICARIA. *V.* Absynthe.

MAUREPASIA. *V.* Acajou à planches.

MAYENNE. *V.* Brehême.

MECHOACAN. — *Syn.* Polygonum scandens,
Rhubarbe blanche.

MÉDECINIER (grand). — *Syn.* Croton,
Diosc. Ricinoïdes, *Tournef.* Munduiguacu,
Marcg. Pif. — *Ord.* class. 15 sect. 5. gen. 6.
Tournef.... class. 21. Monoecia monadelphia,
Linn.... famil. 45. les Tithymales, sect. 2.
Adansf. — *Obs.* Ses tiges ne s'élèvent guères
qu'à dix ou douze pieds: elles sont couver-
tes d'une écorce grisâtre, lisse; le bois est
léger, blanc, spongieux; les feuilles échan-
crées par la base en forme de cœur, divisées
en cinq parties, terminées chacune par une
pointe, d'un verd-foncé, épaisses, sans den-
telure, de quatre à cinq pouces de diamè-
tre, portées sur un pétiole arrondi, long de
cinq

cinq à six pouces : ses fruits sont oblongs , presque sphériques , d'abord verts , ensuite jaunes , par bouquet , attachés à un petit péduncule , divisés intérieurement en trois capsules où l'on trouve autant d'amandes oblongues , noirâtres en dessus , blanches en dedans , partagées en deux lobes , d'un goût d'aveline. — *Loc.* Cet arbrisseau vient également bien par-tout ; il se plaît dans les lieux humides. — *Virt.* Ses feuilles sont purgatives ; ses graines sont vomitives : prises en certaine quantité , elles causent une superpurgation très-dangereuse.

MÉDECINIER (petit). — *Syn.* Médecinier bâtard , Pignon d'Inde , Eravvai , *Car.* — *Obs.* Ses feuilles sont luisantes ; ses tiges beaucoup plus petites que celles du précédent. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Virt.* Il purge doucement.

MEDICA malus. *V.* Citronnier.

MELIA. *V.* Cyroyer.

MELISSA foetida. *V.* Mélisse puante.

MELISSA globularia. *V.* Mélisse à bouton.

MELISSA quadrangularis. *V.* Herbe quarrée.

MÉLISSE à bouton. — *Syn.* Melissa globularia , *Pl.* Soufouraytin , *Car.* — *Loc.* Cette plante croît dans les Savannes. — *Virt.* Elle est pectorale.

MÉLISSE puante. — *Syn.* Melissa foetida , Véronique , Kouyary , *Car.* — *Virt.* Cette plante passe pour hystérique.

MELON d'eau.

MELON d'Espagne.

MELON de France.

MELONGENE. *V.* Brehème.

MENEKOUY. *V.* Bois de couille.

MERCOYA. *V.* Marigouya, Liane à calçons.

MICACOUILLIER.

MIL (petit) ordinaire. — *Syn.* *Millium vulgare.* — *Ord.* class. 15. sect. 3. gen. 6. *Tournef.* . . . class. 3. *Triandria digynia*, *Linn.* . . . famil. 7. les Gramens, *Adanf.*

MIL (petit) d'Afrique. — *Syn.* *Millium Africanum.*

MIL (petit) à chandelle. — *Syn.* *Panicum Indicum.*

MILLE graine. *V.* Hyssope.

MIMOSA. *V.* Sensitive épineuse.

MIRABILIS. *V.* Jalap.

MITELLA tinctoria. *V.* Roucou.

MOMORDICA. *V.* Pomme de merveille.

MONBIN franc. — *Syn.* Monbain, Mombin, Spondias, *Linn.* *Acaïa*, *Pif.* *Nametara*, *Marcg.* *Prunus Brasiliensis*, *Ray.* *Myrobalanus*, *Sloa.* — *Ord.* class. 10. *Decandria pentagynia*, *Linn.* . . . famil. 44. les Pistachiers, sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* C'est un grand arbre assez semblable par son port au Frêne d'Europe. Son tronc est fort gros & très-élevé; son écorce raboteuse, grise en dehors, rouge en dedans, gommeuse, & de bonne odeur; son bois blanc, fort tendre; ses feuilles conjuguées, disposées deux à deux sur une côte au nombre d'onze ou treize, qu'une seule feuille termine, minces, d'un verd-gai, d'environ trois pouces de longueur, de deux pouces dans leur plus grande largeur, ovales, arrondies par la base, terminées au sommet par une pointe mouffe, sans dentelure; ses fleurs croissent à l'extrémité des rameaux:

elles font en rofe , composées de cinq pétales blancs , oblongs , pointus , d'une odeur douce. Le centre est occupé par dix étamines , qui environnent plusieurs stils posés sur l'ovaire , lequel devient une baie ovoïde , jaune , d'environ un pouce & demi de longueur , d'un pouce de largeur , succulente , d'une odeur forte , aromatique. L'on trouve au milieu un gros noyau , qui renferme quatre amandes séparées par des cloisons. — *Loc.* Cet arbre se trouve par-tout , soit en plaine , soit dans les mornes. — *Us.* L'on fait avec la pulpe des fruits une marmelade fort agréable , qui a le goût de raisiné. — *Virt.* Toutes les parties de cet arbre sont astringentes ; ses bourgeons sont regardés comme ophtalmiques ; ses fruits comme anti-dyffentériques : ses noyaux passent pour vénéneux.

MONBIN bâtard , Monbin maron. — *Obs.* Ses feuilles sont disposées deux à deux , comme dans le précédent , mais elles sont plus étroites ; ses fruits rouffeâtres : dans tout le reste , il ressemble au précédent.

MORELLE. *V.* Laman.

MORINDA. *V.* Roioc.

MOUZAMBAÏ. *V.* Kaia.

MUCUNA. *V.* Liane à Cacone , Pois à gratter.

MUNDUYGUACU. *V.* Médecinier (grand).

MURIER.

MURUCUÏA. *V.* Marigouia.

MUSA. *V.* Bananier.

MYRTUS arbor. *V.* Bois d'Inde.

N

NAI-CORANA. *V.* Pois à gratter.

NAMETARA. *V.* Monbin.

NANA. *V.* Ananas épineux.

NENUPHAR. — *Syn.* Agnapé, *Nymphaea Americana, Pl.*

NERIUM arboreum. *V.* Franchipanier.

NEXIQUEN. *V.* Pomme de merveille.

NHANDIROBA. *V.* Liane à contre-poison.

NICOTIANE. — *Syn.* Nicotiana, *Tournef. Tabac, Youly, Car.*

NOISETTIER. — *Obs.* Je ne connois point d'Auteur qui ait donné la description de cet arbre ; je ne crois pas qu'on puisse le rapporter à quelqu'une des plantes connues, ni se dispenser d'en faire un nouveau genre. Sa racine (*fig. 1.*) est fibreuse, pivotante ; l'épiderme qui la couvre, d'un brun-sombre ; l'enveloppe cellulaire rougeâtre ; le liber blanc ; le bois filandreux, aqueux, blanc, sans odeur ni saveur. L'arbre s'élève jusqu'à 40 pieds & davantage ; son tronc alors a quatre ou cinq pieds de circonférence ; il est droit, couvert d'une épiderme mince, grisâtre, remplie de tubercules & de callosités : l'enveloppe cellulaire verte, cassante, aqueuse, gluante, d'une odeur un peu forte, d'un goût âcre ; le liber jaunâtre, gluant, visqueux, de même odeur & de même saveur que l'enveloppe cellulaire ; le bois tendre, fendant, visqueux, blanc. Le centre des branches & du tronc est occupé par une moëlle tendre, gluante, blanche, qui rougit à l'air. Le corps de l'ar-

PLANCHE

bre pousse plusieurs branches à son sommet, qui se subdivisent en plusieurs autres branches minces, tortueuses, cassantes. Les feuilles croissent par bouquet aux extrémités; elles sont faites en cœur (*fig. 7.*), échancrées par la base, légèrement sinuées dans leur contour, sans dentelure, arrondies au sommet; les plus grandes ont neuf à dix pouces de longueur, & environ sept pouces dans leur plus grande largeur, d'un verd-pâle, veloutées, garnies en dessous d'une côte saillante, de grosses nervures, & de fibres disposées en rézeau, lisses, d'un verd-foncé en dessus, épaisses, bien nourries, gluantes, d'un goût fade, portées sur un pétiole arrondi, plus ou moins long, à l'extrémité duquel on voit sur les côtés deux petites glandes hémisphériques, luisantes: elles naissent après les fleurs, lorsque les fruits commencent à se former.

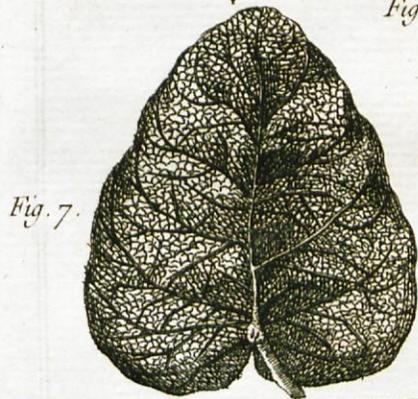
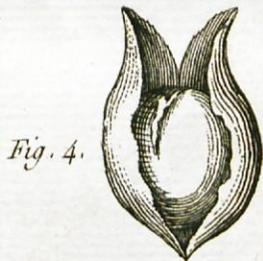
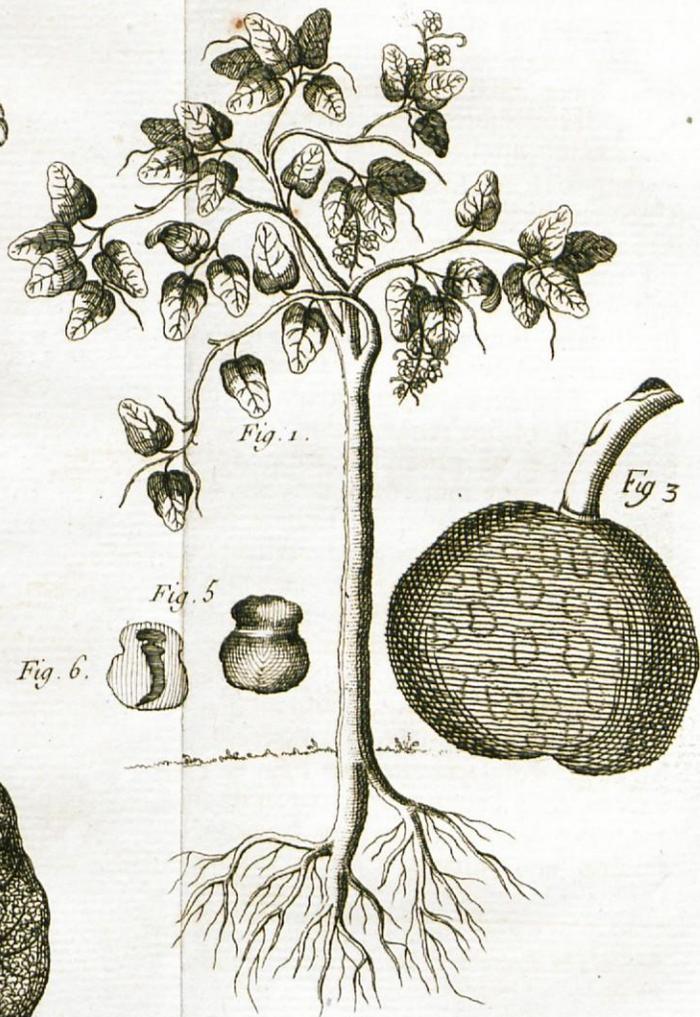
Les fleurs sont rangées le long d'une grappe ou pannicule qui a communément deux pieds de longueur (*fig. 2.*). Au commencement elle est droite, peu à peu elle s'incline, & devient enfin pendante. Chaque grappe porte plus de 200 petits boutons, disposés par bouquets étagés. Les uns s'épanouissent en fleurs, les autres sont les embryons des fruits. Chaque bouquet croît des aisselles d'une follicule mince, alongée, traversée dans sa longueur par un petit filet; elle se replie en plusieurs sens sur les bouquets, & semble destinée à protéger les boutons qui les composent; ils ont besoin de l'être, car un rien les fait tomber (*);

(*) Les fleurs représentées dans la seconde figure sont

les fleurs (*fig. 2. **) sont verdâtres, sans odeur, sans corolle ; le calice est composé de cinq feuilles dont deux sont alongées, pointues & rabattues en dehors ; les trois autres sont obtuses, creusées en cuiller ; le centre est occupé par quatre étamines réunies par la base ; les anthères sont triangulaires, d'un rouge-pâle appliquées les unes contre les autres, & forment un triangle. Toutes ces fleurs tombent après avoir rempli le vœu de la nature qui est de féconder les jeunes fruits.

Ceux-ci sont oblongs & verd. On aperçoit à leur sommet un petit trou par où s'insinue sans doute la poussière prolifique des étamines ; il se ferme à mesure que le fruit grossit. Plusieurs avortent & tombent à terre ; il en reste ordinairement cinq ou six sur chaque grappe qui grossissent en peu de temps. Quand ils sont mûrs (*fig. 3.*), ils ont assez la forme d'une noix de France revêtue de son enveloppe ; ils ont alors environ un pouce & demi de diamètre. Le pédicule qui les porte est crochu, long d'un pouce. Ces fruits sont couverts d'une pellicule mince, verds, extérieurement tachetés de gris, d'une substance verdâtre, molasse, visqueuse, acerbe, qui enveloppe une capsule ligneuse, à trois loges qui s'ouvrent chacune (*fig. 4.*) en deux valves, & qui contiennent une noix sphérique médiocrement dure, dans laquelle est renfermée une amande (*fig. 5.*) pareillement

forcées ; la figure 2^e * les représente dans leur grandeur naturelle.



sphérique, légèrement étranglée par un sillon circulaire, & laissant appercevoir une petite cavité dans son centre. (*fig. 6.*) Cette amande est recouverte d'une pellicule extrêmement fine, argentine & comme soyeuse, & du goût de l'aveline. — *Loc.* Cet arbre n'est pas commun; il croît dans les mornes & en plaine. — *Us.* On en mange les fruits qui sont aussi bons étant frais que les meilleures avelines de France, mais ils rancissent en vieillissant.

NOIX de médecine.

NOIX de serpent.

NOPAL. *V.* Raquette.

NOYER. — *Obs.* C'est un grand arbre dont le tronc est cendré, gros & assez semblable au Noyer d'Europe. Ses feuilles ressemblent à celles du frêne; ses fleurs blanchâtres & en épis; ses fruits ridés, ligneux, arrondis, pointus au sommet, aplatis à la base, chambrés en dedans, & renferment une amande qui suit les sinuosités de la coque qui est très-épaisse, très-dure, & qui ne se divise point en deux parties comme les noix de France, dont elles approchent par leur forme & leur goût. — *Loc.* On trouve cet arbre dans les mornes, où il n'est cependant pas commun.

NYMPHÆA Americana. *V.* Nénuphar.

O

OCCYMUM. *V.* Basilic.

OCCYMUM maximum. *V.* Sariette (grande).

ŒIL de chat. *V.* Pois queniques.

ŒUILLET-ROSE.

OLDENLANDIA. *V.* Hyssope.

OLIVIER bâtard. — *Obs.* C'est un arbre d'une médiocre grandeur ; son écorce est cendrée ; ses feuilles oblongues, opposées deux à deux sur les ramilles qui sont toujours terminées par une paire de feuilles, d'un verd-foncé en dessus, blanchâtres, luisantes en dessous, sans dentelures ni nervures apparentes, épaisses, divisées en deux parties égales par une côte qui a pour base un petit pédicule, longues de 2 pouces & demi, larges de quatre à cinq lignes. — *Loc.* Je n'en ai vu qu'un dans la plaine de Léogane sur l'habitation de M. Mithon ; on n'y avoit encore remarqué ni fleurs ni fruits ; il y en a probablement d'autres ailleurs.

OPUNTIA. *V.* Raquette.

ORANGER doux. — *Syn.* Aurantium dulce. — *Ord.* class. 21. sect. 6. gen. 1. *Tournef.*... class. 18. Polyadelphia icosandria, *Linn.*... famil. 44. les Pistachiers, sect. 2. *Adansf.* — *Loc.* On le trouve par-tout, soit dans les mornes, soit en plaine.

ORANGER de la Chine. — *Syn.* Aurantium Chinense dulcius.

ORANGER sauvage à fruits aigres. — *Syn.* Aurantium acri medullâ.

ORANGER sauvage à fruits amers. — *Syn.* Aurantium medullâ amarâ.

ORELLANA. *V.* Roucou.

ORME. *V.* Bois d'Orme.

OROBUS scandens. *V.* Liane à reglisse.

ORTIE en arbrisseau. — *Syn.* Urtica frutescens.

ORYZA. *V.* Riz.

ORYZA Americana. *V.* Herbe de coffe.

OSEILLE de Saint-Domingue. — *Syn.* Oxytutea.

OSEILLE de Guinée rouge. — *Syn.* *Ketmia Africana rubra*, *Pl.* — *Ord.* class. 1. sect. 5. gen. 5. *Tournef.*... class. 16. *Monadelphia polyandria*, *Linn.*... famil. 50. les Mauves, sect. 2. *Adanf.* Cette plante ainsi que la suivante appartient à la classe des Malvacées. — *Obs.* Elle est annuelle & s'élève jusqu'à six ou sept pieds; sa racine est chevelue, pivotante, coriassée, grisâtre en dehors, blanche en dedans, noirâtre au centre, sans odeur ni saveur; sa tige ligneuse, tortueuse, rameuse; l'épiderme rouge, raboteuse; l'écorce moyenne, verdâtre; le liber blanc; le bois blanc, fendu: l'on trouve au centre une moëlle verdâtre, remplie d'un suc acide, sans odeur; ses branches sont longues, pliantes, le long desquelles naissent les feuilles: elles sont digitées (*fig. 2.*) en trois parties oblongues, pointues, dentelées, d'un verd-gai, sans odeur, d'un goût acide, attachées à un pétiole aussi long que la feuille, qui est d'environ quatre pouces; chaque division a un pouce dans sa plus grande largeur. Avant leur développement (*fig. 1.*), elles sont pliées en dedans, droites sur leur pétiole, & ne s'inclinent vers la terre que lorsqu'elles sont parfaitement développées. Les fleurs (*fig. 3.*) naissent des aisselles des feuilles; elles sont monopétales, en forme de cloche, fendues jusqu'à la base en cinq quartiers, d'un rouge-clair, arrondies au sommet, de quatorze à quinze lignes de longueur, enveloppées d'un calice découpé jusqu'à moitié en cinq parties pointues. Ce calice est porté sur un second calice qui est attaché à un petit pédi-

PLANCHE
III.

cule, & découpé en treize ou quatorze parties rougeâtres, pointues. Le centre de la fleur, qui est d'un rouge-vif, est occupé par un pistil terminé par cinq stigmates sphériques; il est environné de plusieurs étamines dont les anthères sont jaunes.

Quand la corolle est flétrie, le calice intérieur (*fig. 4.*) s'allonge, devient épais, d'un rouge-foncé, charnu, d'un goût acide, & acquiert en peu de temps jusqu'à un pouce de diamètre par la base, & un pouce & demi de hauteur. Le pistil se change en un fruit sec, divisé en cinq loges, qui sont composées chacune de trois lames fort minces, oblongues, hérissées en dehors de poils très-fins & piquants, lisses en dedans. Chaque fruit contient une trentaine de semences (*fig. 5.*) grises, grosses comme une graine de rave, en forme de petit rein. — *Loc.* Cette plante vient par-tout. — *Us.* Le calice intérieur se mange en confiture, & on l'emploie, ainsi que les feuilles, dans les cuisines à la place de l'oseille ordinaire. — *Virt.* On regarde cette plante comme émolliente, rafraîchissante.

OSEILLE de Guinée blanche. — *Syn.* *Ketmia Africana candida.* — *Obs.* Cette plante est distinguée de la précédente par les caractères suivans. 1°. Sa racine est blanche en dehors, grisâtre en dedans. 2°. L'épiderme qui couvre la tige est verd. 3°. Les feuilles (*fig. 6.*) sont divisées en cinq parties alongées, d'un verd-tendre, représentant une main ouverte. 4°. Les fleurs sont d'un jaune clair, le centre d'un jaune foncé; le calice intérieur verdâ-



tre, moins acerbe que celui de l'Oseille de Guinée rouge : le second calice est découpé en plusieurs parties pointues, d'un verd foncé. 5°. Les graines renfermées dans le fruit sont plus petites, & jusqu'au nombre de quarante. Dans tout le reste, cette plante est semblable à la précédente.

OUALLOUHOUMEROU. *V.* Sauge puante.

OUANDOU. *V.* Pois d'Angole.

OUCYAOUX. *V.* Langue de bœuf.

OULEBOUHOU. *V.* Kinkina faux.

OULEOUMELÉ. *V.* Laman.

OULIERA. *V.* Raisinier du bord de la mer.

OUROUANKLE. *V.* Bois laiteux franc.

OURIAGON. *V.* Piment.

OUYLTARAOUA. *V.* Sensitive épineuse.

Oxys lutea. *V.* Oseille de Saint-Domingue.

P

PAIN d'épice.

PALETUVIER rouge. — *Syn.* Paletuvier violet, Golette fou. — *Obs.* C'est un grand arbre, dont le tronc s'élève assez haut, & répand beaucoup de branches, dont quelques-unes se replient vers la terre, y prennent racine, & produisent de nouveaux arbres; son écorce est brune; ses feuilles ovales, larges d'un pouce & demi, longues de trois à quatre pouces, luisantes, sans dentelure, marquées sur les bords de petits points noirs, saillants tant en dessus qu'en dessous, divisées en deux parties égales par une côte rougeâtre, à laquelle aboutissent des nervures très-minces; d'un verd-sombre, portées sur un petit pedicule rougeâtre. Ses fleurs sont en grappe;

blanchâtres; ses fruits larges, aplatis, rougeâtres, dont les perroquets sont fort avides. — *Loc.* Cet arbre croît dans les lagons & à l'embouchure des rivières. — *Uf.* Son écorce sert à tanner les cuirs, & donne une couleur violette.

PALETUVIER jaune. — *Obs.* Sa feuille est pointue par les deux extrémités, sans dentelure, divisée par une côte jaunâtre, à laquelle aboutissent des nervures très-apparentes. — *Loc.* Il croît au bord de la mer & dans les lagons.

PALETUVIER à feuilles épaisses. — *Obs.* Ses feuilles sont oblongues, fermes, pointues par les deux extrémités, divisées par une côte failante, rougeâtres, auxquelles aboutissent de petites nervures: dans tout le reste il convient avec le Paletuvier rouge.

PALETUVIER de montagne. — *Obs.* Sa tige est droite, revêtue d'une écorce brune, grise, peu crevassée, très-épaisse; son bois blanchâtre, solide; ses feuilles ovales, d'un verd-fombre en dessus, blanchâtres en dessous; ses fleurs blanches; il leur succède des baies rondes, blanches, pointues, remplies de petites graines très-rouges. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uf.* Son bois est employé pour faire des combles aux maisons.

PALETUVIER violet. *V.* Paletuvier rouge.

PALMA christi. — *Syn.* Pignon d'Inde, Ricinus frutescens, Liamahou, *Caraib.* — *Loc.* C'est une plante annuelle qui croît par-tout.

PALMA dactylifera. *V.* Dattier.

PALMA humilis. *V.* Bananier.

PALMA Indica coccifera. *V.* Cocotier.

PALMISTE. — *Syn.* Palma major, Areca, Jacq. — *Obs.* On en distingue à Saint-Domingue cinq espèces, qu'on appelle *Palmiste franc*, *Palmiste à chapelets* ou à *croco*, *Palmiste épineux*, *Palmiste à huile*, *Palmiste à vin*. — *Loc.* Le *franc* se trouve en plaine, les autres ne croissent que dans les mornes. — *Us.* Ses feuilles servent à couvrir les cases ; on en fait aussi des corbeilles, des nattes, des balais & quantité d'autres ouvrages. L'on mange le sommet de la tige qui se nomme *choux-palmiste* ; son bois est employé dans les bâtimens ; il dure long-temps, pourvu qu'il ait été coupé dans sa maturité, & qu'on le place à l'abri de la pluie.

PANICUM Indicum. *V.* Petit Mil à chandelle.

PAPAYER. — *Syn.* Carica ; Ababaya, Car. Papaya, Hort. Mal. — *Ord.* class. 22. Dioecia decandria, Linn. . . famil. 45. les Tithymales, sect. 2. *Adans.* — *Obs.* On en distingue deux espèces, le mâle & la femelle. Le Papayer mâle s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds. Sa racine est pivotante, blanchâtre, aqueuse, d'une odeur & d'une saveur désagréable ; sa tige est nue, d'environ un pied de diamètre, pleine & solide vers la base, creuse par en-haut, divisée intérieurement par des cloisons charnues & blanchâtres ; son écorce moyenne est épaisse, verdâtre, revêtue d'une pellicule cendrée ; ses feuilles sont partagées en cinq, sept ou neuf lanières qui sont elles-mêmes profondément découpées, sans dentelure ; chaque découpe est terminée en pointe. Ces feuilles sont d'un verd-foncé en dessus, pâles en dessous,

tendres, lisses, de dix-huit à vingt pouces de diamètre, portées sur des pétioles longs de deux à trois pieds, creux, verdâtres. Les fleurs sont composées d'un calice monophylle, divisé en cinq parties oblongues, d'une corolle monopétale, divisée jusqu'à la base en six feuilles blanchâtres, d'une odeur douce, attachées jusqu'au nombre de soixante sur un pédicule grêle, flexible, long de deux à trois pieds, portées sur un petit calice d'un verd-foncé. Le centre est occupé par dix étamines dont les anthères sont oblongs & jaunâtres; ces fleurs n'ont pas de pistil; lorsqu'elles ont répandu leur poussière fécondante, elles tombent, & ne laissent après elles aucun fruit.

Le Papayer femelle s'élève autant que le précédent, & il lui est tout-à-fait semblable par sa racine, son tronc & ses feuilles. Ses fleurs croissent immédiatement sur la tige, elles sont à cinq pétales blancs, d'une odeur suave, pointues, environnées d'un calice à cinq pointes qui est porté sur un pédicule très-court. L'ovaire occupe le milieu de la corolle, il porte un stil terminé par cinq stigmates & devient un fruit assez semblable à un melon, couvert dans sa maturité d'une écorce jaunâtre, divisé en plusieurs côtes, jaune en dedans, rempli d'une pulpe succulente, d'une saveur douce, d'une odeur aromatique. L'on trouve au milieu une grande cavité formant une espèce de pentagone oblong, remplie d'une substance fongueuse & de cinq rangées de graines ovoïdes, rudes, noirâtres, canelées, enveloppées séparément

dans une membrane blanchâtre, transparente.
 — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Uf.* Ses fruits se mangent crus comme les melons, ou confits. On en fait des envois en France.

PARKINSONIA. *V.* Genêt épineux.

PASSIFLORA. *V.* Granadille, Liane à calçon, Marigouia.

PATAGON. — *Syn.* Valeriana humilis, *Pl.*

PATATE. — *Syn.* Batate, Battata, Maby, *Car.* Convolvulus. — *Ord.* class. 1. sect. 3. gen. 4. *Tournef.*... class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... famil. 27. les Personées, sect. 4. *Adanf.* — *Obs.* On en distingue six espèces; favoir, Patates blanches à grosses racines, dites à *gros bois*; Patates blanches, moins grosses, dites *Patates suif*; Patates violettes en dehors & en dedans; Patates jaunes à feuilles luisantes; Patates d'un jaune d'abricot, dites *de Samana*. — *Uf.* Les tiges se donnent aux chevaux, & se nomment *bois patate*; elles leur tiennent lieu de fourrage; les racines sont la nourriture ordinaire des Nègres.

PAULLINIA scandens. *V.* Liane à scie.

PAYOMARIBA. *V.* Caneficier sauvage.

PELÉ. *V.* Bois d'ortie.

PERICLIMENUM. *V.* Sanguine.

PERIPLOCA. *V.* Corde à violon.

PERROQUET, espèce de gui.

PERSEA. *V.* Avocatier.

PETARD. *V.* Bois de conille.

PETIVERIA foetida. *V.* Verveine puante.

PHASEOLUS Brasilianus. *V.* Liane à cacone.

PHASEOLUS hirsutus. *V.* Pois à gratter.

PHYTOLACCA Americana. *V.* Epinards épineux.

PIGNON d'Inde. *V.* Palma christi.

PIGNON d'Inde à petites feuilles de châtaignier.

PIMENT. — *Syn.* Poivre d'Inde, *Capficum*, *Tournef.* Quyo, Ouryagon, Boëmin, Aty, Aryamucha, *Car.* — *Ord.* class. 2. sect. 6. gen. 5. *Tournef.*... class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... famill. 28. les Solanum. *Adanf.* — *Obs.* On en distingue plusieurs espèces, qui sont : le *gros Piment*, dont le fruit est alongé ; le *Piment à chien*, qui est applati ; le *Piment cabrit* ou *Piment doux*, en forme d'olive ; le *petit Piment enragé*, qui est rouge & alongé ; le *Piment à oiseau*, dont la graine est arrondie & petite. — *Loc.* On les trouve par-tout. — *Uf.* On en assaisonne les ragouts.

PIN, *Pinus*.

PINAS. *V.* Ananas épineux.

PINGOUIN. *V.* Ananas maron.

PINPINICHY. *V.* Bois laiteux bâtard.

PISTACHE des Isles. — *Syn.* *Arachidna*, *Pl.* — *Loc.* Cette plante croît par-tout. — *Uf.* On en mange les fruits grillés.

PISTACIA. *V.* Gommier.

PITTE. *V.* Aloës pitte.

PITTONIA. *V.* Chiques.

PLUMBAGO. *V.* Herbe au diable.

PLUMERIA. *V.* Franchipanier.

PLUTEVOÏDES. *V.* Balais doux.

POINCILLADE. — *Syn.* Fleur de Paradis ; *Poinciana*, *Linn.* *Cassia*, *Tournef.* *Senna spuria*, *Sloa.* *Crista pavonis*, *Breyn.* *Frutex pavonicus*, *Flos pavonis*, *Merian.* *Tsietti-mandaru*, *Hort. Mal.* — *Ord.* class. 21. sect. 5. gen. 2. *Tournef.*... class. 10. Decandria monogynia,

Linn....

Linn.... famil. 43. les Légumineuses, sect. 1.
Adans. — *Obs.* C'est un arbrisseau épineux qui fut apporté de l'Isle *Saint-Martin* à *M. de Poincy*, Gouverneur-Général des Isles du vent, qui lui donna son nom; il s'élève de dix à douze pieds; ses tiges sont grêles, tendres, cassantes, crevassées, d'un gris-cendré ainsi que les anciennes branches; mais les jeunes sont vertes, lisses, nouvelles: de chaque nœud partent deux ramilles opposées, sur lesquelles sont placées les feuilles deux à deux, longues de quatre lignes, larges d'environ deux lignes, arrondies au sommet, un peu pointues par la base, traversées dans leur longueur par un petit filet, tendres, sans dentelure, d'un verd-gai. Chaque ramille est garnie d'une épine, & elle est toujours terminée par une paire de petites côtes, sur lesquelles les feuilles sont rangées; chaque petite côte est aussi terminée par une paire de feuilles. Ses fleurs sont en épi, à cinq pétales jaunes sur les bords, de couleur de feu au milieu, portées sur de longs pédicules, soutenues par un calice découpé jusqu'à la base en 5 parties. Le centre est occupé par 10 étamines rouges, un peu arquées, plus grandes que la fleur, au milieu desquelles est placé un pistil qui devient une gouffe plate, brune en dehors, blanchâtre en dedans, remplie de quelques semences larges, épaisses, de la forme d'une lentille. — *Loc.* Il croît également bien partout. — *Virt.* Ses fleurs prises en infusion ont la réputation aux isles d'être apéritives, béchiques, fébrifuges, sudorifiques, vulnéraires.

POIRIER. — *Syn.* *Bignonia pyri-facie.* — *Obs.*

Ses feuilles sont luisantes; ses fleurs deviennent des filiques. On en distingue deux espèces; à grandes feuilles & à petites feuilles. — *Loc.* Il vient bien par-tout. — *Uf.* On l'emploie dans les ouvrages de charpente, aucun insecte n'ose en approcher.

Pois d'Angole. — *Syn.* Pois de 7 ans, Pois de Congo, *Cytisus frutescens*, *Pl. Quingongi*, *Bipicaa*, Ouandou. *Car.* — *Ord.* class. 22. *Tournef.*... class. 17. *Diadelphia decandria*, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses, sect. 2. *Adanf.* — *Obs.* C'est un arbrisseau qui ne s'élève guères qu'à 8 ou 10 pieds; sa tige est droite, grisâtre; elle pousse au sommet plusieurs rameaux grêles, verdâtres. Ses feuilles sont alongées, étroites, minces, pointues, d'un verd-obscur en dessus, blanchâtres en dessous; ses fleurs légumineuses, jaunes, en épi; le pistil devient une gouffe d'environ deux pouces de longueur, arrondie, pointue par les deux bouts, d'une couleur fauve, mince, remplie de plusieurs semences orbiculaires, umbiliquées, tantôt entièrement blanches, tantôt parsemées de taches noirâtres. — *Loc.* Il croît par-tout. — *Uf.* On en mange les semences, elles sont d'une grande ressource aux habitans pour nourrir leurs esclaves.

Pois blancs. *V.* Pois inconnus.

Pois bourcouffou. — *Obs.* Ses tiges sont grimpantes; ses fleurs petites, en grappes, blanches, & produisent une filique courte, mais gonflée; elle contient 3 ou 4 graines assez grosses, ovales & dures. — *Loc.* Cette plante croît par-tout. — *Uf.* On en mange les fruits.

Pois casse-canary. — *Syn.* Pois à pigeon. —

Obs. Ses tiges sont droites ; les feuilles qui croissent au bas de la tige sont plus grandes que celles qui poussent au sommet ; ses fleurs jaunes , en grappe , & il leur succède une filique très-longue , grêle , de forme cylindrique , remplie de petites graines sphériques.

Pois chicannes. — *Obs.* Ses tiges sont grimpantes , ses fleurs en grappe , petites , blanches ; ses filiques courtes , un peu applaties ; ses graines ovales , petites , blanches. — *Uf.* On en mange les graines.

Pois choucras. — *Obs.* Ses tiges sont grêles , grimpantes ; ses feuilles oblongues , disposées trois par trois à l'extrémité des branches , divisées par une côte en deux parties inégales , sans dentelure , pointues au sommet , arrondies à la base , d'un verd-clair , lisses ; ses graines plates. — *Loc.* On les cultive dans les jardins. — *Uf.* Ses graines sont très-bonnes & se mangent comme les haricots de France , auxquels elles ressemblent.

Pois de Congo. *V.* Pois d'Angole.

Pois dames. — *Obs.* Ses tiges sont grimpantes ; ses feuilles ridées , ses fleurs blanchâtres , & produisent une filique épaisse , cylindrique , pendante , remplies de graines ovales , blanches , applaties.

Pois doux. — *Syn.* Inga, *Pl.* Bayroua, Alakoaly, *Caraïb.* — *Obs.* Sa fleur est blanche , frangée ; son fruit d'une faveur douce. Il ne faut pas confondre cette plante avec le *Pois sucrin* dont nous parlerons bientôt , ni avec un arbre de la *Martinique* , nommé *Pois doux* , dont Jacquin parle au mot *Mimosa*.

Pois à gratter. — *Syn.* Pois pouilleux, *Mucuna*, *Marcg.* Dolichos pruriens, *Jacq.* Stizolobium, *Brown.* Cacara pruritus, *Rumph.* Naincorana, *Hort. Mal.* Phaseolus hirsutus, *Pl.* Phaseolus utriusque Indiæ, *Sloz.* — *Ord. class.* 10. sect. 4. *Tournef.* . . class. 17. Diadelphia decandria, *Linn.* . . famil. 43. les Légumineuses, sect. 4. *Adanf.* — *Obj.* C'est une plante de l'Amérique, grimpante, qui s'accroche aux arbres voisins, & s'élève fort haut. Sa tige est grosse, coriassée, grise, pliante, couverte de poils très fins; ses feuilles pointues, allongées, lanugineuses, portées trois à trois sur une même queue; ses fleurs croissent à l'extrémité des branches, elles sont légumineuses, d'un bleu tirant sur le violet; il leur succède des gouffes de 5 à 6 pouces de longueur, ridées, couvertes d'un duvet très-fin, brun, court, épais, qui s'attache à la peau & y cause des démangeaisons cuisantes. Le dedans des gouffes est lisse, luisant, argenté, rempli de 3 ou 4 graines rondes, applaties, brunes, luisantes, marquées de lignes noires. — *Loc.* Cette plante croît par-tout dans les lieux incultes.

Pois de haye. — *Obj.* Ses tiges sont grimpantes, ses fleurs petites, faites en cœur; ses fleurs en grappe, petites, jaunes, & produisent une petite silique. — *Loc.* Le nom de cette plante désigne l'endroit où elle croît.

Pois inconnus. — *Syn.* Pois blancs. — *Obj.* Ses fleurs sont blanches & produisent des graines oblongues, blanches. — *Loc.* On cultive cette plante dans les jardins. — *Uf.* On en mange les graines, comme celles des pois d'Europe.

Pois jaunes. — *Obf.* Cette plante produit des tiges dont les unes font grimpantes, & les autres droites; ses fleurs font en grappe, grandes, jaunes; ses filiques longues, cylindriques, remplies de graines jaunes.

Pois mabouia. — *Syn.* Faba diaboli, Capparis cynallophora, *Jacq.* Capparis arborefcens, *Pl.*

Pois à Nègres. *V.* Pois violets.

Pois nuds. *V.* Pois queniques.

Pois à Pigeon. *V.* Pois casse-canary.

Pois pouilleux. *V.* Pois à gratter.

Pois puant. — *Syn.* Cassia foetida. — *Ord.* class. 10. sect. 2. *Tournef.*... class. 10. Decandria monogynia, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses, sect. 1. *Adanf.* — *Obf.* C'est une plante de Saint-Domingue qui s'élève tout au plus à quatre pieds de terre; sa racine est traçante, amère; sa tige grisâtre, ferme, ligneuse, & produit plusieurs rameaux; ses feuilles font conjuguées, oblongues, pointues, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, d'une odeur fétide; ses fleurs légumineuses, composées de cinq pétales; le pistil devient une filique longue de quatre à cinq pouces, droite, arrondie, grosse comme une plume d'oie, remplie de semences grisâtres, nombreuses, petites, ferrées les unes contre les autres. — *Loc.* Elle croît communément dans les Savannes le long des haies. — *Virt.* On la regarde comme hystérique, emménagogue, résolutive; on la fait entrer dans les cataplasmes.

Pois puant à feuilles de séné. — *Syn.* Cassia foetida foliis sennæ. — *Obf.* Ses feuilles font presque rondes; ses filiques pendantes, &

294 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
plus longues que celles de la précédente. Elle
lui ressemble dans tout le reste.

Pois queniques. — *Syn.* Pois de terre, Pois
nuds, Œil-de-chat, Bonduc, *Pl.* — *Ord.* class.
10. Decandria monogynia, *Linn.*... famil. 43.
les Légumineuses, sect. 1. *Adansf.* — *Obs.* Les
tiges de cette plante sont verdâtres, can-
nelées, armées de piquants, sarmenteuses, cas-
santes, garnies de feuilles oblongues, sans
dentelure, arrondies par la base, pointues au
fommet, d'environ neuf lignes de largeur,
d'un pouce & demi de longueur, attachées
par un petit pédicule deux à deux sur une
côte, qui est terminée tantôt par une paire
de feuilles, tantôt par une impaire, lisses,
luisantes, d'un verd-foncé en dessus, clair en
dessous; chaque paire de feuilles est accom-
pagné de deux petites épines placées sur la
côte; sa fleur est jaune, inodore, garnie d'é-
tamines très-déliées; le pistil devient une gouf-
se brune, aplatie sur les bords, renflée au
milieu, pointue aux deux extrêmités, large
de 15 à 18 lignes, longue de quatre à cinq
pouces, couverte en dehors de piquants foi-
bles & flexibles, lisse en dedans, composée
de deux lames membraneuses, contenant une,
deux ou trois graines très-lisses, sphériques,
d'un gris bleuâtre, très-dures, élastiques,
dans lesquelles on trouve une amande blan-
che, ridée, d'une odeur & d'un goût de pois
verd, un peu amère. — *Loc.* Cette plante
croît communément au bord de la mer.

Pois rouges. — *Obs.* Ses tiges sont droites;
ses feuilles d'un verd-gai; ses fleurs oblon-
gues, rougeâtres: il leur succède une silique

épaisse , remplie de graines ovales & rougeâtres.

Pois fabres. — *Obs.* C'est une plante grimpante , qui produit une filique longue d'un pied , large d'un pouce , remplie de graines ovales d'un pouce de longueur , larges d'un demi-pouce. — *Uf.* Ses graines sont bonnes à manger , mais difficiles à digérer.

Pois à savon blanc. — *Obs.* C'est une plante grimpante , dont les fleurs sont petites , d'un blanc verdâtre , en grappe ; il leur succède une filique large & petite , remplie de graines blanches , applaties.

Pois à savon marbré. — *Obs.* Elle ne diffère de la précédente que par ses graines , qui sont bariolées.

Pois à savon rouge. — *Obs.* Ses filiques sont moins larges ; ses graines petites & rouges.

Pois de sept ans. *V.* Pois d'Angole.

Pois forciers. — *Obs.* Sa tige est droite ; ses feuilles ridées , d'un verd-obscur ; ses fleurs oblongues , violettes ; ses filiques cylindriques , un peu épaisses , pendantes , & remplies de graines noires , ou marquées de taches noires.

Pois sucrin. — *Syn.* Sucrin , Inga , *Pl. Mimosa* , *Linn.* Arbor filiquosa Brasiliensis , *Sloa.* — *Ord.* class. 20. sect. 5. *Tournef.*... class. 23. Polygamia monoecia , *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses , sect. 1. *Adanf.* — *Obs.* C'est un grand arbre dont la racine est chevelue , fibreuse , grosse , traçante ; l'épiderme est grisâtre ; l'écorce moyenne , rougeâtre , d'un goût fort âcre ; le liber blanchâtre ; le bois blanc , dur , sans moële ; son tronc est droit ,

PLANCHE
IV.

branchu au sommet, l'épiderme grisâtre, l'enveloppe cellulaire verte & fort acerbe, le liber très-blanc, le bois blanchâtre, d'un goût fade; ses branches longues, pliantes, qui se foudivisent en plusieurs ramilles, à l'extrémité desquelles naissent les feuilles (*fig. 1.*): elles sont disposées deux à deux sur une côte aîlée, qu'une paire de feuilles termine, oblongues, arrondies à la base, pointues au sommet, sans dentelure, de quatre à cinq pouces de longueur, dont la moitié fait leur plus grande largeur, attachées à un très-petit pétiole, d'un goût âcre, d'une odeur forte, d'un verd-foncé en dessus, clair en dessous; la fleur (*fig. 2.*) est en entonnoir, formant un tuyau évasé par en-haut, découpé en cinq parties égales, rabattues en dehors, & pointues; la corolle est d'un verd-pâle, portée sur un calice d'un verd-sombre, également découpé; le pistil mince, allongé, environné de 80 à 90 étamines, dont les filets sont blancs, cylindriques, de deux pouces de longueur; les anthères sphériques, jaunâtres. Cette fleur croît à l'extrémité des rameaux, par bouquets, qui sont composés de sept à huit individus, attachés à un pétiole très-petit. Le pistil devient une gouffe (*fig. 3.*) un peu arquée, de la longueur de cinq à six pouces, de huit à neuf lignes de diamètre, divisée extérieurement dans toute sa longueur en quatre parties, dont deux plus applaties & composées de filamens transversales; les deux autres plus relevées & garnies de filamens longitudinales. Ce fruit dans sa maturité est d'un verd-jaunâtre, renferme une matière



Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Mothey Laine Sculp

Spongieuse, très-blanche, sucrée, divisée en 14 ou 16 loges, qui renferment autant de graines (*fig. 4.*) presque ovales, noires, divisées en deux lobes, d'un goût âcre, revêtues d'une pellicule blanchâtre. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Us.* La pulpe de ses gouffes est succulente ; on la suce avec plaisir.

Pois de terre. *V.* Pois queniques.

Pois violets. — *Syn.* Pois à Nègres. — *Obs.* Cette plante produit des rameaux, dont les uns sont droits, les autres grimpan ; ses fleurs sont grandes, en grappe, violettes ; ses siliques longues, épaisses, cylindriques, remplies de graines violettes.

POIVRE d'Inde. *V.* Piment.

POIVRE de la Jamaïque. *V.* Bois d'Inde.

POLIPODE, espèce de Gui.

POLYGONUM scandens. *V.* Igname, Méchoacan.

POMA paradisi. *V.* Bananier.

POMIFERA Indica. *V.* Acajou à pomme.

POMME d'amour.

POMME de merveille. — *Syn.* Nexiquen, Momordica.

POMME de terre. — *Syn.* Allouïa, *Car.*

POMMIER.

PONJA. *V.* Cotonnier mapou.

POURPIER. — *Syn.* Portulaca, Chiboulemé, *Caraië.*

PRÊLE. — *Syn.* Queue de cheval, Equisetum.

PRUNIER épineux. — *Syn.* Ximenia aculeata, *Pl.* Ababouy, *Car.*

PRUNIER icaque. *V.* Icaquier.

PRUNIFERA Indica. *V.* Acajou à pomme.

PRUNUS Brasiliensis. *V.* Monbin.

PRUNUS maritima. *V.* Raisinier du bord de la mer.

PSEUDO-Brasilium. *V.* Bois de Campêche.

PSIDIUM. *V.* Goyavier.

PUNICA. *V.* Grenadier.

PYRA infana. *V.* Brehême.

Q

QUEDEC. — *Syn.* Quibé, Lobelia longi-flora, *Linn.* Rapunculus aquaticus, *Sloa.* Valdia cardui-folia. — *Virt.* Cette plante est très-vénéneuse.

QUENIQUES. *V.* Pois queniques.

QUEUE de cheval. *V.* Prêle.

QUERAIBA. *V.* Liane aux yeux.

QUIBÉ. *V.* Quedec.

QUINGAMBO. — *Syn.* Gumbo, Ketmia, *Pl.* — *Virt.* Cette plante est pectorale, & propre à rétablir les forces abattues.

QUINGONGI. *V.* Pois d'Angole.

QUYO. *V.* Piment.

R

RACUACANGA. *V.* Balifier.

RAISIN (petit). Ses feuilles sont ovales ; épaisses, longues de deux à trois pouces, d'un pouce & demi dans leur plus grande largeur, sans dentelure, divisées en deux parties égales par une côte saillante, dont la base forme un petit pétiole, garnies de nervures très-petites, d'un verd-foncé ; ses baies en grappe, grosses comme un grain de chénevi, d'abord

rouges, ensuite noires, d'un goût aigrelet.
 — *Loc.* Cet arbre croît par-tout dans les mornes & dans la plaine. — *Us.* On en mange les baies.

RAISINIER du bord de la mer. — *Syn.* Mangre rouge, *Prunus maritima*, *Sloa.* Ouliera, *Copey*, *Caraïb.* Coccoloba uvifera, *Jacq.* Guyabara, *Pl.* — *Ord.* class. 18. sect. 1. *Tournef.* ... class. 8. *Oständria trigynia*, *Linn.* ... famil. 39. les *Perficaires*, *Adanf.* — *Obs.* Cet arbre s'élève ordinairement à vingt pieds; sa racine est tortueuse, traçante, chevelue, un peu âcre; son tronc crochu, noueux branchu; son écorce grise, crevassée, divisée en plusieurs nœuds, comme le roseau; le bois rouge, dur, plein, massif; l'on trouve au centre une moëlle rougeâtre de deux à trois lignes de diamètre. Il sort de chaque nœud des feuilles rangées alternativement, fort épaisses, lisses, coriaces, arrondies, de neuf à dix pouces de largeur, de sept à huit pouces de longueur, d'un verd-foncé en dessus, pâle en dessous, sans dentelure, portées sur un pétiole assez gros, rougeâtre, court, dont le prolongement forme une côte saillante qui s'étend jusqu'au sommet de la feuille, & se divise en plusieurs nervures rougeâtres. Des aisselles des feuilles s'élève une pannicule pyramidale, assez semblable à une grappe de raisin, longue de sept à huit pouces, composée de soixante à soixante-dix fleurs à étamines. Elles sont petites, blanchâtres, d'une odeur suave, portées sur de petits pédicules. Les étamines sont très-déliées, au nombre de huit, rangées autour du pistil qui est terminé

par trois stigmates. L'ovaire devient une baie qui dans sa maturité est molle, sphérique, de couleur pourprée, couverte de petites gouttes de rosée, succulente, d'un goût aigrelet. On trouve au milieu un gros noyau dur, ligneux, cannelé, ovale, qui renferme une amande amère. — *Loc.* Il croît par-tout sur le rivage de la mer, & quelquefois dans les montagnes où il a été peut-être transplanté. — *Us.* Son bois est employé dans quelques ouvrages de charronage. — *Virt.* Ses fruits passent pour anti-dysentériques; on se sert aussi de ses racines dans les tisanes astringentes.

RAISINIER de montagne. — *Obs.* Sa tige est droite, son écorce lisse, assez semblable à celle des *Goyaviers*; son bois rougeâtre, tendre & léger; ses feuilles oblongues, d'un pied de longueur & d'un demi-pied dans leur plus grande largeur, arrondies à la base, terminées au sommet par une pointe mouffe, sans dentelure, lisses, d'un verd commun, portées sur un pétiole court, assez gros, qui en se prolongeant le long de la feuille forme une côte saillante qui la divise jusqu'au sommet en deux parties égales; de grosses nervures obliques & saillantes ont pour base cette côte, & se joignent à leur sommet par différens contours. Ses fleurs sont à étamines, verdâtres, en épi pyramidal, & deviennent un petit fruit en grappe, aigrelet, noir dans sa maturité, sphérique, d'environ deux lignes de diamètre. On trouve au milieu un noyau cannelé assez semblable aux pepins du raisin d'Europe. — *Loc.* Cet arbre ne croît que dans

les mornes. — *Uf.* On en mange les fruits qui sont rafraîchissans & plaisent aux Créoles.

RAISINIER de coudre. — *Syn.* Coccoloba nivea, *Jacq.* — *Obs.* C'est un arbre de moyenne grandeur. Sa tige est droite & se divise en plusieurs rameaux très-droits ; ses feuilles oblongues, sans dentelure, alternativement posées ; sa fleur jaunâtre, à laquelle succède un fruit blanchâtre qui ne couvre que la moitié du noyau, l'autre moitié restant à nud. — *Uf.* On en mange les fruits avec plaisir.

RAJANIA scandens. *V.* Liane mince.

RAPUNCULUS aquaticus. *V.* Quedec.

RAQUÊTE. — *Syn.* Nopal, Opuntia, *Turnef.* Cactus, *Linn.* Ficus Indica, *C. B. Batta,* *Carib.* — *Ord.* class. 6. sect. 2. gen. 4. *Turnef.* . . . class. 12. Icosandria monogynia, *Linn.* famil. 32. les Pourpiers, sect. 1. *Adanf.* — *Loc.* Cette plante est fort commune par-tout ; elle aime les endroits arides & sablonneux. — *Uf.* On en mange les fruits. — *Virt.* Ses feuilles sont émollientes & suppuratives.

RAUVOLFIA lactescens. *V.* Bois laiteux franc.

REGLISSE. *V.* Liane à reglisse.

REREMOULY. *V.* Liane à griffe-de-chat.

RHAMNUS arboreus. *V.* Bois couleuvre.

RHIZOPHORA. *V.* Manglier rouge.

RHUBARBE blanche. *V.* Mechoacán.

RHUBARBE (fausse). *V.* Roioc.

RICINOIDES. *V.* Médecinier, Sauge du Port-de-Paix.

RICINUS frutescens. *V.* Palma christi.

RIVERIA major scandens. *V.* Liane à barrique.

RIVINA major. *V.* Herbe à Charpentier de Saint-Domingue.

RIZ. — *Syn.* Oryza. — class. 15. sect. 3. gen. 4. *Tournef.*... class. 6. Hexandria digynia, *Linn.*... famil. 7. les Gramens, sect. 6. *Adanf.*

ROIOC. — *Syn.* Fausse Rhubarbe, Morinda. — *Uf.* Ses racines teignent en couleur fauve & jaune.

ROMARIN (faux). — *Syn.* Thymælea. — *Obs.* Cette plante a le port du Romarin, mais elle n'en a point le caractère. « Ses fleurs, » dit M. *Desportes*, sont monopétales, en » entonnoir, petites, blanches. Il leur suc- » cède des fruits ovales, pleins de suc, qui » contiennent une semence oblongue. » — *Virt.* Elle passe pour pectorale.

RONCE de l'Amérique.

ROSEAU. — *Syn.* Arundo, Jacapé, *Caräib.*

ROSIER de Jericho.

ROSIER maron rouge. — *Obs.* Sa racine est fibreuse, pivotante; ses tiges grêles, tendres, grisâtres, un peu crevassées; ses branches droites, alternes; ses feuilles alongées, d'un pouce & demi de longueur, de sept à huit lignes dans leur plus grande largeur, pointues, veloutées, finement dentelées, d'un verd-sombre; ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, elles sont petites, de couleur de rose, sans odeur, en grand nombre; il leur succède un fruit arrondi, oblong, velouté, d'un verd-sombre, qui s'ouvre dans sa maturité en trois portions faites en cuillers, de couleur de feu en dedans. L'on voit au centre de petites graines grisâtres, couvertes d'une

substance jaunâtre, d'une saveur douce, adhérentes à un corps de forme pyramidale. Cet arbrisseau est en même temps chargé de fleurs & de fruits, ce qui le rend très-agréable à la vue. — *Loc.* Il croît dans les mornes, on le trouve dans les lieux incultes & arides.

ROSIER maron jaune. — *Obs.* Il ne diffère du précédent qu'en ce que ses fleurs sont jaunâtres; ses fruits d'un jaune foncé en dedans, & beaucoup plus gros que dans le précédent. — *Loc.* On le trouve aussi dans les mornes.

ROUCOU. — *Syn.* Orellana, *Herm.* Urucu, *Pif.* Daburi, *Clus.* Achiotl, *Hern.* Arbor Mexicana coccifera, *C. B. Ray*, *Jonst.* Bixa, *Ovied.* Mitella tinctoria, *Tournef. Boërh.* Arbor finium regundorum, *Scalig.* Arnotto, *Dalec.* — *Ord.* class. 6. sect. 3. gen. 1. *Tournef.*... class. 13. Polyandria monogynia, *Linn.*... famil. 48. les Tilleuls, sect. 1. *Adansf.* — *Obs.* Sa tige ne s'élève qu'à douze ou quinze pieds; ses feuilles sont cordiformes, pointues au sommet, sans dentelure, minces, de quatre à cinq pouces de longueur, d'environ trois pouces & demi dans leur plus grande largeur, portées sur de longs pétioles, disposées alternativement sur les ramilles, d'un verd-clair, lisses, luisantes; les fleurs naissent par bouquet au sommet des branches; il leur succède des capsules arrondies, d'environ un pouce de diamètre, quelquefois pointues, brunes, couvertes de petites épines qui ne piquent point, s'ouvrant en deux parties égales, & renfermant des petites graines ridées, de la grosseur des graines de Coriandre, couvertes d'une pulpe rouge, attachées à un placenta

304 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
oblong. — *Loc.* Cet arbre se trouve par-tout.
— *Uf.* On emploie dans les teintures la pulpe
de ses graines. Les Nègres & quelques habi-
tans en mêlent la graine dans leurs ragoûts :
les Caraïbes s'en barbouilloient le corps &
en teignoient leurs hamacs. — *Virt.* On la
regarde comme rafraîchissante , astringente ,
anti-dysentérique.

RUELLIA. *V.* Coccis.

S

SABLIER.

SACRA malon. *V.* Epinards grands.

SALSE-PAREILLE. — *Syn.* Smilax affinis Sal-
saparillæ , *Raz.*

SANGLAN.

SANGUINE. — *Syn.* Periclimenum.

SAPOTIER. — *Ord.* class. 20. sect. 1. *Tour-
nef.*... class. 6. Hexandria monogynia , *Linn.*...
famil. 22. les Airelles , sect. 3. *Adanf.* — *Obs.*
C'est un grand arbre , fort branchu ; son écor-
ce est rousseâtre & laiteuse ; ses feuilles ob-
longues ; ses fleurs monopétales , en tuyau
découpé , assez semblables à celles du Sapo-
tiller , ainsi que les fruits , qui sont cepen-
dant beaucoup plus gros , & qui ne renfer-
ment assez communément qu'une amande
grosse , alongée , brune , luisante , échancrée
d'un côté , d'une odeur & d'un goût d'amande
amère. — *Loc.* Je n'en ai vu que dans quel-
ques habitations du *Fond-des-Nègres.* — *Uf.*
On mange ses fruits. — *Virt.* Ses graines sont
apéritives.

SAPOTILLER. — *Syn.* Achras , *Linn.* Sapota,
Pl.

Pl. Manitambou, *Car.* — *Ord.* comme le Sapotier. — *Obj.* C'est un grand arbre qui s'élève jusqu'à 30 à 40 pieds ; sa racine est pivotante, chevelue ; l'épiderme d'un brun-ombre ; l'écorce moyenne rougeâtre ; le liber blanc, d'un goût âcre, rempli d'un suc laiteux & gluant ; le bois blanc, filandreux ; le corps de l'arbre droit, fort rameux, couvert d'une épiderme crevassée, rude, noirâtre ; l'enveloppe cellulaire verte ; le liber semblable à celui des racines ; le bois blanc, fendant. Les branches sont tantôt alternes, tantôt opposées, longues, pendantes, représentant par en-bas une espèce de calote, du centre de laquelle s'élève un jet fort droit, assez élevé, dont le sommet forme un bouquet arrondi ; les feuilles naissent aux extrémités des ramilles, elles sont longues de trois à quatre pouces, larges de douze à quinze lignes, lisses, luisantes, sans dentelure, d'un verd-foncé en dessus, pâle en dessous, très-veinées, remplies d'un suc laiteux, gluant & âcre, pointues aux deux extrémités, disposées par bouquet, jusqu'au nombre de douze ou quinze, portées sur un pétiole long d'un demi-pouce, dont le prolongement forme une côte saillante qui divise la feuille en deux parties égales, & qui sert de base à plusieurs nervures fort déliées, presque droites & parallèles.

Les fleurs croissent au centre des bouquets sur un pédicule de six lignes de longueur, au nombre de cinq à six ensemble ; la corolle est monopétale, en tuyau découpé jusqu'au milieu en douze parties égales, de quatre à

cinq lignes de longueur sur presqu'autant de largeur, garnie de six étamines, dont les anthères sont brunes, renfermées dans un calice composé de six feuilles alongées, convexes en dessus, concaves en dedans, d'un verd-tendre, légèrement couvertes d'un velouté brun. Le pistil est placé au milieu des étamines, & devient une baie ovoïde ou sphérique, couverte d'une pellicule grise, rude, plus ou moins crevaslée. Quand elle n'est pas mûre, sa chair est verdâtre, d'un goût fort âcre & désagréable; mais dans sa maturité, elle est rougeâtre, délicieuse, rafraîchissante, remplie d'une infinité de petites veines qui contiennent un suc laiteux, doux & gluant. Le centre du fruit est occupé par plusieurs pepins oblongs, jusqu'au nombre de dix: ils sont alongés, arrondis par un bout, où l'on apperçoit quelquefois une petite épine; pointus par l'autre extrémité, échancrés sur le bord qui est tourné vers le centre du fruit, aplatis, revêtus d'une écorce ligneuse, noire, dure, cassante; elle renferme une amande fort amère, blanche, couverte d'une pellicule blanchâtre.

On distingue plusieurs espèces de Sapotiller, qu'on peut réduire à quatre, savoir, à fruits oblongs & ovoïdes; à fruits oblongs & gonflés au sommet; à fruits ronds, dont le sommet & la base sont aplatis; à fruits ronds, dont le sommet est pointu, la base aplatie. — *Loc.* Cet arbre se trouve par-tout. — *Us.* On en mange les fruits qui sont préférables à tous les autres de l'Amérique. — *Virt.* Ses graines sont très-apéritives; on en fait des

émulsions rafraîchissantes, en les mêlant avec quelques amandes douces d'Europe.

SAPOTILLER maion. *V* Balatas.

SARIETTE (grande). — *Syn.* *Ocimum maximum*.

SARIETTE (petite). — *Syn.* *Bidens Americanum*.

SASSAFRAS.

SAUGE (grande). — *Syn.* *Conyza major*. — *Loc.* Elle croît dans les lieux marécageux. — *Virt.* On la regarde comme pectorale.

SAUGE grande & puante. — *Syn.* *Solanum foetidum*, Ouallouhoumerou, *Carab.* — *Obj.* C'est une espèce d'arbrisseau dont les feuilles sont plus larges que celles de la Sauge d'Europe. — *Virt.* Elle est mise au nombre des plantes cordiales.

SAUGE du Port de paix. — *Syn.* *Ricinoïdes*.
 « Cette espèce, dit M. Desportes, est la plus
 » estimée; elle est très-semblable à la Sauge,
 » elle en a l'extérieur, le goût, l'odeur;
 » elle croît à la hauteur de deux ou trois
 » pieds; ses feuilles sont longues de deux
 » travers de doigt, larges d'un demi-pouce;
 » d'un verd-de-mer en dessus, argentées en
 » dessous; les fleurs naissent en pyramide,
 » elles sont purpurines, en rose, composées
 » de trois pétales. L'embryon naît dans des
 » endroits séparés des fleurs, & devient un
 » fruit qui s'ouvre en trois capsules, qui ren-
 » ferment une semence oblongue. *Virt.*
 » On estime particulièrement cette plante
 » pour rétablir les forces de l'estomac; elle
 » appaise le vomissement, & par sa qualité
 » sudorifique & cordiale, elle ranime le mou-

» vement du fang , & enlève les embarras qui
 » pourroient s'y former ».

SAUGE de montagne. — *Syn.* Lantana, Camara.

SAURUKUS. *V.* Herbe à colet, Jet fureau.

SAURURUS frutescens. *V.* Bois d'anisette.

SAURURUS major. *V.* Bois trompette.

SAVARIABA.

SAZELI. *V.* Gigeri.

SCHÆNANTE. *Syn.* Scirpus, *Pl.*

SCHAOUALOU. *V.* Chiques.

SCOLOPENDRE. — *Virt.* Elle passe pour apé-
 ritive, propre à désobstruer la rate.

SCOPARIA. *V.* Balais doux.

SCRIFE, espèce de Jonc.

SEGUINE. *V.* Canne marone.

SEMPER-VIVUM marinum. *V.* Aloës.

SENÉ à grandes feuilles. — *Syn.* Senna Ale-
 xandrina, *C. B.*

SENÉ à petites feuilles. — *Syn.* Senna ligu-
 tri-folio, *Tournef.*

SENNA spuria. *V.* Poincillade.

SENSITIVE épineuse. — *Syn.* Mimosa, Ouy-
 taraoua, Balanabone, *Car.* — *Loc.* Elle croît
 par-tout dans les endroits secs & arides. —
Virt. On regarde sa racine comme un excel-
 lent alexitaire.

SERJANIA scandens. *V.* Liane à persil, Liane
 quarrée.

SIDEROXYLOÏDES ferreum. *V.* Bois de fer.

SIDEROXYLUM Americanum. *V.* Bois de fer.

SIMAROUBA de Cayenne. — *Syn.* Bois amer,
 Evonymus, *Barer.*

SIMAROUBA de Saint-Domingue. — *Syn.* Eyo-
 nymus Armeniacæ folio.

SIMAROUBA faux. — *Syz.* Malpighia latifolia.

SINAPISTRUM pentaphyllum. *V.* Kaïa.

SINAPOU.

SMILAX aspera. *V.* Squine.

SOLANUM. *V.* Laman.

SOLANUM aculeatum. *V.* Amourette bâtarde.

SOLANUM non-aculeatum. *V.* Amourette franche.

SOLANUM foetidum. *V.* Sauge puante.

SOLANUM Mexicanum. *V.* Belle de nuit.

SOLANUM pomiferum. *V.* Brehême.

SOLDANELLA. *V.* Liane purgative.

SOROSI.

SOUZOURAYTIN. *V.* Mélisse à bouton.

SOUZOUROUZOUROU. *V.* Herbe à cloques.

SPARTIUM. *V.* Acomas.

SPARTIUM arboreum. *V.* Bois violet.

SPARTIUM spinosissimum. *V.* Gras de galle.

SPIGELIA. *V.* Brainvilliers.

SPONDIAS. *V.* Monbin.

SPONDIAS spurius. *V.* Brésiliet bâtard.

SQUINE. — *Syz.* Smilax aspera, *Pl.* — *Virt.*

On attribue à cette plante les vertus de la Squine ordinaire.

STIZOLOBIUM. *V.* Pois à gratter.

SUCRIER de montagne. *V.* Bois cochon.

SUCRIN. *V.* Pois sucrin.

SURELLE.

SYNNATE. *V.* Corde à violon.

SYRINGA. *V.* Lilac.

SYRINGA nocturna. *V.* Lilac de nuit.

T

TABAC. *V.* Nicotiane.

TABAC maron. *V.* Amourette franche.

TABERNÆMONTANA lactescens. *V.* Bois laitoux bâtard.

TACOMURÉE. *V.* Canne à sucre.

TAMARIN. — *Syn.* Tamarindus, *Sloa.* Tamarinier, *Derelside*, *Prosp. Alp.* Jutay, *Pif.* Balam pulli, *Maderam pulli*, *Hort. Mal.* — Voyez *Dict. Mat. médic.*

TAMNUS.

TAOUIA. *V.* Bois de chandelle.

TAUMATTE. — *Syn.* Lycoperficon, *Tournef.* — *Obs.* On en distingue deux variétés ; les unes sont rouges, les autres jaunes.

TAVERNON. — *Syn.* Bois arada, Bois piquant. — *Obs.* Son tronc est fort élevé, droit, gros, très-branchu au sommet ; son écorce ainsi que celle des anciennes branches, sillonnée, écailleuse, rousse, épaisse, facile à séparer du bois ; celle des jeunes branches unie, en partie rousseâtre, en partie cendrée ; son bois compacte, jaunâtre ; ses feuilles luisantes, lisses, ovales, pointues au sommet & à la base, découpées largement dans la partie supérieure, le reste étant sans découpeure, d'un verd-gai, de trois à quatre pouces de longueur, d'un pouce & demi dans leur plus grande largeur, portées sur un pédicule d'environ trois lignes de longueur, divisées en deux parties égales par une côte saillante en dessous, d'où partent quelques nervures obliques, alternes ; ces feuilles croissent par bou-

quet. Ses fleurs sont blanches & répandues le long des jeunes branches ; son fruit est fait comme un citron. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes. — *Uf.* Son écorce pourroit être employée pour teindre en jaune ; son bois est recherché dans les ouvrages de charpente , sur-tout pour les moulins ; il a sur le bois d'Acajou l'avantage d'être moins pesant & moins sujet à se fendre , lorsqu'on le met en œuvre.

TENDRE à caillou franc. — *Syn.* Acacia non-spinosa. — *Obs.* C'est un arbre assez élevé, mais peu gros ; son écorce est grise, crevassée, l'aubier jaunâtre, le cœur dur, incorruptible, rougeâtre, lorsqu'il est fraîchement coupé ; il devient gris en séchant ; ses feuilles n'ont qu'une ligne & demie de longueur & un tiers de ligne de largeur ; elles sont luisantes & d'un verd-foncé en dessus, pâles en dessous, sans dentelure ni pétiole sensible, attachées deux à deux sur une côte, ferrées les unes contre les autres ; les côtes sont disposées deux à deux sur une ramille ; les fleurs sont blanches, en grappe ; il leur succède plusieurs siliques oblongues, jaunâtres en dehors, rouges en dedans, remplies de plusieurs petites graines. — *Loc.* Cet arbre croît dans les endroits sablonneux & arides. — *Uf.* On l'emploie aux ouvrages de charpente ; on s'en sert communément pour faire des poteaux qui soutiennent les édifices.

TENDRE à caillou bâtard. — *Obs.* Il ne diffère du précédent que par ses feuilles qui sont plus grandes ; ses siliques sont aussi plus longues. — *Uf.* Son bois est employé aux

312 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
mêmes usages , mais il n'est pas si estimé.

TENGA. *V.* Cocotier.

TEREBINTHUS. *V.* Gommier.

TÊTES d'Anglois. — *Syn.* Echynomelocactus.

THÉ. — *Syn.* Capraria frutescens.

THEOBROMA. *V.* Cocotier.

THEVETIA. *V.* Genipayer.

THIPE.

THLASPI nasturtii odore. *V.* Cresson (petit) de Savanne.

THYM de Savanne. — *Syn.* Turnera montana. — *Loc.* Cette plante croît dans les terres incultes & sablonneuses. — *Virt.* Elle est apéritive & béchique.

TITHYMALUS humi-fusus. *V.* Mal-nommée.

TITOULIHUÉ. *V.* Bois laiteux bâtard.

TOL, espèce d'Aloës.

TOPINAMBOUR. *V.* Artichaut de Jérusalem.

TORCHE. *V.* Cierge épineux.

TOULOULA. *V.* Herbe aux flèches.

TRACHELIUM. *V.* Kinkina.

TRÉFLE.

TRITICUM Indicum. *V.* Maïs.

TRIUMFETTA. *V.* Cousin (grand).

TRUFFE blanche. — *Syn.* Tubera candida, *Pl* — *Obs* Elles sont rondes , blanches , bosselées , molasses , pleines. — *Loc.* On ne les trouve que dans les terres où l'on cultive l'indigo. — *Us.* On les mange dans les ragouts , ou boucanées. Elles sont très-recherchées.

TSIAM-PANGAM. *V.* Bois de Campêche.

TSIETTI-MANDARU. *V.* Poincillade.

TUBÉREUSE.

TURNERA montana. *V.* Thym de Savanne.

U

URTICA frutescens. *V.* Ortie en arbrisseau.
URUCU. *V.* Roucou.

V

VALDIA cardui folia. *V.* Quedec.

VALERIANA humilis. *V.* Patagon.

VANILLE.

VANRHÉEDIA. *V.* Cyroyer.

VERONICA. *V.* Balais doux.

VÉRONIQUE. *V.* Mélisse puante.

VERVEINE. — *Syn.* Heliotropium. — *Ord.* class. 4. sect. 3. gen. 14. *Tournef.*... class. 2. Diandria monogynia, *Linn.*... famil. 26. les Verveines, sect. 1. *Adans.* — *Obs.* On en distingue trois espèces : la bleue, la blanche, & la rouge. On a ainsi nommé ces plantes à cause de la ressemblance qu'elles ont avec la Verveine d'Europe. — *Loc.* On les trouve partout. — *Virt.* On les emploie comme résolatives.

VERVEINE puante. — *Syn.* Petiveria foetida, *Pl.*

VIBA. *V.* Canne à sucre.

VIMINEA. *V.* Liane à corde.

VISCUM Aphyllon. *V.* Gui d'oranger.

VISCUM Caryophylloïdes. *V.* Barbe espagnole.

X

XAGUA. *V.* Genipayer.

314 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
XIMENIA aculeata. V. Prunier épineux.
XYLON. V. Cotonnier.

Y

YEUX de bourique. V. Liane à cacone.
YHABOURA, yttibouca. V. Cousin (grand).
YOULONNÉ. V. Gommier.
YOULY. V. Nicotiane.

Z

ZANONIA.
ZINGIBER. V. Gingembre.
ZOOPHTALMUM. V. Liane à cacone.
ZORIN. V. Liane rouge.

CHAPITRE SIXIEME.

Regne animal.

Nous bornerons les observations que nous avons faites dans cette partie d'histoire naturelle à celles qui ont pour objet les Coquilles, les Mouches luisantes, le Ditique, le Monoceros, la Mouche ichneumon, l'Anolis, Bernard-l'Hermite, le faux Bernard-l'Hermite, un Poisson Monoceros, une espèce de Calmar, un Pou de Sarde, le véritable Pinceau marin, une espèce d'Eponge, une Astroïte rameuse sur un Madrepore qui recouvre une éponge. La plûpart de ces articles n'ont point encore été décrits : on les trouve au *Cabinet d'histoire naturelle des RR. PP. Dominicains de la rue Saint-Honoré, à Paris.*

ARTICLE PREMIER.

Coquillages de Saint-Domingue.

Nous ne parlerons que de ceux que nous avons observés. Nous n'avons pas eu assez de loisir pour faire une collection complète de tous ceux qu'on y trouve ; nous n'en avons fait graver qu'une très-petite partie, attendu que les autres, ou tout au moins leurs analogues, le sont dans *Martin Lister, Histor. Conchyl. ann. 1771*, ou dans la *Conchyliologie de M. d'Argenville, continuée par Mrs. de Favanne de Montcervelle*, qui doit incessamment paroître. Ainsi nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer nos lecteurs, en indiquant les planches où l'on trouvera les figures des coquilles que nous n'avons pas fait graver. Les astérisques marquent les lettres évuidées dont Mrs. de Favanne se sont servis.

§ I.

Coquillages de mer.

PREMIERE CLASSE.

Univalves.

PREMIERE FAMILLE.

Lepas ou Patelles.

Le Parasol chinois. Ce Lepas est encore très-rare ; nous l'avons trouvé à *Léogane*. Il a deux pouces deux lignes de longueur, & vingt-une lignes de largeur : il y en a de beaucoup plus grands. D'Argenv. *Planche III. H.*

La Perdrix à trou. Ibid. F*.

Le Treillis. Ibid. B.*.

Lepas à rayons. Ibid. A 3.*.

Le Tricoté à trou. Ibid. E.*.

La Grenade. Ibid. E.

Lepas ergoté. Il est peu commun; nous l'avons trouvé fossile. Voyez ci-après § 4. Les nouveaux éditeurs de *M. d'Argenville* l'ont représenté vivant. *Planche III. D.*.*

La Punaise. Ibid. *Planche I. B. I.*

Le Cabochon feuilleté. Ibid. *Planche IV. F. I.*

Lepas en forme d'étoile. *List. Tab. 532.*

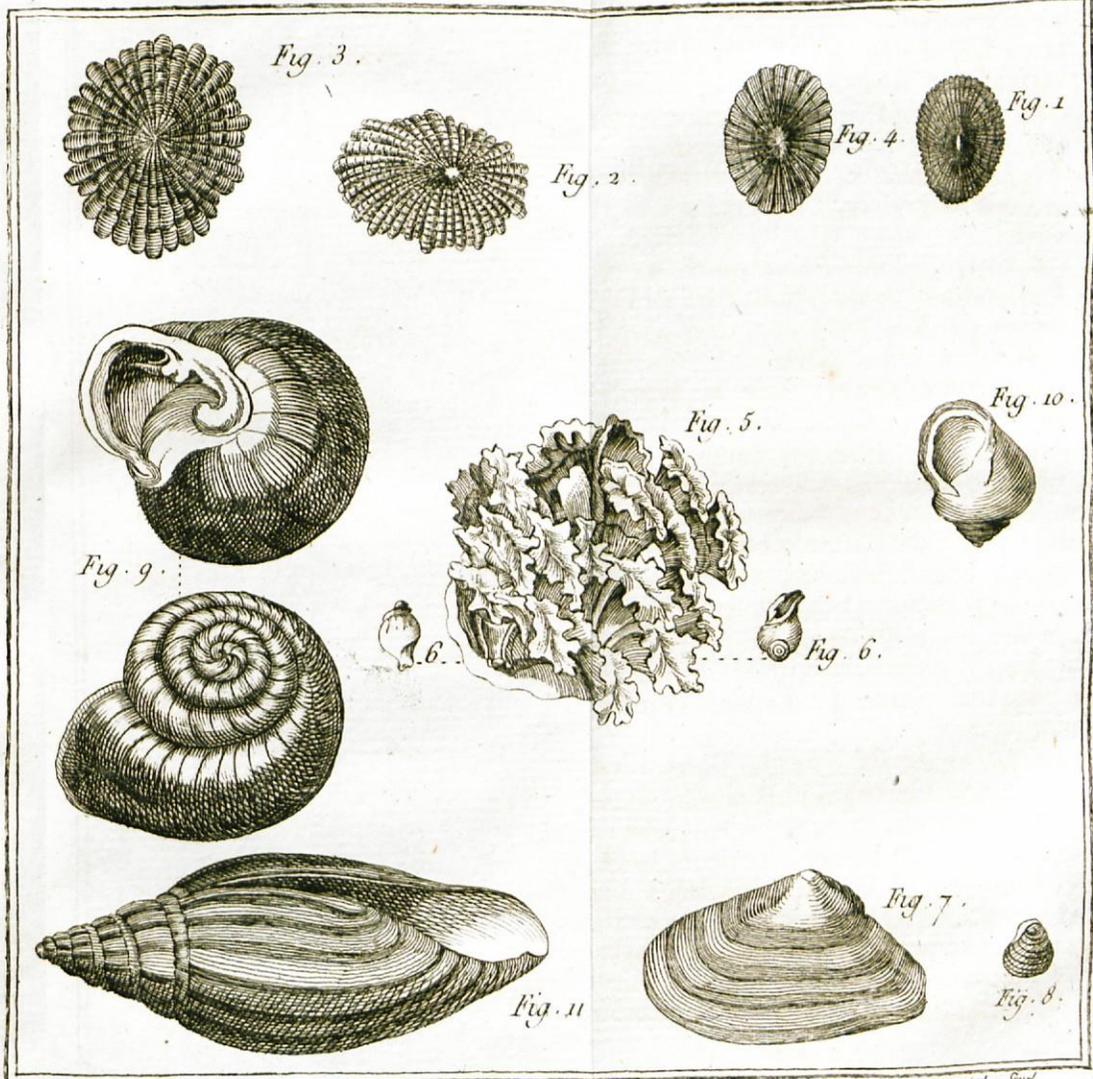
fig. II.

PLANCHE
V.

La Pustule. (*fig. I.*) Elle a près de sept lignes de longueur, & cinq lignes dans sa plus grande largeur. Elle est couverte en dessus de stries, raboteuses jusques vers le milieu de leur longueur, lisses ensuite jusqu'au sommet, qui est percé d'un trou oblong; ses contours sont légèrement laciniés; elle est de couleur de rose en dessus, blanche en dessous, fort lisse; les environs de l'œil sont d'un blanc plus foncé, séparé du reste de la coquille par un petit filet rouge. Ce *Lepas* n'est pas commun.

Le Lepas gaufré. (*fig. 2.*) Il est assez rare. Sa forme est conique, plus élevée d'un côté; il est d'un blanc-sale, uni en dedans, le dehors est fait en réseau, garni de neuf côtes saillantes qui partent du sommet; deux de ces côtes sont doubles. Ce *Lepas* n'est point percé; ses contours sont peu découpés.

Le petit marbre blanc. (*fig. 3.*) Ce *Lepas* n'est guères connu. On l'a ainsi nommé à cause



de la ressemblance qu'il a avec la coquille qui porte ce nom. Sa forme est conique; ses rayons sont inégaux & tuberculés; les plus saillants partent du sommet, qui est terminé par une pointe. Il est d'un blanc laiteux, nacré & lisse en dedans; ses contours sont inégalement laciniés. Il a été trouvé à *Léogane*, sur des roches qu'on avoit tirées du fond de la mer pour bâtir.

Le Cloporte. (fig. 4.) Il est oblong, aplati; ses stries sont peu profondes; le sommet terminé en pointe; le dehors d'un blanc sale, marqué de petits points noirâtres, quelquefois parsemé de petites bossies; le dedans est lisse, nacré; le centre est blanc, environné d'une tache roussâtre, le reste est blanc; les contours sont peu laciniés, & terminés par un filet clair & transparent.

II. FAMILLE.

Oreille de Vénus sans trou, blanche & fauve; ses stries sont très-fines. D'Argenv. *Planch.* V. C.

III. FAMILLE.

Vermisseaux.

Le Vilebrequin. C'est un tuyau qu'on trouve dans une espèce d'éponge. Il est irrégulièrement contourné; sa couleur est fauve, sa bouche ronde; il va toujours en diminuant de grosseur jusqu'à la base qui est terminée par une vis tortillée. D'Argenv. *Planch.* V. G.

Vermisseaux nommés *boyaux*. Ils sont adhérens aux huitres communes, & forment quelquefois une masse assez grosse; on les trouve

aussi attachés aux madrepores, aux pierres & aux plantes marines. Ibid. *Planch.* VI. E. 1.

Vermisseau nommé *iuyau trompette*. On le trouve souvent isolé. Il est assez gros, presque droit & très-blanc. Ibid. *Planch.* V. H.

Vermisseaux de forme irrégulière, rousseâtres, ramassés plusieurs ensemble; ils forment une masse aplatie, qui a quelquefois plus d'un pied de diamètre & qui pèse plus de vingt livres. Ibid. *Planch.* VI. F. 1.

IV. FAMILLE.

Nautilus.

Nautilé papiracée. On la trouve dans la partie du Nord vers le *Port de Paix*. D'Argenv. *Planch.* VII. A. 2.

Le Cornet postillon blanc, contourné en spirales évuidées, à cloisons luisantes, comme nacrées, avec un siphon petit, cylindrique. Cette coquille est très-fragile, & se trouve communément à l'embouchure des rivières. Ibid. E.

V. FAMILLE.

Limaçons à bouche ronde.

La Raboteuse. D'Argenv. *Planch.* VIII. M.

Le Grenat umbiliqué avec l'opercule. Ibid. D.

La Veuve avec l'opercule. Ibid. *Planch.* IX. F. 2.

Limaçons à grains de petite vérole avec l'opercule. On les trouve adhérens sur les rochers qui sont hors de l'eau, & que la mer ne mouille que quand elle est agitée. Ils vivent long-temps hors de l'eau. Nous en avons

conservé de vivans durant plus de trois semaines. On en voit de semblables sur les côtes de France. *Ibid.* I.

Le Cordon rouge avec l'opercule. Il s'en trouve de plusieurs couleurs; les uns sont rouges, les autres marbrés, bariolés de diverses couleurs. On les trouve adhérens sur les rochers. *List. tab. 639. fig. 27.*

VI. FAMILLE.

Limaçons à bouche demi-ronde.

La Livrée avec l'opercule. D'Argenv. *Planch. X. C. **

La Quenotte seignante avec l'opercule. *Ibid. L. I.*

Nerite nommée *le petit pois verd.* *Ibid. & **

La Perdrix avec l'opercule. *Ibid. Planch. XI. D. 4.*

Le Mamelon blanc umbiliqué. *Ibid. H. 2.*

Le Mamelon fauve umbiliqué, dit *Teton de Vénus.* *Ibid. H. 4.*

La petite Grive avec l'opercule. *Ibid. M.*

VII. FAMILLE.

Limaçons à bouche aplatie.

La Fripière. D'Argenv. *Planch. XII. C. I.*
 Cette coquille se trouve souvent chargée de cailloutages ou de débris de coquilles, & même d'entières & de vivantes qui semblent faire corps avec elle. Nous en avons trouvé une à *Léogane* qui a environ deux pouces de diamètre. Elle est de forme conique, roussâtre & blanchâtre, composée de huit spirales ra-

320 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
 boteuses, à pans irréguliers, couverte de plusieurs coquilles entières, ou mutilées, dont voici le détail. 1°. Un fragment de *Lambis verd-moulu*. 2°. La base d'un *rocher* avec sa partie pyramidale très-bien conservée, elle est composée de huit spirales étagées, garnies de pointes obtuses. 3°. Un fragment de la tête d'un *rocher allé*, jaune & luisant en dedans. 4°. Un *Cœur de pigeon* dont nous parlerons ci-après. 5°. Une moitié de *Fausse arche de Noë* blanche & convexe. (Voyez la famille des Cœurs). 6°. La moitié d'un petit *Peigne*, à oreilles égales, bariolé en dehors de taches fauves, garni de stries partant du sommet, dentelé dans les contours. 7°. Une autre moitié d'un *Peigne* encore plus petit, couvert de taches violettes, semblable dans le reste au précédent. 8°. Un fragment de petit *Cœur* à stries partant du sommet. 9°. La partie pyramidale d'une *Vis* nommée *Chenille noire*. (Voy. la famille des Vis). 10°. Un fragment de *Cordon rouge* marbré. (Voyez la famille des Limaçons à bouche ronde). 11°. Fragmens d'Univalves tout-à-fait défigurés. 12°. Une petite *Arche de Noë* ordinaire, placée sur le sommet de la *Friprière* adhérente par la partie opposée à la carène.

Le Cadran. Ibid. K.

L'Eperon. Ibid. Pl. XIII. C. 5.

Limaçon zèbre avec l'opercule. *List. tab.*
 583. fig. 38.

VIII. FAMILLE.

Cornets.

- Le faux papier marbré.* D'Argenv. Pl. XVI.
 F. 2.
La fausse Tulipe. Ibid. Pl. XVIII. D. 2.

IX. FAMILLE.

Rouleaux ou Olives.

- La Moresque ou la Nègresse.* D'Argenv. Pl.
 XIX. F.
 Olive alongée, peu commune. Ibid. A.

X. FAMILLE.

Rochers.

- Lambis.* D'Argenv. Pl. XX. C. 1.
Rocher aîlé. Ibid. Pl. XXI. A. 2.
Rocher à oreille déchirée. Ibid. B. 2.
Rocher à clocher. Ibid. Pl. XXII. C. 1.
 Espèce de *Dent de chien.* Ibid. Pl. XXIV.
 C. 5.
Casque lardé. Ibid. E. 2.
Casque pavé. Ibid. 1.
Casque triangulaire. Ibid. XXV. B. 2.
Casque doux & poli. Ibid. K. 2.
Bonnet Polonois. Ibid. Pl. XXVI. D. 3.
Petit Casque livrée. Ibid. C. 1.
Casque neigeux. Ibid. L.
L'Aigrette blanche. Ibid. Pl. LXX. O. *.

XI. FAMILLE.

Tonnes.

- La Perdrix.* D'Argenv. Pl. XXVII. A. 1.

La Tonne mure avec l'opercule. Ibid. D. 4.

La Gondole rayée. Ibid. F. 1.

Muscade. Ibid. F. 2.

XII. FAMILLE.

Porcelaines.

La Colique. D'Argenv. Pl. XXIX. G.

La Taupe fauve. Ibid. C. 5.

Taupe entièrement formée. Ibid. C. 2.

Taupe ou Point d'Hongrie du premier âge.
Ibid. D. 2.

Pou de mer. Ibid. H. 1.

Porcelaine, la Bossue. Ibid. Pl. XXX. G. 1.

Porcelaine Perdrix ou le faux Argus. List.
tab. 699. fig. 46.

XIII. FAMILLE.

Buccins.

La fausse Mitre cannelée. D'Argenv. Pl.
XXXI. B. 3.

Grand Buccin trompe. Ibid. Pl. XXXII.
G. 2.

Le petit Buccin minime. Ibid. Pl. XXXIII.
K. 3.

Le Buccin rubis. Ibid. V. 1.

Le Buccin triangulaire ou le Dragon. Ibid.
Pl. XXXIV. A. 3.

Buccin tulipe avec l'opercule. Ibid. L.

Petit Buccin brunette. List. tab. 827. fig.
49. b.

Petits Buccins avec leurs œufs. Cette pro-
duction marine se trouve sur des débris de
coquilles, sur des madrépores, & sur d'au-
tres corps étrangers, auxquels elle adhère for-

rement par le moyen d'un enduit qui couvre la surface qu'elle occupe. C'est un assemblage de plusieurs œufs (*fig. 5.*) groupés ensemble, quelquefois jusqu'au nombre de trente, qui représente assez bien un bouquet d'Oreilles-d'ours. Chaque œuf est long d'un demi-pouce, pointu par la base, évasé au sommet qui est terminé par une petite couronne sinuée, assez semblable au limbe des fleurs monopétales : ils sont composés d'une membrane transparente, molasse, coriace comme du parchemin, remplie d'une liqueur épaisse, dans laquelle surnagent plusieurs petits coquillages. Il paroît que quand la liqueur est consommée, ces petits coquillages ont acquis assez de force pour percer l'œuf par le sommet, & se disperser çà & là ; car on trouve beaucoup de ces œufs ainsi percés dans lesquels il n'y a plus rien. Parmi les coquilles que la lame jette sur le rivage, on n'en trouve aucune de bien grosse qui soit semblable aux petits Buccins dont nous parlons. Les plus grosses que j'ai pu trouver ont trois lignes de longueur & une ligne & demie dans leur plus grande largeur. Il y a apparence qu'elles forment dans la Conchyliologie une espèce des plus petites. En voici la description (*fig. 6.* : leur queue est arrondie, obtuse, lisse, d'une seule spirale en forme de bouton ; le second corps de spire est renflé, couvert de stries longitudinales ; la bouche oblongue, prolongée en bec recourbé en dehors, à l'extrémité duquel toutes les stries viennent se réunir ; sa couleur est d'un brun-fauve. Les œufs où ces coquillages sont renfermés, se flétrif-

324 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
sent en séchant : lorsqu'on tire de l'eau cette
production , avant que les petits Buccins soient
formés , la liqueur se durcit , & prend une
teinte jaunâtre ou rougeâtre.

XIV. FAMILLE.

Pourpres.

Cheval de Frise. D'Argenv. Pl. XXXVI. F.

La Grimace. Ibid. Planch. XXXVII. B. 2.

XV. FAMILLE.

Vis.

Chenille noire , petite variété. D'Argenv.
Planch. XXXIX. C. 12.

Le Poinçon peu commun. Ibid. K. 1.

Fausse Scaluta à cordon. Ibid. M. 1.

SECONDE CLASSE.

Bivalves.

PREMIERE FAMILLE.

Huitres.

Huitres d'espèce commune , plus ou moins
feuilletées. On les trouve attachées sur les
mangles. D'Argenv. Planch. XLI. C. 1. C. 5.

Petite Pentade non-denticulée. Ibid. E. 2.

E. 3.

Petite Pentade denticulée. Ibid. Planch.
XLII. B. 2.

Le faux Gâteau feuilleté. Ibid. Pl. XLIII.
A. 1.

Petite variété d'Huitre pâté , peu commune.
Ibid. A. 2.

Huttre épineufe. Ibid. Pl. XLIV. B.

Rateau-perdrix ; elle n'est pas commune.
Ibid. Pl. XLV. I.

II. FAMILLE.

Cames.

Came, fausse Tricotée. D'Argenv. Pl. XLVI.
B. 6.

Came à rézeau. Ibid. Pl. XLVII. D. 1.

Concha veneris à pointes. Ibid. E. 3.

Came, Lanterne du bal. Ibid. E. 6.

Came abricot. Ibid. XLVIII. B.

Came l'Avignon. Ibid. G. 1.

Came de Mahon. Ibid. H. 2.

Came Isabelle. Ibid. H. 3.

Came blanche & grande. Ibid. O.

III. FAMILLE.

Tellines.

Telline sillonnée. (fig. 7.) Elle est aplatie ; un peu béante, couverte de sillons transversales & peu saillants ; le côté où est placé la charnière est plus court & plus pointu que le côté opposé ; sa couleur est d'un blanc luisant, mêlé de couleur de rose. Elle n'est pas commune.

Fausse pince de Chirurgien. D'Argenv. Pl. XLIX. B. 3.

La petite *Telline tronquée.* Ibid. E. 1.

Le *Soleil levant.* Ibid. F. 1.

Le *Taffetas couleur de rose*, *Telline béante.*
Ibid. L.

Telline violette. Ibid. P.

IV. FAMILLE.

Moules.

Pinne marine. D'Argenv. *Pl. L. A. 4.* *

Moule tulipe. Ibid. K.

Petite *Moule à stries.* Ibid. R. 3. Elle sert souvent de base aux *Fucus*, dont on voit les figures dans *Seba, Thesaurus. Tom. 3. Tab. 100. fig. 10.*

V. FAMILLE.

Cœurs.

Fausse Arche de Noë, blanche & convexe. D'Argenv. *Pl. LI. C. 1.* La Méditerranée en produit de semblables, ainsi que des trois espèces suivantes.

Fausse arche de Noë, blanche & aplatie. Ibid. C. 4.

Vraie Arche de Noë réticulée. Ibid. D. 1.

Vraie Arche de Noë ordinaire. Ibid. D. 4.

L'Amande rotie. Ibid. D. 5.

Cœur de pigeon. Ibid. I. 3.

Cœur à petites tuiles. Ibid. *Pl. LII. C. 1.*

Maron épineux. Ibid. E.

Cœur doux, uni & poli. Ibid. LIII. B. 2.

Le petit *Cœur*, nommé *l'If*, (*fig. 8.*) Il est couvert extérieurement de stries très-fines, qui partent obliquement de la circonférence, & vont se rejoindre à la base; on y remarque aussi plusieurs lignes transversales: il est d'un blanc fort clair; la base est couleur de rose. Cette coquille n'est pas commune; on la trouve rarement bivalve.

VI. FAMILLE.

*Peignes.**Peigne perdrix.* D'Argenv. Pl. LIV. K. 2.*Peigne benitier.* Ibid. Pl. LV. B.*Peigne sole.* Ibid. E. 3.*Peigne coraline.* Ibid. D.Petites *Petioncles* rouges, jaunes & bariolées.
List. Tab. 189. fig. 23.

VII. FAMILLE.

Manches de couteau. D'Argenv. Pl. LV. A. 1.

TROISIEME CLASSE.

Multivalves.

PREMIERE FAMILLE.

Oscabrions.

On en trouve de deux fortes à Saint-Domingue. La première espèce est verte en dedans, bariolée en dehors de diverses couleurs, composée de huit côtes séparées les unes des autres, unies ensemble aux extrêmités par le moyen d'une membrane couverte d'écailles ovales, dont les unes sont blanches, les autres verdâtres, appliquées les unes auprès des autres, de manière qu'elles laissent entre elles un vuide; l'intérieur de la membrane est comme gaufré. On apperçoit avec la loupe, sur le dos de cette coquille, des mamelons qui forment plusieurs lignes droites, lesquelles partent des extrêmités de chaque côte; quelquefois elle est lisse, luisante & finement cha-

grinée. La seconde espèce est en dedans d'un brun noirâtre. Elle est communément divisée en huit côtes, unies ensemble par une membrane qui parcourt les contours de la coquille. Cette membrane, au lieu d'écaillés est couverte de petites pointes blanches & brunes; elle est aussi couverte de tubercules, qui ne sont visibles qu'à la loupe, & placés sans ordre.

M. Bomare dit que l'Oscabrion se prend à Saint-Domingue sur les côtes de la grande Anse, à quatre pieds de profondeur. On en trouve sur toutes les côtes, où il y a des roches. Toute la partie du Sud en est garnie: nous en avons pris à Jacmel, à Baynet, aux Cayes, à Nippes, au petit-Trou & ailleurs, non à quatre pieds de profondeur, mais sur des rochers qui étoient à plus de six pieds au dessus du niveau de la mer, qui ne les baigne de ses eaux que lorsqu'elle est agitée.

II. FAMILLE.

Oursins.

- Oursin à baguette.* D'Argenv. Pl. LVI. A. 3.
- Le *Turban* à grains de petite vérole. *Ibid.*
- F. 2.
- Le petit *Turban* à grains de petite vérole, à bandes vertes. *Ibid.* Pl. LVII. K.
- Le *Turban Turc.* *Ibid.* F. 1.
- Le grand *Cœur marin.* *Ibid.* H. 3.
- Le petit *Cœur marin.* *Ibid.* Pl. LVIII. A. 4.
- Le *Bouclier.* *Ibid.* F.
- Le *Turban* à grains de petite vérole, ovale.
- Pl. LVII. E. 1.

Oursin plat, peu commun, étoilé extérieurement & représentant une fleur composée de cinq pétales; on l'appelle *Houe*. Pl LVIII. C. 1.

Grand *Oursin* à bandes violettes & à grandes pointes cylindriques; il est très-rare. Nous l'avons trouvé à *Léogane*. Il est applati, assez semblable à un gâteau, gonflé sur les bords. Son diamètre est environ de quatre pouces; son épaisseur de 14 lignes sur les bords, & d'onze lignes au centre. Sa couleur est d'un rouge tirant sur le violet & passant par plusieurs nuances. Il est divisé dessus & dessous par cinq zones, qui vont aboutir au centre de la coquille. Chaque zone a 13 ou 14 lignes de largeur; elle est composée de quatre rangs de gros mamelons, de quatre autres rangs de petits mamelons, de deux bandes percées de petits trous. L'intervalle des zones est rempli d'une infinité de mamelons, tant gros que petits, rangés symétriquement. Le nombre des gros mamelons est d'environ un mille; chaque mamelon s'emboîte dans autant de piquants spériques, pointus, de grandeur différente: les plus longs égalent le diamètre de cette coquille, leur plus grande largeur est d'une demi-ligne; les plus courts ont un peu plus d'une ligne & paroissent à la vue ressembler au poil des animaux; la loupe les fait voir tout-à-fait semblables aux autres piquants. Ils sont tous durs, cassant net, bariolés de taches verdâtres, violettes, rouges, plus ou moins foncées, striés dans toute leur longueur, dentelés, composés de plusieurs cavités séparées par des cloisons longitudinales qui aboutissent à un centre commun, & qui

330 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
représentent une étoile. Ce testacée a deux
orifices placés au centre ; l'un supérieur, qui
lui sert pour vider ses excréments, & pour
pondre ses œufs ; l'autre inférieur, toujours
tourné vers le sable, garni de cinq dents
& des autres parties qu'on trouve dans tous
les Ourfins.

III. FAMILLE.

Glands de mer.

Le faux *Pou de baleine*. On le trouve sur
les rochers, sur les débris de coquilles, &
même sur les coquillages vivans. D'Argenv.
Planche LIX. A. 5.

IV. FAMILLE.

Coquilles anatifères.

On les trouve attachées par un pédicule
fort court sur les bois des vaisseaux, sur tous
les corps étrangers à la mer. Elles sont group-
pées ordinairement plusieurs ensemble. D'Ar-
genv. *Pl. LIX. C. 4.*

§ 2.

Coquillages d'eau-douce.

Nerites de Mississipi. Il y en a de toute
couleur. On les trouve vivantes dans les ri-
vières ; lorsqu'elles se débordent, elles sont
portées dans les Savannes, qui en sont ordi-
nairement remplies : toutes celles qu'on y
trouve sont mortes. D'Argenv. *Pl. LXI. D. 2.*

Petit *Buccin*, dont la bouche est tournée
à contre-sens. Il est assez semblable à ceux

qu'on trouve dans la rivière de *Bièvre* ou des *Gobelins*. Ibid. E. 5.

§ 3.

Coquillages de terre vivans.

Limaçon terrestre, le *Routon d'or*. D'Argenv. Pl. LXIV. L. 1.

Limaçon terrestre, la *Siamoise*. Ibid. C. 1.

Limaçon à excrescence. (fig. 9.) Il est d'un brun-foncé, quelquefois fauve, couvert de stries très-fines, qui traversent obliquement les spirales de la coquille : son diamètre est d'environ seize lignes ; sa hauteur de sept à huit lignes ; sa bouche aplatie, oblongue, polie ; on remarque en dehors un enfoncement oblong, qui forme en dedans une excrescence de même forme que celle qui se voit à l'entrée de la bouche, qui est obtuse, rabattue en dedans. On lui compte cinq spirales. Ce *Limaçon* n'est pas commun ; on le trouve dans les montagnes.

Le *Cannelé blanc*. (fig. 10.) C'est un petit *limacon* qui est assez rare : sa bouche est demi-ronde, un peu évasée & rabattue en dehors. Il n'a que neuf à dix lignes de longueur, sept lignes de largeur, & quatre lignes de hauteur ; sa couleur est d'un blanc-laiteux ; il est couvert en dehors de cannelures qui suivent la direction des spirales. Il est terminé par une base très-pointue. On le trouve aussi dans les mornes.

Petits *Buccins* terrestres. Ils sont blancs, ou bariolés de bandes rougeâtres, transparens, fort fragiles. D'Argenv. Pl. LXV. R.

Vis à rubans. Ibid. G. I. *.

L'*Enfant en maillot*, à très-fines stries. Ibid. B. 9. *.

Vis terrestre (fig. II.), longue de deux pouces trois à quatre lignes; sa plus grande largeur est d'un pouce. Elle est couverte de très-fines stries qui traversent les spires; la membrane qui la couvre en partie est olivâtre; sa couleur est d'un violet-blanchâtre, plus foncé vers la base qu'au sommet. Elle n'est pas commune. On la trouve dans les mornes.

§. 4.

Coquillages de terre morts, ou fossiles.

Les montagnes de Saint-Domingue sont presque toutes composées de pierres calcaires, que les habitans appellent *Roches à rayet*. On trouve souvent sur la surface & dans l'intérieur de ces pierres, des coquilles pétrifiées; on en trouve aussi qui sont isolées & semées sur la surface des terres. Voici celles qui ont été le fruit de nos recherches.

1°. En parcourant les montagnes des *Grisgris*, quartier de *Baynet*, nous avons trouvé à plus de deux cens pieds du niveau de la mer, & à trois-quarts-de-lieue de distance de ses bords, sur la surface d'une terre sablonneuse mêlée de pierres blanches, plusieurs *Lepas* fossiles, d'une espèce peu commune, nommée l'*Ergoté*. Nous en avons parlé au commencement de cet article. Ces *Lepas* sont ovales, faits en cône, couverts de douze côtes très-élevées, & de douze autres côtes plus petites; toutes ces côtes sont remplies de

tubercules. Le sommet est percé d'un trou, tantôt rond, tantôt oblong, moins large au milieu qu'aux deux extrémités. Le contour de ces coquilles est dentelé; le dedans rempli de stries qui correspondent aux côtes. Elles sont légères, & la plupart ont conservé leur nacre.

2°. Le *Cul-de-sac*, proche le *Port-au-Prince*, nous a fourni un moule de coquille univalve, qui paroît avoir été une espèce de *limacon*. La substance qui le compose semble spatheuse, & fait effervescence avec les acides. Ce fossile a deux pouces quatre lignes de largeur, environ trois pouces de longueur, & un peu plus d'un pouce de hauteur: le dehors est convexe. On y compte six spirales, dont la dernière, qui est la plus grande, est terminée par une espèce de bec. Le dedans est concave, composé de trois spirales contournées autour de la columelle, dont il ne reste qu'une petite partie.

3°. Nous avons tiré des doubles montagnes de *Léogane*, une *huitre* fossile, dont le diamètre est de six pouces & la hauteur de trois pouces: elle est convexe en dessous, aplatie en dessus, couverte des deux côtés de stries longitudinales, irrégulières, feuilletées & profondes; les deux battans sont terminés dans leur contour en zigzag, & s'emboîtent exactement l'un dans l'autre. On apperçoit en dedans, vers le milieu de la base, la place qu'occupoit le ligament qui les joignoit ensemble, & qui tenoit lieu de charnière. On voit aussi la place d'un gros muscle tendineux, oblong, large d'un pouce, long d'un pouce & demi. On fait que par le relâchement ou la con-

traction de ce muscle, le poisson ouvre ou ferme sa coquille suivant ses desirs.

4°. Les montagnes de *Léogane* nous ont encore fourni plusieurs *Cœurs* fossiles, dont les uns sont à rézeau, d'autres à stries transversales, quelques-uns à stries longitudinales. Ce ne sont que les moules de ces coquilles qui ont été détruites par le laps de temps. On aperçoit cependant sur quelques-uns, des fragmens qui ont été conservés; le reste n'est qu'une pierre calcaire.

5°. Etant sur l'habitation de M. de Longpré, nommée le *Bouquet palmiste*, quartier du *grand-Goave*, nous avons trouvé dans les mornes une moitié d'*hûtre épineuse* fossile. Elle est couverte de stries longitudinales, & de plusieurs tubercules qui paroissent avoir servi de base aux pointes qu'elle portoit; son diamètre est d'environ deux pouces: elle est sur une pierre blanchâtre, calcaire, qui fait effervescence avec les acides, & qui est couverte d'une terre rougeâtre, d'où elle a été tirée.

6°. Nous y avons aussi rencontré un bel *Ourfin*, nommé par les Conchyliologistes le *Bouclier*. Il est de quatre pouces & demi de longueur, de trois pouces neuf lignes de largeur, d'un pouce & demi de hauteur: son dos est convexe, & représente une étoile à cinq branches dont les extrémités sont arrondies. Il est couvert d'une couche comme talqueuse, luisante, & feuilletée dans ses fractures. Sa base est une pierre blanchâtre & calcaire; le dessous est aplati, enfoncé vers le

centre, comme on le voit dans les analogues de cette espèce.

7°. Nous avons découvert dans le même endroit une *Astroïte* fossile, d'un pouce & demi de largeur, & de deux pouces de longueur. La plupart des trous sont vuides; on remarque encore dans quelques-uns les cloisons mitoyennes qui représentent une étoile. Il est porté sur une pierre spatheuse & calcaire, très-dure. Nous l'avons tiré d'une terre rougeâtre, sur la crête d'un morne, à côté d'une grosse roche qui est couverte de *vis* & de *bivalves* converties en pierre.

8°. Le voisinage de cette montagne nous a encore fourni une moitié de *Peigne-benitier*, dont la nacre est très bien conservée.

9°. Sur la pente de cette montagne, nous avons rencontré une espèce de *Champignon de mer* fossile. Il n'est pas entier; sa forme est oblongue, sa couleur rougeâtre; il est composé de plusieurs lames transversales & détachées, divisées en deux parties par une cloison longitudinale: l'extrémité, qui est entière, est arrondie. On fait que les Champignons de mer sont des productions polypières.

ARTICLE II.

Astroïte rameuse sur un madrépore. (fig. I.) PLANCHE VI.

Cette production marine a été trouvée à *Léogane* en 1772. Elle représente un groupe très-beau: c'est un assemblage de plusieurs espèces de polypes. La base est une éponge de forme irrégulière; elle a été recouverte & comme incrustée par un madrépore, sur le-

336 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
quel on apperçoit plusieurs cavités en forme de petites étoiles ; elles sont séparées par des cloisons composées de petits grains sphériques & quartzeux. Ce joli madrépore est environné & comme lardé de plusieurs branches d'astroïtes , qui le pénètrent intérieurement : elles sont cylindriques , blanchâtres , divisées en plusieurs rameaux , couvertes en dehors de stries longitudinales , peu profondes , séparées par des côtes saillantes , qui forment en dedans autant de lames longitudinales , disposées comme des rayons autour du centre de chaque branche. La figure seconde représente une branche d'astroïte , vue à la loupe.

ARTICLE III.

Vrai Pinceau marin.

C'est une production de polypiers , qui se trouve sur les rochers , sur les coquilles , sur la terre glaise & sur d'autres corps durs , auxquels elle adhère par la base , qui est environnée d'un duvet fin & soyeux. Il s'en élève une tige cylindrique , de trois à quatre pouces de longueur , dont le diamètre n'est que d'une ou deux lignes. Elle est composée de filamens longitudinales , transparens , jaunâtres , qui se divisent au sommet en une infinité de rameaux articulés , & forment une houppe sphérique d'environ un pouce & demi de diamètre. Toutes les parties de cette espèce de polype sont couvertes d'un enduit blanchâtre , dans lequel elles sont comme incrustées. M. Davila en parle à l'article 149. des Polypiers ; il met celui-ci au nombre des Corallines ;

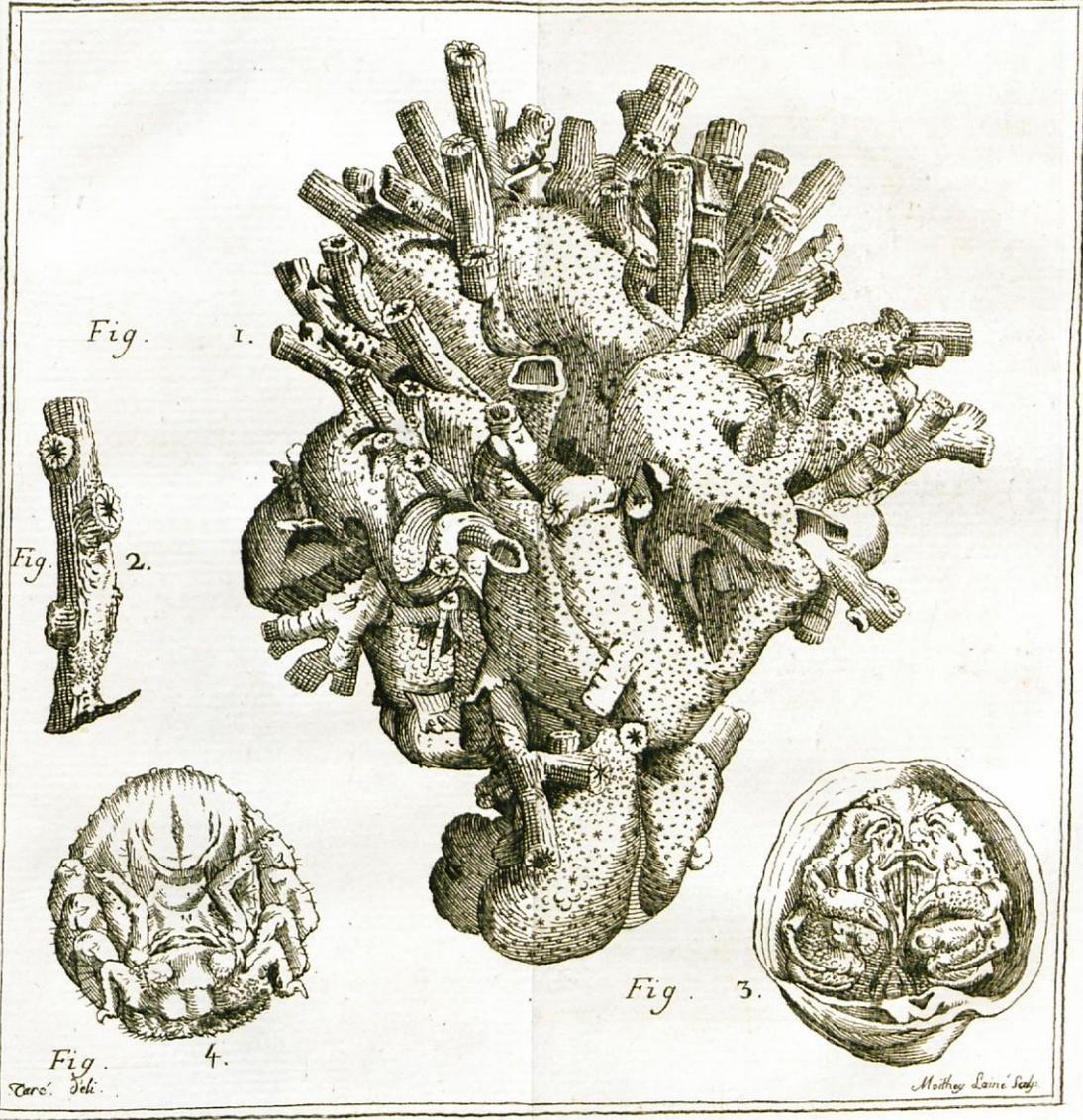


Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 4.
Carc. Scl.

Fig. 3.

Mothey Laine Sculp.



Corallines ; la figure qu'il en donne est très-bien faite.

Cette espèce de polype se trouve quelquefois sur des coquilles , mais alors il ne forme pas de houppes ; ce sont simplement des filamens articulés , épars çà & là , sans ordre ; ils ne sont point portés sur une tige , mais ils adhèrent immédiatement au corps sur lequel ils se sont fixés.

ARTICLE IV.

Espèce d'éponge singulière.

C'est une production polypière , remplie d'anfractuosités profondes , criblée d'une infinité de petits trous , qui sont séparés les uns des autres par des fibres rudes , serrées , cylindriques , cassantes , luisantes , de couleur d'or. Ce corps marin se trouve attaché par sa base sur les rochers ; sa forme n'est pas constante. On y voit ordinairement deux grands trous de figure conique , pointus par la base , qui divergent par le sommet , & s'élargissent à mesure que cette production s'accroît. Nous en avons une , entre autres , divisée en deux branches qui forment l'équerre. Chaque branche est cylindrique , creusée & unie dans l'intérieur , remplie extérieurement de cavités sinueuses , irrégulières , plus ou moins profondes : la plus longue a près d'un pied de longueur & trois pouces de diamètre. L'architecte de cet édifice est un polype , divisé en une infinité de rameaux qui occupent tous les vuides qu'on y trouve : il est noirâtre , mol , visqueux , & semble représenter à l'extérieur plusieurs sangsues logées ensemble.

ARTICLE V.

Faux Bernard-l'Hermite. (fig. 3 & 4.)

Je ne connois aucun Auteur qui en ait jusqu'ici parlé. On peut le définir : *Cancellus marinus in bivalvibus degens*. C'est un petit crabe arrondi , applati , portant communément un pouce de diamètre. Dans le vrai *Bernard-l'Hermite* , la partie antérieure du corps , qui comprend la tête , le dos , l'estomac , les pattes , est entièrement crustacée , il n'y a que la partie postérieure , c'est-à-dire , le ventre & la queue , qui soit molasse & membraneuse ; au lieu que dans le petit crabe que nous décrivons , le dessous du corps est entièrement crustacé , tandis que le dessus est molasse , membraneux. Ce petit animal n'indiqueroit-il pas une nuance , un passage de la nature des crustacés aux poissons mols ? C'est pour garantir les parties tendres de son corps , qu'il se met à couvert sous la moitié d'une bivalve qu'il choisit au fond de la mer , & qu'il trouve proportionnée à sa taille. Communément ils s'attache aux comes & aux coeurs. Quelque part qu'il se transporte , il ne va jamais sans son domicile qu'il porte sur son dos , & qui sert à protéger les parties foibles de son individu Il ne vit pas long-temps hors de l'eau. Lorsque la mer est agitée , qu'il devient le jouet des flots , & que la lame le jette sur le rivage , on l'y voit marcher quelque temps , ou plutôt l'on voit avancer lentement la coquille où il s'est logé , car aucune partie de son corps ne la

dépasse. Lorsqu'on la touche, il s'arrête, replie ses pattes, ne donne aucun signe de vie, & comme il est souvent couvert de fange, il fait illusion au point qu'on croit d'abord s'être trompé, & avoir pris pour un être vivant, une coquille mutilée, remplie de fable. Ce n'est qu'après un second examen qu'on apperçoit un petit animal tellement adhérent à son domicile qu'on a peine à l'en détacher sans le rompre. Voici la description d'un de ceux que nous possédons.

Sa tête, qui n'est point séparée du corps, est divisée par dessus en plusieurs compartimens membraneux, transparens & molassés. Le front est fait en demi-cercle dentelé sur les bords, & couvert de poils en dessous. Sa bouche est garnie d'osselets arrondis, qui font l'office de dents ou plutôt de meules pour broyer sa nourriture. Cette bouche est environnée de plusieurs lèvres; l'une supérieure, coupée transversalement en zigzag; la lèvre inférieure est divisée en deux parties triangulaires qui s'ouvrent en long. Ses yeux sont assez gros & surmontés de deux antennes très-déliées. On distingue dans ce demi-crustacé cinq paires de pattes de formes différentes, couvertes de poils & de tubercules. La première paire est composée de quatre articulations; celle qui tient au corps est mamelonnée, la suivante est lisse en dessus, tuberculée en dessous, ayant d'un côté une entaille longitudinale, dans laquelle une partie de la quatrième articulation s'emboîte. La troisième est fort courte, de forme irrégulière, & couverte de tubercules, ainsi que la quatrième qui est terminée par

340 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
une tenaille dentelée. Ces deux pattes ser-
vent à l'animal pour saisir sa proie & la por-
ter à sa bouche.

La seconde & la troisième paires de pattes
sont composées de cinq articulations, dont
la première, qui s'articule avec le corps, est
mamelonnée, les quatre autres sont couvertes
de poils, & terminées par une petite griffe
arquée. Ces quatre pattes lui servent pour
marcher.

La quatrième & la cinquième paires sont
destinées pour cramponner ce demi-crustacé
à la coquille qu'il s'est appropriée. Elles sont
couchées à plat sur son dos, hérissées de poils,
composées de trois articulations dont la der-
nière est terminée par plusieurs mamelons &
une griffe arquée.

Sa queue est velue, terminée en pointe,
composée de six anneaux. Elle se replie sous
le ventre, comme dans les crabes, & sert pour
mettre à couvert les œufs par le moyen des-
quels il se reproduit.

ARTICLE VI.

Vrai Bernard-l'Hermitte. (fig. I.)

Ce crustacé, qu'on nomme aussi *Soldat*, renfer-
me deux variétés qu'il ne faut pas confondre :
le *Soldat de mer*, *Cancellus marinus*; le *Sol-
dat de terre*, *Cancellus terrestris*.

PLANCHE
VII.

Le premier ne se trouve que dans la mer ;
les pêcheurs en prennent quelquefois dans
leurs filets ; ils languissent & meurent au bout
de quelques heures, lorsqu'ils sont privés de
cet élément. On en voit quelquefois de monf-

trueux, qui sont logés dans des *lambis*, dans des *rochers* ou dans d'autres grosses coquilles. La partie antérieure de son corps est crustacée, couverte de quelques poils épars çà & là; elle est environnée de cinq paires de pattes violettes, velues, & couvertes de tubercules tantôt aplatis, tantôt pointus. La première paire est composée de cinq articulations crustacées, dont la dernière est terminée par une tenaille garnie de dents, lesquelles s'emboîtent les unes dans les autres, & servent à cet animal pour saisir sa proie, & l'empêcher de s'échapper; communément ces deux tenailles ne sont pas plus grosses l'une que l'autre; elles servent à fermer l'entrée de la coquille dans laquelle ce crustacé a établi son domicile. Deux autres paires de pattes placées à la suite de la première paire, sont aussi crustacées & composées de six articulations, dont la dernière est terminée par une griffe pointue & arquée. Ces quatre pattes servent au Soldat pour marcher. A celles-ci succède une quatrième paire de pattes, beaucoup plus minces & plus courtes: elles sont composées de cinq articulations, dont la dernière porte une petite tenaille arquée dans la partie supérieure. Les deux dernières pattes sont les plus petites: cinq articulations les composent; une tenaille dentelée les termine.

Les yeux sont placés à l'extrémité de la tête, au bout d'un petit tuyau mobile, sphérique & crustacé. Au-dessous l'on apperçoit deux longues antennes très-déliées, composées d'une multitude d'anneaux qui les rendent flexibles en tout sens. Sa bouche est fendue

en long, comme celle des écrevisses, garnie de dents; deux petits bras articulés servent à porter la nourriture à la bouche; le dos est divisé en quatre compartimens crustacés, unis ensemble par une membrane.

La partie postérieure du corps est charnue, molasse, couverte d'une membrane unie, divisée en dessous par quatre anneaux terminés sur les bords des deux côtés par une espèce d'aïeron mince, transparent & velu. La queue est à la suite des anneaux: plusieurs lames assez minces & crustacées la composent; l'anus est placé un peu au-dessus des lames.

C'est pour mettre à couvert cette partie foible de son corps, que ce crustacé se loge dans les coquilles mortes qu'il trouve à terre. Il a soin de choisir une demeure dont la capacité répond à sa taille: lorsqu'en grandissant, il se trouve trop à l'étroit, il cherche un autre logis qui le mette à son aise, & abandonne pour toujours son ancien domicile. Il est ovipare, & se reproduit comme les écrevisses.

Le Soldat de terre est assez semblable à celui de mer; mais il est communément plus petit: sa grosseur est proportionnée à son âge. Les plus gros ont à peine quatre pouces de longueur. Il recherche les endroits secs. On en trouve fréquemment au bord de la mer & dans les mornes. Ceux-ci sont plus mal logés que les premiers, parce que les coquilles terrestres sont moins communes que celles de la mer, que la lame jette sur le rivage. Il évite les lieux fangeux, où l'on ne trouve que de petits crabes. Il se nourrit d'ex-

Fig. 3.

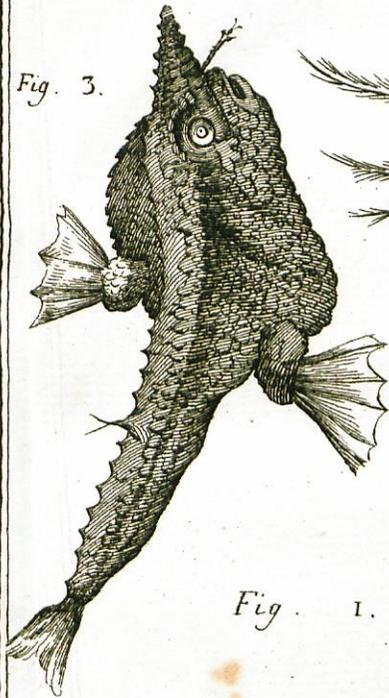
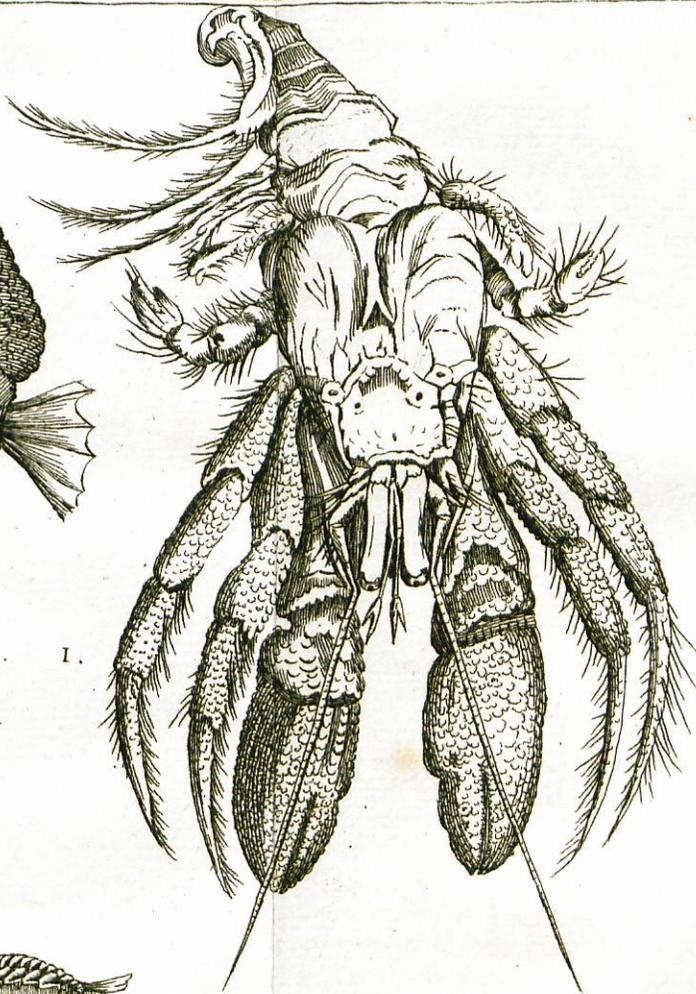
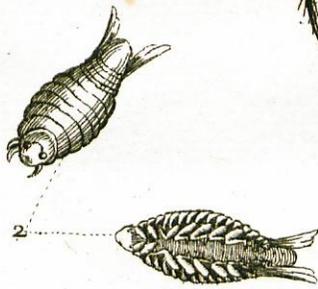


Fig. 1.



Fig

2



Caré D'elli.

M. J. B. L. S. S.



crémens, d'insectes, d'herbes, de feuillages. Il n'est nullement amphibie; lorsqu'on le met dans l'eau, soit de mer, soit de rivière, il fait tous ses efforts pour en sortir: trouve-t-il un obstacle invincible? il y périt en peu de temps.

ARTICLE VII.

Pou de Sarde. (fig. 2.)

C'est le véritable Pou de mer, *Pediculus marinus*, dont parlent Rondelet & Marcgrave. Nous l'avons trouvé à Léogane en 1773 dans les ouies d'un poisson assez commun, qu'on appelle *Sarde*. Il a huit lignes de longueur & quatre lignes dans sa plus grande largeur; il est convexe sur le dos, qui n'est autre chose qu'une peau écailleuse, divisée en sept lames, appliquées les unes sur les autres comme dans les cloportes. Chaque lame est lisse, comme vernie, blanchâtre, parsemée de petites nuances noirâtres, terminée sur les bords par une petite écaille oblongue, qui se replie en dessous & sert de base aux pattes.

Sa tête est menue, aplatie, en forme de pentagone, terminée par une espèce de museau obtus, un peu recourbé en dessous; ses yeux noirs, assez gros, placés sur les bords, de façon que l'insecte voit également de tout côté; au dessous du museau l'on apperçoit quatre antennes diaphanes, divisées par huit anneaux, terminées en pointe, placées deux à deux un peu au dessous des yeux; la bouche est située au milieu du museau un peu plus bas que les antennes; elle est transver-

344 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
fale, assez grande, accompagnée de plusieurs
appendices charnues.

Le ventre est aplati, recouvert d'une
membrane transparente, divisée superficiel-
lement en quatre parties par trois lignes trans-
versales. On compte dessous le ventre qua-
torze pattes, sept de chaque côté; les plus
petites sont du côté de la tête; plus elles s'en
éloignent, plus elles sont grandes. Chaque
patte est composée de deux articulations. La
première qui tient au corps est plus grosse
que la seconde: celle-ci consiste en cinq an-
neaux arrondis; elle est terminée par une
griffe assez longue, arquée, très-aiguë, dont
l'extrémité est noirâtre & transparente.

La queue est composée de cinq lames dé-
tachées sur les côtés, adhérentes dans le mi-
lieu, au bout desquelles est placée une mem-
brane large, arrondie, convexe en dessus,
accompagnée de deux nageoires; chaque na-
geoire est divisée en trois parties unies en-
semble par une membrane. Le dessous de la
queue est recouvert de plusieurs feuillets mem-
braneux. La nature lui a sans doute donné
un orifice pour vider ses excréments, & pour
se reproduire; mais il faut qu'il soit bien
petit: quoiqu'aidé d'un assez bon microscope,
je n'ai jamais pû l'appercevoir.

ARTICLE VIII.

Description d'une espèce de Seche ou Calmar.

Les plus grandes que nous avons pû trou-
ver, n'avoient que cinq pouces de longueur
depuis l'extrémité du ventre jusqu'à la nais-

ance des bras. La tête est oblongue, arrondie, découpée par l'extrémité en huit lanières disposées en rond: ce sont comme autant de bras que la nature lui a donné pour butiner & porter les alimens à sa bouche. Ils sont gros vers la base, diminuent de grosseur jusqu'à l'extrémité qui est terminée en pointe; ils sont joints ensemble, vers la base, par une membrane transparente. Leur grandeur est inégale, de façon cependant que les deux bras correspondans sont à peu près égaux: les deux plus petits sont au-dessous du front; ils portent un pouce & demi de longueur. Les deux qui les avoisinent ont deux pouces; les deux suivans, qui correspondent directement aux yeux, ont deux pouces & demi; les deux derniers sont placés à l'extrémité du menton: ils sont égaux au cinquième & au sixième bras.

Entre la troisième & quatrième paire de bras, l'on voit fortir de chaque côté deux espèces de tendons cylindriques, également gros dans toute leur longueur qui s'étend jusqu'à sept pouces. Ils paroissent gonflés de distance en distance, comme une gouffe l'est par les graines qu'elle renferme. L'on apperçoit à un pouce & demi de leur extrémité, deux rangs de suçoirs, assez près les uns des autres. Les quatre paires de bras en sont aussi garnis sur le côté intérieur, depuis quatre ou cinq lignes de leur base jusqu'à l'extrémité.

La bouche de ce poisson est située au centre des bras, qui l'environnent de tout côté; elle est faite en bec de perroquet, comme dans les Séches d'Europe. Ses yeux sont fort

gros ; son corps arrondi , charnu , lisse , marqué de taches violettes , terminé en pointe obtuse , garni des deux côtés par deux membranes en forme d'aïlerons , qui font l'office de nageoires. Il n'a point , comme les Séches d'Europe , au milieu du corps cette écaille fongueuse nommée *os de Séche* ; mais on trouve à sa place une pellicule rousseâtre , transparente , cassante , divisée en deux parties dans toute sa longueur par une côte arrondie , de même matière que la pellicule.

La Séche de Saint-Domingue est munie , comme celle d'Europe , d'un réservoir plein d'une liqueur noire , qu'elle laisse échapper , lorsqu'elle est poursuivie , ou lorsqu'elle poursuit elle-même sa proie.

Il y a encore à Saint-Domingue une autre espèce de Séche , bien différente de celle qu'on vient de décrire. Ses bras , au nombre de huit , sont égaux , gonflés à leur naissance , & vont toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité , qui est terminée en pointe ; ils sont plats en dessous , & garnis de suçoirs ; le dessus est lisse , arrondi. Chaque bras a environ un pied de longueur : ils sont joints ensemble vers la base par une membrane assez semblable à celle des pattes d'oye ; ils se réunissent comme dans un centre aux environs de la bouche de ce poisson. Son corps forme une espèce de bourse oblongue , flasque , charnue , de trois à quatre pouces de longueur , sans aucune partie solide. Il répand une odeur des plus fétides , même lorsqu'il est vivant.

ARTICLE IX.

Description d'un poisson monoceros. (fig. 3.)

C'est celui que les habitans du Brésil nomment *Guacucyia*, suivant Marcgrave. Cet Auteur l'appelle, comme nous, poisson monoceros. Il ajoute qu'on pourroit aussi lui donner le nom de Chauve-souris aquatique, *Vespertilio aquatica*. Celui que nous avons trouvé à Léogane en 1773, a trois pouces de longueur & un pouce & demi dans sa plus grande largeur. Sa tête n'est point séparée du reste du corps : elle est terminée par une corne osseuse, dure, de forme conique, longue de quatre à cinq lignes. Le dessous de cette corne est creusé en gouttière, & renferme un muscle tendineux, long de trois à quatre lignes, dont j'ignore l'usage. La bouche est située au dessous de ce muscle ; elle est ronde, assez grande, environnée d'un cartilage qui est intérieurement garni d'une infinité de petites dents. Les yeux sont placés vers la base de la petite corne ; ils sont ronds, de près de deux lignes de diamètre. Entre les yeux & la bouche, l'on apperçoit deux petites ouvertures par où le poisson respire, & qui sont probablement l'organe de l'odorat. Le corps du poisson s'applatit ensuite & forme cinq parties bien distinguées, qui sont : le dos qui est arrondi ; deux espèces d'épaules solides & osseuses qui forment un demi-cercle, & que l'animal peut étendre ou plier à sa volonté ; deux bras flexibles qui prennent naissance plus bas que les épaules, &

348 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
qui ne sont composés que d'une seule jointure terminée par une nageoire membraneuse, à sept côtes. Au dessous des bras, on observe deux orifices assez grands, par où le poisson rend l'eau qu'il a pris par la bouche.

Il est terminé par une queue arrondie, à l'extrémité de laquelle est attachée une nageoire semblable aux précédentes; outre celles-là, il en a encore quatre autres, savoir, une dessus le dos, vers l'endroit où il se termine & où la queue commence; une autre semblable au-dessous, vers le milieu de la queue; & deux autres qui sont comme les pieds de l'animal: elles sont situées vis-à-vis l'une de l'autre, vers le milieu du ventre. Ce poisson n'a point d'écaillés; il est rempli par-dessus de tubercules qui paroissent à la loupe comme autant de petites étoiles; le dessous est couvert d'une peau chagrinée, susceptible de dilatation, bariolée de taches grises & noires, moins foncées en couleur que le dessus. Ce poisson n'est pas commun.

A R T I C L E X.

Histoire naturelle de l'Anolis. (fig. 1.)

§ I. *Ses différentes espèces.*

PLANCHE
VIII.

L'Anolis est une espèce de lézard que *Sloane* définit: *Lacertus minor levis*. Il s'en trouve par-tout de nombreuses variétés: on en voit de verts, de gris, de noirs, de jaunes, de mouchetés; les uns sont bariolés de zones transversales bleues, jaunes & rouges; d'autres sont divisés par plusieurs bandelettes longitudinales de différentes couleurs. Les plus

gros n'ont pas plus de sept à huit pouces de longueur & un demi-pouce de diamètre ; les plus petits n'ont pas moins d'un pouce de longueur & deux à trois lignes de diamètre ; leur conformation est par-tout la même, mais les proportions de la queue avec le reste du corps varient. Dans les uns, la queue égale la longueur du corps ; dans les autres, elle est plus courte ; dans quelques-uns, elle est une fois plus longue. Voici la description d'un de ces Anolis pris au hazard.

§ 2. *Sa description.*

Sa tête est alongée, triangulaire, aplatie ; sa gueule bien fendue, armée de deux osselets taillés en scie, qui forment les mâchoires supérieure & inférieure. Le centre est occupé par une petite langue charnue, arrondie par l'extrémité. Deux yeux noirs, vifs, garnis de paupières, sont placés vers le milieu de la tête : vers la naissance du cou, l'on voit deux oreilles assez grandes.

Sa peau est couverte de petites écailles ovales, couchées les unes sur les autres ; la partie de la gorge se dilate extrêmement, & tombe jusqu'à terre, par le moyen de l'air que ce reptile y introduit à sa volonté.

Il est porté sur quatre pattes : celles de devant sont composées de deux articulations, dont la dernière se termine par une main garnie de cinq doigts, dont deux grands, deux moyens & un petit. Les pattes de derrière consistent en trois articulations, terminées aussi par cinq doigts de différente grandeur ; ils

sont tous armés d'une griffe blanchâtre, pointue & crochue.

L'anus est le seul orifice que la nature lui ait donné, tant pour vider ses excréments que pour se reproduire ; il est situé sous le ventre, un peu plus bas que les pattes de derrière, à la naissance de la queue, qui est vertebrée, fort déliée, terminée en pointe extrêmement fine.

§ 3. *Son caractère, ses mœurs, ses combats.*

Ce reptile est fort vif, très-leste, si familier, qu'il se promène souvent sur les tables & sur les personnes. Son port est gracieux, son regard fixe ; on diroit qu'il prête attention à ce qu'on dit en sa présence ; il examine tout ce qu'on fait devant lui ; il ne fait jamais de mal. Il se nourrit de mouches, d'araignées & d'autres insectes qu'il avale en entier. Il est presque toujours en guerre avec ses semblables. Lorsqu'un Anolis en apperçoit un autre, il s'en approche lestement ; celui-ci l'attend en brave. Les deux champions préludent au combat par des menaces réciproques qu'ils se font l'un à l'autre, en agitant la tête du haut en bas par des mouvemens rapides & convulsifs ; leur gorge s'enfle prodigieusement, leurs yeux sont étincellans ; ils s'attaquent ensuite avec fureur : chacun tâche de surprendre son ennemi. S'ils sont d'égale force, le combat n'est pas sitôt terminé ; c'est ordinairement sur les arbres qu'il se livre : d'autres Anolis sont spectateurs oisifs ; ils laissent vider la querelle, sans qu'aucun d'eux entreprenne jamais de séparer les combattans, ils semblent au

contraire prendre plaisir à les voir aux prises : peut-être que c'est la jouissance ou la résistance de quelque femelle qui leur imprime cette fureur martiale. Comme ils cherchent à se mordre, il arrive assez souvent que la gueule de l'un s'entrelace dans celle de l'autre ; ils restent long-temps dans cette attitude, chacun tirant de son côté. Leurs efforts sont-ils inutiles, ils s'éloignent, la mâchoire ensanglantée ; mais un instant après ils recommencent.

Lorsque l'un des deux guerriers se trouve plus foible que l'autre, il prend lestement la fuite ; son ennemi le poursuit vivement : s'il le joint, c'en est fait, le vaincu est à l'instant dévoré ; heureux s'il en est quitte pour la perte de sa queue, qui se rompt quelquefois dans la gueule du vainqueur ; dans ce cas, il a le temps d'échapper ; car l'ennemi occupé à dévorer sa proie, ne s'acharne point à la poursuite de celui qu'il vient de mutiler. L'Anolis peut vivre sans queue ; on en voit plusieurs qui en sont privés. Elle ne repousse pas, lorsqu'elle a été coupée, mais il se forme à l'extrémité un calus. Il semble que cet accident devoit le rendre plus propre au combat ; mais il paroît au contraire qu'il énerve son courage & peut-être ses forces. Un Anolis mutilé devient timide, foible, languissant : comme il ne peut se montrer sans manifester sa honte & sa défaite, il évite le grand jour, il mène une vie triste, obscure, & fuit devant le plus petit qui ose l'attaquer.

§ 4. *Maniere de se reproduire.*

Ce reptile est ovipare. Dans le temps de ses amours, le mâle embrasse sa femelle, la tient serrée, & reste long-temps accouplé avec elle; cette jouissance amoureuse ne les empêche pas de courir & de sauter ensemble de branche en branche. Lorsque la femelle sent approcher le moment de sa ponte, elle fait avec ses pattes de devant, au pied d'un arbre ou d'une muraille, un trou en terre d'environ deux pouces de profondeur; elle y dépose un œuf qu'elle recouvre de terre: la chaleur du climat le fait éclore. Cet œuf (*fig. 2.*) porte cinq lignes de longueur & trois lignes de largeur; il est lisse, d'un blanc-sale, oblong, également arrondi par les deux extrémités.

§ 5.

Observations sur l'Anolis de M. Bomare.

Suivant M. Bomare, l'Anolis court pendant le jour autour des cases & dans les jardins pour chercher sa nourriture; la nuit il se cache dans la terre, & il y fait un bruit plus aigu & plus incommode que celui des Cigales. 1°. Les courses de l'Anolis sont tout au plus des promenades qui n'embrassent pas beaucoup de terrain; il ne s'éloigne guères du lieu qui l'a vu naître. 2°. Il y a des araignées, des mouches, & d'autres insectes par-tout; il n'a donc pas besoin de courir bien loin pour trouver sa nourriture; il l'attend en patience, & il trouve par-tout de quoi satisfaire son appetit. 3°. Les cases

Fig. 3



3

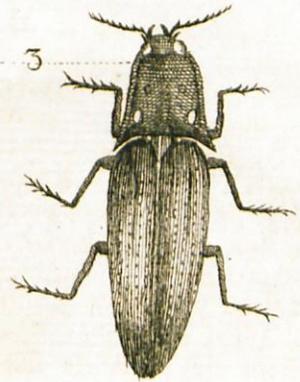


Fig. 4



Fig. 2



Fig. 1

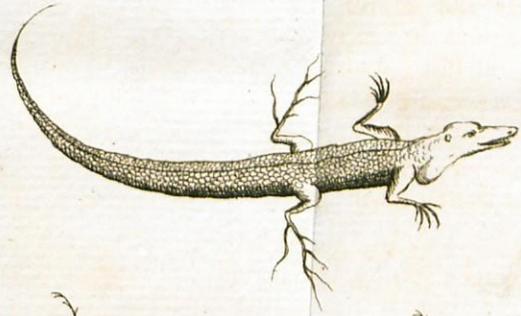


Fig. 5



Taric Schreuer

Mathey Sculp.



cafes font pleines d'Anolis la nuit comme le jour, ils ne m'ont jamais *incommodé* par leur chant *aigu* ; je crois qu'ils passent la nuit à dormir plutôt qu'à chanter. 4°. Je ne les ai jamais vus se cacher dans la terre ; les uns se perchent sur les arbres, d'autres se logent dans les maisons ; il en est qui vivent habituellement dans les champs. On en trouve dans les pièces de cannes, sur les cotonniers, dans les brouffailles, dans les bois, en un mot partout. Ils passent la nuit où ils ont passé le jour. M. Bomare ajoute que *l'on mange ces lézards, & qu'on les trouve fort tendres & faciles à digérer*. Je n'en ai jamais vu manger à personne, pas même aux Nègres ; il est vrai que les chats s'en régalaient assez souvent, & je n'ai point remarqué que cette espèce de viande leur fut indigeste.

ARTICLE XI.

Mouches luisantes, nommées Mouches-à-feu.

Ce sont des insectes coléoptères fort communs à Saint-Domingue. Il y en a de deux espèces. La première est assez semblable, à quelques différences près, à celle qui est décrite dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1766, & qu'on a trouvée à Paris, où il a paru qu'elle avoit été transportée dans l'état de chrysalide avec des bois arrivés depuis peu de *Cayenne*. Celle que nous avons rapportée de *Saint-Domingue* (fig. 3.) a un pouce & demi de longueur, & cinq lignes dans sa plus grande largeur. Sloane la définit : *Scarabæus fuscus thorace anguloso lucem emittens* ; Barrere l'appelle, *Scarabæus maximus* ;

354 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
elegantissimus, splendens. On en voit plusieurs au Cabinet du Roi, désignées par le nom de *Bupreste*. Toutes les parties qui composent cet insecte paroissent au microscope revêtues d'un poil rude, rousseâtre & court. Sa tête n'est point dégagée du corcelet, comme dans la Mouche à feu de Cayenne; mais elle y est enfoncée durant la vie & après la mort de l'animal: elle est garnie de deux gros yeux noirs, fort lisses & faillans. Sa bouche est armée de deux petites pinces crochues, solides, très-aiguës: ce sont les seules armes offensives dont la nature l'ait pourvue. M. *Fougeroux* n'en fait point mention dans la description de la Mouche luisante de Cayenne (*Mém. Acad. 1766.*). Sa tête est terminée par deux antennes très-déliées, de quatre lignes de longueur, composées d'onze anneaux unis ensemble & mobiles: le premier, qui s'articule avec la tête, est une fois plus long que les autres.

Le corcelet forme une espèce de carré: il est d'un brun-foncé, d'une consistance dure, terminé par deux pointes aiguës, au-dessus desquelles on apperçoit deux taches ovales, d'un blanc-sale, convexes, solides, transparentes, quand l'insecte est vivant. C'est par-là qu'il répand au-dehors une matière phosphorique uniforme, si lumineuse, qu'on peut s'en servir dans un besoin pour lire & écrire dans les ténèbres. Son éclat s'affoiblit à mesure que les forces de l'animal l'abandonnent; il s'éclipse sans retour, lorsqu'il meurt. On remarque encore sur le milieu du corcelet, deux petits enfoncemens, comme dans celui de Cayenne. Le dessous du corcelet porte, au

milieu du côté opposé à la tête, une longue pointe, qui entre dans une cavité placée au milieu du thorax qui rend l'insecte élastique, & le fait sauter en l'air, lorsqu'on le met sur le dos. On trouve un semblable mécanisme dans l'espèce de scarabée nommé *Maréchal*, que tout le monde connoît.

Le dos de l'insecte est molasse, couvert de deux ailes membraneuses fort amples, renfermées dans des élytres écailleux, solides, opaques, d'un gris-cendré, lisses en quelques endroits, raboteux & comme chagrinés dans d'autres, couverts de plusieurs rangs de petits points. On n'a rien observé de semblable dans celui de *Cayenne*.

Entre les élytres, vers leur origine, l'on apperçoit l'écusson, qui est de forme arrondie, de même couleur & de même matière que les élytres. Il reste immobile, lorsque les élytres s'ouvrent, que les ailes se déploient, & que l'insecte prend son essor dans les airs. Il est construit de façon que les élytres ne peuvent pas forcer la charnière membraneuse qui les soutient, en s'ouvrant trop, ni laisser de vuide entre elles, en s'abaissant.

Ce phosphore animal est porté sur six pattes, dont deux sont adhérentes au *corcelet*, & quatre au *thorax*. Chaque patte est divisée en trois articulations; la dernière est composée de cinq anneaux enchâssés les uns au bout des autres. Le dernier anneau est terminé par deux petites griffes crochues & pointues. Son ventre consiste en cinq anneaux écailleux, chagrinés, d'un brun-noirâtre, oblongs, excepté le dernier, qui est plus large & qui

forme une espèce de triangle. L'anus est placé à l'extrémité de l'angle qui termine l'insecte.

La seconde espèce de Mouche luisante (*fig. 4.*) n'a guères que quatre lignes de longueur. Barrere l'appelle, *Scarabæus parvus noctilucus*, seu *instar ignis splendens*. Nous ne l'avons pas assez observé pour en donner une description exacte ; nous avons seulement remarqué qu'elle répandoit, en volant, sa lumière par l'anus, non d'une manière uniforme & continue, comme celle de la Mouche à feu que nous venons de décrire ; mais par élancement, comme une étincelle qui paroît & disparoît successivement.

Les Mouches à feu ne paroissent que la nuit, le jour est destiné au repos. Guidées par le flambeau qu'elles alimentent de leur propre substance, elles s'élancent dans les airs, dès que les ténèbres commencent à paroître ; leur vol est fort rapide ; la splendeur qui les environne attire autour d'elles quantité de cousins qu'on appelle *Maringouins* & de Mouches éphémères dont elles sont fort avides. On fait que ces petits insectes recherchent la lumière, où ils vont souvent abrégger une carrière bornée par la nature à quelques heures de vie.

M. Bomare se trompe donc, lorsqu'il dit au mot *Acudia*, qu'on ignore si c'est de leurs yeux ou de quelqu'autre partie de leur corps que vient cet éclat. Il est démontré que les Mouches à feu de la première espèce répandent la lumière par deux endroits du corcelet qui sont bien aisés à distinguer, & que celles de la seconde espèce la laissent échapper par

Panus. Il est encore faux de dire que ces insectes *ne paroissent point lumineux de jour*. Ceux de la première espèce sur-tout, le sont en tout temps, il suffit de les agiter, pour les voir briller, sur-tout lorsqu'on se place dans un lieu obscur. M. Bomare revient encore sur les Mouches à feu au mot, *Mouches luisantes*, & voici l'idée qu'il nous en donne : *Ces Mouches, dit-il, sont un peu plus grosses que nos Mouches ordinaires, auxquelles elles ressemblent assez ; mais la partie postérieure de leur corps est d'un verd transparent, & conserve pendant la nuit la lumière qu'elle a reçu le jour. . . . Le P. Labat dit qu'à la Guadeloupe il y a des Mouches à feu de la grosseur d'un hanneton qui répandent tant par les yeux que par le corps une lumière vive & d'un beau verd.* N'est-on pas bien instruit avec de pareilles descriptions ?

On me demandera peut-être pourquoi je m'en prend à M. Bomare, puisqu'il n'a rien dit de lui-même, & qu'il n'a fait que copier mot pour mot le P. Labat ? Je réponds que l'un n'excuse pas l'autre. Je fais mauvais gré au P. Labat de nous avoir donné de fausses notions sur un insecte qu'il n'avoit que légèrement examiné. Mais je ne saurois témoigner ma reconnoissance envers M. Bomare, d'avoir eu la complaisance de transcrire des rêveries, & de les réunir en corps d'ouvrage. Il falloit parler avec connoissance de cause, ou se taire.

ARTICLE XII.

Scarabée-Tortue, ou Ditiqne de Saint-Domingue.

Les Nègres appellent *Tortue* un insecte coléoptère qui n'est pas commun dans l'Isle. Il y en a au Cabinet du Roi que l'on dit venir de Cayenne, & qu'on a nommé *Ditiqne*. Celui que nous possédons représente un ovale parfait; il est d'un noir-foncé & luisant en dessous, d'un verd-doré en dessus, imitant la gorge de pigeon. Sa longueur est d'un pouce & demi; sa plus grande largeur est d'onze à douze pouces.

Sa tête est aplatie, peu distinguée en apparence du corcelet, formant une espèce de triangle dont les angles sont tronqués; les yeux noirs, fort gros, arrondis, plus saillans en dessous qu'en dessus. Deux antennes sont placées immédiatement au dessus des yeux; elles sont composées de plusieurs anneaux contigus, arrondis. La bouche est environnée de quatre petits bras, composés chacun de trois articles: ils servent à l'insecte pour porter sa proie à la bouche, l'y assujettir, & l'empêcher de s'échapper.

Le corcelet est oblong, terminé du côté de la tête par deux pointes qui aboutissent auprès des yeux, & emboîtent la tête; le dessus est convexe, le dessous concave, relevé dans le milieu par une côte qui porte deux pattes. Cette cavité du corcelet sert à loger ces deux pattes, ainsi que les deux suivantes qui sont placées à l'extrémité d'en-haut du thorax. La troisième paire de pattes est située

à l'extrémité d'en-bas, vers l'origine du ventre : celles-ci sont couchées à plat sur le thorax, qui a huit lignes de longueur, & qui est divisé en quatre compartimens.

L'insecte marche donc à l'aide de six pattes, dont deux petites adhérentes au corcelet, deux moyennes & deux grandes attachées aux deux extrémités du thorax. Chaque patte est composée de trois articulations aplaties : la première, adhérente au corps, est lisse, plus large au sommet que vers la base ; la seconde est garnie sur les bords de poils rudes, longs & rougeâtres, & au milieu, de pointes couchées les unes auprès des autres ; deux pointes très-affilées & mobiles sont placées à l'extrémité de cette articulation, qui est terminée par une espèce de frange que la loupe fait aisément appercevoir. La troisième articulation est garnie de poils, comme la seconde, & de plusieurs pointes unies ensemble, qui forment comme une frange : elle est subdivisée en cinq petites articulations, dont la dernière est terminée par deux griffes arquées. Le ventre est composé de six anneaux, dont le dernier forme une espèce de triangle : l'angle qui termine l'insecte est obtus & émouffé ; c'est dans cette partie qu'est placé l'anus. Les élytres sont lisses, luisantes, & paroissent à la loupe marquées de petits points. On découvre vers leur origine l'écusson, qui est petit, triangulaire.

ARTICLE XIII.

Scarabée Monoceros. (fig. 5.)

Le Chevalier Sloane parle d'un *Monoceros* qui paroît avoir beaucoup d'analogie avec celui-ci : il le définit : *Scarabæus major, niger, tricornis*. La corne du milieu est semblable à celle que porte celui de Saint-Dominique. Mais celui de Sloane a encore deux autres cornes terminées en pointe, & situées aux deux côtés du corcelet : c'est ce qu'on ne trouve point dans celui que nous allons décrire. On assure dans le pays qu'il est la métamorphose du *ver Palmiste*, dont les habitans se régalent. C'est un mets très-délicat, & recherché par ceux qui n'ont point de répugnance à manger des vers. On voit plusieurs de ces vers au Cabinet du Roi.

Cet insecte coléoptère est tout noir : le dessus de son corps est lisse ; le dessous est garni de poils roux. Sa longueur depuis l'extrémité du ventre jusqu'au bout de la corne, est de vingt lignes, sa plus grande largeur est de neuf lignes. Sa tête est terminée quarrément. Sa bouche est environnée de quatre petits bras, composés de trois articles ; ils lui servent pour retenir sa proie, & la présenter en tout sens à la bouche ; ses yeux sont gros, jaunâtres, & saillans de tout côté. Deux antennes placées immédiatement au dessus des yeux, sont composées de sept anneaux terminés par trois feuillets d'égale grandeur, ovales, fort minces, transparens ; celui du milieu est convexe des deux côtés ; les deux autres sont con-

caves en dedans , convexes & velus en dehors ; de sorte qu'étant appliqués les uns contre les autres , ces trois feuillets n'en représentent qu'un seul. La partie qui sert de base aux anneaux , & qui s'articule avec la tête , est couverte de poils , oblongue , plus grosse vers l'extrémité qui la joint aux anneaux.

Immédiatement au-dessus de la tête s'élève une petite corne lisse , recourbée en arrière , striée dans le milieu , tronquée dans l'extrémité , où l'on apperçoit une petite échancrure ; elle est adhérente au corcelet , & semble en être le prolongement. La partie du corcelet qui sert de base à la corne , est enfoncée jusques vers le milieu ; l'autre partie est relevée , oblongue , convexe.

Les élytres sont lisses , terminées dans leur contour par un rebord saillant , séparées par un écusson triangulaire assez grand. Le ventre est composé de six anneaux ; l'extrémité est arrondie , plus longue que les élytres , & reste toujours à nud.

Cet insecte a six pattes : les deux premières , qui sont les plus petites , sont adhérentes au corcelet ; les quatre autres sont adhérentes au thorax. Chaque patte est composée de trois articles , dont le premier sert de base aux autres : il est lisse , velu sur les bords ; le second est dentelé en dehors , velu , & terminé par quatre épines ; le troisième se divise en cinq petits articles , qui sont velus , épineux , terminés par deux griffes arquées , d'égale grandeur.

ARTICLE XIV.

Mouche ichneumon.

C'est peut-être celle que Sloane définit : *Vespa ichneumon major tota caerulea splendens.* Il s'en trouve de très-petites. Celle que nous possédons a deux pouces de longueur : toutes les parties qui la composent, excepté les aîles, sont veloutées d'un bleu-foncé changeant en violet. Sa tête est oblongue, mobile, garnie sur les côtés de deux gros yeux oblongs, verdâtres & saillans : trois petites taches rondes, disposées en triangle, occupent le milieu du front ; elles sont luisantes, immobiles, paroissent de même matière que les yeux, & servent peut-être à l'insecte pour appercevoir les objets qui se présentent en face. La bouche est armée de deux fortes pinces, tranchantes, arquées, aplaties, & qui se croisent l'une dessus l'autre : quatre petits bras, composés chacun de quatre articles, sont placés aux quatre coins de la bouche ; deux antennes occupent le haut de la tête ; elles sont longues d'un pouce, cerclées, toujours en mouvement, composées d'onze anneaux. Le premier, qui s'articule avec la tête, est plus gros que les autres à qui il sert de base, & qui vont toujours en diminuant de grosseur ; leur longueur est à peu près égale.

L'ichneumon est porté sur six pattes : la première paire prend naissance au corcelet, elle a un pouce & demi de longueur ; la seconde paire a deux pouces, le thorax lui sert de base ainsi qu'à la troisième paire, qui est

de deux pouces & demi. Chaque patte est composée de trois articulations. La première est courte, grosse, & s'articule avec le corps; la seconde est plus longue & moins grosse; la troisième, beaucoup plus longue que les autres, se subdivise en six petits articles qui sont dentelés sur les bords, & armés chacun de deux épines; chaque petit article diminue de grosseur & de longueur, à mesure qu'il approche de l'extrémité de la patte, qui est terminée par deux griffes arquées.

Le ventre est si dur qu'une épine de citronnier n'a jamais pu le percer lorsque l'insecte étoit vivant. Il est attaché au corps par un filet imperceptible; sa forme est arrondie, oblongue, pointue: il est composé de six anneaux écailleux très-mobiles, qui se replient les uns sur les autres, comme on l'observe dans les guêpes. Ils sont terminés par un redoutable aiguillon, dont la piqure occasionne une fièvre ardente, accompagnée de maux de tête & de malaise qui durent plusieurs jours, au bout desquelles tous ces symptômes disparaissent d'eux-mêmes, sans le secours d'aucun remède: on a cependant coutume de faire prendre au malade quelques doses de thériaque.

Deux grandes aîles prennent naissance au corcelet. Elles sont membraneuses, transparentes, divisées en compartimens par des nervures, d'un rouge vif, bleuâtres à l'extrémité, longues d'environ vingt lignes; le corps sert de base à deux autres aîles semblables aux précédentes, sous lesquelles elles sont cachées, lorsque l'insecte ne vole pas.

L'on voit, par ce détail, que la Mouche ichneumon est pourvue de toutes les armes offensives & défensives qui peuvent convenir aux insectes. Quatre grandes ailes lui font prendre un vol rapide, soit pour échapper aux poursuites des oiseaux qui sont ses seuls ennemis, soit pour atteindre sa proie; six pattes armées de douze griffes & de 72 épines, sont plus que suffisantes pour l'empêcher de s'échapper: les deux pinces lui portent le coup de la mort; l'aiguillon n'est employé que contre un ennemi qui ose se défendre.

Cet insecte vorace mène une vie errante & solitaire. Il dépose ses œufs dans un trou assez profond, qu'il creuse en terre. Il ne vit que d'insectes & sur-tout d'araignées. Il n'en est aucune parmi elles capable de lui résister; *Paraignée crabe* elle-même quelque monstrueuse & vigoureuse qu'elle soit est aussi-tôt vaincue qu'attaquée. En vain espéreroit-elle trouver son salut dans la fuite; l'ichneumon la suit à la piste, sous les herbes ou les pierres, & la rejoint bientôt, malgré les détours qu'elle fait pour tromper la marche d'un ennemi si terrible. Lorsque l'araignée se voit atteinte, elle s'étend par terre, soit que la vue de l'ichneumon la faisisse de peur, soit qu'elle espère par cette ruse lui échapper en contrefaisant la morte; mais l'animal vorace ne se laisse pas facilement duper, il saisit sa proie avec ses pinces & s'envole avec, ou il la suce sur la place.



CHAPITRE SEPTIEME.

Monumens d'antiquités.

Les naturels de Saint-Domingue bornoient leur industrie à se construire des cases, à faire des canots, des instrumens de pêche, des hamacs & quelques vêtemens de coton; ils avoient des vases de bois ou d'argile pour leurs usages journaliers. Tout a été anéanti avec eux; leurs conquérans ne cherchoient que de l'or, ils ne s'occupoient que des moyens de s'en procurer. Il faut maintenant ouvrir les entrailles de la terre pour y trouver quelques vestiges de l'industrie de ce peuple infortuné. Il seroit à souhaiter que chacun mît au jour les découvertes qu'il auroit faites sur un sujet si ténébreux: leur ensemble & leur comparaison donneroient des lumières qui nous manquent. Les parties les plus foibles en elles-mêmes, & lorsqu'elles sont isolées, composent par leur union un édifice solide & durable. Les antiquités que nous avons ramassées durant notre séjour à Saint-Domingue ont pour objet des fétiches, des fragmens de poteries & des haches indiennes. Nous allons en parler séparément.

§ I.

Fétiches.

La première représente un crapaud grossièrement sculpté. Il a un demi-pied de lon-

gueur & trois pouces de largeur. La pierre sur laquelle il est étendu , & dont il fait partie, est pesante, dure , extérieurement noirâtre, raboteuse, verdâtre dans l'intérieur. On en tire des étincelles avec le briquet. J'ignore de quel quartier elle a été tirée.

PLANCHE
IX.

La seconde (*fig. 1.*) est composée d'une pierre quartzeuse. Elle a deux pouces & demi de longueur & un pouce de moins dans sa plus grande largeur. Elle est représentée accroupie , ayant les mains sur les genoux. La tête est fort grosse, d'un pouce de longueur, les yeux enfoncés, le nez aplati, la bouche extrêmement fendue. Le sommet de la tête est percé par derrière de trois trous disposés en triangle & qui communiquent ensemble. On voit sur chaque avant-bras une tête en relief. Cette fétiche a été trouvée dans la plaine du Cul-de-sac.

La troisième (*fig. 2.*) est composée d'une pierre verdâtre. Elle semble mutilée, quoique sans fracture apparente. Elle est une des plus grotesques. Sa tête paroît placée au milieu de la poitrine; on apperçoit derrière la tête quatre espèces de moignons couverts de stries, disposés en quarré. L'intervalle qui sépare les deux supérieurs des deux inférieurs est percé d'un bout à l'autre. Elle a été trouvée sur l'habitation des Religieux Dominicains à *Léogane*.

La quatrième (*fig. 3.*) a un pouce de longueur. La tête seule est plus longue que le reste du corps. On y apperçoit deux grandes oreilles grossièrement sculptées ainsi que le reste de la figure, deux gros yeux, trois rangs

Fig. 4.

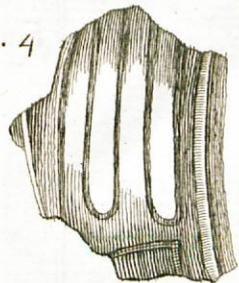


Fig. 4.

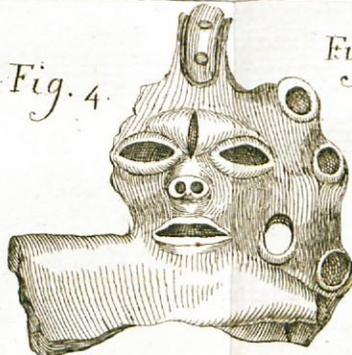


Fig. 4.

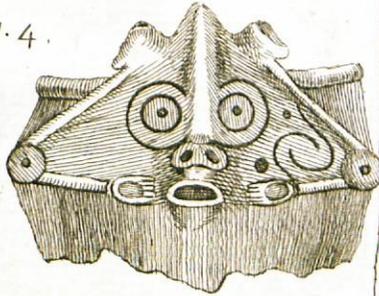


Fig. 2.



Fig. 1.



Fig. 4.



Fig. 3.



Jare del'Inaavit

Sculp. Mathy Laid



de dents; le derrière de la tête est percé d'un bout à l'autre transversalement. Le corps est aplati. On y remarque deux espèces d'épaules percées par en-bas, un nombril & deux moignons qui terminent la figure. La pierre dont elle est composée est blanchâtre & ne fait point d'effervescence avec les acides.

§ 2.

Fragmens de poterie. (fig. 4.)

Ils ont été trouvés en 1773 dans les morues du *grand-Goave* sur l'habitation *Aubert* située à la *Raque-à-Cotard* à une demi-lieue du chemin qui conduit de *Léogane* à *Jacmel*. Ils sont composés d'une tête argilleuse ou glaiseuse, dans laquelle on trouve des particules ferrugineuses attirables à l'aimant. Ces fragmens sont les débris des vases que les anciens naturels modeloient pour leur usage. Ils n'avoient pas l'art de les faire cuire au feu, ils se contentoient de les faire sécher au soleil. C'est pour cela qu'ils sont si fragiles, & qu'il est rare d'en trouver d'entier; je n'en ai jamais vu de véritable. Dans les figures que nous avons fait exécuter, l'on voit plusieurs têtes & d'autres desseins grossièrement travaillés.

Il m'est tombé entre les mains une espèce de tasse, qui paroît entière & seulement ébréchée dans le contour de sa bouche; mais je ne la crois pas d'une antiquité si reculée que les fragmens dont on vient de parler. Elle est composée d'une terre rougeâtre, qui paroît avoir été cuite au feu: elle renferme cepen-

368 ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE
dant aussi des particules ferrugineuses, attirables à l'aimant.

§ 3.

Haches Indiennes.

Elles sont fort communes en Amérique. Le vulgaire les appelle *Pierres de tonnerre*; on les trouve par-tout à Saint-Domingue sur la surface de la terre, ou à peu de profondeur. Elles sont faites communément en coin. Avant l'arrivée des Européens, les Indiens s'en servoient pour faire leurs canots & d'autres semblables ouvrages. Elles leur tenoient lieu de tous les instrumens de charpente dont ils n'avoient aucune idée. On fait par tradition, que lorsqu'ils avoient un canot à faire, ils commençoient par abattre l'arbre qui leur convenoit; pour cet effet, ils mettoient le feu au pied; des coups de haches redoublés animoient cet élément, qu'ils conduisoient par ce moyen où ils vouloient. Lorsque l'arbre étoit abattu, ils coupoient de la même manière l'autre extrémité, suivant la longueur qu'ils vouloient conserver; ils creusoient ensuite cette partie par le moyen du feu & de leurs haches, & le canot se trouvoit fait; la patience & le courage leur faisoient exécuter ce qu'ils avoient une fois conçu.

Ces haches sont des pierres très-dures & communément très-lisses. Les sentimens sont partagés sur leur origine. Les uns prétendent qu'elles viennent de la terre ferme, & que les peuples qui l'habitoient venoient les troquer avec ceux des isles, qui leur donnoient en échange quelques denrées. D'autres croient qu'elles

qu'elles sont originaires des lieux où on les trouve, & que les Indiens leur donnoient la forme que nous leur voyons, en les frottant contre d'autres pierres, ou en les raclant avec des débris de coquilles. Quelques-uns pensent qu'elles sont faites avec une terre glaiseuse que les Indiens alloient chercher au fond de la mer, & qui a la propriété de se durcir à l'air. Quelque sentiment qu'on embrasse, on ne verra jamais ces instrumens sauvages, sans admirer combien l'homme, laissé à lui-même & sans secours, devient industrieux pour subvenir à ses besoins.

Parmi les haches Indiennes que nous possédons, on observe quatre variétés principales, comme l'inspection des figures le démontre.

PLANCHE
X.

La première représenté en petit une pierre très-dure, bariolée de taches noirâtres & roussâtres, remplie de particules ferrugineuses attirables à l'aimant, criblée de trous à l'extérieur, mais susceptible de poli, faisant feu avec l'acier. Sa forme est oblongue; elle est taillée en coin, amincie dans son contour, terminée au sommet par un petit bourlet. Sa longueur est d'un pied, sa largeur de cinq pouces & demi; sa plus grande épaisseur d'environ un pouce & demi. Elle pèse cinq livres, & reçoit facilement, comme la pierre de touche, la trace du métal qu'on y frotte; il en est de même des espèces suivantes.

La seconde figure représente une hache de couleur noirâtre, très-dure, amincie dans sa base, terminée au sommet par trois pointes obtuses, ayant vers le milieu un étranglement;

elle contient des particules ferrugineuses, attirables à l'aimant, & que la loupe fait aisément appercevoir dans ses fractures. Sa longueur est de quatre pouces & demi, sa plus grande largeur de trois pouces huit lignes, son épaisseur d'environ un pouce. Elle fait feu avec l'acier : son poid est presque d'une livre.

La troisième figure représente l'espèce la plus commune. Elle est oblongue, arrondie & aplatie vers la base, pointue au sommet, convexe des deux côtés, amincie dans son contour, d'un grain fin, très-dure, d'un grand poli, comme ollaire, de couleur verdâtre, bariolée de taches noirâtres. Elle rend quelques étincelles lorsqu'on la frappe avec l'acier. Sa grandeur varie. La plus considérable de celles que nous avons, porte dix pouces & demi de longueur, quinze à seize lignes d'épaisseur. Son poids est d'environ deux livres six onces.

La quatrième figure représente l'espèce la plus rare. Elle a la forme d'une hache Européenne : la partie tranchante est de quatre pouces & demi, sa plus grande largeur de deux pouces quatre lignes; son extrémité est arrondie, taillée en coin; le sommet est terminé par une pointe qui ne subsiste plus, & dont il ne reste que la base. Elle est portée sur un manche cylindrique, qui ne fait avec elle qu'une seule pièce, & qui va toujours en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité qui est obtuse. La longueur du manche est d'environ cinq pouces, sa plus grande largeur d'un pouce, sa plus petite de neuf

Fig. 4.

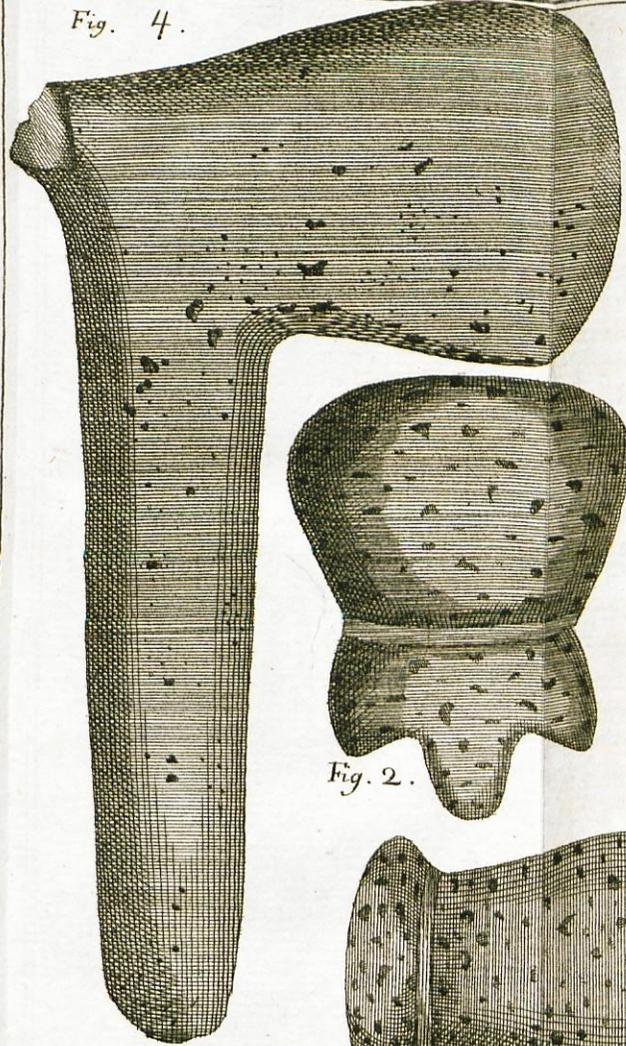


Fig. 3.

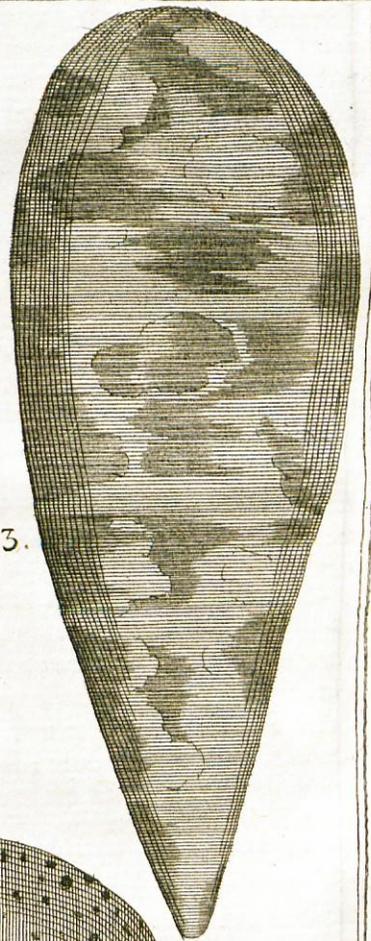


Fig. 2.

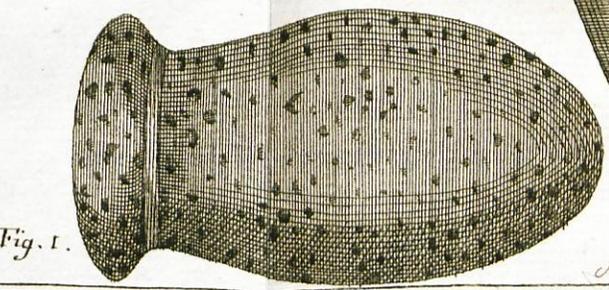


Fig. 1.

Mothey Sulp



lignes. La pierre qui a servi à faire cette ha-
che est noirâtre , comme vermoulue , ver-
dâtre & d'un grain fin. Elle ne rend point
d'étincelles lorsqu'on la frappe avec l'acier ;
sa nature paroît ollaire ; elle pèse 14 onces.

F I N.

T A B L E

D E S M A T I È R E S.

AVERTISSEMENT,	pag. iij
Explication des abréviations,	vj
Explication de quelques expressions techniques ou en usage dans les Isles.	viiij
CHAPITRE I. Idée générale de Saint-Domingue,	I
ART. I. Situation de Saint-Domingue,	Ibid.
ART. II. Productions de Saint-Domingue,	2
ART. III. Commerce des François à Saint-Domingue.	3
ART. IV. Gouvernement civil de Saint-Domingue,	5
§ 1. Du Gouverneur,	Ibid.
§ 2. De l'Intendant,	7
§ 3. Des Sièges de Justice,	8
§ 4. Des autres Officiers publics,	10
§ 5. De la Milice,	Ibid.
ART. V. Gouvernement ecclésiastique,	13
ART. VI. Population de la partie françoise,	17
ART. VII. Observations sur le climat de Saint-Domingue,	18
ART. VIII. Manufactures établies à Saint-Domingue,	21
§ 1. Du sucre,	22
§ 2. Du café,	31
§ 3. De l'indigo,	36
§ 4. Du coton,	40
ART. IX. Manufactures qu'on pourroit introduire dans la partie françoise de Saint-Domingue,	45

DES MATIERES. 373

ART. X. Réflexions sur l'état présent des habitans de Saint-Domingue, tant libres qu'esclaves,	pag. 50
CHAPITRE II. Description de la Colonie Française de Saint-Domingue,	59
ART. I. Description de la partie du Nord,	60
ART. II. Description de la partie de l'Ouest,	75
ART. III. Description de la partie du Sud,	106
CHAPITRE III. Description d'un tremblement de terre,	123
CHAPITRE IV. Description d'un ouragan,	128
CHAPITRE V. Regne végétal,	130
CHAPITRE VI. Regne animal,	314
ART. I. Coquillages de Saint-Domingue,	315
§ 1. Coquillages de mer,	Ibid.
§ 2. Coquillages d'eau-douce,	330
§ 3. Coquillages de terre vivans,	331
§ 4. Coquillages de terre morts ou fossiles,	332
ART. II. Astroïte rameuse sur un Madrepore,	335
ART. III. Vrai pinceau marin,	336
ART. IV. Espèce d'éponge singulière,	337
ART. V. Faux Bernard-l'Hermite,	337
ART. VI. Vrai Bernard-l'Hermite,	340
ART. VII. Pou de Sarde,	343
ART. VIII. Description d'une espèce de Calmar,	344
ART. IX. Description d'un poisson monoceros,	347
ART. X. Histoire naturelle de l'Anolis,	348
§ 1. Ses différentes espèces.	Ibid.
§ 2. Sa description.	349
§ 3. Son caractère, ses mœurs, ses combats,	350

374 TABLE DES MATIERES.

§ 4. Maniere de se reproduire ,	352
§ 5. Observations sur l'Anolis de M. Bommare ,	Ibid.
ART. XI. Mouches luisantes, nommées Mouches à-feu ,	353
ART. XII. Scarabée-Tortue, ou Ditique ,	358
ART. XIII. Scarabée Monoceros ,	360
ART. XIV. Mouche ichneumon ,	362
CHAPITRE VII. Monumens d'antiquité ,	365
§ 1. Fétiches ,	Ibid.
§ 2. Fragmens de poterie ,	367
§ 3. Haches Indiennes ,	368.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un manuscrit intitulé : *Essai sur l'Histoire naturelle de l'Isle de Saint-Domingue*, par le P. Nicolson. La vérité, la clarté, & la simplicité qui regnent dans cet ouvrage, l'ordre alphabétique sous lequel sont rangés les objets d'histoire naturelle, & les découvertes qui y sont répandues, me font penser qu'il peut servir de modèle aux voyageurs, qui, sans être profonds dans les sciences naturelles, employeroient, à l'exemple du P. Nicolson, leurs momens de délassemens, à des recherches & à des observations dont la connoissance devient précieuse aux Savans, en état de les apprécier & d'en faire l'application à l'utilité publique. Fait à Paris ce 10 Juin 1775.

A D A N S O N,

de l'Académie Royale des Sciences,
de la Société de Londres, & Censeur Royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres, nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, notre amé le P. NICOLSON, Religieux Dominicain, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un *Essai sur l'Histoire naturelle de Saint-Domingue*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilèges pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal

Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL: Le tout à peine de nullité des Présentes; DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jour ledit Exposé & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte normande & Lettres à ce contraires; Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-septième jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent soixante-quinze, & de notre Règne le deuxième.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LEBEGUE.

Réglé sur le Registre XLIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 300. fol. 476. conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, article IV, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs, ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit exemplaires, prescrits par l'article 208 du même Règlement. A Paris ce 19 Août 1775.

Signé, HUMBLLOT, Adjoint.

